85788
136

Initiatives : Sombres perspectives pour l'emploi

Le Monde

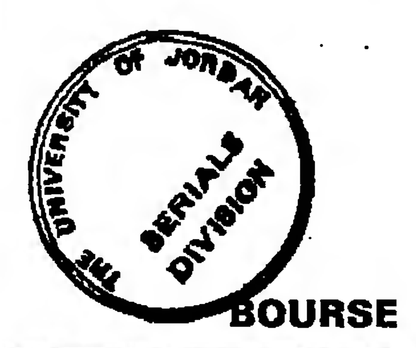
15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15114 7 F

MERCREDI 1er SEPTEMBRE 1993

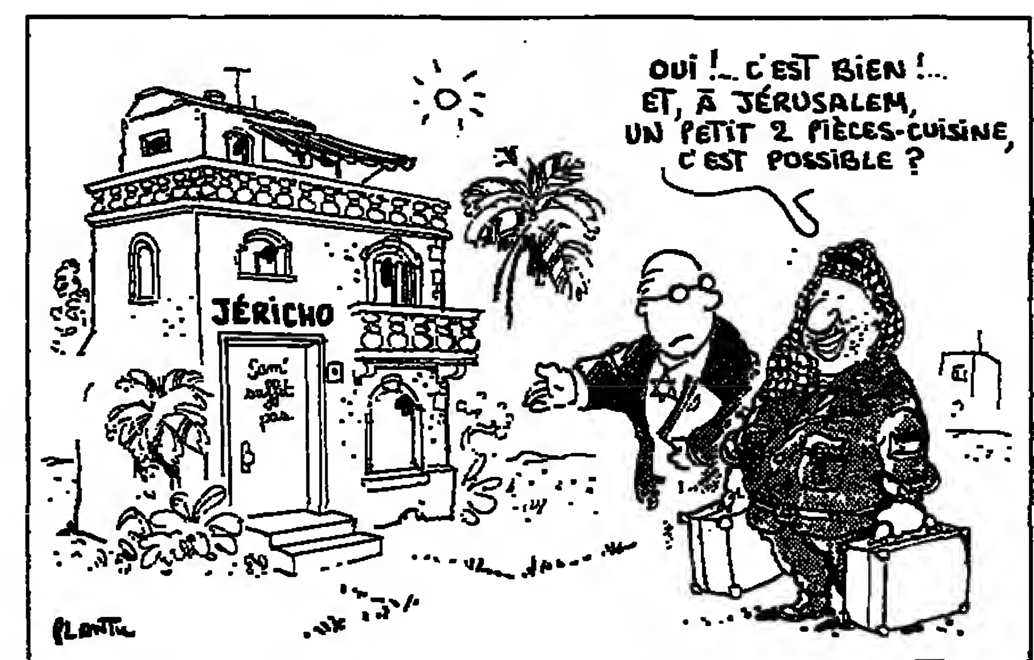
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE



L'ouverture de la onzième session des pourparlers de paix à Washington

La droite israélienne et les extrémistes palestiniens se mobilisent contre un accord sur Gaza et Jéricho

La onzième session des pourparlers de paix israélo-arabes devait s'ouvrir, mardi 31 août, à Washington. C'est au cours de cette session que devrait être signé un accord de principe sur l'option « Gaza-Jéricho d'abord » négociée secrètement, en Norvège, au cours des dernières semaines, entre le chef de la diplomatie israélienne et un responsable de l'OLP. Cet accord de principe à la négociation duquel les Etats-Unis n'ont pas été directement associés et à l'endroit duquel ils semblent manifester une certaine réserve a été approuvé lundi, à la quasi-unanimité, par le gouvernement d'Itzhak Rabin. Les partis de droite et d'extrême droite israéliens, tout comme les mouvements palestiniens hostiles aux négociations, ont décidé de se mobiliser pour mettre en échec cette ébauche de plan de paix.



Rapport de forces

LA nouvelle percée qui est en train d'être réalisée sur le long chemin de la paix au Proche-Orient résulte d'un rapport de forces. Si l'on assiste aujourd'hui à de spectaculaires progrès, c'est bien parce que ce rapport est nettement en faveur d'Israël.

Initiateur d'une première démarche « historique », en se rendant soudain à Jérusalem, la main tendue, en 1977, le président Sadate l'avait bien compris : les Israéliens ne négocient pas en position de faiblesse. En 1973, lançant ses troupes à travers le canal de Suez, il ne voulait – initialement – que reconquérir une parcelle du Sinaï égyptien, occupé par les Israéliens, et obliger ainsi le gouvernement de Jérusalem à composer ensuite autour d'une table de négociations. Mais il a alors échoué parce que son armée avait été trop loin et avait été finalement défaite.

Quatre ans plus tard, convaincu que les Arabes ne pouvaient plus s'imposer par la guerre, certain que les Israéliens disposaient de l'arme nucléaire, il proposait la paix à un Menahem Begin pourtant peu accommodant. Il allait ainsi récupérer au moins le Sinaï, faute – notamment – d'avoir été suivi par ses partenaires arabes, afin d'obtenir davantage : entre autres objectifs, l'autonomie pour les Palestiniens des territoires occupés, projet déjà en discussion à cette époque.

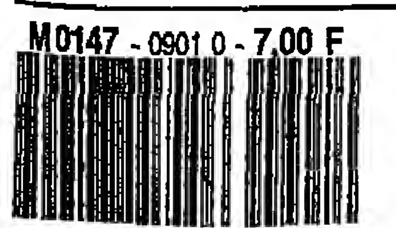
EN 1991, après la guerre du Golfe et alors que le « bloc soviétique », traditionnel allié des Arabes, achevait de s'écrouler, l'actuel processus de paix a pu être lancé à Madrid parce que les Américains, au faîte de leur puissance, étaient en mesure de dicter leur point de vue à tous.

Si, à présent, Itzhak Rabin et Shimon Pérès considèrent qu'ils peuvent s'adresser à l'OLP, c'est qu'Israël n'a jamais été en meilleure situation pour faire des concessions. Israël a rarement été aussi sûre de son alliance avec les Etats-Unis. En dépit de quelques réserves, l'administration Clinton lui est sensiblement plus favorable que celle de George Bush – les dirigeants arabes ne cessent de s'en plaindre. Mais, surtout, l'OLP n'a peut-être jamais été aussi faible.

POUR avoir fait le mauvais choix durant le conflit du Golfe, en soutenant Saddam Hussein, Yasser Arafat a perdu une très grande partie de ses ressources financières, subitement privé de l'aide des riches monarchies de la péninsule Arabique, et donc d'un moyen important d'influence dans les territoires occupés, alors que les « jusqu'au-boutistes » islamistes font à l'OLP une rude concurrence, bénéficiant – eux – de soutiens substantiels. Mais il y a eu aussi évolution à l'intérieur d'Israël, car la « guerre des pierres », l'Intifada, lancée par l'OLP, a conduit les Israéliens à *comprendre* que l'occupation, spécialement à Gaza, devenait intenable et qu'un début d'autonomie palestinienne était souhaitable, d'autant plus que l'Intifada a été, ces derniers temps, récupérée par les extrémistes hostiles à la *modération* de l'OLP.

Là encore, rapport de forces. N'est-il pas trop tard ? L'OLP n'est-elle pas trop affaiblie ? Pour négocier, Israël a besoin de s'adresser à un interlocuteur représentatif, capable de contrôler des Palestiniens autonomes.

M0147 - 0901 0 - 7,00 F



« Prendre des risques pour la paix »

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Tohu-bohu à la Knesset, violente manifestation de la droite devant la résidence officielle du premier ministre, débats houleux dans les cafés et dans la rue, émissions-marathon à la radio et à la télévision, effervescence générale dans les ministères et les salles de rédaction... C'est dans une atmosphère d'intense fébrilité qui tranchait avec le lourd silence enregistré chez les Palestiniens des territoires occupés que le gouvernement a adopté, lundi 30 août, le premier accord préliminaire jamais conclu avec l'OLP.

En principe, cet accord devrait être paraphé, dès cette semaine ou au début de la semaine prochaine, par les délégations israélienne et palestinienne qui devaient reprendre, mardi, à Washington, les négociations de paix amorcées il y a près de deux ans à Madrid. Des rumeurs persistantes au ministère des affaires étrangères laissent entendre que le chef de la diplomatie, Shimon Pérès, voire le premier ministre en personne, Itzhak Rabin, pourraient se rendre dans la capitale américaine au moment de la signature.

Cette éventualité n'est pas confirmée, mais pourrait bien être liée, non pas au projet d'autonomie partielle offert aux Palestiniens, ni même à la « déclaration conjointe de principe » que les deux parties espèrent signer rapidement, mais à un traité de reconnaissance formelle entre l'OLP et l'Etat juif. Ouri Savir, directeur général des affaires étrangères, négocierait actuellement cet accord capital, *« quelque part en Europe »*, avec des collaborateurs du « président » palestinien.

A la Knesset, Shimon Pérès a, pour la première fois, admis publiquement qu'Israël *« peut reconnaître l'OLP à condition que celle-ci renonce aux passages de sa charte qui appellent à l'extermination* [de l'Etat juif] *et renonce définitivement au terrorisme ». « Camarades ! nous sommes très proches de cela ! »*, a lancé le chef de la diplomatie.

PATRICE CLAUDE

Lire la suite page 6

Prudences américaines

WASHINGTON

de notre correspondant

Déclarations prudentes et absence de triomphalisme : l'administration américaine affichait une réserve délibérée alors que négociateurs israéliens et palestiniens devaient se réunir, mardi 31 août, à Washington, dans l'espoir de finaliser ce qui sera peut-être un accord de paix historique au Proche-Orient.

Certes, les Etats-Unis souhaitent une *« conclusion rapide »* des pourparlers israélo-arabes, a déclaré Michael McCurry, porte-parole du département d'Etat. *« Mais je voudrais inciter à la prudence »*, a-t-il ajouté sans vouloir, pour autant, porter de jugement sur le fond.

Au-delà du souci légitime de ne pas crier victoire avant un *résultat tangible*, faut-il déceler quelques réserves de l'administration derrière la neutralité de ton observée à Washington ? A en croire de bonnes sources, la réaction américaine est mitigée. D'un côté, on se félicite de tout accord qui puisse faire avancer l'ensemble du dossier et avoir des répercussions positives sur le terrain. De l'autre, on éprouverait à tout le moins des doutes quant à l'option « Gaza-Jéricho d'abord ».

L'administration américaine serait sceptique sur la pertinence du choix de la bande de Gaza pour un premier essai d'autonomie. L'option est peut-être politiquement la plus aisée pour l'Etat juif : les Israéliens éprouvent peu d'attachement à l'égard de ce territoire.

Côté palestinien, l'affaire est plus problématique. Avec près d'un million d'habitants misérablement entassés sur une étroite bande de terrain, le long de la Méditerranée, avec un mouvement islamiste, le Hamas, particulièrement actif et opposé à toute concession, avec des violences au quotidien sans égales en Cisjordanie, la bande de Gaza, ainsi incontrôlable par l'OLP, pourrait se révéler *« le pire des choix »* pour une première expérience d'autonomie.

ALAIN FRACHON

Lire la suite page 6

Lire également

La BNP première privatisée

La Banque nationale de Paris sera la première grande entreprise privatisée, « dans quelques semaines, si les conditions de marché le permettent », a annoncé, mardi 31 août, le ministre de l'économie. Edmond Alphandéry a estimé que cette privatisation « aurait une signification très forte, compte tenu du rôle de la BNP dans l'économie française ».

Symbole

par Eric Leser

Pour la première privatisation de « grand style » du gouvernement Balladur, qui renoue ainsi avec les opérations de 1986 et 1987, la BNP représente un choix sans surprise, celui de la sécurité. Le passage du public au privé de la troisième banque française – dont les ancêtres, la BNCI et le Comptoir national d'escompte, avaient été nationalisés en 1945 – n'en a pas moins valeur de symbole. Le gouvernement veut réussir une opération exemplaire et d'importance.

Lire la suite et nos informations page 14

INITIATIVES

Sombres perspectives pour l'emploi

Outre les ouvriers et les employés, les cadres sont désormais touchés par le chômage et les jeunes diplômés en subissent les conséquences.

pages 21 à 32

SCIENCES ◆ MÉDECINE

Psychiatrie de rue

Dans la capitale, la prise en charge de la maladie mentale s'enrichit de structures de proximité.

■ *Mésopotamie* : l'empire d'Akkad vaincu par la sécheresse.

page 11

La destruction du Boeing sud-coréen en 1983

De nombreuses ombres subsistent sur les conditions dans lesquelles les Soviétiques ont abattu, il y a dix ans, un avion civil de la KAL, provoquant la mort de 269 personnes.

page 4

La reprise du débat sur l'Europe

A moins d'un an des élections européennes, la majorité affiche, une nouvelle fois, ses divisions sur la conduite de sa liste, alors que les socialistes, dont le chef de file pourrait être Lionel Jospin, semblent gagnés par un certain « euroscepticisme ».

page 8

Les laissés-pour-compte du service militaire

L'armée de terre reconnaît, dans un rapport de son bureau de planification des ressources humaines, que ses appelés sont des « citoyens de deuxième zone » par rapport à d'autres recrues.

page 9

Wim Wenders, retour à Berlin

Dans *Si loin, si proche*, le cinéaste renoue avec les anges des *Ailes du désir*. Il s'explique de la difficulté à filmer un pays dont la réunification ressemble à *« une erreur de montage »*.

page 12

Le sommaire complet se trouve page 26

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Loi Falloux

Attention, danger!

par Jean-Marie Girault

COMME il se devait, j'ai suivi de très près la discussion de la proposition de loi abrogeant la loi Falloux et autorisant les collectivités territoriales à participer aux dépenses d'investissement de l'enseignement privé lorsqu'elle est venue au Sénat les 29 et 30 juin.

Quoi que l'on pense légitimement de la mauvaise manière utilisée par les sénateurs socialistes, qui ont organisé l'obstruction à travers une pluie de trois mille cinq cents amendements, je crois que cette obstruction qui a empêché un vote identique par le Sénat du texte voté par l'Assemblée nationale, c'est-à-dire à l'exclusion de tout amendement, même venu de la majorité sénatoriale, aura sans doute et paradoxalement rendu service au gouvernement et à la majorité qui le soutient.

En effet, le texte qui était proposé au vote des sénateurs n'est pas bon. Et si sa discussion doit être poursuivie au cours de la session ordinaire d'automne, sa rédaction doit être profondément modifiée, car le texte est à la fois mal rédigé, parfois imprécis, et source, s'il était adopté tel quel, de conflits dont notre majorité et l'enseignement privé porteraient la responsabilité, justifiée à mes yeux, devant l'opinion.

Je m'explique :

I. – En premier lieu, le fondement de la proposition de loi s'identifie, nous dit-on, à l'affirmation que l'enseignement public et l'enseignement privé doivent être, tendanciellement sinon totalement, traités sur un pied d'égalité. Je partage cette opinion, mais, dès lors qu'elle fonde la proposition de loi, ce n'est pas une faculté qui doit être donnée aux collectivités territoriales en vue d'aider les investissements de l'enseignement privé, mais bel et bien une obligation.

En effet, dans la mesure où les collectivités territoriales sont tenues, dans le respect du principe de spécificité, d'assumer les investissements de l'enseignement public, il doit en être de même s'agissant de ceux de l'enseignement privé. A défaut, le risque est évident que d'une ville à l'autre, d'un département à l'autre, d'une région à l'autre, apparaissent des différences de traitement fondées sur des appréciations d'ordre politique ou financier conduisant nécessairement à établir en France un régime d'aide aux investissements d'enseignement privé qui se développerait à plusieurs vitesses.

Je ne suis pas sûr que le Conseil constitutionnel accepterait cette forme de discrimination, dont, s'agissant par exemple de raisons strictement politiques, la carte géographique peut d'ores et déjà être dressée. Affirmer pour la justifier que la proposition de loi respecterait, en instituant une faculté, et non une obligation, la liberté des collectivités territoriales au nom des principes d'autonomie et de décentralisation revient à renoncer, sans le dire, à l'argument qui veut rapprocher les conditions d'existence de l'enseignement privé par rapport à celles qui sont faites à l'enseignement public, argument qui fut, durant les dix dernières années, l'inspiration de nos combats pour la liberté de l'enseignement.

II. – En deuxième lieu, la proposition de loi méconnaît implicitement mais à coup sûr le principe de spécificité au nom duquel, c'est bien connu, les régions financent les lycées, les départements financent les collèges, les communes financent les écoles maternelles et primaires. Déjà, il y a environ un an, et alors qu'était examinée par la commission des lois du Sénat une proposition de loi de même nature, j'avais beaucoup insisté sur la nécessité de rappeler formellement le principe de spécificité.

Situations discriminatoires

Aujourd'hui, dans le texte tel qu'il est présenté au Sénat, ce principe est méconnu, et il est volontairement méconnu, car il ne s'agit pas d'une omission. On veut tout simplement permettre, par exemple, à une commune de participer à une dépense d'investissement pour un collège, inversement un département pour l'aide à la construction ou à la restructuration d'une école maternelle ou primaire, ou encore une région pour aider à la remise en état ou à la construction d'une école primaire ou d'un collège, etc.

Indépendamment de l'abandon du principe de spécificité – injustifiable en soi et peut-être constitutionnellement inacceptable puisque discriminatoire par rapport à l'enseignement public, – on voit bien à quelles pratiques on aboutirait : d'une part, des marchandages continuels entre collectivités territoriales favorables peu ou prou à l'enseignement privé, imposant par exemple la construction d'une école primaire dans une commune hostile à l'enseignement privé, etc. On assisterait à des situations discriminatoires entre des collectivités dites « pauvres » qui auraient du mal à assumer l'investissement sollicité par l'enseignement privé et d'autres qui, plus à l'aise, pourraient y faire face, sans parler de l'incitation aux financements croisés dont les effets pervers sont bien connus.

L'abandon du principe de spécificité n'est donc ni réaliste ni convenable. S'il est confirmé, il entraînera des conflits de toute nature et rallumera la guerre scolaire. Mais cette fois la responsabilité de cette situation devra être assumée par la majorité politique actuelle. Nous sommes loin, et, à certains égards, aux antipodes de ce que l'on appelait en 1984 la loi Savary.

III. – En troisième lieu, la détermination des critères, voire du plafonnement de l'aide envisagée est tout à fait imprécise, et l'exposé au Sénat de certains amendements proposés par les sénateurs socialistes est riche de réflexions à cet égard. Il n'est pas correct de laisser à un décret le soin de régler le cadre incertain dans lequel l'aide serait possible. De surcroît, la mécanique envisagée de se référer au coût des investissements consentis à l'enseignement public au cours des six exercices budgétaires précédents pour déterminer le plafonnement de l'aide à l'enseignement privé n'est pas raisonnable.

En effet, selon les besoins formulés et rapportés à une telle période de six ans, cette mécanique ne peut de bon sens rendre compte de l'aide que l'enseignement privé peut légitimement attendre. Par exemple, dans un département qui a mené une grande politique de restructuration, de création de collèges d'enseignement public, l'aide à l'enseignement privé pourrait dès lors se trouver consacrée à un niveau élevé, tandis que, dans un département où une telle politique n'aurait pas été menée, c'est l'enseignement privé qui se trouverait pénalisé par voie de conséquence.

Est-ce bien juste ?

Précipitation de fin de session

Est-il, d'autre part, raisonnable de déterminer l'opportunité d'une aide à l'enseignement privé dans le cadre d'écoles maternelles ou primaires sans aucune référence à un schéma préalablement établi administrativement et approuvé, comme il en existe un à l'échelle régionale pour les formations secondaires ? En effet, une aide consentie doit correspondre à un besoin objectivement analysé. Or la proposition de loi est à cet égard totalement silencieuse. Elle esquive.

IV. – En quatrième lieu, le dernier article de la proposition de loi évoque un vrai problème qui mérite une réflexion approfondie. Dans l'enseignement public, on sait bien qui est le propriétaire des écoles, des collèges et des lycées, c'est-à-dire, dans tous les cas, les collectivités publiques. Dans le cas de l'enseignement privé, il s'agit soit d'associations, soit de sociétés civiles immobilières, soit encore de diverses entités juridiques. Je pense qu'il faudrait instituer un système strict de garantie sur lequel il faut réfléchir très précisément. A cet égard, les formulations de la proposition de loi sont tout à fait insuffisantes. L'octroi de fonds publics pour aider aux investissements d'enseignement privé vaut bien quelque rigueur.

Telles sont quelques-unes des réflexions que m'inspire ce délicat dossier. Je n'imagine pas que le texte puisse rester en l'état s'il revient en discussion au Sénat lors de la session d'automne. Un renvoi en commission souhaité par le gouvernement et le rapporteur serait le bienvenu.

A écrire franchement, je n'ai pas encore compris cette précipitation de fin de session au cours de laquelle certains ont voulu passer en force alors qu'il n'y avait le feu nulle part. Je suis pour tout dire surpris que les responsables nationaux de l'enseignement privé, à l'égard desquels j'ai beaucoup de considération, se soient laissé entraîner à accepter la proposition de loi telle qu'elle va franchir les mois de l'été et telle qu'elle ne doit pas être maintenue.

La liberté de l'enseignement et son renforcement ne passent pas par la liberté de n'importe quel vote au prétexte qu'une majorité politique, au demeurant fortement incitée par un lobby pressant, s'y trouve disposée.

Ainsi est faite, et l'on voudra bien m'en excuser, ma fidélité au premier ministre, en qui j'ai grande confiance, et à l'enseignement privé.

▶ **Jean-Marie Girault est sénateur du Calvados, maire de Caen (UDF-PR).**

Affaires

Les infortunes de la vertu

par Raymond Jean

FIN (ou presque) de ce qu'on a appelé le feuilleton de l'été. Je connais peu Bernard Tapie, mais il m'arrive de le croiser dans les couloirs du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, où nous siégeons ensemble sous la houlette débonnaire et méridionale du président Gaudin.

Je voudrais lui dire qu'il a réussi cette performance de semer le doute dans mon esprit sur des notions aussi simples que le blanc et le noir, le oui et le non, le vrai et le faux, l'ubiquité et son contraire. Des notions pas simples d'un point de vue philosophique, s'entend. Mais du point de vue de la réalité quotidienne concrète, dans ce qu'elle peut avoir de plus élémentaire. A force de voir se multiplier les indices contradictoires sur cette fameuse affaire OM-Valenciennes, la canicule aidant au fil de la saison estivale, ma vue s'est brouillée. Et la vérité aussi.

Peut-être d'ailleurs, pour penser comme Brecht, dans un monde où elle est si souvent accablante, le mensonge est-il une vertu. C'est un renversement dialectique qu'il faut considérer avec sérieux. Les écrivains le savent mieux que personne, pour qui le mot de fiction n'a que des résonances honorables. Pourtant dans cette «affaire», il faut bien que la fiction soit d'un côté et la vérité de l'autre et j'avoue que certains jours l'esprit vacille légèrement, de ne plus savoir où placer la première et où repérer la seconde.

Cela aura été le grand dilemme des mois de vacances. Et aussi l'un de leurs authentiques agréments. Car la chasse à l'indice qui nous a amenés deux fois par jour devant nos écrans de télé, chaque matin et chaque soir devant notre journal, a eu indiscutablement du piquant, pour notre curiosité. Le feuilleton a battu de plusieurs longueurs *Taggart*, *Tatort*, *Maigret* et *Navarro* réunis. Et jamais le suspense n'a rebondi aussi bien que dans cette suite à tiroirs et à surprises.

Reste à savoir si le jeu (drôle de jeu !) en valait, comme l'on dit, la chandelle. Je pense, à lire les interviews et déclarations de Bernard Tapie, qu'il estime que non et est sincèrement convaincu que, à faire tant de bruit pour si peu de chose, l'on dépasse de manière délirante la mesure. J'ai entendu dire, çà et là, à plusieurs reprises, sur le ton de l'ironie blasée, qu'il s'agissait en effet de très peu de chose, de très peu d'argent (pour ceux qui en ont beaucoup) et que ces pratiques dites, à grand fracas de vocabulaire, de «corruption» étaient, pour les initiés, banales et de monnaie courante (c'est le mot !).

Le prix de la démocratie

Qui s'en étonnerait ? Nous sommes dans un monde, chacun le sait ou le voit, où la logique du «marché» recouvre un à un tous les domaines, tous les territoires de la vie, ce qui ne peut être autrement, puisque c'est une logique tentaculaire. Simplement, on aura constaté au fil des dernières années, que les domaines réputés les plus préservés, les plus protégés, y passaient à leur tour. Celui de la santé et de la vie humaine (sang contaminé). Celui de l'honneur compétitif et du fair play (sport). Celui, bientôt, du loisir et du dimanche. Demain, peut-être, celui de l'amour, du sexe, de l'enfance, de la famille, de la vie la plus intime, si ce n'est déjà fait. Il suffit d'ouvrir les yeux pour voir déferler la vague.

Devant ce déferlement, il faut bien que certains défendent la vertu. Je ne parle pas de la *virtus*, énergie civique et virile à la romaine. Ce serait plutôt vous qui, en un sens, l'incarneriez, cher Bernard Tapie. Je n'oublie pas que vous avez été un ministre de la Ville décidé et efficace. Et surtout que vous avez été un des rares à avoir assez de voix et de ton pour affronter Jean-Marie Le Pen dans un beau match que vous avez gagné sans dessous de table. Vous avez d'ailleurs des supporters en de multiples lieux, dans la foule de la Canebière comme sur les sommets, et même du côté de Marguerite Duras.

Non, je parle de la vertu toute nue, toute simple, que s'obstinent à défendre certains magistrats et certains journalistes. Peut-être en font-ils un peu trop et ressemblent-ils à ces parents qui nous traquaient quand nous étions enfants, en nous montrant du doigt et en nous disant qu'il était très vilain de mentir, comme si cela ne leur arrivait jamais. Et si par hasard les premiers faisaient cela pour médiatiser leur figure et les seconds pour vendre du papier ou des images, certes la vertu n'y trouverait pas son compte. En outre, on sait depuis longtemps qu'elle ne gagne rien, en politique, à devenir trop purificatrice et que les juges n'ont pas intérêt à devenir des justiciers. On ne saurait toutefois leur reprocher aujourd'hui de faire au grand jour ce qui se faisait trop souvent dans l'ombre et de mettre sur table des cartes dont il appartient au public de voir si elles sont biseautées ou non. A condition que ce public ne soit pas une «meute» : les métaphores canines se sont beaucoup répandues ces derniers temps sur ceux qui éclairent ou façonnent l'opinion. Il serait préférable qu'elles ne se réfèrent pas à une réalité.

L'embarras du choix

Le harcèlement n'est jamais une chose souhaitable, pour qui que ce soit, et je conçois que, certains jours, du pont de votre *Phocéa*, vous ayez eu envie de larguer (mais pas de jeter à l'eau !) tout ce qui pouvait être ressenti par vous, vos proches, votre femme, vos enfants, comme une excessive «traque». C'est sans doute le prix, pour les personnalités du domaine public (comme on dit en littérature), de la démocratie aujourd'hui. Mais on peut tout de même prendre comme un progrès que la justice ne mette plus au pilori les seuls petits et moyens délinquants, prévenus ou témoins, réservant sa discrétion et sa courtoisie aux grands.

Justice ? Démocratie ? On prononce ces mots aujourd'hui à une cadence répétitive qui doit bien traduire un malaise dans cette France molle. Sans doute pour les raisons indiquées plus haut. Mais quelques réflexions me viennent à ce propos sur la carrière politique de Bernard Tapie. Je me suis longtemps demandé ce qui avait pu la rendre si rapide et fulgurante, en dehors, bien sûr, du talent et des aptitudes personnelles dont je parlais tout à l'heure. J'ai compris... C'est probablement sa capacité de «repreneur» d'affaires.

Il y a tant de partis politiques à «reprendre» aujourd'hui, qu'il n'avait que l'embarras du choix. Il a opté pour les radicaux de gauche. Mais, avec un peu d'audace, il aurait pu reprendre le Parti communiste. Avec un peu de cran, le Parti socialiste. Peut-être même les écologistes. C'est la gauche tout entière qui est une affaire en faillite. Et il est évident que les affaires en faillite appellent des initiatives hardies : pour le meilleur comme pour le pire.

On verra bien. Mais, que Bernard Tapie soit là, en permanence, sur le devant de la scène publique, qu'on ait parlé de lui tous les jours, tout au long de cet été, me paraît symptomatique de notre temps. Toutefois, il a raison de penser que maintenant le jeu a trop duré. Quand on regarde chaque soir, à la télévision, les images de honte, d'horreur et de sang qui viennent de certaines parties du monde, on se dit qu'il n'est pas possible de continuer, sans une énorme indécence, à se passionner pour le petit feuilleton français de l'été.

▶ **Raymond Jean est écrivain et conseiller régional (PC) de Provence-Alpes-Côte d'Azur.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon

Daniel Vernet (directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Le conflit en Bosnie

Le rapport de M. Mazowiecki constate que la situation s'est « dramatiquement détériorée » à Sarajevo

Tadeusz Mazowiecki, ex-premier ministre polonais, désigné en février par la Commission des droits de l'homme de l'ONU rapporteur spécial pour enquêter sur la situation des droits de l'homme en ex-Yougoslavie, a rendu public, lundi 30 août, son dernier rapport consacré à la mission qu'il a effectuée à Sarajevo ce mois-ci, constatant que les conditions de vie se sont *« dramatiquement détériorées »* depuis sa mission précédente, en octobre 1992.

GENÈVE

de notre correspondante

La pénurie est, dit le rapport, délibérément provoquée aussi bien par les forces serbes que par celles du gouvernement bosniaque, chacune des parties s'évertuant à endommager les voies de ravitaillement de l'autre dès qu'une position stratégique conquise par les armes le lui permet, au préjudice, en premier lieu, de la population civile. De plus, les équipes de secours sont régulièrement prises sous le feu des tireurs isolés. Il s'ensuit que la fourniture d'électricité est tombée de 90 mégawatts à 5 et la pression de gaz de 30 à 0,5 bar. En ce qui concerne l'eau, toutes les adductions et la plupart des puits sont aux mains des Serbes tandis que les réservoirs sont sous le contrôle du gouvernement bosniaque...

La pénurie d'électricité a eu pour effet indirect la réduction drastique de l'alimentation en eau, mais aussi la baisse du volume de l'approvisionnement en vivres, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les *réfugiés (HCR) s'étant vu obligé* de remplacer dans ses convois les denrées alimentaires par du combustible dans une proportion de 70 %. Le HCR déplore, selon le rapport, que le cinquième de ce qui reste et qui est destiné aux civils soit détourné au profit des forces armées ou du marché noir.

Le HCR affirme cependant que les rations quotidiennes de nourriture sont de l'ordre de 380 grammes par personne, mais les organisations de secours locales estiment que le chiffre de 150 grammes serait plus proche de la réalité. Malgré les défaillances constatées par le rapporteur spécial, celui-ci se félicite de *« l'effort notable de coopération »* et de l'efficacité des quatre principales organisations (Merhamet, Dobrotvor, Caritas et Benevolencia, représentant respectivement les communautés musulmane, serbe, croate et juive) grâce auxquelles l'aide alimentaire est *« équitablement répartie parmi la population »*.

Il reste, toujours selon le rapport, que ce sont les catégories les plus défavorisées et vulnérables de la population de la ville assiégée qui souffrent le plus de la situation actuelle : malades, infirmes, femmes enceintes ou mères de nourrissons. L'hôpital central de Sarajevo (hôpital Kosevo) a été bombardé à 176 reprises, alors qu'il est parfaitement reconnaissable depuis les positions serbes. Cet établissement, de même que tous les autres services médicaux, court des risques particulièrement graves du fait des coupures d'électricité : à l'hôpital de Dobrinja (quartier de Sarajevo particulièrement touché par les combats), les opérations se font à la lumière des bougies. Le manque d'eau augmente les *risques d'épidémie : déjà 2 000* cas d'entérocolite ont été relevés au cours du premier semestre de cette année (ils étaient au nombre de 76 pour la période correspondante de l'an passé), et ce n'est là qu'un exemple. M. Mazowiecki évoque, en outre, la terreur que font régner les tireurs isolés, ainsi que les arrestations arbitraires. Selon le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), entre 150 et 200 personnes ont été arbitrairement arrêtées par le gouvernement bosniaque et autant dans la partie de la ville contrôlée par les Serbes.

En conclusion de son enquête, le rapporteur de l'ONU demande que certaines mesures *« intérimaires »* soient prises impérativement et sans délai dans chacun des domaines où il signale des violations des droits de l'homme, si l'on veut qu'un jour *« la tragédie de Sarajevo approche de sa fin »*. Il recommande instamment, entre autres, que les tireurs isolés soient jugés pour crimes de guerre.

ISABELLE VICHNIAC

Les cinquante ans du quotidien « Oslobodenje »

Oslobodenje, le seul quotidien de Sarajevo qui ait continué à paraître sans un seul jour d'interruption malgré dix-sept mois de guerre, a fêté lundi 30 août, avec un peu d'avance, le 50e anniversaire de sa création. Dans l'immeuble du journal, en grande partie dévasté par l'artillerie des forces serbes, le directeur de la rédaction, Kemal Kurspahic, a indiqué : *« Mon équipe et moi sommes fiers d'avoir maintenu le journal en vie pendant dix-sept mois de siège et d'avoir pu continuer à travailler dans ces conditions, en manquant de papier, d'électricité, d'eau, de fournitures essentielles »*, rapporte l'AFP. Malgré un vaste soutien international, tous les problèmes techniques d'*Oslobodenje* ne sont pas encore résolus, le principal étant que la fourniture de papier *« n'est toujours pas régulière »*, a ajouté M. Kurspahic. Pour cette raison, le journal ne tire qu'à 5 000 exemplaires, alors que la demande se situe autour de 25 000.

A l'occasion de cet anniversaire, *le Monde* et d'autres journaux français soutiennent la parution d'un disque compact édité par la FNAC et Reporters sans frontières, au profit d'*Oslobodenje* (1). Ce *Journal de guerre* en français de Zlatko Dizdarevic est une chronique de Sarajevo assiégée par le « rédacteur en chef de guerre » du quotidien bosniaque.

(1) *Journal de guerre*, 90 francs franco de port. Les chèques bancaires à l'ordre de Reporters sans frontières/*Oslobodenje* sont à adresser à RSF, 17, rue de l'Abbé-de-l'Epée, 34000 Montpellier.

Les négociations de Genève reprennent dans un climat de pessimisme

Les négociations de Genève sur l'avenir de la Bosnie-Herzégovine *ont repris*, mardi 31 août, en présence des responsables politiques des trois communautés bosniaques – musulmane, serbe et croate. Sont également invités les présidents croate et serbe, Franjo Tudjman et Slobodan Milosevic. Cette nouvelle session s'ouvre alors que seuls les Serbes ont accepté inconditionnellement le plan international de partage du pays en trois Républiques unies au sein d'une confédération aux liens très lâches.

A son départ de Sarajevo, le président bosniaque Alija Izetbegovic, accompagné des huit autres membres de la présidence collégiale bosniaque, s'est montré pessimiste. *« J'ai l'impression d'être quelqu'un qu'on envoie dans le désert pour trouver de l'eau »*, a-t-il dit au lendemain de la demande, par son Parlement (ainsi, d'ailleurs, que par les Croates), de modifications du plan proposé par les médiateurs internationaux, David Owen (CEE) et Thorvald Stoltenberg; projet qui se trouve au centre des négociations actuelles. *« Rien ne sera facile à Genève, mais notre délégation fera tout ce qu'elle peut pour que la Bosnie reste un pays où personne ne sera humilié du fait de sa nationalité, de sa religion ou de ses opinions politiques »*, a-t-il ajouté.

De son côté, le chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, a renouvelé ses menaces : *« Ils* [les Musulmans] *auraient dû accepter le plan. Sinon ils risquent de tout perdre. » « Ils risquent*, a-t-il poursuivi, *de perdre un Etat musulman du fait des événements, et non pas de notre fait. S'ils continuent à se battre, la Bosnie pourrait être en fait divisée en deux parties seulement »* (serbe et croate).

Dans les milieux de l'ONU à Genève, on estime que toute tentative pour redessiner la carte de la future Bosnie est périlleuse : *« Tout le monde connaît le danger consistant à renégocier les mesures envisagées. »* Des modifications mineures sont possibles, mais *« Il n'est pas possible que quelqu'un entre dans la salle avec toute une liste de demandes »*.

Par ailleurs, le président Bill Clinton a rappelé que les Etats-Unis étaient prêts à s'engager dans une force multinationale de maintien de la paix en Bosnie si un règlement juste est trouvé, s'il est soutenu par le gouvernement bosniaque et s'il est applicable. – *(Reuter.)*

Nouveau revirement de Moscou

La Russie retire ses dernières troupes de Lituanie

Après *une longue partie* de bras-de-fer entre Moscou et Vilnius, le président lituanien, Algerdas Brazauskas, a confirmé que les derniers soldats russes quitteraient son pays le mardi 31 août.

MOSCOU

de notre correspondant

Tout est bien qui finit bien? Le président lituanien, Algerdas Brazauskas, a annoncé, lundi 30 août, à ses compatriotes une *« bonne nouvelle »* : une *« cérémonie d'adieux »* serait organisée dès le lendemain pour le départ des dernières troupes russes du territoire national. M. Brazauskas venait d'avoir un entretien téléphonique avec Boris Eltsine, au cours duquel un *« compromis »* avait été trouvé. Les troupes (environ 2 400 hommes) partiraient à la date initialement prévue, les négociations sur les *« compensations »* auraient lieu plus tard, et la rencontre entre les deux présidents, reportée à deux reprises, pourrait se tenir à la mi-septembre. M. Brazauskas ajoutait quelques paroles *« chaleureuses »* à l'intention de *« la démocratie russe renaissante »*, et des *« dirigeants de ce grand pays »*. En écho, le ministère russe des affaires étrangères confirmait qu'un accord sur le retrait des troupes avait été conclu et, un peu plus vaguement, qu'il serait *« prochainement mis à exécution »*.

Le chaud et le froid

Oublié donc, apparemment, le coup de colère des dirigeants russes, vieille d'à peine plus d'une semaine, du même ministère des affaires étrangères affirmant que la Russie se considérait comme *« libérée de ses engagements »*, et informerait la Lituanie *« en temps utile »* de ses intentions concernant la présence de ses troupes. Oubliés aussi, – mais cela sera plus difficile, dans un pays occupé en 1940 et soviétisé de force aux termes du pacte germano-russe, – les propos carrément impérialistes du porte parole de la présidence russe, M. Kostikov, selon laquelle la Lituanie appartenait à la *« zone géopolitique d'intérêts de la Russie »*, et ferait bien de se souvenir qu'elle avait bénéficié des apports *« matériels et intellectuels »* de cette même Russie.

Le subit raidissement russe se présentait comme une réaction aux exigences de *« compensations »* avancées par les Lituaniens. Les autorités de Vilnius, tout en admettant avoir fait preuve de *« maladresse »*, avaient pourtant plusieurs fois affirmé que le chiffre de 146 milliards de dollars mentionné devant la presse par un membre de leur délégation n'avait jamais figuré dans aucun de leurs documents officiels. Du côté russe, tout en soulignant avec ironie l'énormité de la somme réclamée, on insistait surtout sur une question de principe : il n'est pas question de reconnaître une quelconque faute, une quelconque responsabilité. La Russie, qui se considère à certains égards comme la seule héritière légitime de l'URSS (quand il s'agit des armes nucléaires, ou des biens matériels à l'étranger), refuse par contre d'assumer son passé *« totalitaire »*. Dans le cas des pays baltes, cette position de principe s'enracine d'ailleurs dans des motivations plus profondes : la majorité des Russes, qu'ils soient « démocrates » ou « conservateurs-nationalistes », sont toujours persuadés que ces petits pays doivent beaucoup à une Russie qui sans doute les a engloutis, mais les a ensuite libérés de l'occupation allemande.

En pratique pourtant, la position de Moscou, tout spécialement à l'égard de la Lituanie, où la minorité russe, relativement peu nombreuse (moins de 10 % de la population), n'a pas de griefs particuliers, était difficilement tenable. Les Etats-Unis avaient fait connaître leur mécontentement, les Européens avaient entrepris des démarches de conciliation. De plus, la prochaine arrivée, le 4 septembre, du pape à Vilnius – la première visite du chef de l'Eglise catholique dans un pays de l'ex-URSS – constituait une raison supplémentaire de faire place nette pour ne pas s'exposer à des commentaires embarrassants.

Restera à mener à bien l'évacuation des deux autres pays baltes (Estonie et Lettonie), où le processus est bloqué, Moscou posant des exigences concernant le statut des fortes minorités russes. Le régime de la douche écossaise subi par les Lituaniens incitera-t-il les dirigeants estoniens et lettons à considérer que ces salves de menaces périodiques (*« La Russie a les moyens de rappeler »* à l'Estonie *« certaines réalités géopolitiques et démographiques »*, déclarait fin juin Boris Eltsine) ne sont qu'un rideau de fumée destiné à calmer les « nationalistes » russes?

JAN KRAUZE

A TRAVERS LE MONDE

ALLEMAGNE

La police craint la constitution d'un « réseau national » néonazi

Eckart Werthebach, directeur des services de sécurité intérieure allemands a estimé, dimanche 29 août, lors d'un entretien avec la chaîne de télévision publique ZDF que des stratégies d' *« alliances d'action »* se dessinent pour la première fois entre les dizaines de mouvements qui composent la nébuleuse néonazie dans le pays. *« Ce sont les premiers pas vers* [la création d'] *un réseau (...) L'objectif est de constituer un front uni »*, a-t-il souligné. Un nouvel incendie xénophobe a été commis lundi à Idar-Oberstein, dans l'Ouest, contre une maison dont l'occupant, un Afghan, a été légèrement blessé. Enfin, des croix gammées ont été gravées samedi sur des stèles du camp de concentration de Sachsenhausen, également dans l'ex-RDA, et sur une centaine de tombes d'un cimetière juif à Worms, dans le Sud-Ouest. – *(AFP, Reuter.)*

CENTRAFRIQUE

La coopération entre Paris et Bangui devrait reprendre prochainement

« Dès lors que le processus démocratique aura bien repris son cours », la France *« rétablira sa coopération avec la République centrafricaine »*, a indiqué à Paris le porte-parole du ministère des affaires étrangères, Richard Duqué, lundi 30 août, au lendemain de la suspension de la coopération française (*le Monde* du 31 août). Le haut représentant spécial de la France en Centrafrique, Michel Lunven, a pour sa part indiqué lundi que *« la reprise de la coopération entre Paris et Bangui ne saurait tarder »*. De leur côté, les sept candidats d'opposition à l'élection présidentielle du 22 août ont rendu hommage, dans un communiqué, *« au peuple centrafricain pour son courage et son sens élevé des responsabilités, ainsi qu'au gouvernement français pour la justesse de sa position qui a permis d'éviter à la République centrafricaine un drame inutile »*. Les résultats des élections présidentielle et législatives du 22 août, qui auraient dû légalement être rendus publics lundi, devaient l'être finalement mardi. – *(AFP.)*

CHINE

Un journaliste condamné à la prison à vie

Un journaliste de l'agence officielle chinoise Chine nouvelle a été condamné, lundi 30 août, à la prison à vie pour *« vente de secrets d'Etat à l'étranger »*. Wu Shishen est accusé d'avoir copié et transmis – contre environ 5 000 francs – à une journaliste du quotidien de Hongkong en langue chinoise *Express* le discours que devait prononcer, quelques jours plus tard, le secrétaire général du Parti communiste, Jiang Zemin, devant le XIVe congrès du PCC en octobre 1992. Un autre journaliste, Ma Tao, avait déjà été condamné à six ans de prison pour avoir donné ce texte à sa consœur de Hongkong, qui avait elle-même été détenue pendant une semaine avant d'être expulsée. – *(UPI, AP, AFP.)*

MAROC

Hassan II a inauguré la grande mosquée de Casablanca

Hassan II a inauguré, lundi 30 août, la grande mosquée de Casablanca qui porte son nom (*le Monde* daté 29-30 août), en dévoilant une plaque commémorative, puis en accomplissant la prière du soir, en présence notamment de plusieurs personnalités étrangères. Le roi avait à ses côtés les présidents gabonais, guinéen et malian, Omar Bongo, Lansana Conté et Alpha Omar Konaré, ainsi que le premier ministre libanais, Rafic Hariri, et le secrétaire général de la Ligue arabe, Esmat Abdel Méguid. La cérémonie s'est achevée sur l'intervention d'une femme, Amina Mrini, qui avait remporté le quatrième prix d'un concours de poésie organisé à l'occasion de l'inauguration de la mosquée. Elle a lu un poème dans la salle de prières réservée aux hommes. Le roi a justifié cette entorse à la coutume en rappelant que le prophète Mahomet adorait écouter les écrits de la grande poétesse al-Khansa, avant de rendre hommage *« non seulement à la femme marocaine mais aussi à la femme arabe et musulmane »*. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **ESPAGNE : la direction de l'ETA n'est pas en France, selon le Parti nationaliste basque.** – Le président du Parti nationaliste basque (PNV, nationaliste modéré), Xabier Arzalluz, a déclaré, dimanche 29 août, que l'organisation indépendantiste basque ETA est *« finie »*, qu'elle se trouve actuellement *« sans ligne de conduite »* et *« sans leadership défini »*. *« La direction de la bande n'est pas à Paris mais de ce côté de la frontière »*, a-t-il précisé. La semaine dernière, le vice-ministre de l'intérieur du gouvernement autonome basque, José Manuel Martiarena, avait affirmé que les nouveaux dirigeants de l'ETA se cachaient dans la capitale française (*le Monde* du 26 août). – *(AFP.)*

□ **GRÈCE : un proche de M. Mitsotakis inculpé dans une affaire d'écoutes téléphoniques.** – Nikos Gryllakis, ancien proche conseiller du premier ministre grec, Constantin Mitsotakis, a été inculpé, lundi 30 août, dans une affaire d'écoutes téléphoniques. M. Gryllakis, général en retraite qui, jusqu'à la semaine dernière, était conseiller à la sécurité du parti au pouvoir, la Nouvelle démocratie (conservateur), est accusé d'avoir monté une opération d'écoutes téléphoniques visant des hommes politiques de l'opposition socialiste et des rivaux de M. Mitsotakis au sein de son propre parti de 1988 à 1990. – *(Reuter.)*

□ **TURQUIE : Mesut Yilmaz réélu à la tête du Parti de la mère patrie.** – Le Parti de la mère patrie (ANAP), principal parti d'opposition turc, a réélu à sa tête Mesut Yilmaz, ancien ministre de l'intérieur, qui le dirige depuis deux ans, au terme de son quatrième congrès, qui s'est réuni, samedi 28 août, à Ankara. M. Yilmaz était le seul candidat à sa propre succession à la présidence du parti fondé par Turgut Ozal, président de la République récemment décédé. Les prochaines échéances électorales, pour lesquelles M. Yilmaz doit préparer l'ANAP, devraient être les municipales, prévues pour 1994. – *(AFP.)*

ASIE

Le mystère du vol 007

De nombreuses ombres subsistent sur la destruction du Boeing de la KAL, drame de la guerre froide qui fit, il y a dix ans, 269 victimes

18 h 25 : 11 : *Je me rapproche de l'objectif. je suis en verrouillage.*

18 h 25 : 46 : *Z. O.* [têtes de missiles verrouillées].

18 h 26 : 20 : *J'ai exécuté le lancement.*

18 h 26 : 22 : *L'objectif est détruit.*

18 h 26 : 27 : *Je romps l'attaque.*

18 h 26 : 33 : *Quelles sont mes instructions?*

La diffusion, le 6 septembre 1983 par les Américains, de cette conversation du lieutenant-colonel Osipovitch, fit froid dans le dos au monde entier. Elle décrivait, dans le style télégraphique militaire, la destruction en temps de paix d'un Boeing 747 de la compagnie sud-coréenne KAL par un SU-15 soviétique, une semaine plus tôt. Le vol 007 avait disparu le 31 août dans le crépuscule arctique à proximité de l'île de Sakhaline, après s'être longuement écarté d'un plan de vol qui devait le mener d'Anchorage, en Alaska, à Séoul. Il y avait 269 passagers et membres d'équipage à son bord. Aucun ne survécut.

Les réactions d'indignation furent immédiates. Le président américain Reagan, qui avait «diabolisé» l'URSS, décréta des sanctions limitées contre Moscou, qui se retrouva mise au ban des nations. C'était trois ans et demi après l'invasion de l'Afghanistan par l'armée rouge, et alors que Ronald Reagan s'apprêtait à se lancer dans son rêve de «guerre des étoiles». La tension Est-Ouest, quelques mois après la mort de Brejnev, était à nouveau à son comble.

Les justifications soviétiques, inscrites dans leur traditionnelle langue de bois, ne firent qu'envenimer les choses. Alors que les familles se demandaient comment, et surtout pourquoi, leurs proches avaient été tués froidement, Moscou *«rejetait l'entière responsabilité»* de l'incident sur les Etats-Unis accusés d'*«avoir exposé sciemment les passagers à un danger mortel en envoyant le vol 007 violer l'espace aérien soviétique»*, tandis que ses généraux s'en tenaient au manuel pour justifier ce qui apparaissait aux yeux de tous comme un crime commis de sang-froid. Comment pouvait-on comparer une erreur de cap, même grave, commise par un équipage indolent, avec l'acte de destruction ordonné à Guennadi Nikolaievitch Osipovitch?

Cérémonie funèbre à Sakhaline

Dix ans plus tard, après de multiples polémiques et péripéties et deux enquêtes aux résultats fort différents de l'OACI (Organisation de l'aviation civile internationale), l'heure de départ de l'avion et le nombre de victimes semblent être les deux seuls éléments sur lesquels tout le monde s'accorde. Car, après les accusations américaines selon lesquelles l'appareil avait été délibérément abattu après s'être écarté de plusieurs centaines de kilomètres de sa trajectoire et l'aveu, par Moscou, que ses aviateurs avaient ouvert le feu, les choses se sont compliquées. On en serait sans doute resté là sans l'effondrement de l'ex-URSS – qui a délié bien des langues – et sans l'obstination de deux hommes, un ex-pilote français, Michel Brun, et un ancien diplomate américain, John Keppel (*le Monde* du 1er mars 1990).

Et l'histoire se serait achevée sur les excuses soviétiques. Puis par l'inauguration d'un monument et des cérémonies religieuses, mercredi 1er septembre au port de Nevelsk, à Sakhaline et en pleine mer, près de l'île de Moneron où, selon les Américains, le vol 007 se serait abîmé dans les flots après avoir été touché par un ou deux missiles. Une cérémonie en partie patronnée par le quotidien moscovite *Izvestia*, qui n'a pas peu contribué à éclaircir l'affaire par une longue enquête publiée en 1991.



Pourtant, que n'a-t-on pas écrit sur ce mystérieux et dramatique vol! Et alors que toutes les parties concernées paraissent vouloir oublier une affaire dont elles ont tenté, les unes et les autres, de tirer profit. Que ce soient les Américains, qui ont reconnu qu'un de leurs avions-espions RC-135 (1) se trouvait dans les parages; les Russes, divisés entre ceux qui veulent minimiser leurs responsabilités et ceux, plus pragmatiques, qui sont prêts à avaliser la théorie américaine pour en finir; les Sud-Coréens, qui n'ont guère envie que l'on s'étende sur les erreurs de navigation du capitaine Chun Byong-in et d'un équipage que l'on a dit assoupi en raison de rotations infernales. Enfin, les Japonais, dont le rôle dans ce drame ne cesse d'étonner.

Eux qui, avec les Américains, avaient les meilleurs moyens de savoir ce qui s'était passé à proximité de leur territoire, dont les révélations, directes ou indirectes, avaient contribué à fragiliser la thèse de Washington, et qui, aujourd'hui, selon de bonnes sources, tenteraient de récupérer les documents disponibles. N'auraient-ils pas essayé de dégager discrètement, par ces révélations, leur responsabilité sur le dos des Américains?

Un travail de bénédictin

Dans son ultime rapport, daté du 14 juin, l'OACI est revenue sur son enquête précédente, accablante pour l'URSS, en reconnaissant que *«la proximité du RC-135 et du 007 a provoqué une confusion et conduit l'URSS à penser que l'appareil qui se dirigeait vers l'URSS était un RC-135»*. Elle ajoutait néanmoins qu'*«il n'y a pas eu d'efforts exhaustifs* [de la part de l'URSS] *pour identifier l'appareil intrus alors que des doutes subsistaient sur son identité»*, enfin que l'équipage ne se livrait pas à de l'espionnage mais qu'il a été victime d'une erreur de navigation. Philippe Rochat, secrétaire général de l'OACI, nous a affirmé que les documents fournis par les différentes parties concordaient et étaient donc authentiques; sinon *«il faudrait qu'il y ait eu une manipulation concertée par plusieurs Etats et sources»*, ce qu'il exclut. Pour lui, l'incident est clos.

Quand Michel Brun et John Keppel ont mis le nez dans l'affaire du vol 007, ils ne savaient sans doute pas dans quel guêpier ils se fourraient. D'abord dans l'indifférence générale, voire une certaine suspicion, ils se sont livrés à une étude minutieuse des conversations des pilotes, à la comparaison de leur trajectoire, à l'analyse des débris retrouvés et des courants qui les avaient portés, ce qui leur a permis d'affirmer que certains de ces débris n'appartenaient pas au 747, mais à des appareils militaires. Ils ont utilisé la compétence de laboratoires, des informations précieuses de sources japonaises, et surtout un travail de bénédictin pour aboutir à une théorie surprenante, dérangeante.

«Guerre des nerfs»

Nous avions reçu Michel Brun, au début de 1990, au *Monde*, avec scepticisme, jusqu'à ce qu'il étale sur le bureau une masse de pièces à conviction, qu'il a continué à étayer depuis lors. Il en ressortait que l'avion de la KAL ne se serait pas abîmé au large de Moneron, mais bien plus au sud dans la mer du Japon, et trois quarts d'heure plus tard, selon des écoutes japonaises. En témoignaient aussi les débris recueillis qui, suivant les courants allant du sud vers le nord dans le secteur seraient remontés vers l'île de Hokkaido, alors qu'il leur était impossible de descendre vers le nord, venant de Moneron.

Plus intéressant encore, le vol 007 aurait malencontreusement pénétré dans un véritable nid de guêpes, arrivant dans une des zones les plus sensibles de la défense soviétique en même temps qu'un avion-espion américain, et alors que l'US Air Force s'y montrait très active. L'incident aurait été *«plus grave»* – à en croire les écoutes de pilotes soviétiques – que le 4 avril précédent, alors que des appareils américains avaient violé l'espace aérien sibérien près de Zeleny, dans les Kouriles.

Michel Brun aurait ainsi dépisté une dizaine d'avions intrus; une partie aurait été abattue par la chasse soviétique, dont de nombreux appareils auraient été mobilisés. Ce qui expliquerait les incohérences des bandes d'enregistrement dont il affirme qu'elles ont été profondément expurgées et modifiées, par les Soviétiques comme par les Américains.

Osipovitch aurait donc pu abattre le RC-135, et non le Boeing 747. Ce qui expliquerait pourquoi, après être présenté en public et félicité, il fut – selon les *Izvestia* – ulcéré de voir la médaille lui échapper au profit d'un compagnon de vol. Le quotidien moscovite a retrouvé le lieutenant-colonel, qui a pris sa retraite dans le sud de la Russie, où il s'adonne à la culture des fraises. Il explique que, pour lui, *«1983 fut une année difficile, une constante guerre des nerfs, les Américains ayant développé leurs activités d'espionnage dans la région»*.

L'enquête des *Izvestia* est dans le style du journalisme d'investigation. Mais elle ne va pas jusqu'au bout des explications des causes du drame. Dans cette région où souvent les boussoles s'affolent, à proximité directe des Etats-Unis, les Soviétiques avaient accumulé un arsenal offensif – sous-marins et missiles nucléaires, avions,... – et défensif (radars,...). La présence d'un avion civil coréen avait toutes les chances d'activer leurs systèmes de défense, dont les avions-espions américains à proximité pouvaient ainsi détecter les caractéristiques ultra-secrètes.

Au contraire, l'errance du 007 plaçait l'état-major soviétique dans une situation impossible : non seulement sa couverture radar s'était montrée incapable de suivre tout le trajet de l'avion, mais il semble bien que la somnolence ou l'état d'ébriété de nombreux servants y ait aussi été pour quelque chose. Pour ne pas perdre la face, il fallait donc réagir, et fort.

Depuis, alors que les principaux protagonistes auraient bien voulu que l'affaire se classe, MM. Keppel et Brun ont poursuivi leur enquête. Moscou s'est excusé. Se rendant à Séoul en novembre 1992, Boris Eltsine a remis aux Sud-Coréens les «boîtes noires» du 747. Mais elles étaient tellement trafiquées qu'elles étaient devenues inexploitables. Malveillance des militaires qui auraient caviardé les bandes avec un rasoir électrique ou toujours ce maudit alcool?

Finalement, Moscou a donné en janvier à l'OACI une ultime copie des bandes contenues dans les boîtes noires qui ont été analysées dans un laboratoire français. C'est de cette analyse qu'est tiré le rapport de l'Organisation, qui semble satisfaire tout le monde (2). Sauf, encore, MM. Brun et Keppel, qui n'y voient qu'une volonté de camoufler une réalité peu reluisante au travers d'enregistrements qu'ils qualifient de *«véritable patchwork»* tiré d'au moins sept documents différents. Un point de vue qui, curieusement, ne suscite guère de réactions des intéressés. Les 269 passagers du vol 007 n'ont pas eu de chance : si le commandant Chun avait fait la même erreur aujourdhui, elle se serait achevée par une protestation diplomatique et un blâme pour l'équipage...

PATRICE DE BEER

(1) Appareil dérivé du Boeing 707.

(2) La commission d'enquête formée par Boris Eltsine a rendu ses conclusions le 30 août. On y lit que *«les résultats objectifs de l'enquête ne confirment pas, d'une part, la déclaration du président Reagan, présentée à grand renfort de publicité, selon laquelle les Soviétiques savaient qu'ils utilisaient des armes contre un avion de transport de passagers et, d'autre part, ne confirment pas l'affirmation de l'ex-direction soviétique que le Boeing-747 effectuait une mission extrêmement risquée des services spéciaux américains»*. La tragédie résulte donc *«d'un enchaînement total d'erreurs et d'aléas et non pas de desseins cruels»*.

SRI-LANKA

Une purge aurait eu lieu chez les «Tigres» tamouls

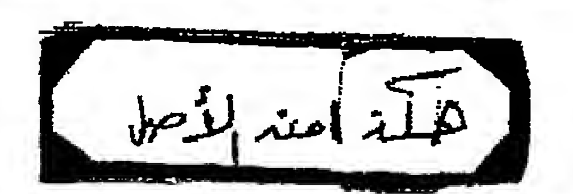
Un important commandant de la guérilla tamoule aurait été arrêté dans le cadre d'une lutte pour le contrôle du LTTE (Tigres de libération de l'Eelam tamoul) a assuré, dimanche 29 août, un porte-parole des forces srilankaises. Gopalaswamy Mahendrarajah, ex-«numéro 2» du LTTE, aurait été arrêté début août dans la partie du pays que contrôlent les rebelles, sur ordre du «chef suprême», Velupillai Prabhakaran. Une centaine de ses partisans seraient aussi détenus. M. Mahendrarajah avait mené des pourparlers de paix avec le gouvernement de Colombo. Des rebelles tamouls luttent depuis 1983 pour obtenir l'indépendance du nord et de l'est du Sri-Lanka. Le LTTE aurait, par ailleurs, proposé un plan de paix en vue de mettre fin à la guerre civile, écrit mardi le «journal officiel» *Daily News*. Le ministre du tourisme, M. Thondaman, chef d'une importante communauté tamoule vivant au centre de l'île, a eu de longs entretiens avec des dirigeants du LTTE en Europe. Il s'est dit prêt à se rendre dans le bastion tamoul de Jaffna pour discuter avec les dirigeants rebelles. Les Tamouls sont environ deux millions et demi, sur un total de dix-sept millions de Srilankais. En dix ans, ce conflit a fait 30 000 morts. Enfin, une canonnière srilankaise a sombré le 29 août à la pointe nord du pays après avoir été attaquée par un commando suicide tamoul. Les douze hommes d'équipage, dont quatre officiers, sont portés disparus. – *(Reuter.)*

□ **CAMBODGE : réunion des dirigeants khmers à Pyongyang.** – Le président de l'Assemblée constituante cambodgienne, Son Sann, ainsi que les co-premiers ministres Hun Sen et le prince Norodom Ranariddh, ont rencontré le prince Norodom Sihanouk, lundi 30 août, à Pyongyang, a indiqué l'agence nord-coréenne KCNA. M. Son Sann devait remettre deux projets de Constitution au prince Sihanouk, chef de l'Etat cambodgien. L'un de ces projets confère de larges pouvoirs au président, l'autre projet est fondé sur la Constitution de 1947 qui, s'il est adopté, rétablirait une monarchie constitutionnelle. – *(AFP.)*

□ **HONGKONG : arrestation d'un chef de gang spécialisé dans le trafic d'immigrants chinois.** – Le chef présumé d'un gang new-yorkais d'origine chinoise, spécialisé dans le trafic d'immigrants clandestins chinois vers les Etats-Unis, a été arrêté, vendredi 27 août, à Hongkong, a annoncé dimanche la police de la colonie britannique. Kwok Ling-kay organisait le transport, à bord de cargos bondés et peu sûrs, de milliers de Chinois qui payaient 35 000 dollars pour leur passage. Un bateau de ce type s'était échoué en juin près de New-York avec trois cents personnes à bord. Les Etats-Unis ont demandé son extradition pour meurtre et enlèvement. – *(AFP.)*

□ **INDE : recrudescence d'incidents violents au Cachemire.** – Au moins trente-six personnes ont été tuées, lundi 30 août, au Cachemire, lors d'accrochages entre forces de l'ordre indiennes et séparatistes musulmans. De source officielle, la plupart d'entre elles seraient des militants cachemiris. – *(AFP, UPI.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
ARTS ET SPECTACLES



(Publicité)



PROCHE-ORIENT

La reprise des pourparlers israélo-arabes à Washington

Israéliens et Palestiniens devaient se retrouver, mardi 31 août, à Washington, pour entamer la onzième session des pourparlers de paix au Proche-Orient, à laquelle participent aussi la Syrie, le Liban et la Jordanie, alors que se profile le début d'un règlement de la question palestinienne autour de l'option «Gaza-Jéricho d'abord».

La veille, le gouvernement israélien avait entériné, à une écrasante majorité, l'accord de principe négocié secrètement en Norvège avec l'OLP, qui prévoit la mise en place d'un régime d'autonomie dans les territoires occupés, à commencer par la bande de Gaza et Jéricho. Le premier ministre, Itzhak Rabin, a déclaré que cet accord devrait être signé au cours de la nouvelle session des négociations de paix.

Mme Hanane Achraoui, porte-parole de la délégation palestinienne, a estimé qu'il appartenait à l'OLP de signer un tel accord, mais elle n'a pas rejeté l'éventualité d'une signature par les représentants palestiniens. *«Si l'OLP nous le demande, nous serons heureux de le faire. Il faudra que nous soyons mandatés pour cela.»*

L'opposition palestinienne a commencé à exprimer avec virulence son hostilité à une autonomie limitée à Gaza et à Jéricho. Dans un communiqué publié à Beyrouth, le chef du Front populaire de libération de la Palestine-Commandement général (FPLP-CG), Ahmad Jibril, qualifié par un porte-parole de l'OLP d'*«agent de divers services de renseignement»*, a été jusqu'à menacer de mort Yasser Arafat et ses collaborateurs si un accord de principe était conclu avec Israël. Accepter ce projet équivaudrait, selon lui, *«à provoquer la guerre civile en Palestine et à mettre à exécution le plan sioniste visant à liquider l'Intifada»* dans les territoires occupés.

Le mouvement de la résistance islamique Hamas, très actif dans les territoires occupés, affirmant qu'il ne sera *«jamais partie»* à un accord avec Israël, car *«la terre de Palestine ne sera jamais une marchandise à brader»*, est lui aussi parti en campagne contre M. Arafat. La fronde a gagné la quasi-totalité des organisations de l'opposition palestinienne basées en Syrie, toutes hostiles aux négociations de paix avec Israël, qui considèrent l'autonomie limitée comme un *«abandon des droits légitimes»* palestiniens au nom desquels ils ont mené sans discontinuer la lutte.

En revanche, l'Egypte, par la voix de son ministre des affaires étrangères, s'est dite favorable à l'option «Gaza-Jéricho d'abord», à condition qu'elle soit *«acceptée par les Palestiniens»*. A son avis, *«tout retrait israélien d'une partie des territoires arabes occupés en juin 1967 constitue un pas en avant»*. Quant à la France, elle a estimé, par l'intermédiaire du porte-parole du Quai d'Orsay, que ladite option peut être *«un progrès significatif vers la paix»*, après avoir constaté qu' *«il existe, de part et d'autre, une volonté de donner une impulsion décisive au processus de paix»*.

Pour sa part, Yasser Arafat, en tournée d'explication au Proche-Orient, a rencontré, lundi, à Sanaa, au Yémen, l'ancien président américain Jimmy Carter. Le chef de l'OLP lui a demandé de *«déployer des efforts pour que l'administration américaine puisse cristalliser d'urgence une position bien déterminée, à tous les niveaux, de manière à servir le processus de paix et la nation arabe»*.

M. Rabin : «La sécurité reste entre nos mains»

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Israël a été *«ferme»*. Israël n'a *«cédé ni sur la question de Jérusalem, ni sur celles des implantations juives dans les territoires, ni sur la sécurité, qui reste entièrement entre nos mains»*. Destinée à emporter la conviction des siens et à répondre par avance aux critiques les plus vives de la droite, l'adresse du premier ministre, lundi 30 août, aux députés de la coalition qui soutient le gouvernement jettera sans doute un froid sur l'euphorie développée dans certains milieux palestiniens de l'OLP.

«Jérusalem, a dit M. Rabin, *ne sera, en aucune manière, incluse dans les prérogatives de la structure qui administrera les affaires palestiniennes dans les territoires. Jérusalem* – dont la partie orientale a été conquise en 1967 et annexée par l'Etat juif – *reste la capitale unifiée d'Israël et demeure sous notre souveraineté.»*

«Aucune colonie ne sera démantelée»

L'arrangement intérimaire, qui, a espéré le premier ministre, *«sera concrétisé à Washington»*, pourra toujours, *«pendant la période transitoire* [cinq ans], *être modifié s'il y a violation importante des accords. L'armée israélienne est là pour ça»*.

Tsahal continuera de veiller *«à la sécurité, dans l'interprétation la plus large, de tout ce qui touche les citoyens d'Israël : pas seulement dans les colonies* – dont *«aucune ne sera démantelée»*, a précisé l'orateur, – *mais aussi sur les axes routiers»* qui les relient entre elles. L'Etat juif continuera aussi de *«contrôler les lignes de confrontation et les frontières d'Israël avec la Jordanie et l'Egypte, ainsi que ceux qui les traversent»*.

A cet égard, M. Rabin a fait une ouverture capitale qui semble être passée largement inaperçue. Indiquant que la future autorité palestinienne transitoire aura son siège à Jéricho – *«je préfère les voir assez loin de Jérusalem»* (22 kilomètres), – le premier ministre a précisé : *«La sécurité restera entre nos mains le long du Jourdain et dans la vallée du même nom, à l'exception de la région de Jéricho si elle devient effectivement partie intégrante du secteur compris dans le plan transitoire»*.

Et d'insister : *«Tout le monde sait que je suis un vieux partisan du plan Allon, lequel* – présenté il y a une quinzaine d'années et enterré depuis – *prévoyait, dans sa phase définitive, un point de passage avec la Jordanie.»*

P. C.

«Prendre des risques pour la paix»

Suite de la première page

Prenant quelques libertés avec l'histoire, M. Perès a ajouté : *«Lorsque le FLN algérien a renoncé au terrorisme et s'est transformé en parti politique, le pouvoir colonial français lui aussi a changé d'attitude (...). Ce n'est pas nous qui abandonnons notre opposition à l'OLP, c'est l'OLP qui renonce à ses vieilles lignes politiques.»*

Après cinq heures de débat, et en présence du chef d'état-major de l'armée, le général Ehud Barak, c'est donc vers minuit, heure locale, que seize ministres du gouvernement de M. Rabin ont approuvé le «document d'Oslo». Personne n'a voté contre. Deux abstentions seulement : celles de Shimon Shitrit, ministre de l'économie et membre du Parti travailliste, et d'Arieh Deri, ministre de l'intérieur et membre du parti religieux sépharade Shas. Le premier parce qu'il craint des *«dérapages»* si le plan négocié par M. Pérès est rapidement signé à Washington, le second pour des raisons plus personnelles que politiques.

Sous le coup d'une inculpation pour corruption, le rabbin Deri, qui proteste de son innocence, a fait savoir que, dans la mesure où il pourrait être rapidement contraint à la démission par la Cour suprême, il ne souhaitait pas *«endosser la responsabilité»* de l'accord. Son parti n'a pas émis d'opposition sur le fond, mais pourrait néanmoins se retirer prochainement de la coalition gouvernementale si le ministre de l'intérieur n'est pas «sauvé» par M. Rabin. En conflit ouvert sur ce dossier avec la Cour suprême, le chef de l'exécutif s'y emploie, mais il a, pour l'instant, d'autres priorités.

Un accord «entièrement bilatéral»

La première consiste à convaincre l'opinion israélienne que le *«document d'Oslo»* ne présente pas de dangers insurmontables pour le pays et dégage, à l'inverse, *«de larges horizons de paix entre Israël et ses voisins arabes»*. S'exprimant lundi devant les élus de sa majorité parlementaire, M. Rabin, en manches de chemise, a d'abord rappelé qu'il s'était engagé *«devant le peuple d'Israël»* à faire progresser le pays *«vers la paix sans porter atteinte aux implantations juives dans les territoires, sans mettre en péril la sécurité nationale et sans engager notre Etat dans un accord définitif avec les Palestiniens»*.

«Toute évolution comporte des risques, a admis le premier ministre, *mais nous croyons qu'il est temps d'en prendre pour la paix.»* Constatant qu'*«il y a, aujourd'hui, dans le monde arabe une volonté de parvenir à la paix»*, que *«la réalité d'une montée khomeyniste dans tout le monde musulman, y compris chez les Palestiniens»*, pourrait mettre en péril, M. Rabin a conclu que le moment était venu d'agir sur *«le nœud du conflit israélo-arabe, à savoir le problème palestinien»*.

L'accord *«transitoire et intérimaire»*, a insisté le chef de l'exécutif, *«est entièrement bilatéral. Il n'est lié d'aucune manière à ce qui pourra être réalisé avec le Liban, la Syrie et la Jordanie»*. Israël *«veut parvenir à la paix* [avec ces Etats]. *Mais il était clair pour nous que, sans un progrès avec la Syrie, on ne peut pas parvenir à la paix avec le Liban, de même que, sans un pas significatif avec les Palestiniens, il était douteux que la Jordanie signe un accord avec nous»*. Bref, comme le soutient depuis longtemps une partie de la diplomatie arabe et européenne – dont la France, – tout est lié sans l'être formellement...

Incidente significative pour la suite des événements politiques en Israël, M. Rabin, tordant le cou à une très ancienne idée reçue, a révélé que toutes les négociations secrètes de M. Pérès avec l'OLP – quatorze réunions ont eu lieu depuis le mois de janvier dernier, à Oslo, en Norvège – ont reçu son aval. Le *«tandem des septuagénaires»*, comme dit parfois la presse locale – M. Rabin a soixante et onze ans, M. Pérès, soixante-dix – a fonctionné la main dans la main, laissant dans l'ignorance la plus totale jusqu'à leurs plus proches collaborateurs. Le premier ministre a rendu un *«hommage»* appuyé *«au travail de Shimon»*.

Plus combatif que jamais, c'est lui, le chef de la diplomatie, qui a présenté les grandes lignes de l'accord à la Knesset et fait face aux débordements de fureur de la droite et de l'extrême droite parlementaires.

«Menteur! bradeur!»

«Le début de la fin d'une guerre de cent ans entre nous et les Palestiniens est en marche!», a-t-il lancé. *«Menteur! bradeur!»*, hurlait-on sur les bancs de l'opposition. *«Les Palestiniens ne sont pas des créatures à quatre pattes*, a ajouté M. Pérès. *Ce sont des êtres humains comme nous, des gens comme nous, que nous ne voulons pas gouverner ou opprimer, mais avec lesquels nous voulons au contraire vivre en paix.»*

Consternation du Likoud et de ses alliés. Itzhak Shamir, l'ancien premier ministre, dénonce la *«conspiration contre le peuple d'Israël»* et appelle à la *«mobilisation des masses»* contre le projet gouvernemental. Benjamin Netanyahu, son héritier à la tête du parti, accuse M. Rabin d'avoir *«manigancé dans le dos du peuple en vue d'établir une tête de pont de l'OLP à quinze minutes de Jérusalem»*, laquelle conduira *«inévitablement à la destruction d'Israël»*. *«Si vous croyez qu'établir une mini-Libye à Jéricho et reproduire Téhéran à Gaza va conduire à la paix, vous vous trompez lourdement!»*, s'exclame l'orateur, avant de lancer : *«Nous emploierons tous les moyens légitimes au Parlement et dans la rue pour faire échec à cette menace.»*

Dehors, justement, trois mille à quatre mille militants de droite – ce qui est assez peu comparé aux moyens de transport qui avaient été mis en branle par diverses organisations extrémistes pour les faire venir – tentent de déclencher une véritable émeute devant la résidence du premier ministre. *«Bande de traîtres! Arafat ne passera pas»*, scandent-ils. D'abord autorisée par la police, la manifestation dégénère assez vite, des pancartes et des ordures sont incendiées, des gens se couchent sur le macadam pour empêcher la police d'approcher, des coups de poing sont échangés avec des sympathisants de gauche – environ deux cents – qui soutiennent le projet de paix. Vingt et une personnes seront arrêtées et la manifestation finalement interdite.

Selon un sondage téléphonique publié mardi par le quotidien *Yediot Aharonot*, à peine 2 % des 270 000 colons juifs qui vivent à Jérusalem-Est, en Cisjordanie et à Gaza, seraient prêts à *«prendre les armes»* pour s'opposer au plan du gouvernement. Les autres se partagent en trois catégories : ceux qui pensent qu'ils ne seront pas touchés par l'autonomie palestinienne – 150 000 à Jérusalem-Est, – ceux qui sont abattus mais légalistes, et les résignés à un éventuel déménagement.

La police, *«qui est prête à agir de toute sa puissance contre ceux qui violeront les lois démocratiques du pays»*, annonce son ministre, Moshe Shahal, prend cependant au sérieux les menaces des plus extrémistes. Ainsi le mouvement raciste Kach a-t-il annoncé, par la voix de son porte-parole, Noam Federman, que le projet d'autonomie palestinienne sera combattu par ses sbires *«sans retenue ni règle»*. *«Il y aura*, espère-t-il, *des opérations pour arrêter tout cela. J'en connais qui sont prêts à prendre les armes.»*

A Jéricho même, futur siège du pouvoir autonome transitoire palestinien, une vingtaine de colons, emmenés par un rabin député du Parti national religieux (PNR), occupent, depuis trente-six heures, une vieille synagogue naguère ignorée. Pour empêcher l'arrivée en masse d'autres militants ainsi que de la presse, l'armée a décrété la ville *«zone de sécurité militaire»*. Aharon Domb, l'un des élus de l'associations des colons, affirme que son organisation *«ne laissera pas le meurtrier Arafat s'installer aux portes de Jérusalem»* et qu'il agira contre *«ce gouvernement de traîtres»*.

PATRICE CLAUDE

Principales implantations israéliennes
Principales villes arabes

Prudences américaines

Suite de la première page

A ces réserves s'ajouterait le fait que l'administration américaine n'a apparemment guère été consultée pendant les conversations d'Oslo qui ont permis aux Israéliens et aux Palestiniens d'ébaucher le projet «Gaza-Jéricho d'abord». M. McCurry a reconnu que le projet était le fruit de *«conversations directes»* entre Israéliens et Palestiniens. Pour ce qui est du rôle des Etats-Unis, il est resté évasif : dire que nous n'avons été que *«spectateurs»* serait abusif; nous avons été *«informés, consultés, tenus au courant»* et l'annonce du projet n'a *«pas constitué une surprise»*.

Des milieux officiels américains, cités par la presse, ont souligné que l'administration avait joué un rôle indirect. D'une part, la tournée au Proche-Orient, au mois de juillet, de Warren Christopher, le secrétaire d'Etat, aurait convaincu les protagonistes des dangers d'une impasse prolongée. D'autre part, en mettant l'accent sur la possibilité d'un accord «syro-israélien d'abord» (à propos du plateau du Golan), Washington aurait provoqué le sursaut des Palestiniens ; de peur de voir la question des territoires reléguée au second plan, l'OLP aurait pris les devants et décidé de négocier l'option «Gaza-Jéricho d'abord».

Cette explication ne paraît pas de nature à gommer l'impression d'une administration accueillant avec prudence une option sur laquelle elle éprouverait quelques doutes, à la négociation de laquelle elle n'a pas été directement associée et dont elle n'a, semble-t-il, été informée dans le détail que le week-end dernier, lors des entretiens que M. Christopher a eus, en Californie, avec Shimon Pérès, son homologue israélien.

La parenthèse d'Oslo

M. Pérès a indirectement confirmé, dans une déclaration faite, lundi, à Jérusalem, que les Américains avaient été tenus à l'écart : *«Je ne savais pas comment les Etats-Unis réagissaient à l'accord que nous avions passé* [à Oslo] *avec les Palestiniens*, a-t-il dit. *Nous avons trouvé* [avec M. Christopher] *compréhension et langage commun.»*

Au fond, à un moment décisif, la filière des conversations secrètes norvégiennes s'est substituée au forum de négociations israélo-

PROCH

... sur l'option «Gaza-Jéricho

1985-1993 : raid sur Tunis

Intifada, terrorisme...

Le pa

des «sig

PROCHE-ORIENT

et l'accord de principe sur l'option « Gaza-Jéricho d'abord »

1985-1993 : raid sur Tunis Intifada, terrorisme...

1985

1er octobre : un raid de l'aviation israélienne contre le quartier général de l'OLP, près de Tunis, fait une soixantaine de morts.

1986

6 août : le Parlement israélien vote une loi interdisant, sous peine de prison, tout contact avec des dirigeants de l'OLP, qualifiée de groupe *« terroriste »*.

1987

9 décembre : l'Intifada, un soulèvement populaire palestinien, éclate dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza.

1988

12 septembre : le pacifiste israélien Abie Nathan rencontre Yasser Arafat à Tunis. Il sera condamné à dix-huit mois de prison, pour infraction à la loi de 1986.

15 novembre : le Conseil national palestinien (CNP), réuni à Alger, approuve la résolution 242 des Nations unies, reconnaissant ainsi implicitement l'existence d'Israël. Simultanément, Yasser Arafat proclame la création d'un Etat indépendant en Palestine.

14 décembre : Yasser Arafat déclare, à Genève, reconnaître le droit d'Israël à vivre *« en paix et en sécurité »* et *« renoncer totalement »* au terrorisme.

1989

2 mai : Yasser Arafat déclare, au cours d'une visite officielle à Paris, que la charte nationale palestinienne est *« caduque »*.

1990

2 janvier : Ezer Weizman, ministre des sciences (devenu depuis président de l'Etat) est limogé pour avoir secrètement rencontré un responsable de l'OLP.

13 mars : en raison d'un désaccord persistant sur les projets de dialogue avec les Palestiniens, le premier ministre Itzhak Shamir destitue Shimon Pérès, vice-premier ministre et ministre des finances.

20 juin : après dix-huit mois de dialogue, les Etats-Unis suspendent leurs rencontres avec l'OLP, qui refuse de condamner un attentat en Israël, revendiqué par le Front de libération de la Palestine (FLP).

1991

12 mars : pour la première fois, un secrétaire d'Etat américain – en l'occurrence James Baker – rencontre, à Jérusalem, des personnalités palestiniennes des territoires occupés.

23 septembre : le CNP, réuni à Alger, donne son accord à la participation des Palestiniens des territoires occupés au processus de paix.

30 octobre : la conférence de paix israélo-arabe s'ouvre à Madrid et donne lieu à une première série de rencontres bilatérales.

10 décembre : de nouvelles négociations bilatérales s'ouvrent à Washington.

1992

14 janvier : les Palestiniens remettent à la délégation israélienne leur projet d'autonomie dans les territoires occupés.

28 janvier : les négociations multilatérales sur l'avenir du Proche-Orient s'ouvrent à Moscou, en l'absence de toute délégation palestinienne.

2 mars : à la reprise des négociations de Washington, le *« document de travail »* israélien sur l'autonomie des territoires occupés est jugé, par la délégation palestinienne, en retrait par rapport aux accords de Camp David de 1978.

15 avril : Yasser Arafat rencontre, au Caire, les vingt-cinq délégués palestiniens aux négociations de paix.

27 avril : la cinquième session des pourparlers israélo-arabes s'ouvre à Washington, en présence de quatre *« observateurs »* de l'OLP, auxquels les Etats-Unis ont accordé des visas, en dérogation d'une loi antiterroriste.

2 juin : après la victoire du Parti travailliste aux élections législatives israéliennes, Itzhak Rabin déclare : *« Notre priorité, c'est la paix. »*

18 septembre : Haïdar Abdel Chafi, chef de la délégation palestinienne, se dit disposé à un *« partage des prérogatives législatives »* en Cisjordanie et à Gaza.

21 septembre : le FDLP et le FPLP forment un *« front du refus »* pour s'opposer à l'autonomie des territoires occupés.

22 septembre : le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, évoque, devant une commission de la KNESSET, l'hypothèse d'une *« confédération ou d'une fédération »* israélo-jordano-palestinienne.

23 décembre : une délégation du mouvement Hamas, hostile au processus de paix, se joint à une réunion des dirigeants de l'OLP à Tunis, après l'expulsion de *415 islamistes par Israël, au Liban* sud.

1993

19 janvier : le Parlement israélien abroge l'interdit frappant les contacts entre Israéliens et Palestiniens membres de l'OLP.

21 janvier : pour la première fois, Yasser Arafat s'adresse de vive voix à l'opinion publique israélienne, dans un message téléphonique transmis en direct de Tunis. Il en appelle à *« une rencontre des braves pour une paix de braves »*.

9 avril : Israël accepte l'intégration de Fayçal Husseini, principal représentant de l'OLP dans les territoires occupés, dans la délégation palestinienne aux pourparlers de paix.

7 mai : la délégation israélienne à Washington se déclare favorable à *« un contrôle international des élections dans les territoires occupés »*.

4 juillet : le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, menace d'abandonner son rôle de médiateur devant la multiplication des critiques palestiniennes et israéliennes.

12 juillet : après les révélations du journal israélien *Haaretz*, Yasser Arafat confirme l'existence de contacts secrets entre l'Etat juif et la direction de l'OLP, puis revient sur sa déclaration.

5 août : la radio israélienne révèle que Yossi Sarid, ministre israélien de l'environnement, aurait secrètement rencontré, au Caire, un proche collaborateur de Yasser Arafat, Nabil Chaath.

8 août : en désaccord sur le processus de paix, trois dirigeants palestiniens *« de l'intérieur »* offrent leur démission à Yasser Arafat, puis la retirent.

26 août : le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès – qui a rencontré secrètement quelques jours plus tôt à Oslo un représentant de l'OLP chargé du suivi des négociations, – annonce qu'Israël est disposée à se retirer de Gaza et de Jéricho.

L'OLP de la lutte armée à la négociation

Les Israéliens – quand ils envisageaient des discussions avec l'*« organisation terroriste »* – ont toujours exigé au préalable l'abrogation de la « Charte » de l'Organisation de libération de la Palestine. Dans son article 9, la Charte nationale palestinienne, rédigée en 1964, et révisée par le Conseil national palestinien (CNP) au mois de juillet 1968, prônait la lutte armée, *« la seule voie menant à la libération de la Palestine ». « Il s'agit donc d'une stratégie d'ensemble et non d'une simple phase tactique. »* Toute existence d'Israël était niée puisque l'article 2 précisait que *« la Palestine, dans les frontières du mandat britannique, constitue une unité territoriale indivisible »*. Toute solution de compromis était alors écartée, comme le laissait entendre l'article 21 : *« S'exprimant par la révolution armée palestinienne, le peuple arabe palestinien rejette toute solution de remplacement à la libération totale de la Palestine et toute proposition visant à la liquidation du problème palestinien ou à son internationalisation. »*

Le 15 novembre 1988, Yasser Arafat proclamait, à Alger, la création d'un Etat indépendant en Palestine, après que le CNP eut approuvé la résolution 242 des Nations unies. Mais cette déclaration d'« indépendance » stipulait : *« L'Etat de Palestine condamne la menace et l'usage de la force, la violence et le terrorisme, de même qu'il rejette leur utilisation contre son intégrité territoriale ou celle d'autres Etats. Cela sans contester son droit naturel à défendre son territoire et son indépendance. »* Le 2 mai 1989, à Paris, Yasser Arafat déclarait *« caduque »* la Charte nationale palestinienne.

La reconnaissance de l'existence d'Israël et l'abandon du terrorisme – hormis l'*Intifada*, la « résistance » dans les territoires occupés – sont acquis en pratique, mais le texte de la Charte n'a pas été formellement abrogé ou modifié. Les Palestiniens estiment ne devoir le faire qu'au moment de la conclusion d'un accord définitif avec Israël ou en échange d'une reconnaissance, elle aussi formelle, de l'OLP par le gouvernement de Jérusalem.

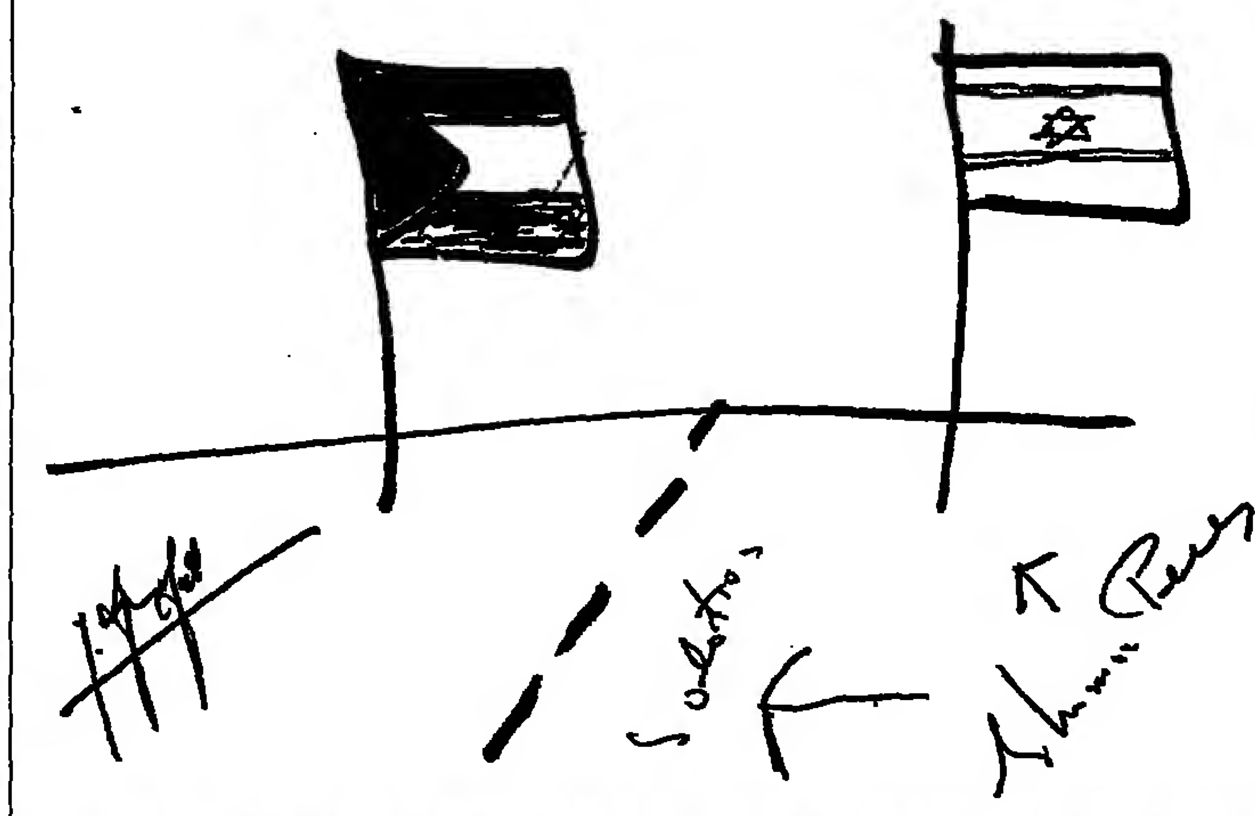
arabes – les habituels pourparlers de Washington. C'est d'une importance sans doute relative. Après tout, l'idée originale du « père » des négociations de paix, l'ancien secrétaire d'Etat James Baker, n'était-elle pas de mettre les protagonistes face à face, où que ce soit, quitte à faire *« parrainer »* leurs conversations par Moscou et Washington, pour rassurer les uns et les autres ?...

La cruciale parenthèse d'Oslo refermée, le dossier revient à la table des négociations, à Washington, où devrait être finalisée l'option « Gaza-Jéricho d'abord ». M. McCurry s'est refusé à spéculer sur l'impact d'un accord israélo-palestinien sur les conversations bilatérales que l'Etat juif poursuit parallèlement avec la Syrie, le Liban et la Jordanie.

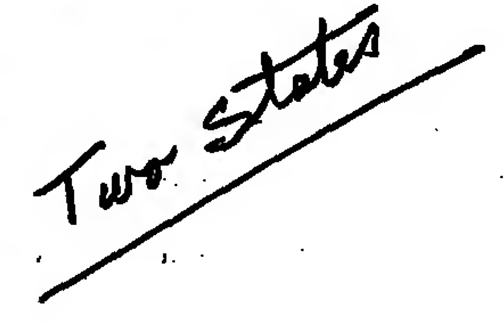
Interrogé sur les leçons que tiraient les Etats-Unis du fait que l'Etat juif ait négocié l'option directement avec un représentant de l'OLP de « l'extérieur » (Abou Mazen), Michael McCurry a confirmé l'extrême prudence observée à Washington. *« Nous n'avons ni encouragé ni découragé Israël en ce qui concerne les contacts avec l'OLP »*, a-t-il dit. La décision de Jérusalem va-t-elle changer la politique de Washington à l'égard de la centrale palestinienne ? Le porte-parole du département d'Etat s'est, tout aussi prudemment, refusé à spéculer sur une éventuelle reprise du dialogue entre les Etats-Unis et l'OLP.

ALAIN FRACHON

Dessins croisés



En mai 1991, rencontrant Yasser Arafat à Tunis, Plantu obtenait que le chef de l'OLP dessine de sa propre main les drapeaux palestinien et israélien, de chaque côté d'une ligne de partage. C'était, pour M. Arafat, une manière de confirmer une fois de plus l'abandon de la revendication du « tout ou rien » – la création d'un « Etat démocratique » de la Méditerranée au Jourdain – et la « reconnaissance » de l'existence de l'Etat juif, longtemps exigée des Palestiniens par les Israéliens. Comme pour mieux signifier celle-ci, M. Arafat a apposé son paraphe sur le deuxième dessin portant sur la « reconnaissance mutuelle ». Geste que Shimon Pérès était disposé à faire de son côté, lors d'une rencontre avec Plantu en novembre 1992, mais à condition que la mention « two states » (deux Etats), ajoutée par M. Arafat, soit supprimée. M. Pérès vient encore de rappeler, dimanche, qu'il n'est pas du tout question, dans le cadre actuel des négociations (sur l'autonomie), de discuter de la création éventuelle d'un Etat palestinien. En revanche M. Pérès a mis sa signature sur le premier dessin où figure le « drapeau de la Palestine », en ajoutant le mot « solutions » pour indiquer qu'à son avis il ne s'agit que de l'une de celles envisagées par les différentes parties au processus de paix.





En visite à Paris à l'invitation de l'épiscopat français

Le patriarche latin de Jérusalem se réjouit des « signes nouveaux dans le processus de paix »

Patriarche latin de Jérusalem, Mgr Michel Sabbah est arrivé lundi 30 août à Paris. Reçu par Mgr Joseph Duval, président de la Conférence des évêques de France, et Mgr Jacques Delaporte, président de la commission Justice et Paix, Mgr Sabbah a été reçu lundi soir par Alain Juppé, ministre des affaires étrangères. Palestinien lui-même, il évoque la « question » de Jérusalem qui, jusqu'à ces dernières semaines, bloquait les négociations entre Israéliens et représentants des territoires occupés, ces derniers exigeant qu'elle soit au moins énoncée dans la déclaration de principes à l'étude pour relancer le processus de paix.

Mgr Sabbah est le chef d'une communauté de soixante-cinq mille fidèles catholiques de rite latin vivant en Israël, dans la partie arabe de Jérusalem, en Cisjordanie, à Gaza, en Jordanie et jusqu'à Chypre. A 90 % arabe, cette population chrétienne ne cesse de fondre. Jérusalem même ne compte plus que dix mille chrétiens de toute dénomination sur six cent mille habitants. Dans les années 40, ils étaient trois fois plus nombreux pour une population trois fois moins grande.

Sa nomination par le pape, le 28 décembre 1987, avait été une surprise. Pour la première fois depuis la reconstitution par Pie IX, en 1847, du patriarcat latin fondé par les croisés, un Arabe était nommé à la tête de ce diocèse de Terre sainte, d'ordinaire réservé à de pâles prélats italiens. Depuis 1987, Mgr Sabbah, un Palestinien de cinquante-neuf ans, s'est totalement identifié à la lutte pour les droits de son « peuple » – la violence et le terrorisme en moins, – passant même dans certains milieux israéliens pour un porte-parole des nationalistes arabes, outrepassant son rôle d'évêque.

« La liberté religieuse »

L'histoire de son pays lui a appris la prudence. Mais les perspectives d'accord entre Israël et l'OLP le rendent modérément optimiste : *« Ce sont des signes nouveaux dans le processus de paix engagé*, déclare Mgr Sabbah au *Monde. S'ils sont sincères, c'est un premier pas vers la liberté et la justice pour le peuple palestinien, vers une sécurité plus grande pour le peuple israélien. »* Sincérité, justice : il répète plusieurs fois ces mots : *« S'ils manquent, la violence continuera de plus belle; s'ils sont là, les extrémistes de chaque camp se rangeront et le processus de paix pourra s'élargir. »*

A l'entendre, la situation sur place est la plus paradoxale qui soit. Jamais l'accord n'a été aussi proche. Or, à cause de la situation économique, des tensions avec les islamistes et du « bouclage » de Jérusalem par les autorités israéliennes, *« les territoires occupés vivent la situation la plus dure qui soit depuis l'éclatement de l'Intifada »*, dit Mgr Sabbah. Parce qu'il empêche l'accès normal des lieux saints de Jérusalem aux fidèles des territoires occupés non munis d'un permis spécial, le « bouclage » a soulevé les protestations de toutes les Eglises. *« Quelles que soient les raisons alléguées – raisons politiques ou mesures de sécurité – la fermeture de Jérusalem fait violence à la nature même de la Ville sainte,* dit le patriarche. *Les croyants devraient pouvoir y accéder librement, sans devoir faire la queue ni subir des humiliations. »*

Aussi, tout en admettant que la question du statut de Jérusalem ne puisse pas être discutée, pour le moment, par les négociateurs israéliens et palestiniens, Mgr Sabbah espère bien que sa ville sera au plus vite *« ouverte »* : *« Franchir de nouveaux pas vers la paix, tout en maintenant Jérusalem fermée aux habitants des territoires, ce serait une contradiction »*, dit-il. Conformément à la position du Vatican depuis 1948, il se prononce pour un statut particulier, internationalement garanti, de la Ville sainte : *« La foi, la liberté de culte des croyants de Jérusalem ne peuvent pas dépendre d'une conjoncture politique, ni même d'exigences de sécurité. »*

Sans chaleur excessive, Mgr Sabbah suit donc les négociations, également ouvertes il y a un an en vue d'une reconnaissance diplomatique par le Saint-Siège de l'Etat d'Israël. Elles sont aussi sur le point d'aboutir à une déclaration commune de principes. *« Si c'est pour garantir les conditions de la liberté religieuse, oui ; mais à quoi bon discuter avec Israël, si Jérusalem reste bouclée, si les négociations de paix n'avancent pas, si on n'améliore pas l'existence concrète des Palestiniens ? »*, interroge le patriarche latin de Jérusalem.

Dira-t-il la même chose demain ? *« Il y a un problème de justice, qui oppose le peuple palestinien aux Israéliens. Lorsque le premier verra reconnus ses droits, alors, oui, l'Eglise pourra signer un accord avec Israël. Mais reconnaître aujourd'hui cet Etat, ce serait consacrer une injustice. »*

HENRI TINCQ

POLITIQUE

Regrettant les « attaques personnelles »

L'UDF souhaite que dans les rapports internes à la majorité le RPR respecte un « code de bonne conduite »

A un mois du début théorique de la session parlementaire d'automne et à moins d'un an des élections au Parlement de Strasbourg, l'union de la majorité est soumise aux aléas constitutionnels et européens. Tant sur la révision de la Constitution, réclamée par Charles Pasqua pour restreindre le recours au droit d'asile, que sur la composition d'une liste unique de la droite aux élections européennes, le RPR et l'UDF font entendre deux musiques qui, pour ne pas encore provoquer une cacophonie inaudible, se réfèrent à des partitions différentes. Si les chefs d'orchestre le font remarquer en sourdine, les musiciens n'hésitent pas à faire appel à la grosse caisse pour éveiller le public.

Aux réponses en demi-teinte données par Valéry Giscard d'Estaing à Edouard Balladur sur les deux sujets du moment qui intéressent le premier ministre, Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint du RPR, dont il est le porte-parole, et Jean-Pierre Raffarin, porte-parole de l'UDF, ont préféré les avertissements et les mises en garde. Face aux réticences du président de l'UDF quant à une éventuelle révision constitutionnelle, M. Debré rétorque qu'il faut *« réviser le préambule de la Constitution de 1946 en limitant le bloc de compétences du Conseil constitutionnel »*. Face aux réactions négatives de l'UDF sur l'hypothèse d'une liste unique européenne conduite par Alain Juppé, le porte-parole du RPR qualifie de *« gadget électoral »* l'élaboration d'un projet commun aux partis libéraux européens proposé par M. Giscard d'Estaing. Au passage, M. Debré donne un coup de patte à « l'entourage » de M. Balladur, qui avait lancé le nom de M. Juppé. *« Je ne suis pas responsable de la méthode*, dit ce responsable chiraquien. *Si l'UDF la conteste, qu'elle se tourne vers Matignon ! »*

Au moment où la préparation des élections européennes risque d'apparaître comme un test de la cohésion de la majorité, car la tentation est grande de transformer cette consultation en « primaire » présidentielle, M. Raffarin a rappelé son homologue du RPR au respect d'un *« code de bonne conduite »*. En reprochant à M. Debré de *« multiplier les attaques personnelles, notamment contre le président de l'UDF »*, le porte-parole de la confédération libérale a suggéré la reconnaissance d'une *« règle de trois »* par les partenaires de la majorité : *« devoir de soutien loyal au gouvernement, droit de proposition pour améliorer les textes, respect des dirigeants des deux formations »*.

A défaut de se mettre d'accord sur la façon d'aborder la question européenne qui reste délicate à traiter à droite, les partenaires de la majorité pourraient donc trouver un terrain d'entente sur la réforme de la Constitution. Proche de M. Giscard d'Estaing, Hervé de Charette confie ainsi au *Quotidien de Paris* du mardi 31 août : *« Je ne critique pas*, dit-il, *sur le plan du droit, la qualité et la justesse de la décision du Conseil constitutionnel »* portant sur la censure partielle de la loi Pasqua sur l'immigration, mais, ajoute-t-il, *« la décision du Conseil constitutionnel ne permet pas à ce traité de Schengen d'être appliqué dans des conditions convenables ». « On n'échappera donc pas à la réforme de la Constitution »*, affirme le ministre du logement.

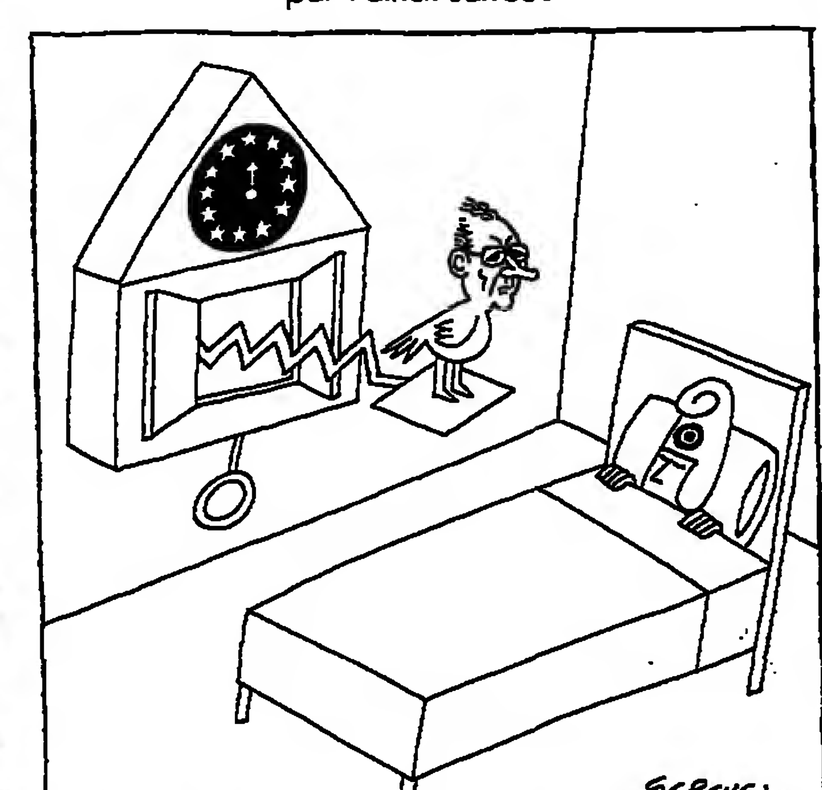
O. B.

Le retour du débat sur l'Europe

par Patrick Jarreau

IL y a un peu moins d'un an, les Français votaient à une courte majorité pour la ratification du traité de Maastricht, garant, selon François Mitterrand, d'une Europe protectrice. Or c'est précisément sur ce thème de la protection que la construction européenne est aujourd'hui mise en cause : protection commerciale avec le GATT ; protection contre la spéculation monétaire avec la crise du SME. Dans les deux cas, crainte pour les emplois. L'Europe est-elle capable de protéger ? Est-elle génératrice de sécurité ou d'insécurité ?

Le RPR s'était montré très majoritairement hostile au traité de Maastricht, et la tentation d'un retour vers une politique « nationale », s'inspirant de l'exemple britannique, demeure vive dans ce parti. L'extrême droite plaide ouvertement contre l'Europe, M. Le Pen réclamant un *« nouveau protectionnisme »* et dénonçant toujours *« l'infâme traité »*. A gauche, le Mouvement des citoyens de Jean-Pierre Chevènement se situe avec continuité dans l'opposition à la construction européenne, à laquelle le Parti communiste demeure hostile.



Le Parti socialiste lui-même paraît tenté par un certain euroscepticisme. Son engagement en faveur de la construction communautaire est accompagné, dans la motion des courants majoritaires pour le congrès d'octobre, du rejet de toute idée de *« consensus »* entre européens de gauche et de droite. *« L'Europe que nous voulons n'est pas seulement l'Europe marchande*, affirment ensemble rocardiens, jospinistes et fabiusiens. *C'est une Europe sociale, c'est une Europe qui entend maîtriser la logique libérale de l'économie mondialisée, c'est une Europe protectrice. »* Michel Rocard a souligné, cependant, lundi 30 août, sur Europe 1, la nécessité d'une *« relance de la construction européenne »*, qui ne peut résulter, a-t-il dit, que d'une *« volonté politique »*.

Les socialistes flirtent néanmoins avec la rhétorique ordinaire des adversaires de l'Europe, qui la dénoncent non pas au nom du nationalisme – seul le Front national, comme son titre l'indique, se réclame ouvertement de cette doctrine, – mais au nom d'une « vraie Europe », dont la construction communautaire actuelle serait, au pire, la négation, au mieux une esquisse incomplète et déséquilibrée. Cette attitude ne peut que convenir à Lionel Jospin, qui se prépare à effectuer un retour rapide en politique – cinq mois après s'être retiré du comité directeur du PS – et à prendre la tête de la liste socialiste aux élections européennes de juin 1994, comme il l'avait fait, il y a dix ans, alors qu'il était le premier secrétaire du parti. En effet, l'ancien ministre de l'éducation nationale est de ceux qui tiennent à distinguer le projet de la gauche de la construction européenne actuelle.

Il est vrai que la crise traversée aujourd'hui par la Communauté, de l'aveu même de ses plus fidèles partisans, autorise – et même invite – à la critique. Plaider benoîtement pour l'Europe telle qu'elle est et telle qu'elle se fait n'aurait pas beaucoup de sens au moment où Jacques Delors dresse l'acte de décès d'une stratégie purement économique – *« une mesure en appelant une autre »* – et proclame la nécessité d'un *« sursaut »* pour doter les Douze de l'instrument politique qui leur fait défaut. Cependant, entre l'appel des uns à dépasser les limites actuelles de la construction européenne, pour la préserver, et l'anticipation de son échec par les autres, il y a le fossé qui sépare deux orientations incompatibles. C'est ce que le président de la Commission de Bruxelles a voulu souligner, le week-end dernier, devant ses amis du club Témoin réunis à Lorient, en invitant les partisans d'une Europe politique et fédérale – la seule Europe digne de ce nom, selon lui – à engager la lutte, sinon ensemble, du moins dans la *« clarté »* (*le Monde* du 31 août).

Le choix des centristes

Le message de Jacques Delors s'adresse à la fois aux socialistes, s'ils étaient tentés de faire des concessions au désenchantement, à la lassitude ou à l'irritation que provoque l'Europe dans l'électorat de gauche, et aux centristes et libéraux, qui chercheraient des accommodements avec le RPR pour sauvegarder l'unité de la majorité. Sur le principe « nous n'avons pas besoin de moins, mais de davantage d'Europe », les uns et les autres sont invités, une fois de plus, à *« affirmer et mettre en œuvre une volonté »*, plutôt que d' *« être à l'écoute des humeurs de la population »*. Valéry Giscard d'Estaing, lors du « séminaire national » de l'UDF à Toulouse, a plaidé, lui aussi, pour une construction politique et pour l'objectif de la monnaie unique, en opposant ces préoccupations de fond aux propositions successives d'Edouard Balladur pour la formation d'une liste commune de la majorité aux élections de juin 1994.

L'appel de Jacques Delors à la convergence, sinon à l'union des européens de droite et de gauche tend à réactiver la dynamique qui les avait rapprochés, durant la campagne référendaire de l'an dernier, tandis que se côtoyaient dans l'opposition au traité Philippe Séguin, Jean-Pierre Chevènement, Georges Marchais et Jean-Marie Le Pen. Il permet aux centristes et aux libéraux de considérer qu'un accord avec le RPR n'est pas la seule option qui leur soit offerte. Si Gilles de Robien, proche de François Léotard, ne convainc guère en évoquant le rêve de la « recomposition » (*le Monde* du 26 août), du moins l'UDF peut-elle estimer qu'une liste commune avec le RPR la priverait de l'appui de partisans de l'Europe qu'elle pourrait, au contraire, attirer à elle en choisissant la voie de l'autonomie pour ce scrutin.

Cogestionnaire de la politique européenne de la France avec François Mitterrand et Edouard Balladur, le président de la Commission de Bruxelles se place sur le même terrain que le premier ministre. Il n'est pas candidat à l'Elysée, *« comme Edouard Balladur »*. Qu'il le devienne n'est certes pas l'hypothèse la plus probable, mais il se refuse à l'exclure. Il est vrai qu'il n'a aucune raison de faire de la peine à ses amis... et qu'une aura de « présidentiable » dans son pays n'est pas inutile dans une période difficile pour le principal dirigeant de la CEE. Surtout, l'Europe étant le principal ferment de division au sein de la majorité, Jacques Delors ménage la possibilité d'un clivage qui offrirait au candidat de la gauche à l'élection présidentielle la possibilité d'occuper le terrain européen face à un Jacques Chirac « séguinisé ».

Quoi qu'il en soit de ces conjectures, le retour du thème européen, à travers la querelle de la tête de liste, à droite, et les propos de Jacques Delors, à gauche, prouve que cette question demeure, au moins, un moyen d'introduire un peu de jeu dans un système singulièrement bloqué. La popularité d'Edouard Balladur, la pression de la récession économique, la persistance du discrédit de la gauche, l'engagement des diverses composantes de la droite au gouvernement et l'obligation de cohésion qui en résulte, chacun de ces facteurs renforce les autres, et tous concourent à asphyxier le débat politique. L'Europe est un sujet sur lequel les citoyens peuvent se mobiliser, comme l'avait révélé la campagne du référendum sur le traité de Maastricht. On n'aura pas de peine à juger ce débat plus pertinent et plus honnête que celui que Charles Pasqua a provoqué au sujet du droit d'asile, en tentant de réveiller la hantise de l' « invasion étrangère ».

Génération Ecologie concède son label

Les cartables de Brice Lalonde

Cahiers, classeurs, agendas scolaires, trousses d'écolier, cartables et sacs à dos, aux couleurs bleu et vert de Génération Ecologie, sont en vente – du moins pour quelque temps encore – dans de grands magasins et de bonnes papeteries. Le mouvement de Brice Lalonde avait eu l'idée, dès 1992, de préparer la prochaine rentrée des classes en concédant son label à un fabricant de fournitures scolaires. La marque Génération Ecologie, déposée à trois reprises à l'Institut national de la propriété industrielle, peut être concédée, entre autres, selon les classifications établies par cet organisme, pour des malles et valises, des parapluies, des voiles, des vêtements, du matériel d'instruction et de divertissement, ainsi que, curieusement, pour des fouets.

Selon le trésorier du mouvement, Philippe Germa, ce type de ressources aurait pu alimenter le budget de GE – hors campagnes électorales – à hauteur de 10 %, soit 700 000 francs. Pour éviter de tomber sous le coup de la circulaire signée en 1989 par le ministre de l'éducation de l'époque, Lionel Jospin, après « l'affaire des foulards », qui interdit le port d'insignes religieux ou politiques à l'intérieur des établissements scolaires, les responsables écologistes avaient proposé, au dos des cahiers et classeurs, la formule suivante : *« Génération Ecologie est un mouvement d'idées et d'actions ambitieuses, ouvert à toutes celles et à tous ceux qui ont décidé, qui décideront d'agir pour laisser notre Terre, la planète bleue, vivante, vivable, féconde et belle pour les générations à venir. »*

Cette précaution n'a pas suffi. Devant les réticences de l'éducation nationale, le fabricant a dû interrompre la production de ces fournitures scolaires.

J.-L. S.

La réglementation du droit d'asile

M. Pasqua continue à réclamer une réforme constitutionnelle

Le premier ministre ne fera pas savoir s'il enclenche un processus de révision constitutionnelle avant d'avoir rencontré le président de la République à l'occasion du conseil des ministres, mercredi 1er septembre. Charles Pasqua continue à affirmer qu'une modification de la Constitution est indispensable.

Le sujet est suffisamment délicat pour qu'Edouard Balladur prenne le temps de la réflexion. Concilier les exigences des principes constitutionels français sur l'asile dû aux persécutés à cause de leur combat pour la liberté avec les engagements européens de la France, et cela de façon à ce que la solution retenue soit concrètement applicable sur le terrain, n'est pas aisé. Le choix devant lequel se trouve le premier ministre n'est pas seulement juridique, il est aussi politique, tant l'ouverture d'une procédure de révision de la Constitution est lourde de conséquences.

Le chef du gouvernement a donc décidé de ne pas précipiter les échéances. Alors que dans l'avion qui le conduisait à Bonn, le 26 août, il avait expliqué qu'il se déterminerait lundi 30, une fois en possession de tous les éléments du dossier, il a préféré mûrir tranquillement sa décision et ne pas la rendre publique avant de s'en entretenir avec le président de la République, au moins au cours du traditionnel entretien hebdomadaire qui réunit les deux hommes, chaque mercredi, avant le conseil des ministres.

Examen des solutions possibles

La solution retenue par M. Balladur sera-t-elle connue à l'issue de celui-ci ? Peut-être. C'est en tout cas ce qu'assure le ministre de l'intérieur. Dans un entretien publié par *Ouest-France* mardi 31 août, il assure que le premier ministre rendra sa décision *« au plus tard mercredi matin »* et qu'il est *« fermement décidé à ce que la révision ne porte que sur un point précis : la France reconnaît la compétence de chacun des Etats européens pour examiner les demandes d'asile présentées sur le territoire de chacun des Etats »*. A l'hôtel Matignon on précisait mardi matin, que les déclarations du ministre de l'intérieur n'engagent pas le chef du gouvernement, la décision de celui-ci y ajoutait-t-on, ne devrait pas être connue avant la fin de la semaine.

Les collaborateurs du chef du gouvernement ont, en fait, examiné toutes les solutions possibles. La première – ne rien faire, en se contentant d'appliquer la loi sur la maîtrise de l'immigration dans l'état où elle se trouve après la décision du Conseil constitutionnel – n'a aucune chance d'être retenue, même si ce texte a déja été promulgué et publié au *Journal officiel* du 29 août. M. Balladur a déjà annoncé, au cours de sa conférence de presse du 25 août, que les dispositions censurées sur les autres points que le droit d'asile seront reprises en tenant compte des remarques du Conseil dans un nouveau projet de lois. Sera-t-il jugé suffisant de faire de même pour l'application des accords de Schengen ? C'est ce qu'assurent les juristes qui partagent l'analyse du Conseil constitutionnel.

Une simple modification de la loi de 1952 sur le statut de l'Office français de protection des refugiés et apatrides (OFPRA) a été longuement étudiée. Au ministère de l'intérieur, on juge une telle solution totalement insuffisante. M. Pasqua a assuré, mardi matin au micro d'Europe 1, que pour aboutir au strict contrôle des demandeurs d'asile qu'il souhaite, il faudrait créer des *« camps d'internement »*, où ils seraient hébergés en attendant que l'OFPRA se prononce ; il a ajouté que cela n'est acceptable *« ni par François Mitterrand, ni par Edouard Balladur, j'en suis sûr, ni par moi-même »*.

L'Elysée informé par Matignon

Une autre solution, extrême celle-là, consisterait à modifier le préambule de la Constitution de 1946, puisque c'est son existence qui a conduit le Conseil constitutionnel à poser de strictes conditions à l'application des accords de Schengen. C'est celle préconisée par Jean-Louis Debré au nom du RPR. La retenir ne pourrait que durcir les positions et dramatiser un débat déja suffisament conflictuel. Aussi ce n'est pas celle que préconise le ministre de l'intérieur.

La dernière possibilité est une simple réforme, que M. Balladur a qualifié de *« technique »* au cours de sa conférence de presse, de la Constitiution. Elle consisterait à ajouter au titre XIV de la loi fondamentale – intitulé « Des Communautés européennes et de l'Union de l'Europe » et qui a été écrit pour rendre possible la ratification du traité de Maastricht – un nouvel article, indiquant que la France applique le droit d'asile en tenant compte des conventions internationales qu'elle a signé avec les pays qui en ont la même conception qu'elle. C'est la solution préconisée par Charles Pasqua.

Malgré l'assurance du ministre de l'intérieur, il n'était pas évident, mardi matin, que le chef du gouvernement s'y rallierait. Pour l'instant il ne veut rien faire qui puisse compliquer ses relations avec le président de la République. A l'Elysée on souligne que Matignon tient les collaborateurs de François Mitterrand informé des réflexions du premier ministre. Dans l'entourage du chef de l'Etat on ne veut pas, pour l'instant, dramatiser ce dossier et on observe aucune intention agressive dans les démarches de M. Balladur. On juge que chacun est dans son rôle, M. Pasqua voulant aller au bout de sa démarche en surmontant l'obstacle constitutionnel, tandis que M. Mitterrand est, ès qualités, le gardien des grands principes constitutionnels. Reste à savoir si M. Balladur souhaite éviter le heurt de ces deux logiques et, si c'est le cas, s'il y parviendra.

THIERRY BRÉHIER

Réclamant une « rupture avec le socialisme »

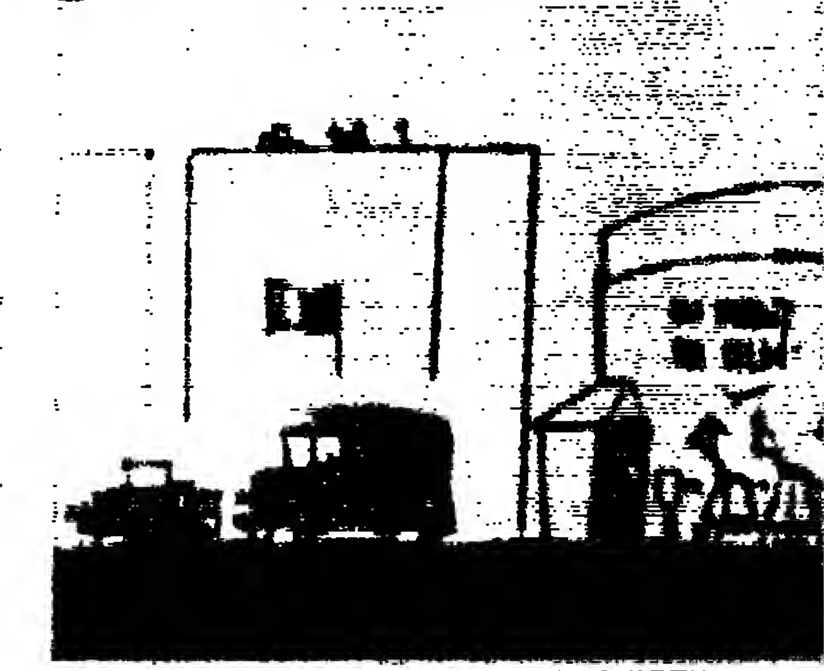
M. Le Pen accuse le gouvernement de « pusillanimité »

Jean-Marie Le Pen déplore, dans une entretien publié lundi 30 août par le quotidien marseillais *le Méridional*, *« la pusillanimité du gouvernement, son manque de caractère, ses hésitations et, surtout, son obstination à gérer l'héritage socialiste sans rompre clairement avec lui »*. Le président du Front national estime que *« ce n'est pas d'aspirine que la France a besoin pour se relever »*, mais *« d'un traitement de choc sur les grandes questions de société, immigration, insécurité, laxisme... avant qu'il ne soit trop tard »*.

Refusant d'affronter le président de la République, *« M. Balladur en vient, de fait, à s'aligner sur les positions de M. Mitterrand »*, juge M. Le Pen, en ajoutant : *« Le gouvernement, au lieu de profiter de l'état de grâce pour faire passer en force une série de mesures d'urgence destinées à rompre avec le socialisme, s'est contenté de gérer la crise. »* Pour illustrer son propos, le président du Front national prend l'exemple de la loi Pasqua sur le contrôle de l'immigration, qui n'est, selon lui, qu'une *« gigantesque escroquerie »*. *« M. Pasqua*, affirme-t-il, *est un comédien qui connaît parfaitement son registre. Son rôle est de paraphraser Jean-Marie Le Pen à seule fin d'empêcher ses électeurs de rejoindre les rangs du Front national, mais, dans les faits, il se comporte exactement à rebours de ses rodomontades. Combien de temps fera-t-il illusion ? »*

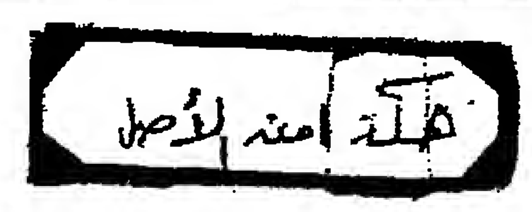
Dénonçant une fois de plus l'Europe de Maastricht, le député européen confirme que son mouvement entend mener une grande campagne *« en faveur d'un nouveau protectionnisme, seul capable d'endiguer les méfaits d'un libre-échangisme débridé »*. Cette campagne doit être lancée lors de l'« université d'été » du Front national, qui se tient jusqu'au 3 septembre à Arles (Bouches-du-Rhône).

les laissés-pour-compte du ser



... défend les troupes de marine ... dans des affaires de brimade

... Alliot-Marie annonce la création ... mille emplois d'animateurs en deux ans



DÉFENSE

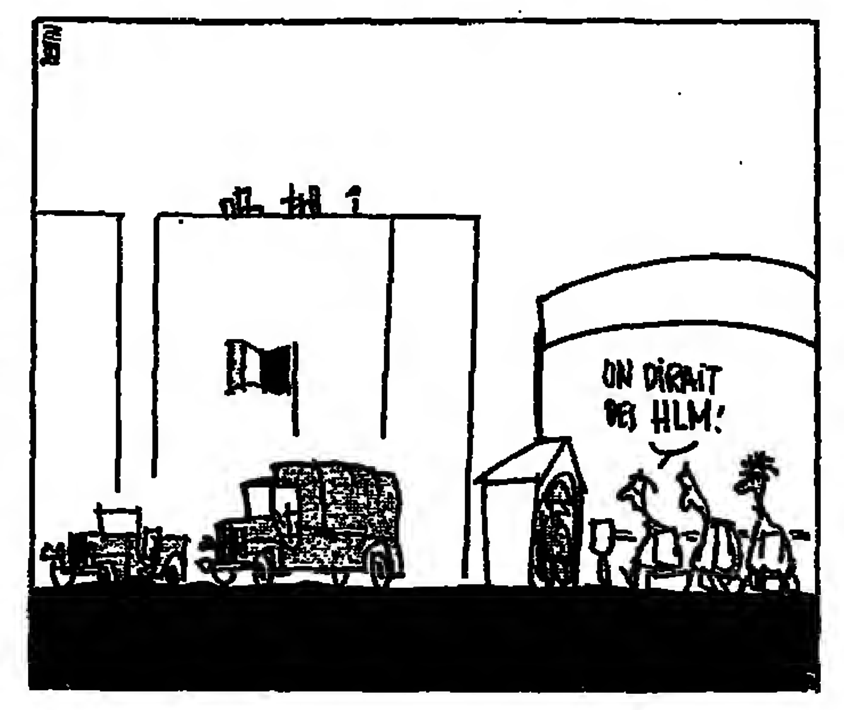
Les laissés-pour-compte du service militaire

L'armée de terre reconnaît que ses appelés sont des « citoyens de deuxième zone » par rapport à d'autres recrues

Les appelés qui servent dans des régiments de l'armée de terre française sont aujourd'hui des *« laissés-pour-compte de la conscription »* ou des *« citoyens de deuxième zone »*. Il est urgent *« d'infirmer l'idée qui voudrait que le service national est devenu une vaste loterie de laquelle on pourrait tirer son épingle du jeu par le seul effet de ses relations ou de ses diplômes universitaires »*. Ce jugement émane de l'état-major de l'armée de terre lui-même, plus spécialement de son bureau de planification des ressources humaines.

La lettre hebdomadaire d'informations stratégiques *TTU* (*« très, très urgent »* dans le langage militaire) en donne un aperçu dans son édition datée du mercredi 1er septembre. *Le Monde* est, pour sa part, en mesure de publier de plus amples exrtraits de ce document de cinquante pages, dont il a pu se procurer un exemplaire.

En 1992, reconnaît l'état-major, un jeune Français sur quatre – soit exactement 110 000 sur une ressource globale de 437 000 jeunes gens en âge d'être incorporés – est affecté à un corps de troupe de l'armée de terre, c'est-à-dire à un régiment du corps blindé et mécanisé ou de la force d'action rapide. Les trois autres sont ou exemptés, dispensés ou versés dans des unités des deux autres armées, dans la gendarmerie ou ils servent au profit de formes civiles du service national.



Des conscrits « de bas niveau »

« En s'éloignant chaque jour de ses fondements, écrivent les rédacteurs du rapport, *le service national accumule les distorsions et les inégalités, et il s'achemine vers une crise grave. Le service militaire dans l'armée de terre est devenu à bien des égards le laissé-pour-compte du système »*. Dans les unités de combat est concentrée la ressource la plus démunie. En 1992, près de 82 % des appelés dits *« de bas niveau »*, c'est-à-dire ceux qui cumulent les divers handicaps scolaires et sociaux, ont servi dans l'armée de terre. *« Affectés de plus en plus loin de leur domicile au fur et à mesure que le format des armées se restreint, soumis à toutes les épreuves, les appelés des régiments des forces terrestres*, constate le rapport de l'état-major, *subissent aujourd'hui toutes les contraintes du système. Les quelques compensations dont ils bénéficient sont sans commune mesure avec les conditions de vie qu'ils connaissent. »*

Ainsi, un même régiment peut administrer un appelé dit *« volontaire-protocole »*, qui sert auprès d'un organisme civil proche de son domicile, et un appelé *« grenadier-voltigeur »*, éloigné de chez lui de plusieurs centaines de kilomètres et astreint à toutes les servitudes militaires. Le premier doit trente-neuf heures par semaine, il jouit de tous ses week-ends et de ses soirées, et il peut recevoir entre 2 200 et 3 500 francs par mois. Le second est disponible vingt-quatre heures sur vingt-quatre, il est de corvée ou de permanence deux à trois week-ends par mois, et il perçoit 487 francs par mois : 61 % d'entre eux ont recours à leur famille pour boucler leur budget. Mieux encore : une recrue volontaire pour servir à Sarajevo n'aura reçu, en dix mois passés sous les drapeaux, que 600 francs de plus que son homologue affecté – au titre du protocole conclu entre les armées et l'éducation nationale – comme enseignant dans un lycée de la ville dont il est issu.

Une croissance inquiétante de la délinquance

Le *« déficit d'intégration sociale »* des appelés aux origines sociales modestes peut expliquer, dans certains cas, la croissance (environ 8,5 % par an) – jugée *« inquiétante »* par le rapport – de la délinquance dans les régiments des forces. *« Le taux de conduites inadaptées ou délictueuses croît de façon sensible et continue depuis 1965, avec une recrudescence à partir de 1988 »*, constate l'état-major qui évalue en 1991 (dernière statistique connue) à 9 731 le nombre des cas de désertions, à 2 632 celui des affaires de drogue et à 330 celui des voies de fait. *« Cette croissance est due pour les deux tiers à l'augmentation du nombre des désertions et pour 20 % à celle des affaires de stupéfiants. »* Cette croissance est moindre dans l'armée de l'air et dans la marine, en raison probablement de *« la meilleure qualité de la ressource »* et du taux d'encadrement supérieur à celui de l'armée de terre.

A cette situation d' *« appauvrissement »*, comme l'estime la lettre d'informations *TTU*, des formes militaires du service national, il convient d'ajouter *« la constante dégradation des conditions d'exercice et d'entraînement »* dans les unités de l'armée de terre, pour reprendre une expression du document officiel de l'état-major. Certes, les appelés sont demandeurs d'activités opérationnelles. Mais les crédits alloués ne correspondent pas à cet objectif. Il s'en faut de beaucoup : les dotations en munitions réservées à l'entraînement ont été diminuées de 35 % entre 1990 et 1993. *« La plupart des appelés s'estiment correctement instruits*, est-il écrit, *mais ils se disent insuffisamment entraînés »*. Les deux tiers d'entre eux demandent une intensification de l'entraînement collectif.

« La diversité du service militaire, conclut le bureau de planification des ressources humaines de l'état-major, *rend de plus en plus difficile l'appréhension de sa réalité. La vieille institution renvoie aujourd'hui l'image brouillée d'un « fourre-tout » où se croisent indistinctement le fantassin des « marches de l'Est », le « pistonné » parisien, le volontaire pour l'action extérieure ou le lycée de banlieue (...). Au moment où les Français redécouvrent la guerre et la nécessité d'une armée pour la mener, il est dangereux de laisser se développer le sentiment que le service des armes puisse un jour devenir le redoutable privilège de citoyens de deuxième zone »*.

J. I.

RELIGIONS

La mort de Mgr Maxime Charles

Le fondateur du Centre Richelieu était le père spirituel de plusieurs générations d'étudiants parisiens

Mgr Maxime Charles, fondateur du Centre Richelieu (aumôneries catholiques des universités de Paris), ancien recteur de la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, est décédé dimanche 29 août près de Saint-Raphaël (Var) à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Ses obsèques auront lieu au Sacré-Cœur, samedi 4 septembre à 9 heures, présidées par le cardinal Lustiger.

Pour les soixante-quinze ans de Mgr Charles, le livre d'hommage qui lui avait été offert s'intitulait *la Politique de la mystique*. Aucun titre ne pouvait mieux définir l'œuvre de « l'abbé Charles ». Une perception aiguë des réalités surnaturelles n'écarta jamais Maxime Charles des préoccupations de la cité. Non pas en termes de politique politicienne, mais dans un souci de l'engagement personnel des chrétiens, de leur compétence professionnelle et de leur familiarité avec la doctrine sociale de l'Eglise.

Au lendemain de la guerre, il se retrouve en première ligne dans les affrontements intellectuels entre marxistes et catholiques. Aumônier des étudiants parisiens, il met l'accent sur la qualité de la formation intellectuelle, sur l'engagement personnel dans l'apostolat et le caractère fondateur de la prière. Il reste attentif aux grands rassemblements, dont l'intérêt est retrouvé, quarante ans plus tard, par les jeunes catholiques : le pèlerinage de Chartres, les soirées de la Mutualité ou de Pleyel, les pèlerinages en Italie, en Espagne ou en Terre sainte.

Ces quinze ans de rayonnement ont marqué la vie intellectuelle parisienne et des milliers d'étudiants. Autour de lui, des foyers chrétiens se fondent, tandis que les vocations de prêtres naissent ou s'affermissent, comme celle de son successeur au Centre Richelieu, l'abbé Jean-Marie Lustiger.

Recteur au Sacré-Cœur de Montmartre, à partir de 1959, il rénove l'adoration eucharistique en la nourrissant d'une réflexion doctrinale, créant des mouvements de jeunes travailleurs et d'étudiants et multipliant les revues et les grandes occasions liturgiques. Les Pères Le Guillou, Daniélou, Balthasar, Bouyer, Feuillet sont mobilisés pour encadrer des étudiants, aujourd'hui actifs dans la revue *Communio*.

Mgr Charles applique la réforme liturgique, commente et diffuse les enseignements de Vatican II. Son attachement aux sources bibliques et patristiques, son intérêt pour la philosophie, son ouverture curieuse aux recherches contemporaines ne font pas de Montmartre un « conservatoire », mais un laboratoire d'idées et de discussions.

Un éveilleur d'âmes

Une telle personnalité ne pouvait que susciter des passions opposées. Débatteur habile, homme du verbe, des longs sermons et des bonnes histoires, il est resté lui-même un homme passionné, où son tempérament périgourdin rejoignait son attachement à l'Eglise. Il avait une haute idée de l'honneur de Dieu et de l'avenir de l'Eglise. Il y a travaillé à sa manière, avec méthode : d'abord préparer le terrain, choisir les « missionnaires » que l'on va former, puis les envoyer annoncer l'Evangile, en former d'autres à leur tour.

Dans cette chaîne d'influences et de rencontres, c'est tout un laïcat catholique qui s'est trouvé reconnu et promu, dès les années 50. Les opinions et les choix purent ensuite diverger, mais beaucoup reconnaissent ce qu'ils ont appris à l'école du Centre Richelieu, en rédigeant *Tala-Sorbonne* ou *Résurrection*, en participant aux « conciles » de Cabourg ou d'Houlgate ou dans les « chapitres » du pèlerinage de Chartres.

Malgré son admiration pour le cardinal de Richelieu, l'abbé Charles ne fut jamais évêque, ni ministre : pourtant, il a marqué sur deux générations l'histoire de l'Eglise de France d'une trace ineffaçable, celle d'un « condottiere » d'Evangile, d'un éveilleur d'âmes.

JEAN-ROBERT ARMOGATHE
aumônier de l'Ecole normale supérieure

[Né le 26 mai 1908 à Ribérac (Dordogne), Maxime Charles a été ordonné prêtre à Paris en 1935. Prisonnier, puis évadé pendant la guerre, il devient à la Libération aumônier des étudiants à la Sorbonne, puis fonde le Centre Richelieu. Il est recteur de la basilique de Montmartre de 1959 à sa retraite en 1985.]

A Sarajevo

M. Léotard défend les troupes de marine impliquées dans des affaires de brimade

Le ministre de la défense, François Léotard, a manifesté son soutien, lundi 30 août, aux troupes de marine impliquées récemment dans des affaires de brimades en France. Lors d'une « tournée des popotes » chez les marsouins (le surnom *donné aux soldats de l'infanterie* de marine) déployés à Sarajevo, M. Léotard a tenu à souligner les qualités des troupes de marine, dont la fête annuelle intervient chaque 1er septembre à l'occasion de la commémoration des combats de Bazeilles, dans l'est de la France, pendant la guerre de 1870.

En venant à Sarajevo, *« je tenais à manifester la confiance du gouvernement »* dans les troupes de marine, notamment celles du 21e régiment d'infanterie de marine, venu de Fréjus – la ville dont M. Léotard est maire – en mission dans la capitale bosniaque et *« mis en cause de façon un peu générale et hâtive »*, a expliqué le ministre de la défense. Il est *« tout à fait regrettable qu'on puisse laisser entendre qu'une corporation tout entière, un régiment entier, une nation tout entière, puissent être collectivement responsables d'actes éventuellement délictueux commis par quelques-uns »*, a souligné M. Léotard en faisant allusion aux affaires de brimades récemment *révélées à Fréjus et au 3e régiment* d'infanterie de marine à Vannes. *« Je souffre beaucoup personnellement de cette attitude qui consiste à discréditer avant même d'avoir essayé d'établir les preuves. S'il y a faute, il y aura sanction très dure »*, a ajouté le ministre.

L'armée *« est une profession qui ne peut pas se défendre parce qu'elle est tenue au devoir de réserve et qu'il n'y a pas de syndicats. Il faut bien que quelqu'un défende les militaires, et c'est mon devoir »*, a fait valoir M. Léotard.

Les journées nationales des scouts de France

Mme Alliot-Marie annonce la création de dix mille emplois d'animateurs en deux ans

Michèle Alliot-Marie, ministre de la jeunesse et des sports, a annoncé, lundi 30 août, à l'occasion des journées nationales des Scouts de France, que quelque dix mille emplois d'animateurs sportifs, culturels et sociaux pourraient être proposés à des jeunes au cours des deux prochaines années. Ces emplois de proximité, créés en liaison avec des associations ou des collectivités locales, devraient être destinés à entretenir des équipements et à aider des jeunes en difficulté. Le ministre a précisé que pour faciliter l'accès des jeunes à ces emplois, le ministère de la jeunesse et des sports va mettre en place des contrats d'apprentissage aux métiers du sport et de l'animation sportive, culturelle et associative.

Les journées nationales des Scouts de France, qui ont eu lieu du 27 au 30 août au château de Jambville (Yvelines), ont été l'occasion pour les responsables du mouvement de tracer les grandes lignes de son développement et de recevoir un soutien remarqué du premier ministre, M. Balladur, et de Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville.

Petits budgets et insécurité pour les touristes des pays de l'Est

Voyageurs sans abri

Réfugié dans un square du dix-neuvième arrondissement de Paris pour y passer la nuit, un couple de Tchèques a été retrouvé mort le 12 août (*le Monde* du 14 août). Ils sont ainsi des centaines de touristes venus des anciens pays de l'Est à dormir dans les rues de la capitale. Pour ces visiteurs au maigre budget, les vacances s'apparentent à un parcours difficile dans une société aux règles peu connues.

Taches de couleurs vives entre les socles métalliques de la tour Eiffel, des alignements de sacs de couchage émergent dans le clair-obscur du matin. Depuis le mois de juin, des dizaines de jeunes venus des quatre coins de l'Europe, et surtout de l'Est, *investissent chaque nuit le giron* du monument le plus célèbre de la capitale. Dormir sur un tapis de pierres, mais avec le symbole de Paris comme ciel, beaucoup se contentent, faute d'argent, de ces miettes de ville-lumière.

Originaire de Torun, sur la Vistule, Monika, jeune Polonaise, a voyagé en stop pour rallier Paris. Depuis une vingtaine de jours, Monika « fait » la route de l'Italie à l'Allemagne, en passant par la Côte d'Azur, la Suisse et le Benelux. Avec en poche 80 dollars, 20 marks et 600 francs...

« Je dors toujours à la belle étoile, précise l'étudiante en architecture de vingt ans. *Je passe la nuit dans des campings, sur la plage ou dans des parkings. Mais j'avais entendu dire dans mon pays que l'on pouvait dormir au Champ-de-Mars. C'est intéressant de dormir ici : il y a beaucoup de bruits dans le silence. »* Elle ne sous-estime pas les risques encourus. Agnès, rencontrée la veille à l'église, lui a raconté l'histoire d'un ami polonais délesté de 4 000 francs.

« Normal, commentent-elles. *Il a voulu s'isoler dans les bosquets ! »*, dérogeant ainsi à la règle d'or de ces routards d'occasion : être toujours deux, au minimum. Car les graviers du *pont d'Iéna, inconfortables et glacés*, ont l'avantage d'être sûrs. Parce qu'ils sont des dizaines à s'être communiqué la bonne adresse et parce qu'à deux pas la police veille.

Des gardiens de square tolérants

A l'heure des premiers joggeurs et des camions-balais, des agents en tenue réveillent les *squatters occasionnels dans une* ambiance bon enfant. *« Nous tolérons leur présence par souci de sécurité*, explique-t-on au poste de la Tour. *En contrepartie, ils s'en vont sans rechigner le matin, car ils savent que, s'ils nous posent des problèmes, ils devront se trouver un autre endroit où dormir. »*

Passé minuit, des brigades d'inspecteurs de la sécurité des parcs et jardins de Paris effectuent des rondes *« incitatives »* pour chasser les visiteurs indésirables et les diriger vers le Champ-de-Mars. Si dormir dans un square représente une infraction au règlement, les évictions se font en douceur, sans procès-verbal ni amende.

« Il est difficile d'être répressif envers des gens qui rêvent depuis des années de découvrir notre pays et qui n'intéressent personne parce qu'ils n'ont pas de pouvoir d'achat », dit un agent en tenue kaki. Janick Gourcet, directeur des parcs, des jardins et des espaces verts à l'Hôtel de Ville, déplore l'absence de toits bon marché pour les touristes. *« Je les oriente vers les structures existantes*, dit-il, *mais je ne suis pas chargé de l'accueil à Paris. »*

Pris de court après la chute du mur de Berlin, les professionnels *du tourisme ont surmonté un* léger mépris : *« Ils débarquaient n'importe où dans leurs cars brinquebalants... Ils monopolisaient l'eau chaude des aires d'autoroute »*, etc. Ils se sont organisés pour améliorer les conditions de séjour de ces nouveaux touristes de l'Est, même si certains n'hésitent pas à soutenir qu'*« il faut avoir les moyens pour visiter Paris »*.

100 francs la nuit

Le raisonnement est un peu rude, selon Michel Gombert, chef du département des affaires internationales au ministère du tourisme. Pour lui, il est nécessaire de mieux recevoir ces hôtes d'Europe occidentale et orientale : *« Leur économie va redémarrer : c'est donc un investissement à faire. »* Envisagée un temps, l'idée de loger ces visiteurs dans les établissements scolaires, inoccupés durant les vacances, a été toutefois abandonnée.

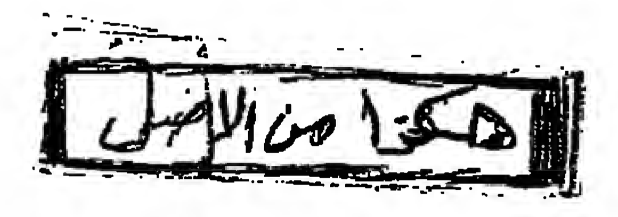
Des brochures en russe, polonais, hongrois, tchèque et slovaque, censées donner des *« clefs pour la France »*, ont été distribuées, avant leur départ, à des visiteurs au budget vacances limité. Hongrois et Tchèques, par exemple, ne sont pas autorisés à sortir plus de 1 500 francs en devises de leur pays. De l'auberge de jeunesse à l'hôtel une étoile, en passant par la cité universitaire, tous les modes d'hébergement « routards » sont proposés. A la seule condition de pouvoir débourser cent francs, minimum absolu pour une nuit à Paris.

Mais cette somme est inabordable pour Nicoleta et Mihaela, deux enseignantes roumaines. Elles ont juste de quoi payer l'entrée des musées et dissimulent mal leur *« déception de découvrir la France dans ces conditions »*. Et que dire de Horvath, ingénieur à Pest, dont le salaire en Hongrie – environ 1 500 francs – lui permet à peine de payer une place au camping du bois de Boulogne.

Parisiens de quelques heures, ils adoptent le système D des vagabonds désargentés, expédient une toilette sommaire dans les gares et les cafés. Le sac à *dos fait office de garde-manger*. Monika achète juste des « baguettes » au supermarché. *Rafal et les quarante membres de* sa troupe de danseurs de Tomaszow puisent dans une énorme valise en skaï les boîtes de conserve apportées de Pologne.

Comme Margaret, venue de Taizé avec son groupe d'étudiants, il a dû dépenser toutes ses économies au paiement d'une amende de 5 000 francs, parce que le chauffeur, ignorant la réglementation française, n'avait pas respecté l'arrêt obligatoire toutes les dix heures. Le maigre budget du voyage en a été d'autant diminué.

FLORENCE DUTHEIL



SOCIÉTÉ

Après les incidents au Parc des Princes

M. Pasqua se dit opposé à l'adoption d'une loi spécifique pour lutter contre la violence dans les stades

A la suite des incidents du Parc des Princes, samedi 28 août, lors du match de football PSG-Caen, le parquet de Paris a ouvert, lundi 30 août, une information judiciaire pour *« coups et blessures volontaires sur agent de la force publique ayant entraîné une interruption temporaire de travail de plus de huit jours, et dégradations volontaires »*. Une réunion devait se tenir, mardi après-midi, entre le ministre de la jeunesse et des sports, Michèle Alliot-Marie, le premier adjoint au maire de Paris, Jean Tibéri, les dirigeants du club parisien, et les responsables du football français. S'exprimant mardi matin sur Europe-1, Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, a estimé que la France n'a *« pas besoin »* d'une loi spécifique ou d'une loi anticasseurs pour lutter contre la violence dans les stades.

Dénonçant les actes de violence ayant marqué le match entre le Paris Saint-Germain et Caen, les principaux syndicats de policiers en tenue se sont interrogés sur le dispositif de maintien de l'ordre mis en place, samedi 28 août, au Parc des Princes, lors d'une soirée au cours de laquelle dix CRS ont été blessés (*le Monde* du 31 août). Selon la préfecture de police, quatre cent cinquante policiers, de différents services, avaient été mobilisés pour cette rencontre qui a attiré vingt mille spectateurs.

Organisation majoritaire chez les gardiens de la paix et gradés, la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) s'est ainsi étonnée *« de la faiblesse du dispositif mis en place pour assurer, dans ce lieu sensible, la sécurité »*. Aussi la FASP s'est-elle adressée *« aux dirigeants du PSG, ainsi qu'aux pouvoirs publics, pour que tous les moyens, administratifs et juridiques, soient mis en œuvre afin que de tels événements ne se reproduisent pas »*. Affilié à la FASP où il représente les policiers parisiens, le Syndicat général de la police (SGP) a estimé que, *« avant toute législation nouvelle (...), les dirigeants du Paris-SG doivent prendre toutes les responsabilités et ne plus tolérer, comme c'est le cas depuis hélas des années, que la tribune "Boulogne" soit le vivier d'éléments violents »*.

Le SGP souligne en effet qu' *« il est de notoriété publique que cette tribune est infestée par les militants se réclamant du nazisme ; d'ailleurs, les mots d'ordre et les slogans racistes sont monnaie courante tout au long des matchs se déroulant au parc »*. De son côté, l'Union des syndicats catégoriels de police (USC, 31 % de voix aux élections chez les policiers en tenue) s'est interrogée *« sur le laxisme qui semble animer nos supérieurs hiérarchiques au fait de ce problème* [de la violence au Parc des Princes], *mais incapables d'agir en conséquence »*.

Intervenant mardi matin sur Europe-1, le ministre de l'intérieur s'est dit opposé à la création de brigades spéciales anti-hooligans, comme le demandent les dirigeants du PSG. M. Pasqua a déclaré que l'adoption d'une loi spécifique ou « anticasseurs » pour lutter contre la violence dans les stades n'était pas envisageable. *« Je ne crois pas que nous en ayons besoin*, a déclaré M. Pasqua. *Nous verrons si nous en avons besoin (...). Il faut maintenant étudier les mesures nécessaires pour empêcher le renouvellement de tels agissements, non seulement en fonction de ce qui s'est passé au Parc des Princes, mais en se projetant dans la perspective de la Coupe du monde de 1998 »*. Indiquant que la décision relative au Grand Stade, où devra se tenir cette Coupe du monde, devrait être prise *« avant la fin du mois de septembre »*, le ministre a précisé *« qu'il est bien évident que, dans le cadre de la préparation de ce stade, il faudra tenir compte des problèmes de sécurité »*.

COMMUNICATION

L'Université d'été de la communication

Journaux en quête de proximité et de lecteurs

HOURTIN

de notre envoyé spécial

Les différentes propositions d'aménagement de l'audiovisuel annoncées lundi 30 août par Alain Carignon, ministre de la communication (*le Monde* du 31 août), ont largement alimenté les conversations et les commentaires des participants à la 14e Université de la communication de Hourtin. Quitte à couper un peu l'herbe sous le pied aux débats de l'après-midi.

L'un de ceux-ci, une des rares rencontres consacrées à la presse écrite, intitulé « Gagner des lecteurs, coller à son époque », fut ainsi avare de révélations, si ce n'est la reparution du quotidien *le Jour* de Jean-Christophe Nothias, prévue pour octobre. Pour les éditeurs présents à ce débat – Jean-Louis Péninou (*Libération*), Jean-Christophe Nothias (*le Jour*), Henri de Grandmaison (*Sud-Ouest*), Manuel Lucbert (*le Monde*), – les recettes destinées à faire gagner des lecteurs aux journaux se résument à deux grands principes : être plus proches d'eux physiquement (par l'amélioration de la distribution) et intellectuellement (par la proximité).

Portage à domicile

Le portage à domicile figure parmi les recettes de *Libération* ou de *Sud-Ouest* ; la fidélisation des abonnements et le développement des points de vente en région livrant le journal dans la soirée parmi celles du *Monde*, tandis que *le Jour* compte s'implanter plus solidement dans les kiosques. Aux dépens de la criée, *« qui devient un mode de distribution de plus en plus difficile, l'agressivité des vendeurs de nouveaux titres lancés pour et par les sans domicile fixe, comme* Macadam Journal *et* le Réverbère, *posant un problème »*, fait remarquer Jean-Christophe Nothias.

Cette proximité de l'information service ou parlant de sa vie quotidienne fait partie des remèdes permettant d'attirer de nouveaux lecteurs. Reste le problème du prix de vente des journaux. Si l'exemple britannique de baisse des prix enclenchée par le *Sun*, le *Daily Telegraph* et bientôt sans doute par le *Times* fait réfléchir les éditeurs français, ces derniers estiment *« actuellement impossible de baisser le prix de vente des quotidiens »*, mais ils veulent, en revanche, *« stabiliser ce prix et éviter de nouvelles hausses »*.

Information et spectacle

« La question du prix de vente d'un journal renvoie à l'importance que l'on attribue à la presse et à l'écrit dans notre société, explique l'un des participants du *Monde*. *L'environnement médiatique fait qu'il y a dépréciation de l'écrit et des journaux, alors que personne ne juge trop élevé l'abonnement mensuel à Canal Plus ou la redevance audiovisuelle. »*

Le débat du soir, « Cartes sur table », réunissant Axel Ganz (Prisma Presse) et Jacques Rigaud (administrateur délégué de la CLT) sur le thème « L'information demain, vérité ou spectacle », a incité les deux hommes, trop différents sans doute pour ne pas s'évertuer poliment à trouver un terrain d'entente, à échanger leurs points de vue en face d'une salle comble, au sein de laquelle était présent M. Jean-François Lemoine, PDG de *Sud-Ouest*, dont c'était la première apparition publique depuis son accident.

L'information doit sans cesse être une quête de la vérité, ont-ils dit en substance tous deux, mais le spectacle, dont les médias ne sont pas les seuls initiateurs face aux hommes politiques avides de petites phrases ou de rampes médiatiques, reste inexorablement lié à la communication et à son univers marchand.

YVES-MARIE LABÉ

SPORTS

VOILE : la Solitaire du « Figaro »

Vittet vainqueur dans la mer de la tranquillité

Dominic Vittet (*O'FM-Fimotel*) a remporté, lundi 30 août, la 24e édition de la Solitaire du *Figaro*. De Saint-Malo à Saint-Quay-Portrieux, en passant par la Corogne (Espagne), Douarnenez et Kinsale (Irlande), il a parcouru 1 600 milles en 308 heures, 40 minutes et 59 secondes. La dernière étape, marquée par le manque de vent, a été remportée par Eric Drouglazet (*skipper Elf-93*). Jean Le Cam, parti favori, termine deuxième à 2 heures 39 minutes et 7 secondes de Dominic Vittet.

SAINT-QUAY-PORTRIEUX

de notre envoyé spécial

Un dernier regard en arrière, comme pour prendre l'horizon à témoin, et Dominic Vittet franchit la ligne d'arrivée, un poing levé en signe de victoire. Il est 18 h 34, la marée va « se renverser » : plus de doute, son rival, Jean Le Cam, ne le rattrapera plus. A trente-six ans, sans avoir gagné une étape, Dominic Vittet remporte une épreuve à laquelle il participe pour la cinquième fois.

Vittet le blond, Le Cam le brun. Tous deux avaient la même hargne, nourrie de déceptions similaires, et les mêmes chances. Le Cam, le Finistérien du Fouesnant, en était à sa dixième participation en quinze ans. Toujours frustré, il avait dû se contenter des mauvaises places. Vittet, son aîné de deux ans, est arrivé tard à la voile. Jeune Parisien débarqué pour l'été aux Glénans, il ne quittera plus l'océan, deviendra moniteur, puis équipier. Eugène Riguidel le remarque, lui donne sa chance, son premier sponsor, en 1985. Le décorateur-bricoleur devient coureur professionnel cinq ans plus tard. Installé à La Trinité, il se forge un palmarès en solo, partageant embruns et trophées avec Le Cam. « Minot » et « Jeannot », qui s'apprécient, ont même couru ensemble en « transat ».

Mais dans la Solitaire, il ne font pas de quartier. Au départ du port irlandais de Kinsale, pour la dernière étape, Le Cam est donné favori. Son avance n'a fait que se renforcer au fil de la course. Douze minutes à la Corogne. Quarante-quatre à Douarnenez. Une heure vingt et une en Irlande (une heure quarante-six par rapport à Vittet). *« Jean a fait une seule erreur*, analyse Vittet *: Il a manqué son départ. C'est très cruel. Il doit beaucoup souffrir. »* « Minot » en sait quelque chose. L'an passé, un démâtage de dernière minute à l'approche de l'île-d'Yeu l'a privé de la victoire. *« Statistiquement, une telle déveine ne pouvait pas se répéter cette année*, ironise-t-il, *je ne devais compter que sur moi-même »*.

L'élève de Riguidel

« Pendant deux mois, raconte sa femme, Anne, *il a fait des simulations dans son bureau pour tout prévoir. »* Le 27 août au matin, il analyse le bulletin météo. Scrutant son baromètre, il discerne une « bulle anticyclonique » qui s'apprête à phagocyter la flotte. A l'intérieur de cette bulle, il le sait, c'est le sur-place assuré. Il faut à tout prix rester aux marges de la bulle. Un compagnon s'engage avec lui : Eric Drouglazet. Complices, ils enchaînent les relais et prennent le large. Mais l'amitié n'exclut pas les ruses. *« Eric a même mis une gaffe à l'avant de son bateau pour me faire croire qu'il avait jeté l'ancre »*, raconte Vittet, l'œil pétillant. Il en faut plus pour leurrer l'élève de Riguidel.

La dernière nuit, profitant de son assoupissement, Drouglazet joue le « fils de l'air ». Il tire à la main sur ses drisses pour éviter le cliquetis des winches. Vittet réagit trop tard et laisse filer l'étape, dix minutes derrière son silencieux camarade. Dans le lointain, Le Cam est à nouveau trahi par le petit temps, comme à Douarnenez où il avait été contraint par le courant de jeter l'ancre pour ne pas reculer. Impuissant, il avait regardé Dominic Vittet et les autres concurrents grignoter de précieux quarts d'heure d'avance. Il n'a pourtant pas à les regretter, ils n'auraient pas suffi à lui assurer la victoire.

A l'arrivée, au clair de lune, à Saint-Quay-Portrieux, il a deux heures trente-neuf minutes de retard sur Vittet, qui n'a jamais été aussi à l'aise que dans le petit temps.

Le Cam, *« le maudit de la pétole »*, a craqué dans la dernière étape, la plus longue et la plus usante. Lui ne retient que le hasard : il a choisi de « marquer » le mauvais concurrent, lâchant la proie pour l'ombre. *« Une demi-heure après le départ, c'était déjà trop tard »*, reconnaît-il, fataliste. *« Que l'on gagne ou que l'on perde, la Solitaire nous rend philosophes »*, lui répond Vittet.

HERVÉ MORIN

TENNIS : les Internationaux des Etats-Unis

La journée des seconds couteaux

Sept têtes de série seulement (cinq femmes et deux hommes) ont disputé, lundi 30 août, le premier tour des Internationaux des Etats-Unis, à Flushing-Meadow. Seule petite surprise de la journée, le Tchèque Petr Korda (n° 9) a été éliminé par le Sud-africain Wayne Ferreira, dix-huitième joueur mondial. Les Français Stéphane Simian et Jean-Philippe Fleurian ont été battus par le Suédois Jonas Bjorkman et le Tchèque Martin Damm. Chez les femmes, deux joueuses françaises sur quatre se sont qualifiées pour le deuxième tour : Alexandra Fusai, qui a battu l'Américaine Kathy Rinaldi, et Karine Quentrec, qui l'a emporté sur la Britannique Jo Durie.

NEW-YORK

de notre envoyée spéciale

La nuit new-yorkaise inspire-t-elle les joueurs de tennis, ou bien sont-ils si cabotins qu'ils aiment se pavaner à la lumière des projecteurs ? Comme s'il suffisait d'éteindre la lumière, il a fallu attendre que le soleil se couche pour que le spectacle commence sur la scène de Flushing-Meadow, appelant d'autres intrigues, des coups de théâtre, des coups fourrés, quelques thrillers en cinq sets.

La première journée s'était plutôt mal passée, comme un interlude paresseux. Le programme n'annonçait que peu de vedettes. Seules dignes de ce rang, Steffi Graf, numéro un mondiale, et Martina Navratilova, tête de série n° 3 du tournoi, étaient venues se débarrasser de leurs adversaires. Les Internationaux des Etats-Unis ont pour particularité de programmer le premier tour sur trois jours. Parce qu'ils ne veulent pas lanterner pendant quarante-huit heures avant de disputer leur deuxième match, les Agassi, Courier ou Sampras ont fait pression sur les organisateurs pour sécher le lundi. Le seul événement s'est passé hors des courts. Monica Seles a, en effet, accepté de répondre aux questions de la presse, rassemblant autant de photographes que Madonna à la veille d'une tournée.

A l'exception de cet entracte plus douloureux que plaisant, où la joueuse a encore raconté son agression à Hambourg (*le Monde* du 31 août), le *casting* de la journée n'offrit qu'une kyrielle de rencontres entre des joueurs de second rang. Un programme sans embuscades, puisque sans gros gibier à attraper. Il y eut bien l'Américain Jonathan Stark. Le quatre-vingtième joueur mondial faillit créer une surprise en manquant de battre la tête de série n° 14, le Russe Alexander Volkov, mais les deux hommes étaient relégués sur le court n° 1, niché à l'ombre des immenses tribunes du central. Là, on aurait cru voir un fantôme. Ses cheveux fraîchement coupés, Patrick McEnroe ressemblait comme deux gouttes d'eau à son frère aîné John, dans l'ombre duquel il vit depuis le début de sa carrière.

Sous la lune, la rencontre tendue et agressive entre David Wheaton et Paul Haarhuis a fort bien résumé cette journée, rappelant qu'un tournoi est aussi fait de ces quarantièmes ou cinquantièmes mondiaux, des qualifiés ou des invités, des anonymes qui disparaissent pour aller chercher des cachets dans des compétitions plus modestes. Ainsi le Français Stéphane Simian, défait par le Suédois Jonas Bjorkman, a-t-il expliqué qu'il allait rejoindre les tournois satellites, la deuxième division du circuit professionnel, pour gagner l'expérience et la maturité.

Seizième-de-finaliste, en 1992, avant d'être battu par Guy Forget, David Wheaton s'est arrêté dès le premier tour. Deux fois quart-de-finaliste, en 1991, aux Internationaux d'Australie et à l'US Open, il n'en finit plus de courir après une gloire qui ne veut pas vraiment de cet enfant turbulent.

Il a aujourd'hui vingt-quatre ans et n'est plus qu'un ex-enfant prodige, lui qui fut un des juniors les plus prometteurs de son pays, vainqueur, dans cette catégorie, à Flushing-Meadow, en 1987. Sa bannière étoilée serrée en bandeau dans ses cheveux, ses yeux roulant des regards menaçants, n'ont pas suffi pour battre Paul Haarhuis et pour enthousiasmer le public, qui, comme on préfère une saga sur grand écran à un téléfilm, attend l'entrée en scène de Pete Sampras, Jim Courier, Michael Chang et Andre Agassi, quatre Américains, prétendants sérieux à la victoire.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Le juge et la machine

Flushing Meadow respire. Les joueurs pourront encore venir faire des simagrées auprès de l'arbitre ou des juges de ligne en cas de litige. Le système électronique infaillible qui devait remplacer leurs souffre-douleur, surveillant les lignes à leur place, a été débranché à la veille de l'ouverture du tournoi après des essais calamiteux lors des qualifications. Les inventeurs ont encore raté leur coup. Depuis une dizaine d'années, ils tentent de mettre au point un système infaillible qui permettrait d'éviter toutes les erreurs d'arbitrage autour d'une balle retombée à l'intérieur ou à l'extérieur du court. En vain. Aujourd'hui, seul subsiste, de ce concours Lépine, un rayon projeté sur la ligne centrale au moment du service et qui déclenche un « bip » en cas de faute.

Le principe de la nouvelle machine, qui surveille toutes les lignes, tient un peu de la science-fiction. Les bandes blanches dégagent un champ magnétique d'une largeur de 10 centimètres et peuvent repérer la balle, trahie par quelques milligrammes de métal introduits en son sein, et dénoncer la faute par une sonnerie stridente. Les pauvres juges de ligne en sont réduits à signaler un projectile sorti à plus de 10 centimètres que la machine, trop précise, dédaigne.

C'était oublier que l'appareil pouvait détecter d'autres proies et en devenir fou. Pendant les qualifications, il a pris soin, sifflant comme une cocotte-minute, de signaler le bracelet à la cheville d'une spectatrice ou la genouillère articulée d'un convalescent, décelant même du métal dans certaines paires de tennis. Les inventeurs ont conseillé aux organisateurs de demander aux joueurs de changer de marque de chaussures...

B. M.

Les résultats du lundi 30 août

Premier tour

SIMPLE MESSIEURS

Troisième quart du tableau

J. Siemerink (PB) b. R. Weiss (EU), 6-7, 6-4, 4-6, 6-3, 7-6 ; D. Poliakov (Rus.) b. B. Garnett (EU), 6-3, 6-2, 6-2 ; A. Volkov (Rus., n° 14) b. J. Stark (EU), 1-6, 6-3, 6-4, 6-7, 6-3 ; K. Ullyett (RSA) b. A. O'Brien (EU), 6-3, 5-7, 5-7, 6-1, 6-4 ; P. Haarhuis (PB) b. D. Wheaton (EU), 0-6, 7-6, 6-4, 6-4 ; P. McEnroe (EU) b. M. Ondruska (RSA), 6-7, 3-6, 6-2, 6-1, 6-2 ; A. Krickstein (EU) b. G. Pozzi (Ita.), 3-6, 7-6, 6-4, 6-1 ; J. Bjorkman (Suè.) b. S. Simian (Fra.), 6-4, 6-3, 6-3 ; A. Mansdorf (Isr.) b. G. Stafford (RSA), 2-6, 6-7, 6-2, 1-0 (ab.) ; C. Adams (EU) b. C. Woodruff (EU), 6-3, 6-4, 0-6, 6-4 ; J. Svensson (Suè.) b. G. Prpic (Cro.), 6-1, 6-2, 7-6 ; K. Novacek (Rép. tch.) b. M. Tebbutt (Aust.), 6-3, 6-2, 6-3.

Quatrième quart du tableau

N. Pereira (Vén.) b. C. Caratti (Ita.), 6-2, 6-4, 4-6, 6-3 ; N. Kulti (Suè.) b. M. Zoecke (All.), 7-6, 6-4, 7-5 ; J. Yzaga (Pér.) b. A. Chesnokov (Rus.), 6-7, 6-3, 6-2, 6-1 ; M. Damm (Rép. tch.) b. J.-P. Fleurian (Fra.), 6-2, 2-6, 6-3, 6-4 ; W. Ferreira (RSA) b. P. Korda (Rép. Tch., n° 9), 7-6, 4-6, 7-6, 3-6, 6-2 ; L. Bale (RSA) b. C. Arriens (All.), 6-1, 6-0, 6-2 ; S. Matsuoka (Jap.) b. A. Olhovsky (Rus.), 6-2, 6-3, 6-2 ; B. Black (Zim.) b. B.-O. Pedersen (Norv.), 6-3, 6-3, 6-2 ; C.-U. Steeb (All.) b. J. Stoltenberg (Aus.), 1-6, 6-3, 6-4, 6-2 ; D. Vacek (Rép. tch.) b. C. Dosedel (Rép. tch.), 2-6, 7-6, 6-7, 6-4, 6-1.

SIMPLE DAMES

Premier quart du tableau

S. Graf (All., n° 1) b. R. White (EU), 6-3, 6-0 ; M. McGrath (EU) b. P. Paradis-Mangon (Fra.), 6-2, 6-7, 6-4 ; C. Wegink (PB) b. S. Farina (Ita.), 5-7, 6-4, 6-2 ; J. Wiesner (Aut.) b. M. Jaggard-Lai (Aus.), 7-5, 4-6, 6-4 ; S. Meier (All) b. N. Ercegovic (Cro.), 6-7, 6-4, 6-4 ; B. Schultz (PB) b. R. De Los Rios (Par.), 6-2, 7-6 ; S.-T. Wang (Taï.) b. S. Rottier (PB), 6-0, 6-2 ; P. Hy (Can.) b. N. Sawamatsu (Jap.), 4-6, 6-1, 7-6 ; J. Halard (Fra.) b. P. Kamstra (PB), 6-4, 7-6 ; G. Hegelson (EU) b. J. Watanabe (EU), 7-5, 6-4.

Deuxième quart du tableau

C. Martinez (Esp., n° 4) b. S. Testud (Fra.), 6-2, 6-3 ; N. Muns-Jagerman (PB) b. A. Strnadova (Rép. tch), 6-4, 6-4 ; S. Hack (All.) b. P. Tarabini (Arg.), 6-0, 6-2 ; K. Quentrec (Fra.) b. J. Durie (GB), 6-4, 1-6, 6-4 ; S. Stafford (EU) b. H. Cioffi (EU), 6-4, 7-6 ; A. Huber (All., n° 9) b. K. K. Schwendt (Lux.), 6-2, 6-2 ; C. Wood (GB) b. M. Oremans (PB), 6-3, 6-1 ; L. Golarsa (Ita.) b. R. Dragomir (Rou.), 6-2, 6-3 ; A. Fusai (Fra.) b. K. Rinaldi (EU), 6-4, 6-3 ; I. Majoli (Cro.) b. R. McQuillan (Aus.), 6-3, 6-3.

Troisième quart du tableau

E. Reinach (RSA) b. A. Grossman (EU), 7-5, 6-2 ; M. Maleeva (Bul., n° 10) b. M. Werdel (EU), 7-5, 6-4 ; D. Monami (Bel.) b. M.-F. Bentivoglio (Ita.), 7-6, 6-2 ; S. Appelmans (Bel.) b. Y. Basuki (Indo.), 7-5, 6-4 ; M. Navratilova (EU, n° 3) b. G. Pizzichini (Ita.), 6-0, 6-1.

Quatrième quart du tableau

E. Zardo (Sui.) b. C. Papadaki (Grè.), 6-1, 6-1 ; K. Radford (Aus.) b. C. Kuhlman (EU), 3-6, 7-6, 6-3 ; L. Raymond (EU) b. L. Ferrando (Ita.), 6-3, 7-6 ; C. Singer (All.) b. N. Dahlman (Fin.), 7-6, 6-4 ; E. Likhovtseva (Rus.) b. A. Leano (EU), 6-3, 6-2 ; L. Harvey-Wild (EU) b. I. Gorrochategui (Arg.) 6-2, 6-0.

(Entre parenthèses, la nationalité des joueurs et, éventuellement, leur numéro de tête de série.)

SCIENCES

Psychia

L'empire d'Akkad va

Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

Psychiatrie de rue

Dans la capitale, la prise en charge de la maladie mentale s'enrichit de structures de proximité

A deux pas de la place de la Bastille, au 63, rue de la Roquette, une plaque dorée apposée sur une porte cochère annonce un *«centre d'accueil psychiatrique»*. En plein cœur du dernier quartier branché en date de la capitale, sur un trottoir où déambule une faune bigarrée, entre les bistrots, les galeries d'art et les magasins de prêt-à-porter, l'endroit est ouvert 24 heures sur 24, sept jours sur sept, à tous ceux que la folie guette, ou dérange.

Passé un hall flambant neuf, tout de blanc, jaune et gris, un couloir débouche sur une grande pièce dotée d'un bar, d'un «coin-télé» et de quelques tables carrées. Plantes vertes et tableaux aux murs, l'espace ne rappelle en rien l'hôpital, l'*«intra»*, comme disent les infirmières qui travaillent en tenue de ville.

Car ici, nous sommes dans l'*«extra»*-hospitalier, dans l'un des cinq centres d'accueil et de crise (CAC) – un sixième doit ouvrir le 1er septembre – qui dépendent du centre hospitalier spécialisé (CHS) Esquirol (1) et lui coûtent environ 15 millions de francs par an – soit près de 4 % de son bugdet de fonctionnement.

Créés dans le cadre des alternatives à l'hospitalisation prônées de façon consensuelle par les professionnels de la maladie mentale, les CAC parisiens sont actuellement au nombre de neuf. Leur vocation? *«Accueillir, soigner, orienter, voire héberger pour une durée brève des patients ne nécessitant pas une hospitalisation immédiate ou longue mais se présentant en urgence ou manifestant un état de crise.»*

Dans Paris, la santé mentale est en effet l'une des premières causes de l'urgence, avec environ 100 000 cas par an. 20 % de ces urgences sont strictement psychiatriques, les autres étant dénuées de structure psychopathologique durable et liées à l'alcool, à la toxicomanie ou à la détresse psycho-sociale (2).

Pour le personnel du centre de la rue de la Roquette – un médecin-psychiatre, un médecin assistant, un médecin-psychiatre de garde, et douze infirmiers spécialisés en psychiatrie, – cela signifie, au quotidien, des heures d'attente et des moments d'activité intense.

«Voyages pathologiques»

Depuis l'ouverture du centre, en février dernier, cinq à six cents personnes sont passées. *«L'éventail des cas est extrêmement diversifié*, explique le docteur Guy Hanon, responsable du centre et aussi de l'hôpital de jour situé au rez-de-chaussée du bâtiment. *Il s'étend de la petite névrose aux maladies les plus lourdes, voire même organiques.» «Le dispositif est bien adapté à l'environnement des grandes villes»*, ajoute le psychiatre. Les errances, les *«voyages pathologiques»* y sont en effet légion.

Certains patients sont envoyés rue de la Roquette par les dispensaires et les médecins généralistes du quartier, par l'hôpital Saint-Antoine tout proche, ou par le centre psychiatrique d'orientation et d'accueil (CPOA) de l'hôpital Sainte-Anne, qui centralise, pour Paris, l'accueil et la répartition sectorielle en urgence des personnes victimes de troubles mentaux. D'autres viennent avec leur famille ou d'eux-mêmes, attirés par la plaque ou renseignés par le bouche-à-oreille.

«La plupart des gens qui viennent ici habitent le quartier, précise le docteur Hanon. *Outre la clientèle habituelle des services de psychiatrie des hôpitaux publics – dépressifs, névrotiques, psychotiques, – certains patients suivis dans le privé arrivent chez nous parce qu'ils décompensent soudainement suite à un grave problème de couple, ou à un conflit familial.»*

Tous, cependant, ne sont pas admis. Les alcooliques et les toxicomanes n'ont pas droit de cité au CAC, qui n'a pas été conçu pour les accueillir. *«Ils ne relèvent pas du court terme»*, explique Nelly Derabours infirmière, qui, comme ses collègues, s'est portée volontaire pour travailler dans ce centre et a suivi une formation adaptée. Le personnel soignant se bat souvent pour refouler les jeunes drogués en manque à la recherche de médicaments ou les sans-domicile fixe qui tentent leur chance pour une nuit passée à l'abri. *«On les oriente, on donne des adresses de centres de cure aux toxicomanes et celles de foyers et d'hôtels aux SDF»*, explique Eric Letrequesser, infirmier. Si des repas peuvent être servis, ils le sont *«toujours dans un contexte thérapeutique et non alimentaire»*, ajoute sa collègue.

«Ni gardienne ni veilleuse»

«Pour un certain nombre de patients, nous devenons un repère», poursuit le docteur Hanon. Mais la nécessité ne fait pas loi. La spécificité du travail soignant dans ces lieux, la courte durée, commande d'éviter les «transferts» affectifs des malades sur le personnel, ou sur l'institution elle-même. Le docteur Vlassis Eskolidis, psychiatre de garde, confie: *«On ne laisse pas les gens s'installer. On évite par exemple que des hystériques fassent d'ici leur lieu de plainte habituel.»* Et Nelly Derabours d'ajouter: *«C'est un lieu de passage, pas un lieu de vie. De plus, nous ne devons pas être identifiés à la toute-puissance médicale. Dans la mesure du possible, les entretiens d'accueil se font à deux, et nous essayons de faire en sorte que les patients voient des équipes différentes.»* Ce qui n'empêche pas, au contraire, le suivi. *«Réussir l'accueil, c'est accrocher aux soins»*, résume la jeune femme. Car le CAC est un maillon dans la chaîne de l'urgence, qui peut aussi conduire à l'hospitalisation. Six lits, *«qui n'ont pas vocation à être remplis»*, commente le docteur Hanon, sont répartis dans quatre chambres. La durée moyenne des hospitalisations est de deux-trois jours, mais le médecin peut renouveler sa prescription, jusqu'à sept jours au maximum. Au-delà, hors cas exceptionnels, les patients sont adressés à Esquirol.

Au terme d'un *modus vivendi* décidé par l'équipe, quelques visiteurs sont cependant devenus des habitués. Une dame vient chaque week-end prendre un tranquillisant, un monsieur passe souvent en début de soirée, *«pour se relaxer avant de dormir»*. Bénédicte Chauvin et Sylvie Gasparin, infirmières de nuit, racontent avec le sourire comment certains malades expriment leur préférence. Mais elles reprennent aussitôt leur sérieux pour affirmer que, *«la nuit, les patients ont un autre comportement, ils se sentent en confiance et osent d'avantage parler d'eux-mêmes que dans l'agitation de la journée»*. Elles évoquent *«une autre dimension»*. *«Le travail est plus valorisant qu'en «intra»*, dit l'une. *«Je n'ai pas l'impression d'être une gardienne ni une veilleuse, comme à l'hôpital»*, dit l'autre.

L'ouverture du centre 24 heures sur 24 répond à une véritable demande. Joël Martinez, directeur du CHS Esquirol et ardent promoteur de cette politique d'ouverture (3), explique sans nuance qu'à Paris, *«la psychiatrie fonctionne à temps partiel»*. Les centres médico-psychologiques et les dispensaires, notamment, ne sont ouverts qu'à horaires fixes. La nuit, de surcroît, *«l'arrivée d'un malade en crise dans un hôpital psychiatrique peut être un facteur de perturbation important*, fait-il remarquer. *Les patients dorment, l'activité thérapeutique est plus réduite encore que dans les hôpitaux généraux»*. Autant de motifs qui plaident en faveur des structures d'accueil intermédiaires.

«Eviter l'urgence spectaculaire»

Au cœur de la ville, il s'agit ainsi de *«dédramatiser la folie»*, souligne M. Martinez, *«de soigner la maladie mentale en amont, justement pour éviter la folie, l'urgence spectaculaire»*. Reste une question: cette nouvelle offre de proximité entraînera-t-elle une hausse de la demande? *«En effet*, concède le directeur d'Esquirol, *nous avons ouvert le centre à bas bruit et, déjà, il fonctionne. A chaque fois qu'on développe l'extra-hospitalier, la demande augmente. Or il ne faut pas «psychiatriser» la société. Nous travaillons sur le long terme, et on ne mesure jamais les effets induits d'une telle prise en charge.»* Combien d'économies réalisées pour une tentative de suicide ou une crise de démence évitées?, interroge l'équipe.

Le dispositif d'accueil de l'urgence psychiatrique *en milieu ouvert*, mis en œuvre depuis de nombreuses années – la première structure de ce type, dénommée centre d'accueil et de thérapie brève, est née en 1976, et les CAC sont encadrés par une circulaire de 1979, un arrêté du 14 mars 1986 et, récemment, par la circulaire du 30 juillet 1992 (4), – ne relève pas pour l'instant de la volonté générale.

Si l'est de Paris est désormais «couvert» par les CAC qui dépendent d'Esquirol, l'ouest se trouve encore fort démuni. La diffusion, à la fin du mois de septembre, d'un *Guide de la psychiatrie publique à Paris* et la présentation officielle du travail effectué par ces structures de proximité relancera, sans nul doute, le débat.

LAURENCE FOLLÉA

(1) La politique de sectorisation mise en place dans les années 60 a «découpé» la ville de Paris en trente-huit secteurs adultes et quatorze intersecteurs infanto-juvéniles, répartis sur les vingt arrondissements. Quatre intersecteurs dépendent de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris et le restant est rattaché aux centres hospitaliers spécialisés (CHS) de Sainte-Anne (Paris 14e), Perray-Vaucluse (Epinay-sur-Orge), Maison-Blanche (Neuilly-sur-Marne), Esquirol (Saint-Maurice) et Eau-Vive (Soisy-sur-Seine).

(2) *Santé mentale et psychiatrie à Paris*, brochure du Syndicat interhospitalier de communication externe des hôpitaux spécialisés de Paris, janvier 1993.

(3) Joël Martinez a remis, à la fin mars 1992, un rapport sur «les urgences psychiatriques à Paris» au directeur de l'action sanitaire et sociale du département de Paris. *Les propositions de son groupe de* travail portent sur trois points: la création de centres de crise intersectoriels et l'harmonisation des relations avec les hôpitaux généraux; la mise en place de structures publiques d'intervention à domicile; la régulation des flux de patients en relation avec les centres 15 gérés par les services d'aide médicale urgente (SAMU).

(4) La circulaire du 30 juillet 1992 relative à la prise en charge des urgences psychiatriques, et non publiée au *Journal officiel*, préconise l'harmonisation des prises en charge et reprend l'essentiel des mesures contenues dans le rapport précité.

▶ Sur la question des urgences psychiatriques au quotidien, on lira avec intérêt *Urgence folie*, entretiens avec Henri Grivois, psychiatre à l'Hôtel-Dieu à Paris, réalisés par Marie-Odile Monchicourt, journaliste à France-Culture, éditions Les empêcheurs de penser en rond, 88 p., 40 F.

L'empire d'Akkad vaincu par la sécheresse

Une désertification consécutive à une éruption volcanique aurait entraîné la chute de la dynastie fondée il y a plus de 4 000 ans en Mésopotamie par le roi Sargon

Depuis longtemps, déjà, certains chercheurs spécialisés sont capables de *décrire avec force détails* le climat et le paysage au milieu duquel vivaient nos ancêtres, *Homo abilis* ou de Cro-Magnon. Ils ne craignent pas, pour cela, de mettre le nez dans la poussière. C'est ainsi que, parmi leurs machines à remonter le temps favorites, figurent en bonne place les... excréments fossilisés des hommes et animaux, dans lesquels spores, grains de pollen et autres déchets végétaux leur permettent de déterminer de quelles plantes ils se nourrissaient. Couramment utilisés en paléontologie, ces procédés d'analyse modernes du sol et des détritus ont été longtemps boudés par les archéologues qui se penchent sur des périodes plus récentes. La raison en est simple. Les premiers ne disposent généralement que de quelques fragments d'ossements pour travailler, alors que les seconds sont souvent submergés par les témoignages architecturaux, les objets ou céramiques divers et disposent même, dans certains cas, de nombreux écrits. Pourquoi mobiliser géologues, botanistes et physiciens, mettre en batterie de puissants microscopes optiques ou électroniques pour sonder le sol à la recherche d'indices infiniment petits, quand les bouchons des amphores vous indiquent la nature et la provenance de ce qu'elles ont contenu, et quand des scribes minutieux vous ont légué des tablettes décrivant par le menu la vie sociale ou les mouvements commerciaux de l'époque?

Ils sont en train de changer d'avis, et une preuve éclatante du bien-fondé de cette évolution vient d'être administrée par les travaux que publie (1) tout juste une équipe franco-américaine menée par l'archéologue Harvey Weiss (Yale University) et la géologue Marie-Agnès Courty (laboratoire d'hydrologie et de géochimie isotopique, CNRS-université Paris-Sud-Orsay). L'analyse micromorphologique du sol correspondant aux différentes époques concernées (2) a permis à ces chercheurs de fournir un élément supplémentaire à un débat qui passionne les spécialistes de l'histoire de la Mésopotamie ancienne depuis plusieurs décennies: pourquoi un empire comme celui d'Akkad (ou Agadé), florissant, puissant et sans ennemi à sa mesure, s'est-il subitement écroulé?

Cet empire fut le premier à apparaître dans cette région située entre le Tigre et l'Euphrate, à cheval sur la Syrie et l'Irak, berceau de la civilisation qui vit la naissance de l'agriculture (vers 7 000 av. J-C) et de l'écriture (3 500 av. J-C). Vers 2 350, le roi Sargon, d'origine mystérieuse et vraisemblablement modeste, y abat le pouvoir des cités-Etats du pays et conquiert tout le bassin mésopotamien, des confins de l'Anatolie au golfe Persique. Caractérisé par une vie culturelle intense, cet empire sut développer une agriculture performante et un commerce actif. Son influence marquera fortement toute l'histoire mésopotamienne. Pourtant, l'empire d'Akkad s'est écroulé assez inexplicablement vers 2 200, après un siècle de prospérité. Quelques décennies de chaos suivront, jusqu'à la création de l'empire sumérien par Utuhegal vers 2 115.

L'archéologue et la géologue

Que s'est-il passé? Les péripéties *de l'histoire sont assez bien* connues grâce, notamment, aux inscriptions retrouvées sur les monuments ou les tablettes. On sait que Sargon et ses fils devront, durant plus d'un siècle, faire face aux velléités d'indépendance des cités de Sumer et d'Elam qu'ils avaient conquises, et réprimer des révoltes, notamment dans le Nord. Les Gutis, venus précisément du Nord, précipiteront la chute de l'empire. Mais la raison pour laquelle ces peuplades ont pu abattre un régime puissant et bien structuré demeu*rait assez mystérieuse.*

Marie-Agnès Courty, géologue de formation, avait découvert l'archéologie en participant bénévolement, étudiante, à des chantiers de fouilles. Décidée à conjuguer ses deux passions, elle avait présenté une thèse remarquée sur l'agriculture en Inde entre 2 500 et 1 700 av. J-C, à partir d'une étude micromorphologique des sols (*le Monde* du 4 septembre 1985). La Mésopotamie lui semblait un terrain tout indiqué pour de nouvelles aventures. La richesse archéologique s'y conjugue, en effet, avec une configuration des terrains qui empêche pratiquement toute érosion, permettant aux sédiments d'attendre depuis des millénaires le bon vouloir des scientifiques.

De son côté, l'archéologue américain Harvey Weiss cherchait dans une étude approfondie de l'environnement – donc des sols – une réponse à l'énigme de la chute d'Akkad. Trop peu versés en archéologie, les pédologues (spécialistes des sols) auxquels il avait fait appel jusqu'à présent avaient déçu son attente. M. Weiss et Mme Courty étaient donc faits pour s'entendre. Leur collaboration se scella sur le terrain, où, au départ, ils travaillaient dans deux équipes différentes. Ils se sont penchés de concert sur le tell Leilan, à l'emplacement d'une ville importante du nord de l'empire d'Akkad.

La chercheuse française – qualifiée par l'hebdomadaire américain *Science* (habituellement plus chauvin) de *«pionnière dans le domaine de la micromorphologie des sols»* – a pu ainsi fournir à son collègue américain les éléments qui lui manquaient pour reconstituer le puzzle. Toutes les pièces semblent s'emboîter parfaitement. Un exemple? Entre 2 300 et 2 200, le modèle d'agriculture centralisée avec *irrigation s'est étendu du sud* vers le nord de l'empire. L'étude du sol a révélé que cela coïncide avec une diminution des précipitations dans cette région, qui rendait les méthodes de culture antérieures trop peu productives.

Mais les analyses de Marie-Agnès Courty ont permis surtout de montrer qu'un *«changement climatique brutal»* ayant entraîné trois siècles de sécheresse est survenu précisément au moment où l'empire devait faire face à la poussée des «barbares» du Nord. Les caractéristiques physiques et chimiques des particules de sédiments datant de cette époque indiquent *«l'apparition d'une aridité marquée, induite par l'intensification de la circulation des vents, et, par rapport aux conditions actuelles, un accroissement de la fréquence des tempêtes de poussière»*, explique Mme Courty.

Un exode massif

Face à ces conditions climatiques *nouvelles, les habitants auraient* alors quitté la région pour les villes du Sud, y entraînant une surpopulation, alors que, parallèlement, une partie des sources d'approvisionnement agricole étaient taries par la sécheresse. Provoquées par la pénurie, voire les famines, les révoltes contre le pouvoir, responsable de la distribution des vivres en ce régime d'agriculture centralisée, se seraient alors multipliées.

Cet exode et la sécheresse concomitante, qui semblent confirmés par des observations faites sur d'autres sites de la région, ont été précédés par une éruption volcanique ayant provoqué d'importantes chutes de cendres. Celles qu'a détectées Mme Courty dans le sol du tell Leilan ont une composition très différentes des cendres émises lors de l'éruption du Santorin (XVIIe *siècle avant notre* ère). Elles pourraient, en revanche, provenir de volcans d'Anatolie, assez fortement actifs à cette époque, si l'on en croit les traces trouvées dans des carottages de glace effectuée au Groenland.

Quel rôle cette éruption a-t-elle joué dans l'histoire? Faut-il la considérer comme une simple coïncidence, ou comme l'origine de cette sécheresse subite? De nombreux spécialistes doutent qu'elle ait pu entraîner une perturbation aussi durable. *«L'influence des volcans sur les changements climatiques reste un domaine scientifique très mal connu. Il est donc difficile de se prononcer»*, reconnaît Harvey Weiss. Beaucoup de travail encore, donc, tant pour les géologues et les climatologues que pour les archéologues spécialistes de Mésopotamie qui s'efforceront, évidemment, de vérifier ou de réfuter les conclusions de Harvey Weiss et Marie-Agnès Courty. Les comparaisons inévitables entre ce scénario pour la fin d'un empire et la situation qui prévaut actuellement dans certaines régions du monde ne rendent que plus passionnantes encore les recherches à venir.

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) «The genesis and collapse of third millennium north mesopotamian civilization», *Science*, 20 août 1993. Parmi les signataires figure un autre Français, François Guichard (Centre des faibles radioactivités, CNRS/CEA), spécialisé en volcanologie.

(2) *Réalisées au laboratoire des sols* dirigé par Nicolas Fedoroff à l'Institut national agronomique (INA) de Grignon (Yvelines).

CULTURE

CINÉMA

« SI LOIN, SI PROCHE ! », *de Wim Wenders*

Retour sur terre

Reprenant les métaphores des « Ailes du désir », le cinéaste revient dans Berlin réunifié

Si loin, si proche, c'était la situation de Wim Wenders quand le mur de Berlin est tombé. Loin : il était parti *« jusqu'au bout du monde »*, au fin fond de l'Australie, tourner son aventure planétaire du regard. Proche : le cinéaste berlinois (d'adoption) avait passionnément scruté la coupure de sa ville, de son pays, de la planète, était allé au bout de l'Europe, au bout de l'Amérique, au bout de toutes les géographies chercher l'utopie d'un monde réunifié, d'un monde en harmonie avec ses origines et son histoire, pour pouvoir encore raconter et montrer des histoires, anticipant la disparition du Mur franchi en douceur par les anges des *Ailes du désir*. Il y avait quelque logique à ce qu'il retourne y voir, reprenant d'un autre point de vue le fil du film de 1987, pour en dévider les nouvelles circonvolutions.

Si loin, si proche ! commence là où s'achevaient les deux précédents : au ciel. Nous avions laissé le deuxième ange, Cassiel-Otto Sander, « l'ange des solitudes », au sommet de la grande statue dorée. Le nouveau film sera le récit, par bonds successifs, d'une redescente sur terre. Premier bond, Cassiel, las de prêter une oreille compatissante mais impuissante aux détresses et aux vilenies des hommes, saute dans le monde réel, pour sauver une petite fille tombée du balcon : ce n'est plus l'amour romanesque et romantique pour une mortelle, celui qui motivait le passage aux actes de Damiel-Bruno Ganz dans *les Ailes du désir*, c'est de l'« ingérence » au sens de Bernard Kouchner, de l'intervention minimum, c'est-à-dire la version moderne de l'engagement. Le but de ce « passage au réel » ? *« Découvrir comment voient et entendent les humains. »*



DR

Deux anges incarnés : Bruno Ganz et Otto Sanders

Cette scène est aussi typique des pesanteurs dans lesquelles se débat Wenders : on trouvait exactement la même situation, un enfant tombant du balcon, dans un film de François Truffaut, *l'Argent de poche*, en 1976. A l'époque, celui-ci n'avait pas besoin d'un ange pour le sauver : le cinéma seul, un pur choix de mise en scène, décidait que le gamin arriverait indemne au sol. La complication du dispositif de Wenders, avec son poids de mythologie, d'explications et de symboles, comparé à la simplicité de la « solution Truffaut », se retrouve dans la multiplicité des personnages dont a besoin le cinéaste allemand pour mener à bien sa parabole.

Précisément, ces personnages, ces « figures » plutôt, tant leur fonction métaphorique prend de l'importance, représentent tous les ingrédients nécessaires à la fabrication d'un film. Pour faire un film, il faut : du temps (l'ange noir Time Itself-Willem Dafoe), de l'argent (l'homme d'affaires aventurier Horst Bucholz), de l'amitié (l'ex-ange Damiel-Bruno Ganz), de l'amour (Damiel et Solveig Dommartin, Cassiel et l'ange féminin Nastassja Kinski), une assise historique (les souvenirs de l'ancien chauffeur d'un dignitaire nazi, Heinz Rühmann), une vision du monde (Mikhaïl Gorbatchev), du mystère (le détective Rüdiger Vogler), de la force et de l'adresse (les artistes de cirque), de la lumière (le chef opérateur Henri Alekan en patron du cirque), de la musique (Lou Reed dans son propre rôle), des acteurs (Peter Falk *as* Peter Falk)...

Trouver la bonne distance

Il manque un poste de travail dans cette liste : celui du metteur en scène. *Si loin, si proche !* est une question de mise en scène, dont la fonction est de trouver la bonne distance. C'est ce que cherche Cassiel, et ce que cherche Wenders, dans un monde privé de ce Mur qui, en coupant le monde, l'organisait. C'est difficile, et *Si loin, si proche !* porte le poids de cet effort. Il faudra la durée du film (« raccourcie » à 2 h 15 depuis son passage à Cannes), pour que tout le monde se retrouve sur le même bateau, en partance pour de nouvelles aventures.

Il a fallu la mort d'un ange : le deuxième bond, burlesque et fulgurant, avait fait passer Cassiel (par le toit d'une voiture en marche) du rôle de témoin à celui d'intervenant : il montre *« ce qu'il a dans le ventre »*. Le troisième bond, comme le premier, sauvera une petite fille, mais lui coûtera la vie, le renverra dans les sphères éthérées. Après un ultime adieu, un dernier « message », voici Wenders revenu sur terre, prêt, de nouveau, à faire du cinéma. Tant mieux.

J.-M. F.

Entretien avec le réalisateur

« La réunification : une erreur de montage »

Au carrefour des mots et des images, Wenders réfléchit en cinéaste sur son métier et sur son pays

***« Après** Jusqu'au bout du monde**, vous disiez vouloir faire un petit film, très simple. Ce n'est pas exactement le cas de** Si loin, si proche !*

– Oui, je me suis bien trompé. Le film a été beaucoup plus compliqué, plus cher, plus grand que je ne le pensais au début. Le scénario, puis le casting et l'équipe technique ont grandi au cours du tournage. Au fur et à mesure, on a ajouté des rôles – celui de William Dafoe a été créé après quatre semaines de tournage. Et, finalement, je n'ai pas pu terminer dans les limites du budget, il me manquait deux semaines de prises de vue. Pour les financer, j'ai écrit un moyen-métrage, intitulé *Arisha, l'ours et la bague de pierre*, que j'ai prévendu dans le monde entier. Avec cet argent, nous avons pu achever *Si loin, si proche !*, trois mois plus tard.

» Mais, surtout, la réalisation de ce moyen-métrage, avec une équipe technique réduite de moitié et très peu de personnages, d'après un scénario dépouillé, m'a permis de retrouver le chemin et le plaisir d'un petit film. J'ai d'ailleurs terminé le « gros film » avec l'équipe réduite du « petit », on a travaillé plus vite et mieux. Mon rapport au financement du film, qui influe évidemment sur son contenu, a lui aussi changé.

» Ce n'est pas facile de faire un film « simple », si on ne veut être ni complaisant ni obscur ! Sans doute l'état d'esprit et les habitudes prises pendant *Jusqu'au bout du monde* ont pesé sur *Si loin, si proche !* Mais cette fois je suis prêt, le prochain film sera simple et léger. Je suis disposé à écraser la tête de tout personnage surnuméraire qui tenterait de se glisser dans le scénario.

– De** Jusqu'au bout du monde**, on retrouve également l'importance accordée aux mots, comme garantie contre des images devenues, selon vous, suspectes, sinon nocives.

– *Jusqu'au bout du monde* était un récit d'anticipation, ce qui m'a amené à forcer le trait. Mais il est vrai que je me méfie des images, et *a fortiori* des « belles images ». Il faut les entourer de mots pour se garantir contre leurs effets pervers. C'est pourquoi j'ai mis un texte au début et à la fin de *Si loin, si proche !* : pour les faire tenir ensemble, comme un « serre-images ». Le film dit que l'œil est important, mais il a besoin de mots, d'idées, il doit être guidé par la parole.

« Nous sommes le messager... »

– Il y a aussi un danger dans les mots : vous qui êtes cinéaste, on vous a de plus en plus sollicité pour faire des discours, pour porter des jugements, donner des conseils, etc.

– Au début et à la fin du film, la voix de l'ange dit : *« Nous ne sommes pas le message, nous sommes les messagers. Nous ne sommes rien. »* Il n'est pas supportable que les intermédiaires, les messagers, les médias, prennent le pas sur ce qu'ils ont à transmettre, se prennent pour le message lui-même, et en dénaturent ainsi le contenu. Mais les anges disparaissent à la fin du film, ils ne reviendront pas... il n'y aura pas de suite. Effectivement, je crois que maintenant j'ai suffisamment « dit » les choses. Peut-être trop.

– Ce retour aux mots n'était-il pas une façon de chercher du sens, à un moment où les repères disparaissent, à commencer par le mur ?

– Evidemment, et c'est plus sensible ici qu'ailleurs, même si le mur existait aussi en France, en Amérique, dans le monde entier. C'est une question compliquée : d'une part il s'est effectivement produit un bouleversement, mais en même temps la réunification n'est que dans les apparences : en Allemagne ex-de-l'Est, les façades, les boutiques, les voitures ressemblent à celles de l'Ouest, mais on se croirait dans un décor, il n'y a rien derrière. L'épaisseur des choses et de la durée n'est pas là, et les gens non plus. Ils ne correspondent pas à ce qu'on voit du dehors.

– Comment un cinéaste comme vous voit-il la réunification ?

– Comme un montage qui n'aurait pas été fait par l'auteur, mais par le studio – tout le bon matériel est resté sur le sol de la salle de montage. Et, plus encore, comme un montage électronique. Aujourd'hui, de plus en plus souvent, les films ne sont pas montés en travaillant sur la pellicule. Tout le matériel filmé est transféré sur vidéodisc et le montage est fait sans que personne ne touche jamais au matériau-film. Et cela se sent dans le résultat : lorsque j'ai vu *Un thé au Sahara*, j'ai tout de suite dit à Bernardo [Bertolucci] : si tu avais fait un montage-pellicule, ton film aurait été différent. Le rythme aurait été différent. Avec un tel montage, la production gagne du temps, mais le rythme est celui d'un autre langage que celui de la pellicule : le langage de l'informatique.

» La réunification de l'Allemagne aussi ne s'est pas faite avec le matériel humain, avec l'histoire et le langage des gens qui s'étaient battus pour ça, mais selon une autre logique, celle des politiciens d'Allemagne de l'Ouest, qui avaient besoin de mettre la réunification à l'écran très vite. Et les Allemands de l'Est ne sont plus dans le film. Ou seulement comme des figurants, dans leur propre ville, et dans leur propre vie. Cela crée beaucoup de tristesse et de colère. Lorsque les gens se retrouvent dans cette situation, il ne faut pas s'étonner s'ils se retournent contre plus malheureux, plus exclus qu'eux. Il en va toujours ainsi.

» A une autre échelle, nous aussi, à l'Ouest, nous vivons une dépossession similaire. Par exemple, en Allemagne en ce moment, moins de 2 % des films projetés sont allemands, plus de 95 % sont américains. Dans d'autres pays, hormis la France, le pourcentage est encore supérieur. *Idem* à la télévision. Ce qui fait quand même toute une façon de comprendre le monde qui nous influence, alors qu'elle est en décalage avec notre vie – ces films ne ressemblent même pas à la vie des Américains.

– Quel sens cela a-t-il alors de se déclarer, comme vous l'avez souvent fait, cinéaste européen ?

– En ce moment, j'ai envie de me reprendre et de dire : je suis un cinéaste allemand. C'est déjà une position polémique : en France, il faut tourner en français pour recevoir une aide publique, ici il est préférable de ne pas tourner en allemand, mais en anglais, pour recevoir une subvention. En revanche, il y a un enjeu véritablement européen avec la tentative de renaissance du studio de Babelsberg, que dirige Volker Schloendorff, et dont nous suivons tous les progrès. Tout n'est pas encore perdu.

– Qu'allez vous faire à présent ?

– Je vais m'occuper de la sortie en Allemagne de la « trilogie » de *Jusqu'au bout du monde*, qui est la version de cinq heures du film, et de celle du moyen-métrage dont nous avons parlé. Et écrire ce fameux « petit film ». J'ai également en projet un scénario en compagnie de Paul Auster. »

Propos recueillis par JEAN-MICHEL FRODON

MUSIQUES

PÉRIGORD NOIR

Chanter en s'amusant

Dix stagiaires au travail avec Lorraine Nubar et Dalton Baldwin

VALOJOULX (Dordogne)

de notre envoyé spécial

Un chanteur, ça chante à longueur de temps, plus ou moins fort et n'importe où. Les stagiaires de l'Académie internationale de chant organisée par le Festival du Périgord noir, au château du Manesgre, ne dérogent pas à la règle. Au petit déjeuner, dehors sous le grand tilleul, assis sur un muret, ils poussent de la voix, parfois inconsciemment, au beau milieu d'une discussion. Sans doute pour vérifier qu'elle ne s'est pas enfuie.

Ils sont dix, venus de France, du Japon, de Chine, de Corée et des Etats-Unis, à s'être inscrits pour suivre les cours de Lorraine Nubar et de Dalton Baldwin. Elle est américaine, professeur à la Juilliard School et bien connue des jeunes chanteurs français depuis qu'elle anime les ateliers de la Fondation Royaumont, enseigne au Conservatoire de Paris et ailleurs. En France, elle a ouvert grandes les fenêtres d'un enseignement confiné où les professeurs, jaloux les uns des autres et craignant l'évaluation de leur travail, empêchent leurs élèves d'aller voir ailleurs comment on chante. Lui est une star de l'accompagnement. Dalton Baldwin a enregistré des dizaines de disques et s'est produit sur les scènes du monde entier en compagnie des chanteurs et des chanteuses de Lieder les plus en vue.

Autour de la grande table

Ensemble, ils forment une équipe rare. Lorraine Nubar enseigne en douceur, « décoince » les élèves, leur donne les clés pour chanter sans contrainte. Baldwin est une encyclopédie vivante du Lied.

Les cours commencent après le petit déjeuner et se succèdent jusqu'au soir, interrompus par un repas pris en commun. Et l'on rigole beaucoup autour de la grande table du Manesgre. On s'amuse à répéter le plus vite possible *« six cent six Suisses assis sur six cent six chaises suçaient sans cesse et sans souci six cent six saucissons sans sauce »* et d'autres phrases, plus compliquées les unes que les autres, dans chacune des langues des stagiaires. On chante, encore, mais des chansons populaires, pour enfants, voire des chants révolutionnaires, sous le regard attendri d'Anita Oser, la propriétaire bienveillante.

L'ambiance chaleureuse partagée par quelques auditeurs libres de l'académie est pour beaucoup dans la qualité des résultats. Car, après une semaine de travail assidu, il fallait affronter le public, le 28 août, dans l'église de Saint-Léon-sur-Vézère. L'épreuve peut être terrible – il est aussi pénible d'écouter un chanteur vacillant qu'un violoniste débutant – elle fut un récital passionnant. Par le choix du programme tout d'abord, qui, à côté de Mozart, Cilea, Schubert, Brahms, Wolf, Ravel, Fauré, Massenet, Falla et Berlioz, proposait des compositeurs dont les mélodies sont plus rarement entendues, tels Korngold, Rachmaninov et Bachelet.

Récital passionnant par la qualité des intervenants. Baldwin accompagne les stagiaires avec attention, son piano les porte. Ces chanteurs ne sont pas tous professionnels, mais ils chantent avec une conviction admirable que le trac n'ébranle que rarement. Kyoko Saïto, la Mélisande japonaise de Peter Brook, Yaël Pachet, une jeune mezzo française magnifique dans *Sur les lagunes* et *l'Ile inconnue*, de Berlioz, Raphaëlle Hazard, soprano française de dix-huit ans au timbre pur dans Schubert, Michael Kutner, jeune professionnel américain impeccable dans *la Bonne Chanson*, de Fauré, et Shan Wang – une Chinoise championne olympique de natation reconvertie dans le chant, – dont le tempérament dramatique éclatait dans un extrait d'*Adrienne Lecouvreur*, de Cilea, sont des noms qui devraient s'imposer. Cinq sur dix, c'est mieux que bien.

ALAIN LOMPECH

▶ Festival international du Périgord noir, 49, rue du Général-Foy, 24290 Montignac. Renseignements sur les stages (chant, quatuor à cordes, quintette à vent), tél. : 53-51-95-17. Les cours de quatuor sont assurés par Martin Lovett et Sigmund Nissel, du Quatuor Amadeus, ceux de quintette à vent par le Quintette Moraguès. Prix (hébergement compris) pour une semaine de cours : autour de 4 000 F, susceptibles d'être pris en charge par l'AFDAS.

JOE LEE WILSON *au Duc des Lombards*

L'homme de joie

Le groupe du chanteur Joe Lee Wilson s'appelle The Joy of Jazz, une dénomination justifiée

Depuis sa base anglaise de Brighton, Joe Lee Wilson, chanteur, va de club en club avec son entreprise, The Joy of Jazz, comme Andy Kirk entre les deux guerres dirigeait The Clouds of Joy (les nuages de la joie). Il était il y a peu à Paris, au Duc des Lombards.

L'idée de joie ne va au jazz que par malentendu. En l'occurrence, Joe Lee Wilson, né à Bristow (Oklahoma) en 1935, lui donne une vigueur et un allant très remarquables. Sa carrière n'est pas ordinaire. Le début, oui, dans les églises et au conservatoire de Los Angeles, mais pas cette présence imprévue de *shouter* hors saison, cette volubilité tonitruante qui semble anachronique, cet excès de corps et de tempérament très communicatif que tous ont voulu accompagner : Sonny Rollins, Miles Davis, Jackie McLean, mais ceux du *free* également, l'Archie Shepp d'*Attica Blues* et tous les fous de liberté, comme on disait les fous de Dieu, qui tenaient portes ouvertes à Soho (Manhattan) dans les années 70.

Farouche, indépendant, chaleureux, Joe Lee Wilson a tenu son propre *loft*. Il s'y passait plus d'événements qu'ailleurs et, surtout, on y riait plus fort. Depuis qu'il a pris la route avec sa troupe, il n'en démord pas. Il chante en force, fait un usage de vieux routier du micro et des effets, ménage d'excellents rôles à ses partenaires (Jack Gregg à la basse) et monte un répertoire avec la rigueur invisible d'une comédie américaine. Il chante, proclame, crie, célèbre Billy Eckstine, Big Joe Turner, Chaplin. Il décline avec joie les grandes villes du monde entier, sur un *Summertime* revisité qui s'achève curieusement à la gloire de l'Oklahoma.

FRANCIS MARMANDE

▶ Discographie de Joe Lee Wilson : *Acid Rain*, un CD BL 012 (enregistré en mars 1992 au Duc des Lombards).

▶ Le Duc des Lombards : 42, rue des Lombards, Paris-1er. Tous les soirs à 22 h 30. Tél. 42-33-22-88. Xavier Richardot (les 1er et 2 septembre) ; Sex-Tet (les 3 et 4) ; Gildas Scouarnec (le 5) ; jam-session le mardi.

Michael Jackson annule un concert à Singapour

Le chanteur Michael Jackson a annulé son second concert à Singapour, qui devait avoir lieu le 30 août, quelques minutes avant d'entrer sur scène. Son entourage a invoqué une *« grave migraine »*.

Pendant ce temps, à Los Angeles, la famille Jackson, réunie autour des parents, Joseph et Katherine, a apporté son soutien au chanteur lors d'une conférence de presse.

Enfin, la chaîne de télévision CBS a diffusé un entretien téléphonique entre le père et le beau-père de l'enfant qui accuse Jackson de pédophilie. Dans cet entretien, enregistré en juillet – avant que les accusations du jeune garçon aient été portées à l'attention de la police, – le père de l'enfant affirme son intention *« d'humilier »* Michael Jackson. – *(AP, UPI.)*

CULTURE

MUSIQUES

Michel Rivard, sage et joueur

Rencontre avec l'ex-chanteur de Beau Dommage, figure de proue de la chanson québécoise

Depuis le début de l'été, Michel Rivard le Québécois sillonne les festivals francophones du continent européen, en vertu de la règle qui veut que la sortie d'un album s'accompagne d'exercices scéniques. Des Francofolies de La Rochelle au Paléo Festival de Nyon, en Suisse, *jusqu*'à Saint-Malo le 5 septembre, Rivard (guitare et voix, épaulé par cinq musiciens) présente un tour de chant «nature», qui tend vers l'électricité en vertu des nécessités festivalières.

Simplicité, décontraction. Et le public souscrit à cette sagesse un peu turbulente, une façon de réparer l'injustice faite en France à l'un des chanteurs les plus respectés en son pays et qu'un défaut de distribution discographique avait jeté ici dans l'oubli. Ainsi, *Un trou dans les nuages*, un double album paru en *1987 chez* Audiogram au Québec, n'avait jamais trouvé preneur à Paris, malgré d'incontestables qualités et un immense succès commercial au Québec, plus de deux cent mille exemplaires vendus. Un record.

Le Goût de l'eau aurait pu subir pareil destin, si Fnac Music n'avait entre-temps décidé de développer son catalogue québécois (avec aussi Jean Leloup et Carole Laure), et si les échanges suscités par les Francofolies de Montréal et de La Rochelle n'avaient pas remis l'auteur de *la Complainte du phoque en Alaska* à sa juste place. *Bille de verre*, chanson composée avec Maxime Le Forestier qui la créa en France, servit de locomotive à un album qui, comme le tour de chant, célèbre le droit à la paresse et la *nécessité du temps retrouvé*.

L'esprit baladeur, bohème et familial, de Michel Rivard, *«chanteur naïf, aimant les sentiments simples à comprendre, pas technologiques du tout»* – la définition est de lui – le rattache à la grande famille des chanteurs-poètes québécois. Mais ici, il n'est pas question de grands espaces, de forêt, de neige, ni de village de bord de rivière : *«Certaines chansons du* Goût de l'eau, *comme* la Lune d'automne, *renouent avec Beau Dommage, qui puisait son inspiration dans notre adolescence à Montréal. C'est un volet urbain que la chanson québécoise traitait peu, et que j'avais moi-même refoulé ensuite.»*

En 1971, Michel Rivard fait du théâtre avec ses amis de la Quenouille bleue, une troupe adepte du café-théâtre, du cirque et du music-hall, *«genre «piqûre forte», qui se promenait partout en mini-bus»*. Né de la Quenouille bleue en 1975, Beau Dommage restera pendant quatre ans sur les sentiers de la gloire, avant de s'autodissoudre : *«Nous faisons souvent des bœufs ensemble, et le groupe a gardé une étonnante popularité au Québec. L'intégrale de quatre CD parue l'an passé est devenue rapidement disque d'or.»* Rivard batifole entre les racines de son répertoire, ses nouvelles chansons, dont certaines fort belles et bien écrites (*le Goût de l'eau*, *Veux-tu danser?*), et les détours vers d'autres univers (*la Princesse et le croque-notes*, de Georges Brassens).

«Une habitude que j'ai prise sur les petites scènes, où les gens aiment qu'on leur chante Brel, Brassens, Félix Leclerc ou Gilles Vigneault. J'aime les tournées, l'ambiance des clubs et des cafés, où je chante en trio, avec une guitare et une basse.» L'eau, l'automne, la paix, le sommeil du père disparu, la disparition des dinosaures, des papillons et des éléphants, la grandeur américaine : sur tous ces sujets, Michel Rivard promène un regard tranquille. A Saint-Malo, qui propose trois soirs de festivités *«entre cousins»*, il chantera en compagnie de Plume Latraverse, éternel clochard de la chanson québécoise et de Daniel Bélanger, qui met le blues à l'heure de la Belle Province.

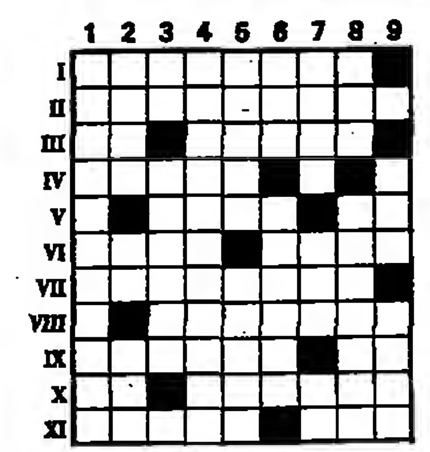
VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ Le Québec à Saint-Malo : le 2 septembre à 21 heures, Chantal Blanchet et Plume Latraverse. Le 4 septembre à 21 heures, Daniel Bélanger et Sylvie Tremblay. Le 5 septembre à 16 heures, Michel Rivard. Tél. : 99-81-62-61.

▶ Discographie : le Goût de l'eau, 1 CD Fnac Music 592189.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6117



HORIZONTALEMENT

I. Est utile pour ceux qui veulent descendre rapidement. – II. Qui sont arrivées comme des fleurs. – III. Lac. Pas à foison. – IV. Qui éclate facilement. – V. Quand elle est en main, tout est prêt. Entre trois et quatre. – VI. Un grand prêtre. Se chargea de son père. – VII. Peuvent être assimilées aux rayons. – VIII. Qui risque d'exploser. – IX. Permet de rejeter la balle. Point de départ. – X. Participe. N'offre pas un grand auditoire au prêcheur. – XI. Fixer un œil. Qui devrait être remplacé.

VERTICALEMENT

1. Repris comme un morceau. – 2. N'est pas un cor au pied. Conjonction. Rivière. – 3. D'un verbe actif. Mot qui évoque la fermeture. – 4. Arrive toujours avec ses gros sabots. – 5. Danse ancienne. Se laisse aller. – 6. Perce bien quand elle est bonne. Des jours ordinaires. – 7. Pays. Qui n'a pas bavé. Berceau pour des princes. – 8. Crie comme une bête. Des hommes de poids. – 9. Au fond du calice. Un fruit.

Solution du problème n° 6116

Horizontalement

I. Content. – II. Heaume. Do – III. Adieu. Ver. – IV. Révélées. – V. Emèse. Ne. – VI. Net. Fers. – VII. Escorte. – VIII. Au. Aura. – IX. Incurable. – X. Saine. Lin. – XI. Eu. Ascète.

Verticalement

1. Charentaise. – 2. Œdème. Unau. – 3. Naïveté. Ci. – 4. Tuées. Sauna. – 5. Emule. Curés. – 6. Ne. Fora. – 7. Vénérable. – 8. Désert. Lit. – 9. Cor. Sélène.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Mariages

M. et Mme Dominique CHASSARD,
M. et Mme Louis DEFONTAINE

sont heureux de faire part du mariage de

Olivier et Anne,

le 4 septembre 1993.

Ambassade de France à Bonn (RFA).
62500 Saint-Martin-au-Laërt.

Décès

– Le professeur Jean-Paul Binet,
Le centre chirurgical Marie-Lannelongue,
Mme Nadine Vernier,
Mme Martine Brunelle
et ses enfants,
M. et Mme Antoine Vernier
et leurs enfants,
M. et Mme Francis-Philippe Vernier
et leurs enfants,
M. et Mme Patrice Vernier
et leurs enfants,
Le professeur et Mme Jacques-Louis Binet
et leurs enfants,
M. et Mme Charles-Henri Filippi
et leurs enfants,
Mlles Violaine et Sonia Binet,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Jean-Paul BINET,
née Bella Vernier.

La messe sera célébrée par le Père Tiberghien, en l'église Saint-Sulpice, le mercredi 1er septembre, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Son père,
Sa mère,
Ses frères et sœur,
Ses proches,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Alain BRAIK,
« l'ingénieur Liberté »,
architecte DPLG,
philosophe et éditeur,

survenu vendredi 27 août 1993, dans sa cinquante-troisième année.

L'incinération aura lieu au Père-Lachaise, le jeudi 2 septembre, à 12 h 15.

– L'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD),
Ses vingt-cinq mille adhérents,
Son conseil d'administration,
Et son président,
tiennent à saluer la mémoire de

Marc BŒUF,
sénateur de la Gironde,
membre de l'ADMD depuis 1987,

décédé le vendredi 27 août 1993,

et assurent sa famille et ses amis de toute leur sympathie.

L'ADMD veut rendre hommage à la clairvoyante audace avec laquelle Marc Bœuf, en compagnie de Robert Laucournet, sénateur de la Haute-Vienne, membre de l'ADMD, et de dix-neuf autres sénateurs, avait déposé au Sénat, en 1989, une proposition de loi demandant que soit donnée valeur légale à une « déclaration de volonté de mourir dans la dignité » faite par des personnes *lucides et responsables*.
Marc Bœuf déplorait, comme le déplorait aussi Bernard Charles (membre de l'ADMD), qui avait déposé en 1989 une proposition analogue à l'Assemblée nationale, que le pouvoir législatif ait négligé de promouvoir ce droit, déjà reconnu ou en voie de reconnaissance *dans beaucoup de pays du* monde occidental.

(*Le Monde* du 31 août.)

– Claudine Canetti,
sa fille,
Michèle et Dror Mevorach,
David, Yotam et Ilay,
SOnia Krief et Louka,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Joseph CANETTI,
née Marguerite Blum,

survenu le 9 août 1993, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 11 août.

Cet avis tient lieu de faire-part.

21, rue Pauline-Borghèse,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– M. Alain Blanc,
son ami,
Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 26 août 1993, de

Pierre FORGET,
né Robert Turbet,
comédien.

La levée du corps aura lieu le 2 septembre, à 10 heures, à l'amphithéâtre de l'hôpital Antoine-Béclère, à Clamart (Hauts-de-Seine).

Inhumation au cimetière d'Imphy (Nièvre), à 16 h 30.

86, rue Defrance,
94300 Vincennes.

– Ses enfants,
Sa compagne,
Sa famille,
Ainsi que les collaborateurs du cabinet Moutard,
ont la douleur d'informer du décès accidentel de

M. Eugène Francis MARQUER,
conseil en propriété industrielle,
PDG du cabinet Moutard,

survenu le 27 août 1993, à Nice.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Martin de Louveciennes, le jeudi 2 septembre, à 10 h 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Jean Pham Huu Tri,
son épouse,
M. et Mme Paul Tran Ba Nghiep
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Pham Huu Tri
et leurs enfants,
Mlle Denise Pham Huu Tri,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Tran Van Ty,
sa marraine,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean PHAM HUU TRI,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
ancien premier juge au tribunal
de grande instance de Paris,

survenu le 27 août 1993, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 1er septembre, à 14 h 15, en l'église Saint-Martin d'Orsay, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Orsay.

61, rue du Parc,
91400 Orsay.

Jacques SOMMER

s'est éteint le vendredi 27 août 1993, au matin, au terme d'une vie bien remplie (il venait d'avoir cent ans).

Selon son désir, il sera incinéré et ses cendres dispersées dans le jardin des souvenirs.

La cérémonie aura lieu le jeudi 2 septembre, au crématorium du Père-Lachaise, à 15 h 45 (grand salon).

Merci à vous de l'avoir estimé et porté dans votre cœur.

Son fils Jean
Et sa famille.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Simone PORRET,

survenu le vendredi 27 août 1993, dans sa soixante-treizième année.

Une cérémonie religieuse se déroulera en l'église Saint-Eloi, Paris-12e, le mercredi 1er septembre, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

30, rue du Sergent-Bauchat,
75012 Paris.

– Villefranche-sur-Saône. Lyon.

Ses enfants,
M. et Mme Christian Zimmermann,
M. et Mme René Zimmermann,
M. et Mme Michel Zimmermann,
Mme Marie-France Zimmermann,
Ses petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis,
font part du décès de

Mme André ZIMMERMANN,
née Josèphe Bury,

à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Levée du corps au funérarium de Lyon-7e, mercredi 1er septembre 1993, à 14 h 15.

Funérailles en l'église Notre-Dame-des-Marais de Villefranche-sur-Saône, à 15 h 30.

Ni fleurs ni couronnes ; quête au profit des enfants défavorisés.

La famille remercie tous ceux qui s'associent à son deuil.

Remerciements

– L'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) de la région Rhône-Alpes
Et les membres de l'Unité 171
remercient toutes les personnes qui ont exprimé leurs témoignages de sympathie lors du décès accidentel, le 17 août 1993, de

Michel BUDA,
directeur de recherche au CNRS,
directeur de l'Unité 171,
neurochimie fonctionnelle,
centre hospitalier Lyon-Sud.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Anniversaires

– Clermont-Ferrand.

Samuël Amarant
rappelle le souvenir de son frère

Nathan AMARANT,
étudiant en architecture
à l'Ecole des beaux-arts de Lyon
(1944),
reçu au concours d'admission
à l'Ecole nationale d'architecture
(1944),
prisonnier de guerre de 1940 à 1943,

et assassiné le 28 juillet 1944, à l'âge de vingt-sept ans, dans son appartement à Lyon, par deux agents du Parti populaire français (PPF) et un agent de police en tenue.
Motif de l'assassinat : juif.

Et le souvenir de sa mère

Fanny AMARANT,

assassinée le même soir dans les caves du PPF, à Lyon, à l'âge de cinquante-cinq ans, dans l'indifférence totale des témoins (particuliers et représentants de l'autorité publique).
Motif de l'assassinat : juive.

A ce jour, et malgré des offres de récompense importante, la famille n'a pu obtenir connaissance de l'identité des deux assassins du PPF.

– *Le 1er septembre 1988,*

Robert PIEROT

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu, estimé et aimé aient une pensée pour lui.

– Le 1er septembre 1983,

Marie-Madeleine ZADOUNAÏSKY,
née Clappier,

nous quittait.

Ne l'oublions pas.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	100 F
Abonnés et actionnaires	90 F
Communicat. diverses	105 F
Thèses étudiants	60 F

ÉCONOMIE

La Bourse trop en forme

A la veille de la première privatisation de grande envergure du gouvernement Balladur, celle de la BNP, annoncée mardi 31 août pour *«dans quelques semaines»* par le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, ce n'est pas la chute brutale des résultats de la banque au premier semestre qui inquiète, mais l'euphorie de la Bourse de Paris. Paradoxalement, la flambée de l'été fait craindre, au ministère de l'économie et à la tête des groupes «privatisables», un retournement de tendance brutal qui mettrait à mal le processus. Edouard Balladur, alors ministre des finances, avait déjà dû interrompre en octobre 1987, après le krach boursier, son premier programme de privatisation et renoncer à céder au privé l'UAP.

La place parisienne est jugée aujourd'hui très fragile après deux mois de hausse ininterrompue. L'indice CAC 40 a gagné sur cette période près de 16 % et a franchi, lundi 30 août, le seuil des 2 200 points pour la première fois de son histoire. La distorsion semble considérable entre le niveau des cours et les performances des entreprises. A tel point que les sociétés de la première vague de privatisation n'ont de cesse de faire baisser leurs propres cours. On peut ainsi considérer que l'annonce d'une chute de plus de 50 % au premier semestre de leurs bénéfices pour la BNP et Elf-Aquitaine leur facilite la tâche. Quant à ceux de Rhône-Poulenc, ils pourraient reculer cette année.

Le certificat d'investissement BNP et l'action Rhône-Poulenc ont gagné respectivement 35 % et 32 % depuis le début de l'année à la suite notamment d'achats massifs d'investisseurs étrangers. Du coup, il y a de grandes chances aux yeux des analystes financiers pour que le prix de vente des actions par l'Etat – à la suite de l'évaluation des sociétés par la commission de privatisation – soit nettement inférieur aux cours de Bourse actuels. Ce qui est toujours délicat et pourrait relancer les accusations de «bradage» contre le gouvernement comme en 1986-1987.

La véritable inconnue du processus de privatisation reste l'attitude des épargnants. Ils ont souscrit massivement – au-delà des espoirs du gouvernement – à l'emprunt Balladur. Mais entre acheter une obligation d'Etat et une action d'une société privatisée, la démarche n'est pas tout à fait de même nature.

E. L.

Coup d'envoi des privatisations

M. Alphandéry installe la commission « gardienne des intérêts patrimoniaux de l'Etat »

Ultime étape avant le lancement du programme de privatisations – dont on sait désormais qu'il commencera par la BNP, – le ministre de l'économie, M. Edmond Alphandéry, devait installer, mardi 31 août dans la matinée, la Commission de la privatisation, «gardienne des intérêts patrimoniaux de l'Etat». Composée de sept membres, présidée par Pierre Laurent, président honoraire du Conseil d'Etat et ancien patron du Conseil de la concurrence (*le Monde* du 31 juillet), cette commission se substitue à la Commission d'évaluation des entreprises publiques, mais avec «un rôle très sensiblement accru», comme devait le rappeler M. Alphandéry. C'est à elle, en effet, que reviendra le soin non seulement d'évaluer la valeur «plancher» des entreprises privatisables – le ministre en fixant le prix définitif, – mais aussi de déterminer la composition du groupe d'actionnaires stables, majoritaires ou non, des futures privatisées. «Je ne pourrai décider que sur avis conforme de la commission, a rappelé M. Alphandéry. Il s'agit donc bien d'un système à double clef, l'une entre les mains de la commission, l'autre dans celles du ministre de l'économie, afin de mieux garantir la plus stricte impartialité des choix effectués et la préservation des intérêts supérieurs de l'Etat.»

La commission, enfin, sera obligatoirement saisie des privatisations les plus importantes, son pouvoir ayant été étendu aux privatisations des filiales des entreprises publiques réalisant plus de 2 milliards de francs de chiffre d'affaires ou employant plus de 2 500 personnes. Pour les entreprises de plus petite taille, le ministre de l'économie pourra, s'il le juge utile, consulter la commission. Une démarche que M. Alphandéry effectuera prochainement pour la privatisation, sensible, de Radio Monte-Carlo.

Symbole

Suite de la première page

La part de l'Etat (72,9 %) dans la BNP est évaluée sur la base des cours de Bourse entre 25 et 30 milliards de francs. Elle possède une notoriété sans pareille, se veut *«la banque de tous les Français»* et sera la deuxième des *«trois vieilles»* après la Société générale et avant le Crédit lyonnais à être mise sur le marché.

Pour la première d'une liste qui se veut longue, le gouvernement ne peut de toute façon pas se permettre un succès médiocre et a mis en choisissant la BNP bon nombre d'atouts, essentiellement techniques, de son côté. Si la BNP est solide, elle vient tout de même d'annoncer une chute de 60 % de ses bénéfices au premier semestre. Mais sa notoriété et plus encore sa capacité de placement de ses propres titres, *via* son réseau national et international fort de 56 000 salariés, compensent largement cela. Les seules sommes gérées par la BNP pour le compte de sa clientèle étrangère représentent 50 milliards de francs.

Une rentabilité faible

Les agences sont déjà mobilisées depuis plusieurs semaines, et huit cents réunions sont programmées à l'intention du personnel. Il s'agit de réussir une privatisation sans accroc, de convaincre des milliers de clients-actionnaires, afin de réamorcer une dynamique qui, lors des privatisations de 1986 et 1987, avait dépassé ses créateurs, avant la grande désillusion du krach.

En fait, la préparation de la privatisation de la BNP remonte au mois de mai et au départ de René Thomas de la présidence et à son remplacement par Michel Pébereau, proche d'Edouard Balladur. Le président de la BNP a à son actif la privatisation réussie du CCF (Crédit commercial de France) en 1987. Le maintien à son poste, à la demande des pouvoirs publics, de Daniel Lebègue, directeur général et candidat malheureux à la succession de M. Thomas, vise à assurer une continuité à la tête de la banque dans une période toujours délicate.

La constitution d'un noyau d'actionnaires stables devrait se faire sans trop de difficultés. L'UAP détient déjà 10 % de la BNP et le public 17,1 % par le biais de certificats d'investissements qui sont des actions sans droits de vote. On peut imaginer que l'UAP, dans laquelle la BNP aura en direct 20 % très prochainement (après avoir racheté à l'Etat sa participation de 49,9 % dans une filiale commune baptisée la Financière BNP) augmente de façon similaire sa présence dans le capital de la banque. Des clients et alliés de la BNP comme Pechiney, Saint-Gobain, Havas ou la Générale des eaux pourraient fort bien faire leur entrée dans son tour de table. De même la Dresdner Bank, deuxième banque allemande, dans la logique d'accords commerciaux conclus entre les deux établissements devrait entrer dans le capital de la BNP. Mais l'échange de participations croisées d'environ 10 % se fera après la privatisation et peut-être même plus tard. La faible rentabilité de la BNP rendrait les conditions d'échange trop défavorables.

La chute de plus de 60 % de ses profits au premier semestre à 522 millions de francs laisse présager un résultat 1993 très médiocre. A l'image de l'ensemble du secteur bancaire, la BNP subit de plein fouet la multiplication des faillites de PME et la crise de l'immobilier. Les provisions devraient atteindre des niveaux records cette année. Certes, on peut imaginer que M. Pébereau n'a pas cherché à «enjoliver» ses comptes. Il pourra ainsi, à l'image de ce qu'il a fait au CCF, s'inscrire dans une logique de redressement. Le message a été parfaitement compris par la Bourse qui anticipe une forte amélioration des résultats en 1994 et plus encore en 1995. C'est sur la foi de ces prévisions que le cours du certificat d'investissement BNP a gagné plus de 35 % depuis le début de l'année. Une progression jugée d'ailleurs trop rapide et trop forte à la direction de la banque.

Michel Pébereau aura également à affiner une stratégie qui reste relativement confuse. Elle se situe à mi-chemin de l'expansion tous azimuts du Crédit lyonnais et de la volonté de se replier sur des niches rentables de la Société générale. La BNP réaffirme fréquemment sa volonté de rester une banque grand public mais elle se heurte à la concurrence très dure du Crédit agricole, des Caisses d'épargne et de La Poste dans une activité peu rentable. La banque veut d'ailleurs, dans le même temps, prendre des parts de marché dans l'ingénierie financière, les activités de marché et la gestion d'actifs.

Enfin, la BNP doit prendre en compte le vieillissement de son personnel et le problème de financement des retraites qu'il entraîne. Elle va constituer pour y faire face une dotation spéciale en prélevant sur ses réserves.

ERIC LESER

POINT DE VUE

L'onde de choc

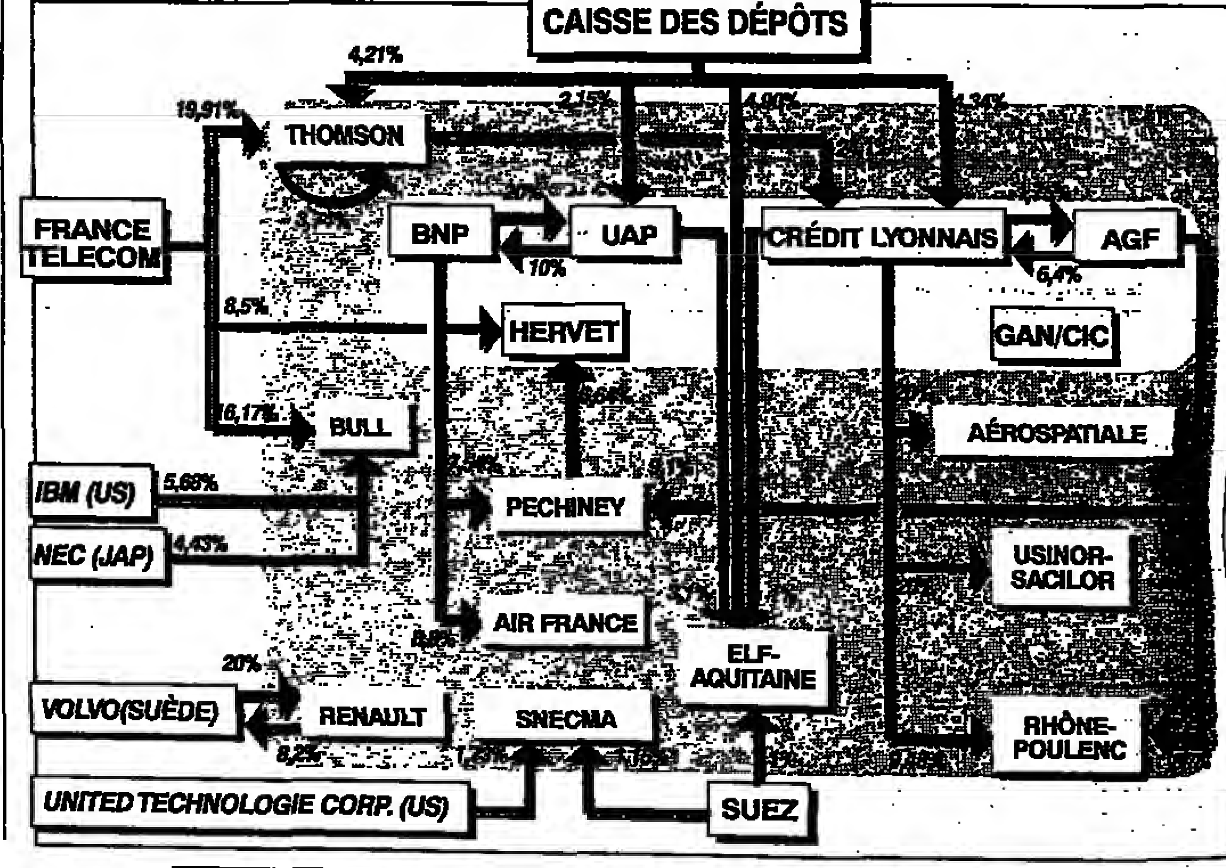
par François Morin

LE tableau des relations financières des entreprises publiques privatisables révèle une architecture complexe : il faudra la garder à l'esprit pour suivre les prochaines opérations de privatisation. Par leurs montants parfois très importants, ces relations financières seront probablement, on peut le penser, au centre des futurs noyaux stables d'actionnaires. Qui pourra prétendre, en effet, dépasser par le montant de ses participations le Crédit lyonnais dans Aérospatiale (20 %) et dans Usinor-Sacilor (20 %) ? Ou la BNP dans l'UAP (20 %) ? Ou France Télécom dans Thomson (19,9 %) ?

N'oublions pas également des apports qui peuvent parfois se cumuler ; par exemple, sur Pechiney avec les 7,5 % de la BNP et les 9,1 % des AGF ; ou sur Rhône-Poulenc avec les 9,5 % en provenance du Crédit lyonnais et les 8,7 % en provenance des AGF.

Ces quelques indications démontrent clairement que les principaux enjeux du pouvoir, la nouvelle donne du capitalisme français, se concentreront sur le cœur financier public, et plus particulièrement autour de la privatisation de la BNP, du Crédit lyonnais et de l'UAP. Compte tenu des effets en chaîne, il faudra veiller de très près à la privatisation de Thomson puisque celle-ci agira sur une grande partie du capital du Crédit lyonnais (24,1 %).

▶ François Morin est professeur à l'université Toulouse-1 et directeur du LEREP, auteur d'un ouvrage sur *le Cœur financier européen*, en collaboration avec Claude Dupuy (*le Monde* du 29 juin).



Quelle part publique dans Elf Aquitaine ?

Elf Aquitaine a annoncé, mardi 31 août, une chute de 59 % de son bénéfice net au premier semestre, qui s'est élevé à 1,368 milliard de francs contre 3,340 milliards pour la même période de 1992. Dans le même temps, le chiffre d'affaires de la première entreprise française a progressé de 3,85 %, pour atteindre 102,6 milliards de francs.

Ce recul du résultat est dû principalement à des mesures de dépréciation d'actifs pétroliers à Brunei et surtout en mer du Nord, pour un montant global de 2,3 milliards de francs. En raison de la faiblesse des cours du baril, la compagnie pétrolière a revu à la baisse la valeur de son domaine minier dans les eaux britanniques, un champ qu'elle avait racheté pour 8 milliards de francs en mai 1991 à l'américain Occidental Petroleum. *«Cette dépréciation n'affecte pas la solidité financière du groupe et sa capacité de distribution»*, indique un communiqué d'Elf Aquitaine, dont la marge brute d'autofinancement demeure stable (12,1 milliards de francs).

Cet ajustement exceptionnel des comptes marque à la fois l'arrivée d'un nouveau président et la préparation de la privatisation du groupe. Bien souvent, les dirigeants s'empressent d'alourdir les comptes précédents avant d'en présenter de meilleurs ensuite. Loïk Le Floch-Prigent, nommé à la tête d'Elf en 1989, avait fait peser sur les bénéfices une dépréciation exceptionnelle de 3 milliards de francs concernant les actifs de la filiale américaine Texas Gulf. Son successeur, Philippe Jaffré, fait de même. De plus, dans la perspective d'une cession prochaine en Bourse de la participation détenue par l'Etat, cette apuration des comptes permet d'éviter d'éventuelles déconvenues pour les futurs acquéreurs. Elle devrait permettre de calmer la hausse du titre, qui s'est apprécié de plus de 22 % depuis le début de l'année.

Mais, avant de vendre les 50,7 % qu'il possède dans Elf Aquitaine, l'Etat devra arrêter sa position en matière d'actionnariat compte tenu de la faiblesse de l'actionnariat stable, les investisseurs français comme l'UAP, la Caisse des dépôts ou les AGF ayant chacun 3 % ou moins du capital, alors que les investisseurs étrangers en possèdent 20 %. Outre la création d'une éventuelle action spécifique *(golden share)* pouvant contrer les raids boursiers, l'Etat pourrait garder une participation de 10 % à 15 % après la privatisation. *«Ce n'est qu'une hypothèse de travail, mais une hypothèse sérieuse»*, estime-t-on au ministère de l'économie.

D. G.

Le projet d'un industriel hongrois

Le Vélosolex tente un retour en France

Le célèbre Vélosolex, dont la production par MBK (ex-Motobécane) prit fin en octobre 1988, pourrait faire son retour sur le marché grâce à un industriel hongrois, Gathy Kiss, qui en a racheté les brevets et réinstallé les chaînes de fabrication à Debrecen, à 200 kilomètres de Budapest. A l'occasion du Mondial du cycle, qui se tiendra à Paris, du 24 septembre au 3 octobre, sera présenté un modèle «S-3800» identique au «3800», dernier cyclomoteur commercialisé par Motobécane (transmission par galet, consommation de 1,5 litre de mélange aux 100 kilomètres). A condition de satisfaire aux exigences du service des mines, la société VSF (Vélosolex France) compte vendre de 5 000 à 10 000 Solex par an. Ambitieux, cet objectif suppose que les nostalgiques soient au rendez-vous : en 1987 et 1988, les ventes avaient chuté respectivement à 2 742 et 1 500 exemplaires. Pour leur rappeler que ce drôle d'engin – increvable mais peu à l'aise dans les côtes – est prêt à reprendre du service, cinq Solex partis des rives du Danube et pilotés par une équipe de treize Hongrois sont arrivés lundi 30 août au Musée de l'automobile de la Défense, au terme d'un voyage de 2 500 kilomètres bouclé en dix jours.

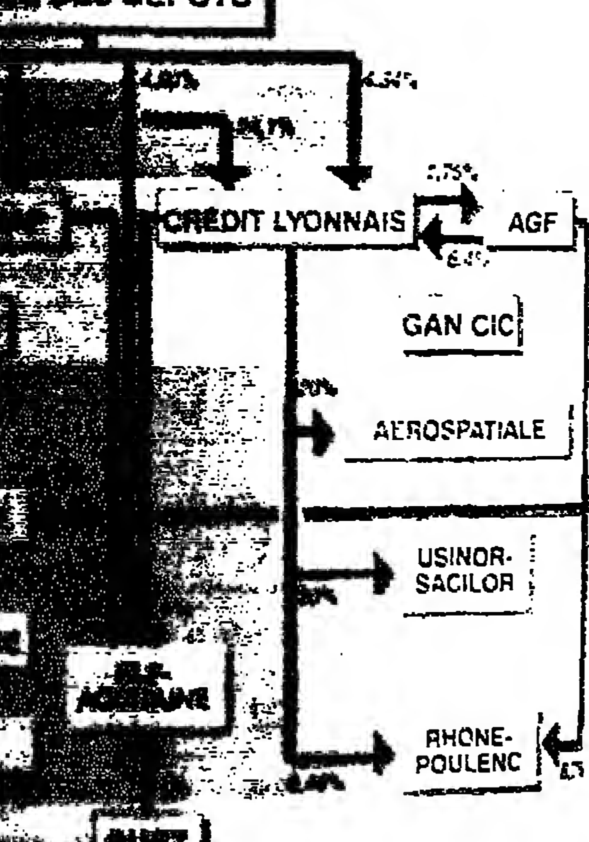
TRANSPORTS

A partir du 1er septembre

Les tarifs des péages d'autoroutes augmentent de 3 %

Les tarifs des péages d'autoroutes augmentent en moyenne de 3 % à partir du mercredi 1er septembre. Cette hausse, supérieure à celle de l'inflation, fait suite à une augmentation de 2,8 %, le 1er octobre 1992. L'augmentation s'étage de 2,5 % pour la société des Autoroutes du sud de la France (ASF), à 2,9 % pour Cofiroute et 3,3 % pour les autres sociétés concessionnaires. En 1992, les recettes de péages perçues par les sociétés d'autoroutes se sont élevées à 20 milliards de francs. Mais l'Association des sociétés françaises d'autoroutes (ASFA), qui regroupe les huit sociétés d'autoroutes, fait remarquer que, depuis 1980, les péages ont évolué moins vite que l'inflation. La perte pour les sociétés d'autoroutes a été de 8 % en francs constants pendant cette période. Les tarifs ont même été bloqués entre 1989 et 1991. L'ASFA rappelle que 1 % d'augmentation des tarifs permet la construction de 50 kilomètres d'autoroutes nouvelles. Cette hausse rapportera 600 millions de francs en année pleine.

ÉCONOMIE



26 000 demandeurs d'emploi supplémentaires en juillet

Le chômage a augmenté de 10 % en un an

Moins catastrophiques qu'en juin, les chiffres du chômage communiqués lundi 30 août par le ministère du travail pour le mois de juillet ne laissent pourtant guère espérer une amélioration prochaine. En un mois, la dégradation est de 0,8 % en données corrigées des variations saisonnières (CVS), soit 26 000 demandeurs d'emploi supplémentaires après une progression de 1,4 % en juin. Certes, il s'agit là du moins mauvais résultat observé depuis l'arrivée d'Edouard Balladur à l'Hôtel Matignon. Mais cette moindre dégradation paraît fragile.

Le chômage, qui touche désormais 3 211 800 personnes, s'est accru de 10 % en un an, soit 291 800 nouveaux demandeurs (en CVS) et un peu moins (280 200) en données brutes, ces dernières faisant état de 3 109 000 individus à la recherche d'un emploi. Au sens du Bureau international du travail (BIT), le taux de chômage, mesuré par rapport à la population active, atteint 11,7 % contre 11,6 % en juin et 11,4 % en juillet 1992.

Le léger infléchissement observé le mois dernier s'explique par un recul de 4,9 % des inscriptions à l'ANPE qui atteignent tout de même 351 200. La baisse concerne davantage les hommes que les femmes qui, quelle que soit la classe d'âge, semblent connaître des difficultés croissantes. Parmi les femmes âgées de 25 à 49 ans, les demandes d'emploi effectuent en effet un bond de 1,5 % en juillet. Au total, le chômage progresse de 1,1 % pour les femmes contre 0,5 % pour les hommes. Parmi ces derniers, les moins de vingt-cinq ans tirent mieux leur épingle du jeu puisque les demandes d'emploi les concernant diminue de 0,4 % en un mois.

Après s'être littéralement envolées le mois dernier (16,9 %), les inscriptions à la suite d'un licenciement économique progressent moins vite (5,7 % soit 56 143) mais, sur douze mois, leur augmentation est de 20,8 %. En revanche, les fins de contrats à durée déterminée se multiplient (avec 135 000 en un mois, la hausse se chiffre à 36,7 %) de même que les fins de missions d'intérim (20,9 % de plus en juillet). On peut cependant noter que les offres d'emploi (98 000) sont un peu moins rares en juillet (elles augmentent de 3,5 % en un mois). Les deux tiers portent sur des contrats à durée déterminée contre *la moitié un an* plus tôt.

Signe de l'extrême atonie du marché du travail, les sorties de l'ANPE pour reprise d'emploi marquent un recul de 12,3 % mais restent à peu de choses près au niveau de juillet 1992. Quant aux entrées en stage, elles baissent de 24 % en un an. Dans les deux cas, les évolutions sont là aussi plus défavorables pour les femmes que pour les hommes. Logiquement, *on assiste à une lente montée du chômage de longue durée* : 987 500 demandeurs d'emploi sont inscrits depuis plus d'un an. Leur effectif s'accroît de 3 % en un mois et de 6 % en un an. Enfin, les statistiques régionales font état d'une dégradation supérieure à la moyenne dans la moitié des vingt-deux régions *au cours des douze derniers mois*. Les plus mauvais résultats concernent l'Alsace, pourtant relativement épargnée ces dernières années où les demandes d'emploi progressent de 20 % en un an et où les offres d'emploi reculent de 44,5 %.

Malgré quelques signes positifs, les raisons d'espérer manquent cruellement. Le ministère du travail ne s'y trompe pas. *« Cette augmentation de 0,8 % est la plus faible enregistrée au cours des six derniers mois mais le rythme d'évolution reste néanmoins très supérieur à celui de l'an dernier »* souligne-t-il dans un communiqué. Les prochains mois ne promettent donc rien de bon, même si la très forte hausse de juin pouvait, semble-t-il, s'expliquer en partie par une recrudescence des inscriptions à l'ANPE de la part de jeunes ayant décidé de ne pas attendre la rentrée pour effectuer cette démarche (*le Monde* du 31 juillet).

Edouard Balladur, qui recevra mardi 6 septembre les partenaires sociaux afin d'examiner son avant-projet de loi quinquennale sur l'emploi, doit s'attendre à être vivement interpellé par les syndicats qui ont très mal accueilli le contenu de son projet. Celui-ci tend à réduire les charges des entreprises et instille une dose supplémentaire de flexibilité (annualisation du temps de travail, assouplissement du recours à l'intérim et aux contrats à durée déterminée) dans le code du travail. D'ores et déjà, la CFDT appelle le gouvernement à *« sortir des sentiers battus »* et à *« cesser de tout attendre de l'amélioration de l'économie et des entreprises, arrêter de croire aux vertus jamais démontrées de la réduction du coût du travail ou de la flexibilité à tout crin »*. Pour sa part, le secrétaire général de la CGT, Louis Viannet, affirme mardi dans *l'Humanité* que *« toutes les mesures prévues »* par le gouvernement *« vont dans le même sens : tout pour les employeurs »* et n'hésite pas à évoquer *« une forme de servage moderne »*.

Pour le premier ministre, qui continue d'espérer une amélioration de l'emploi début *1994*, l'appel à la patience sera de plus en plus difficile à faire accepter.

JEAN-MICHEL NORMAND

Un sondage du mensuel « Phosphore »

Huit lycéens sur dix s'attendent à connaître l'ANPE

81 % des lycéens âgés de quinze à vingt ans n'excluent pas de connaître un jour la réalité du chômage, selon un sondage paru dans le numéro de septembre du mensuel *Phosphore* (groupe Bayard-Presse). Lucides ou très pessimistes sur leur avenir, sept lycéens sur dix estiment que le lycée prépare mal au monde professionnel et un même pourcentage affirme connaître un chômeur parmi ses proches. Pour *« réussir sa vie professionnelle »*, les diplômes ont toujours la cote, mais beaucoup moins que ne le pensent les parents : 44 % des jeunes assurent que le caractère et la volonté sont tout aussi importants que de décrocher un diplôme.

Trois jeunes sur quatre semblent admettre qu'il ne faut pas faire le difficile pour le premier emploi. Point positif à la veille de la rentrée des classes, les jeunes sont plutôt heureux en classe et satisfaits de ce qu'ils apprennent puisque, pour 81 % d'entre eux, le lycée permet d'acquérir une bonne culture générale.

Après la parution des décrets d'application

FO et la CGT s'opposent à la réforme des retraites

La CGT et Force ouvrière ont contesté, lundi 30 août, le bien-fondé de la réforme des retraites de la Sécurité sociale dont les décrets d'application viennent de paraître au *Journal officiel*. Selon Marc Blondel, secrétaire général de FO, il s'agit d'un *« paradoxe »*. *« Tout le monde déclare vouloir lutter contre le chômage, tout le monde s'efforce même de dégager de la situation d'actifs des gens qui ont atteint cinquante-deux ans, cinquante-quatre ans, cinquante-cinq voire cinquante-six ans, et en même temps, pour avoir une retraite complète, on va passer de trente-sept ans et demi à quarante ans. Il y a là une contradiction au moins apparente en arithmétique »*, a-t-il déclaré sur RMC. Quant à la CGT, elle a dénoncé dans un communiqué un *« recul social »* qui porte *« un coup fatal au droit à la retraite à soixante ans »* et laisse *« la porte ouverte à une retraite à deux vitesses : une qui sera améliorée par les produits de capitalisation, pour ceux qui le pourront, une retraite encore plus faible et encore plus tard pour le plus grand nombre »*.

Enfin, la Fédération syndicale unitaire (FSU, qui regroupe les syndicats exclus de la FEN) *« ne se résigne pas à des reculs qui menacent également les régimes spéciaux, dont celui des fonctionnaires, à plus ou moins court terme »*.

CONJONCTURE

Trois points au-dessous des taux habituels

La Caisse d'épargne propose des crédits à la consommation à 9 %

La Caisse d'épargne de Paris et d'Ile-de-France récidive : quelques mois après avoir cassé le taux des crédits immobiliers, elle propose d'octroyer des prêts pour la consommation à 9 %.

Cette offre, faite dès la semaine prochaine et jusqu'à la fin décembre, portera sur des sommes allant de 10 000 à 140 000 francs, remboursables dans un délai de trois mois à six ans, sans frais de dossiers. Elle se situe trois points environ en dessous des taux habituellement proposés par le système bancaire.

Prise juste à la rentrée – une période particulièrement difficile pour les ménages – cette initiative sera réservée aux clients disposant déjà d'un compte d'épargne chez l'Écureuil d'Ile-de-France (3,7 millions de comptes), même ceux arrivés très récemment. Les prêts seront octroyés selon les normes d'endettement habituelles.

Nul doute que les concurrents de l'Écureuil goûteront peu ce nouveau « coup » qui tombe à pic à l'heure où le gouvernement souhaite relancer la consommation. La Caisse d'épargne, quant à elle, continue de se forger une image de « prêteur », remplaçant celle, traditionnelle, de « bas de laine » des Français.

F. V.

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

● **Logements neufs : – 5 % en juillet.** – Les ventes de logements neufs ont diminué de 5 % en juillet par rapport *à juin, en totalisant 629 000 unités. Il s'agit de leur plus bas* niveau depuis mars. En juin, les ventes de logements neufs avaient augmenté de 3,3 % (chiffre révisé), pour atteindre 662 000 unités.

● **Balance commerciale : – 34,4 milliards de dollars au deuxième trimestre.** – Le déficit de la balance commerciale en terme de balance des paiements s'est aggravé de 17,3 % au deuxième trimestre à 34,4 milliards de dollars (200 milliards de francs), contre 29,3 milliards de dollars au premier trimestre. Les exportations de la période (113,1 milliards de dollars) ont progressé de 1,4 % et les importations (147,5 milliards) de 4,3 %.

FRANCE

● **Transactions courantes : + 3,6 milliards de francs en avril.** – La balance des transactions courantes a été excédentaire de 3,6 milliards de francs en avril, contre un déficit de 810 millions de francs en mars.

JAPON

● *Production industrielle : – 0,3 % en juillet.* – La production industrielle a diminué de 0,3 % en juillet par rapport au mois précédent, alors qu'elle s'était accrue de 1,9 % en juin.

Après la rencontre Balladur-Kohl

L'Allemagne réaffirme que le préaccord de Blair House n'est pas définitif

M. Balladur a fait parvenir à MM. Kohl et Delors une lettre dans laquelle il explique la position que va continuer de défendre la France dans la négociation agricole du GATT. Une lettre qui définit trois objectifs et justifie la demande par Paris d'un réexamen du préaccord de Blair House conclu en novembre dernier par la Commission avec les Etats-Unis.

« Nous allons voir avec le gouvernement français ce qui est possible et ce qui n'est pas possible », a déclaré lundi 30 août à Bonn, au cours d'une conférence de presse, Dieter Vogel, porte-parole du gouvernement allemand, qui expliquait la position prise par le chancelier Kohl sur le préaccord de Blair-House, la semaine dernière, à l'issue de sa rencontre avec M. Balladur.

M. Vogel a réaffirmé que le préaccord conclu le 20 novembre 1992 entre la Commission de Bruxelles et l'administration américaine sur le volet agricole du GATT n'avait pas encore de caractère définitif pour l'Allemagne.

« Nous avons l'intention d'en rester à ce qui est convenu, mais ceci n'a pas encore été définitivement conclu entre les Américains et la CEE », a affirmé M. Vogel, explicitant une nouvelle fois la position du chancelier Kohl qui avait surpris tout le monde en déclarant jeudi 26 août que l'Allemagne avait – comme la France – des *« problèmes »* avec le préaccord de Blair House, M. Vogel a précisé un point important qui correspond à la position française, à savoir que l'accord de Blair House ne devait pas dépasser les dispositions de la réforme de la politique agricole commune (PAC).

« La Commission européenne nous a assuré que ce compromis était compatible avec la réforme de la PAC. La France a des doutes là-dessus. Nous allons étudier les objections françaises et, s'il le faut, nous demanderons à la Commission européenne, lors du conseil des ministres de l'agriculture du 20 septembre, de revenir sur les points litigieux du préaccord et d'en reparler avec les Etats-Unis », a déclaré M. Vogel.

Les explications de M. Vogel vont-elles mettre fin aux tensions suscitées au sein du gouvernement allemand par le soutien apporté par M. Kohl aux thèses françaises sur la négociation agricole du GATT ? On peut se poser la question puisque le ministre allemand des Affaires étrangères, Klaus Kinkel, a déclaré lundi devant la presse – pratiquement au même moment que M. Vogel – que le gouvernement allemand ne voulait pas que *« l'on touche à l'accord de Blair House de quelque manière que ce soit »*.

Les trois grands principes français

Les *« difficultés françaises »* nous sont connues, a dit M. Kinkel à l'issue d'une réunion du parti libéral-démocratique (FDP) qu'il préside, ajoutant que Bonn *« devra et voudra naturellement prendre en considération la position de Paris »* au cours du conseil des ministres européens qui doit se réunir le 20 septembre à Bruxelles. Cependant M. Kinkel a ajouté qu'il n'était *« pas pensable de malmener n'importe comment l'accord sur le volet agricole de telle sorte que ce qui a été élaboré avec beaucoup d'efforts soit maintenant à nouveau déballé »*.

De son côté, M. Balladur a fait parvenir une lettre à MM. Kohl et Delors pour rappeler la volonté française de faire respecter trois grands principes sur lesquels Paris ne transigerait pas.

Premier principe : le refus d'un accord qui par ses conséquences dépasserait les dispositions de la PAC réformée, notamment – sujet brûlant pour les agriculteurs français – sur le gel des terres qui doit aboutir à une limitation de la production. Deuxième principe : confirmer la vocation exportatrice de la CEE dans le domaine agricole, ce qui exclut une limitation en volume des exportations européennes, qui empêcherait la CEE de profiter au cours des années à venir de la croissance prévisible de la demande mondiale.

Troisième principe : aménager la « clause de paix » prévoyant dans le préaccord de Blair-House qu'aucune plainte ne sera déposée au GATT pendant six ans. Le gouvernement français craint que passée cette période, c'est-à-dire à partir de l'an 2000, tous les sacrifices consentis par la Communauté européenne (baisse des soutiens à la production, accès au marché intérieur, freinage des exportations) n'aient plus de contrepartie et que la guerre reprenne.

Une rencontre politiquement importante va réunir, mardi 7 septembre à Paris, MM. Luc Guyau, président de la FNSEA, et Constantin Heereman (DBV), présidents des principaux syndicats agricoles français et allemand, tous les deux hostiles au préaccord de Blair-House. Réunion destinée à *« travailler au rapprochement des positions »* de Paris et Bonn a indiqué la FNSEA et qui sera prolongée par des rencontres avec trois ministres français : MM. Alain Juppé (affaires étrangères), Jean Puech (agriculture et pêche) et Gérard Longuet (industrie et commerce extérieur).

Une rencontre importante dans la mesure où l'une des raisons de la prise de position de M. Kohl en faveur des thèses agricoles françaises pourrait bien être la « sensibilité » de l'électorat CDU aux problèmes de l'agriculture, et notamment aux revenus des paysans allemands. Revenus menacés, à long terme, par l'accord de Blair-House et, à court terme, par le flottement – qui pourrait durer longtemps – des monnaies au sein du SME.

Al. V.

VIE DES ENTREPRISES

Filiale à 51 % du Crédit lyonnais

La BfG devrait renouer avec les bénéfices en 1993

Comme le prévoyait Paul Wieandt, président de son directoire, le 10 mars à Francfort, la BfG Bank, septième établissement bancaire allemand, devrait renouer avec les bénéfices (*le Monde* du 12 mars). M. Wieandt s'appuyait alors sur la *« restructuration du réseau et le nettoyage du bilan »* réalisés par l'ancienne banque syndicale.

Ainsi, après avoir affiché une perte de 1,1 milliard de deutschemarks (3,7 milliards de francs) en 1992, le résultat d'exploitation partiel de la BfG Bank a augmenté de 77,5 millions de deutschemarks pour atteindre un bénéfice de 31,9 millions de marks au cours du premier semestre 1993. Le bénéfice d'exploitation partiel est égal au bénéfice d'exploitation plus le produit des intérêts nets et des commissions nettes moins les coûts d'exploitations. En 1992, la banque avait accusé une perte d'exploitation partielle de 49,4 millions de marks.

Ces résultats ont été communiqués par l'assureur AMB (Aachener und Muenchener Beteiligungs), actionnaire minoritaire de la banque dont il détient 25 %, celle-ci ne publiant pas de résultats intermédiaires. Pour l'ensemble de l'année, la BfG espère que son résultat d'exploitation lui permettra d'atteindre l'équilibre pour la première fois depuis plusieurs années. Le total du bilan a augmenté de 6,9 milliards de marks à 51,6 milliards à fin juin.

Après avoir demandé la mise sous séquestre de leurs biens

Les actionnaires de Montedison engagent des poursuites contre l'ancienne direction

Les actionnaires du groupe chimique italien Montedison, filiale de Ferruzzi, réunis en assemblée générale le 30 août, ont approuvé la proposition de la nouvelle direction d'engager des poursuites judiciaires à l'encontre des six anciens dirigeants.

Cette mesure qui vise Giuseppe Garofano, Carlo Sama, Arturo Ferruzzi, Roberto Magnani, Romano Venturi et Raul Gardini, qui s'est suicidé en juillet dernier, fait suite à la découverte de pertes importantes dans le groupe à la tête duquel ses créanciers ont placé de nouveaux responsables pour tenter de le sauver de la faillite.

Dans un premier temps, les nouveaux dirigeants, Guido Rossi et Enrico Bondi, avaient demandé la mise sous séquestre à hauteur de 500 milliards de lires (1,83 milliard de francs) des biens de chacun des six anciens dirigeants. Le tribunal de Milan a accédé vendredi 27 août à leur demande (*le Monde* daté 29-30 août).

Ce séquestre est, dans le cas des héritiers de Raul Gardini, suspendu à la décision de ces derniers d'accepter ou non la succession.

En occupant l'usine de Jeumont

Les syndicats de Jeumont-Industrie réclament l'annulation de 476 suppressions d'emploi

Les salariés de l'entreprise Jeumont-Industrie, située à Jeumont (Nord), ont décidé lundi 30 août d'occuper leur usine pour protester contre le plan social annoncé en juillet par Framatome et qui prévoit 476 suppressions d'emploi (dont 312 licenciements), soit une réduction du tiers des effectifs. Réunis en assemblée générale, les salariés ont, à l'appel des syndicats FO, CGT, CFDT et CFTC, voté l'occupation du site sur lequel travaillent quelque 1 300 personnes. Les accès à l'usine ont été bloqués. Le mouvement se poursuivait mardi matin.

Framatome, qui a repris il y a quelques mois l'ensemble des activités de Jeumont-Industrie au groupe Schneider, justifie ces compressions d'effectifs par *« l'importante sous-activité actuelle »* dans le secteur électromécanique. Le constructeur de chaudières, principalement intéressé par les activités nucléaires de Jeumont-Industrie, a déjà revendu une partie des autres activités au groupe Alcatel-Alsthom. Les syndicats, qui redoutent une fermeture du site de Jeumont, non repris par Alcatel, ont déposé un recours en justice. Invoquant une information insuffisante sur la santé réelle de l'entreprise, ils réclament l'annulation du plan social, le dixième engagé à Jeumont-Industrie en huit ans.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

PROJETS

□ **Total : feu vert pour un projet de raffinerie au Vietnam.** – Un consortium conduit par le groupe pétrolier français Total a été sélectionné par le gouvernement du Vietnam pour réaliser l'étude de faisabilité du projet de construction et d'exploitation de la première raffinerie du pays, a indiqué lundi 30 août la compagnie pétrolière française. Le consortium réunit, outre Total (30 %) et Pétrovietnam (30 %), les compagnies taïwanaise Chinese petroleum corporation (30 %) et China investment and development Co. Ltd (10 %). La capacité envisagée de cette raffinerie est de l'ordre de 6,5 millions de tonnes par an.

□ **Texas Instruments va construire une usine de près de 1 milliard de dollars au Texas.** – Texas Instruments a annoncé la construction d'une usine de semi-conducteurs à Dallas (Texas) pour un prix compris entre 750 millions et 1 milliard de dollars (6 milliards de francs). L'usine emploiera 250 salariés en 1995, lors de la première phase de construction, et jusqu'à 750 lorsque la deuxième phase sera terminée en 1998.

DÉLOCALISATION

□ **Sanyo (électronique) va délocaliser 90 % de sa production audio hors du Japon.** – La compagnie nippone Sanyo Electric Co. Ltd. prévoit de transférer hors du Japon 90 % de sa production de matériel audio, à l'exception des produits de haute technologie, d'ici décembre 90 % des casques stéréophoniques ainsi que d'autres équipements audio ordinaires vendus par le groupe au Japon seront produits à l'étranger et viendront de ses fililales de Singapour, de Malaisie ou de Chine. La production audio au Japon se limitera désormais aux lecteurs de minidisques et autres équipements de haute technologie, a précisé, lundi 30 août, la société en ajoutant que ce transfert devrait permettre de faire face à la forte hausse du yen. Auparavant, Sanyo avait annoncé l'interruption de la fabrication des lecteurs de CD et de cassettes dans une de ses filiales japonaises, supprimant 170 emplois.

RÉSULTATS

□ **Nippon Steel pourrait être déficitaire pour la première fois en sept ans.** – La firme japonaise Nippon Steel Corp. devrait être déficitaire lors de l'exercice 1993, pour la première fois depuis sept ans, révèle, lundi 30 août, le journal économique *Nihon Keizai Shimbun*. En raison de la stagnation de la demande d'acier et de la hausse du yen, le numéro un mondial de la sidérurgie devrait connaître une perte avant impôts supérieure à 10 milliards de yens (582 millions de francs) pour les six premiers mois (avril-septembre) de l'année fiscale, a ajouté le quotidien. Le chiffre d'affaires pour le premier semestre devrait être de 1 100 milliards de yens, en baisse par rapport au semestre correspondant de l'an passé où il avait été de 1 190 milliards de yens. Un porte-parole de Nippon Steel s'est refusé à tout commentaire sur ces informations, mais il a indiqué que la compagnie devait annoncer ses prévisions de milieu d'année la semaine prochaine.

CRISE

□ **Double report de commande pour Airbus Industries.** – La compagnie aérienne thaïlandaise TAI compte retarder la livraison de huit Airbus, en raison de difficultés financières. Sept autres appareils qui n'avaient fait l'objet que d'une lettre d'intention et non pas d'une commande ferme sont résiliés. De son côté, la compagnie aérienne Philippine Airlines (PAL) a confirmé le report à 1995 de la commande de six Airbus A 340-200, d'un montant de 561 millions de dollars (3,3 milliards de francs), qu'elle avait suspendue en juillet.

□ **Les Chemins de fer néerlandais réduisent leurs effectifs de 16 % sur cinq ans.** – Les Chemins de fer néerlandais (NS) vont supprimer 1 000 à 1 300 emplois supplémentaires sur un total de 28 000 dans les cinq prochaines années, portant la réduction totale de leurs effectifs pour cette période à 16 %. Les NS avaient déjà fait part en mars de leur intention de supprimer 3 500 emplois avant 1998 pour rester compétitifs après leur privatisation, prévue pour l'an 2000. Ces ces coupes seront réalisées par le moyen de départs naturels ou de mises en retraite, mais des licenciements ne sont pas exclus. Les NS prévoient une perte d'au moins 100 millions de florins (310 millions de francs) en 1993. La restructuration des NS se traduira dès 1994 par la suppression de 400 dessertes aux heures matinales et tardives, et une refonte des trajets des Intercity (trains express).

OPE

□ **Gesparal détient 51,04 % du capital de L'Oréal.** – Le holding Gesparal détient 2 979 010 certificats d'investissement et 72 315 certificats de droit de vote L'Oréal, à l'issue de ses deux offres publiques d'échange (OPE) simplifiées sur cette société, ce qui porte à 51,04 % sa participation dans le fabricant de cosmétiques, a indiqué le 26 août la Société des Bourses françaises (SBF). La société Gesparal, holding de contrôle de L'Oréal détenue à 49 % par Nestlé et 51 % par Liliane Bettencourt, détient désormais 29 701 546 actions L'Oréal. Les deux OPE visaient à retirer du marché les titres L'Oréal les plus exotiques, certificats d'investissements (3,012 millions au total) et certificats de droits de vote.

REGROUPEMENT

□ **L'Air liquide et Kemira (gaz, fertilisants) vont s'associer en Finlande.** – Le groupe public finlandais de gaz et fertilisants Kemira a annoncé, vendredi 27 août à Helsinki, un projet de filiale commune avec le groupe français L'Air liquide, en Finlande, baptisée Oy Polargas AB, spécialisée dans la production et la distribution de gaz industriels. L'Air liquide sera l'actionnaire majoritaire de la nouvelle entité, mais le montant exact des participations respectives des deux groupes n'a pas été précisé, l'accord final sur le projet devant être conclu en septembre. Kemira apportera ses usines de production et de distribution de gaz industriels (100 millions de marks finlandais de chiffre d'affaires, soit 99 millions de francs) à la nouvelle unité, tandis qu'Air liquide fournira son savoir-faire.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 31 août ↑ Toujours plus haut

Malgré trois records consécutifs et cinq séances de hausse ininterrompue, la Bourse de Paris poursuivait son ascension mardi 31 août dans un marché très actif. En hausse de 0,23 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard un gain de 0,43 %. Aux alentours de 13 heures, la tendance haussière initiale se confirmait et les valeurs françaises s'appréciaient de 0,47 % à 2 216 points, soit un nouveau record. Depuis le début du nouveau terme, mardi dernier, les actions ont gagné 4,3 %. Depuis le 1er janvier, la hausse atteint 19,2 %.

Le montant des échanges dépasse 1,2 milliard de francs sur le marché à règlement mensuel. Cette forte activité indique que les investisseurs étrangers sont encore bien présents à Paris. Tout comme les Français, ils anticipent une baisse des taux à court terme pour sortir l'économie française de l'impasse. Les statistiques confirment la montée inexorable du chômage.

En juillet, le taux a encore progressé de 0,5 %. Cette situation incite les ménages à différer leur consommation et à réaliser une épargne de précaution. Selon des gestionnaires, l'emprunt Balladur a entraîné des retraits des sicav monétaires mais depuis, les dégagements sur ce produit se sont nettement réduits. Les opérateurs continuent donc à privilégier eux aussi l'épargne de précaution.

Parmi les titres en hausse sensible, on relevait, à la mi-séance, Moulinex (3,6 %), Bon Marché (2,2 %). Europe 1 gagnait 4,5 % et Dassault Aviation 5,7 % pour 300 titres seulement. Du côté des baisses, on notait, entre autres, celles de Vallourec, – 3,1 %, et d'UIS, – 4 %.

NEW-YORK, 30 août ↑ Calme

Wall Street a réussi à gagner quelques points lundi 30 août, profitant d'une légère baisse des taux d'intérêt sur le marché obligataire américain, à l'issue d'une séance très calme en raison de la fermeture du marché de Londres. La baisse des taux a été provoquée par des indicateurs économiques mitigés : recul de 5 % de ventes de logements neufs en juillet et bond de 17,3 %, à 34,4 milliards de dollars du déficit commercial américain au deuxième trimestre. Au terme des échanges, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 643,99 points, en hausse de 3,36 points, soit une progression de 0,10 %. Quoique 191 millions de titres seulement ont été échangés, soit le nombre le plus faible depuis le 31 décembre 1992. Les titres en hausse ont été nettement plus nombreux que les valeurs en baisse : 1 112 contre 762, alors que 718 actions sont restées inchangées.

Les gains enregistrés par les Bourses européennes et nippone ainsi qu'une correction technique après les pertes de vendredi ont également profité à Wall Street, selon des analystes.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale valeur de référence, a reculé à 6,11 % contre 6,14 % vendredi soir.

Ford, choisi par le syndicat de l'automobile (UAW) pour les négociations sur le renouvellement du contrat annuel dans ce secteur, qui s'appliquera ensuite aux deux autres constructeurs américains, a perdu 1/2 à 51 1/4. Ford sera, en effet, la première victime de la grève, si un accord n'est pas atteint d'ici le 14 septembre.

VALEURS	COURS DU 27 août	COURS DU 30 août
Alcoa	75 3/4	75 7/8
ATT	62 3/4	62 5/8
Boeing	38 7/8	39
Chase Manhattan Bank	34 1/2	34 3/8
Du Pont de Nemours	48 1/4	48 1/4
Eastman Kodak	61 3/8	61
Exxon	65 3/8	65 1/4
Ford	51 3/8	51 1/4
General Electric	98	98 3/4
General Motors	47 3/8	47
Goodyear	41 7/8	41 7/8
IBM	44 1/8	44 5/8
ITT	93 7/8	93 1/2
Mobil Oil	78	77 1/2
Pfizer	63	63 1/4
Schlumberger	65 7/8	66 1/8
Texaco	64 3/4	64 1/4
UAL Corp. ex-Allegis	147	145 1/4
Union Carbide	18 3/8	18 5/8
United Tech.	57 5/8	57 3/8
Westinghouse	15 5/8	15 3/4
Xerox Corp.	74	73 3/4

LONDRES, 30 août Clos

Tous les marchés financiers et boursiers britanniques ont chômé lundi 30 août, en raison du Bank Holiday.

TOKYO, 31 août ↑ Au-dessus des 21 000 points

Soutenue par l'espoir d'une baisse des taux d'intérêt au Japon, la Bourse de Tokyo a terminé au-dessus des 21 000 points, mardi 31 août, pour la première fois depuis le 3 juin. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a clôturé en hausse de 113,91 points, soit 0,54 %, à 21 026,60 points. Le volume des transactions était estimé à 350 millions de titres.

La Bourse a ainsi bénéficié de six séances consécutives de hausse. « Psychologiquement, cette poussée aura un gros impact sur le marché et elle pourrait déboucher sur une septième journée de hausse demain », estimait un boursier. « Si c'est le cas, on pourra dire que le marché est encore prêt à monter ». La tendance a également été soutenue par l'attente de l'annonce d'importantes mesures de relance, dans la soirée, après une réunion des ministres des questions économiques.

VALEURS	Cours du 30 août	Cours du 31 août
Ajinomoto	1 390	1 390
Bridgestone	1 300	1 310
Canon	1 410	1 430
Fuji Bank	2 400	2 450
Honda Motors	1 450	1 470
Matsushita Electric	1 390	1 420
Mitsubishi Heavy	680	683
Sony Corp.	4 510	4 570
Toyota Motors	1 680	1 690

Nomura Securities devra indemniser des investisseurs escroqués

La première maison de courtage japonaise, Nomura Securities Co., a été condamnée lundi 30 août par le tribunal du district de Tokyo à payer 130 millions de yens (7,3 millions de francs) d'indemnisation à trois investisseurs escroqués par l'un de ses employés.

Selon le tribunal, en 1991 le directeur d'une succursale de Nomura a escroqué le dirigeant d'une chaîne de restaurants et deux membres de sa famille de 186 millions de yens.

Le directeur de la succursale, dont l'identité n'a pas été révélée, avait conseillé certaines valeurs non cotées à ces trois victimes en affirmant qu'elles partiraient à la hausse dès leur mise sur le marché. Le directeur a récupéré pour son propre compte l'argent des ordres d'achat sans les réaliser.

Nomura a soutenu que le directeur fraudeur avait agi individuellement et qu'il était entièrement responsable de l'escroquerie, mais le tribunal a condamné la firme de courtage à régler l'amende.

CHANGES

Dollar : 5,8265 F ↓

Le deutschemark était en hausse infime à 3,5000 francs mardi matin 31 août au cours des premiers échanges entre banques, contre 3,4976 francs dans les échanges interbancaires de lundi soir (il s'inscrivait à 3,4990 francs, selon le cours indicatif de la Banque de France). Le dollar a baissé dans la matinée à 5,8265 francs contre 5,8510 francs dans les échanges interbancaires de lundi soir (5,8391 francs au cours de la Banque de France).

FRANCFORT	30 août	31 août
Dollar (en DM)	1,6670	1,6711
TOKYO	**30 août**	**31 août**
Dollar (en yens)	103,90	104,18

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (31 août) .... 7 7/16-7 9/16 %
New-York (30 août) .... 3 1/16 %

BOURSES

	27 août	30 août
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	594,10	593,70
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 183,88	2 205,67
NEW-YORK (indice Dow Jones)	27 août	30 août
Industrielles	3 640,63	3 643,99
LONDRES (indice « Financial Times »)	27 août	30 août
100 valeurs	3 100,60	Clos
30 valeurs	2 413	Clos
Mines d'or	188,30	Clos
Fonds d'Etat	102,60	Clos
FRANCFORT	27 août	30 août
Dax	1 984,60	1 921,89
TOKYO	30 août	31 août
Nikkei Dow Jones	20 912,69	21 026,60
Indice général	1 677,63	1 693,89

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,8460	5,8490	5,9055	5,9115
Yen (100)	5,6069	5,6152	5,6706	5,6822
Ecu	6,6550	6,6614	6,6453	6,6570
Deutschemark	3,4970	3,4990	3,5018	3,5060
Franc suisse	3,9701	3,9749	3,9934	4,0011
Lire italienne (1000)	3,6491	3,6534	3,6306	3,6372
Livre sterling	8,7397	8,7501	8,7696	8,7857
Peseta (100)	4,3253	4,3310	4,2896	4,2996

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	2 13/16	2 15/16	2 9/16	2 11/16	2 9/16	2 11/16
Ecu	8 1/16	8 3/16	7 11/16	7 13/16	7 1/16	7 3/16
Deutschemark	6 13/16	6 15/16	6 9/16	6 11/16	6 5/16	6 7/16
Franc suisse	4 13/16	4 15/16	4 11/16	4 13/16	4 1/2	4 5/8
Lire italienne (1000)	9 3/8	9 5/8	9 1/16	9 5/16	8 3/4	9
Livre sterling	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16	5 5/8	5 3/4
Peseta (100)	10 7/16	11	10 1/4	10 7/8	9 15/16	10 9/16
Franc français	7 7/16	7 7/8	7 1/8	7 3/8	6 5/8	6 15/16

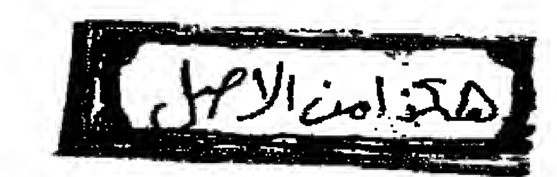
Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

BOURSE DE PARIS DU 31 AOUT

Comptant

Hors-cote

Second ma



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 31 AOUT

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 7,25

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,56 % (2218,09)

Règlement mensuel

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
147,28	EDF-GDF 3%	5620	5550	-1,25
65,23	B.N.P. (T.P)	1060	1060	—
75,85	Cr.Lyonnais(T.P.)	1049	1045	-0,38
92,78	Renault (T.P.)	2197	2202	+0,23
101,79	Rhone Poulenc(T.P)	2400	2399	-0,04
95,14	Saint Gobain(T.P.)	1129	1130	+0,09
62,24	Thomson S.A (T.P)	1000	1000	—
18	Accor 1	659	677	+2,73
14	Air Liquide 1	780	777	-0,38
14,50	Alcatel Alsthom 1	761	769	+1,05
48	Alsac.Super.(Ny) 1	2345	2345	—
13	Alspi 1	365,30	369,90	+1,26
12	AGF(Ass.gle.Fce) 1	658	659	+0,15
23	Axa 1	1609	1635	+1,62
8,80	Bail Equipement 1	55,80	56	+0,36
72,11	Bail Invest. 1	1165	1182	+1,46
18	Bancaire (Cie) 1	578	582	+0,69
18	Banque Colbert CI	155	155	—
16	Bazar Hot. Ville 1	649	641	-1,23
13	Berger (M) 1	1222	1222	—
29	Bertrand Faure 1	465	461	-0,86
17	BIC 1	1317	1320	+0,23
4	BIS 1	143	144,50	+1,05
7,50	B.N.P. CI 1	567	578	+1,94
22	Bollore Techno.1	468	472	+0,85
61	Bongrain 1	2865	2916	+1,78
18	Bon Marche (Au) 1	670	685	+2,24
11	Bouygues 1	728	729	+0,14
4	BP France 1	111	110	-0,90
15	BSN 1	927	940	+1,40
25	Canal + 1	1295	1306	+0,85
7	Cap Gemini Sogeti1	218,90	219,30	+0,18
4	Carnaudmetalbox 1	219,50	216	-1,59
35	Carrefour 1	3049	3050	+0,03
5	Casino Guichard 1	153,50	154,90	+0,91
5,25	Casino Guich.ADP 1	120	121,20	+1
8,10	Castorama Dl (Li) 1	692	688	-0,58
4	C.C.F. 1	256	256,20	+0,08
2,40	CCMC-Managin(Ly) 1	35,90	35	-2,51
18	Cegid (Ly) 1	241	242	+0,41
16,61	Centrest (Ny) 1	36,90	36,90	—
7,58	CEP Communication1	427	412	-3,51
10	Cerus Europ.Reun 1	106	104,10	-1,79
18	Cetelem 1	1214	1213	-0,08
32	CGIP 1	1247	1262	+1,20
28	Chargeurs 1	1110	1124	+1,26
3,40	Christian Dior	343,10	343	-0,03
15	CICA (M) 1	505	510	+0,99
17,50	Ciments Fr.Priv.B	350	349	-0,29
6,60	Clarins 1	565	554	-1,95
7	Club Mediterranee1	439	439,80	+0,18
22	Colas 1	1074	1060	-1,30
11	CSP (Papiers)(Ly)1	560	553	-1,25
7,50	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
18,50	Comptoir Moder. 1	1410	1405	-0,35
15,58	CPR Paris Reesc. 1	470	468,80	-0,26
37,50	Credit F.France 1	1194	1191	-0,25
9,40	Credit Local Fce 1	431,80	433,10	+0,30
10	Credit Lyonn.CIP 1	778	762	-1,80
40	Credit National 1	708	709	+0,14
—	CSEE 1	521	525	+0,77

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
51	Damart 1	4699	4723	+0,51
6	Dassault-Aviation1	471	498	+5,73
4,80	Dassault Electro 1	334	334,10	+0,03
45	De Dietrich 1	1765	1790	+1,42
5,50	Degremont 1	549	554	+0,91
5	Dev.R.N-P De Cal 1	39	39,50	+1,28
16,50	Dev.R.Sud-Est(Ly)1	81	81,10	+0,12
4	DMC (Dollfus Mi)1	329,50	333	+1,06
9,50	Docks France 1	589	590	+0,17
3	Dynaction 1	126	125	-0,79
43	Eaux (Gle Des) 1	2509	2546	+1,47
17	EBF (Epeda B.) 1	693	710	+2,45
10	Ecco 1	556	552	-0,72
23,90	Eiffage(ex Foug.)1	1157	1170	+1,12
13	Elf Aquitaine 1	448,60	447,50	-0,25
24	Elf Sanofi 1	998	1012	+1,40
13	Erap-Elf CPat 1	380	370,20	-2,58
30	Eridania Beghin 1	807	811	+0,50
8,68	Essilor Ind 1	535	535	—
9,40	Essilor Intl ADP 1	317	318	+0,32
25	Esso 1	750	760	+1,33
47	Eurafrance 1	2065	2058	-0,34
0,68	Euro Disney 1	60,40	60,90	+0,83
10,75	Euro RSCG W.W	638	630	-1,25
15	Europe 1- 1	1115	1165	+4,48
—	Eurotunnel 1	42,45	42,40	-0,12
12	Filipacchi Medias	749	748	-0,13
8	Finextel 1	155	153,10	-1,23
—	Fives-Lille 1	395	400	+1,27
32	Fromageries Bel 1	4880	4850	-0,61
11	Galeries Lafayet.1	1934	1935	+0,05
4	GAN 1	527	518	-1,71
18	Gascogne (B) 1	395	385	-2,53
55	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	1830	1840	+0,55
8	Geophysique 1	652	654	+0,31
8,50	Groupe Andre S.A.	650	654	+0,62
16,50	Groupe De La Cite1	620	614	-0,97
7	GTM-Entrepose 1	529	520	-1,70
22	Guyenne Gascogne 1	1630	1636	+0,37
8	Havas 1	474,80	484,80	+2,11
7	IDIA 1	261	262	+0,38
9,30	Imetal 1	492,90	487	-1,20
2	Immob.Phenix 1	140	137,10	-2,07
1	Ingenico 1	157,90	158	+0,06
23	Ins.Merieux Int. 1	10850	10830	-0,18
43,50	Interbail 1	585	581	-0,68
23,50	Intertechnique 1	551	558	+1,27
25	Jean Lefebvre 1	1200	1224	+2
33,50	Klepierre 1	695	700	+0,72
21,50	Labinal 1	754	765	+1,46
9	Lafarge Coppee 1	432,70	434,50	+0,42
2,20	Lagardere (MMB) C1	140,90	139	-1,35
3,70	Lapeyre C1	244	245	+0,41
7	Lebon 1	296	295	-0,34
28,50	Legrand 1	4968	4943	-0,46
45,60	Legrand ADP 1	2950	2995	+1,53
8	Legris indust. 1	223,80	221,10	-1,21
70,50	Locindus 1	985	985	—

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
50,50	LVMH Moet Vuitton1	4316	4310	-0,14
10	Lyon.Eaux-Dumez 1	538	544	+1,12
12,50	Marine Wendel 1	377	377	—
2,20	Matra-Hachette 1	163	161,30	-1,04
4	Metaleurop 1	80,50	81	+0,62
2,58	Metrologie Intl 1	16,25	16,50	+1,54
1,50	Michelin 1	197	196,20	-0,41
4	Moulinex 1	110	112,20	+2
40	Navigation Mixte 1	1081	1090	+0,83
5,20	Nord-Est 1	144	145	+0,69
—	Nordon (Ny) 1	537	546	+1,68
—	Olipar 1	35,20	35,50	+0,85
9,60	Oreal 1	1183	1190	+0,59
12	Paribas 1	509	510	+0,20
10	Pechiney CIP 1	360	360	—
5	Pechiney Intl 1	214	216	+0,93
4,50	Pernod-Ricard 1	432	439,70	+1,78
10	Peugeot 1	675	678	+0,44
21,20	Pinault-Printemps1	783	783	—
6,50	Plastic-Omn.(Ly) 1	760	780	+2,63
5,50	Poliet	363	371,60	+2,37
14,70	Primagaz 1	880	876	-0,45
7	Promodes 1	821	824	+0,37
15	Radiotechnique 1	337	335	-0,59
95	Redoute(S.A.La)1	7750	7730	-0,26
4,42	Remy Cointreau 1	218,90	218,90	—
8,20	Rexel(ex.CDME) 1	565	564	-0,18
3	Rhone Poulenc A 1	165,40	166	+0,36
1,20	Rochette (La) 1	34,05	34,20	+0,44
11	Roussel Uclaf 1	624	618	-0,96
88	Rue Imperiale(Ly)1	3845	3825	-0,52
11	Sade (Ny) 1	181	181,10	+0,06
18,50	Sagem 1	1936	1945	+0,48
14,50	Saint-Gobain 1	584	582	-0,34
32	Saint-Louis 1	1389	1410	+1,51
8	Salomon (Ly) 1	1765	1767	+0,11
16	Salvepar (Ny) 1	380	381,10	+0,29
22	Sat 1	1961	2015	+2,75
25	Saupiquet (Ns) 1	960	951	-0,94
13	Schneider 1	789	795	+0,76
—	SCOA 1	13,75	13,65	-0,73
6	SCOR S.A 1	630	630	—
7,50	S.E.B.1	506	502	-0,79
28,56	Sefimeg 1	525	525	—
12,60	Selectibanque 1	185	185	—
7	Sextant Avionique1	250	—	—
32	SFIM 1	930	905	-2,69
5	SGE 1	273,90	271,30	-0,95
31,15	Simco 1	588	586	-0,34
6	S.I.T.A 1	675	673	-0,30
10	Skis Rossignol 1	1379	1352	-1,96
9	Sligos 1	539	540	+0,19
15	Societe Gale A 1	661	665	+0,61
5	Sodecco (B) 1	42,95	—	—
8,85	Sodero (Ns) 1	75,50	76,30	+1,06
21	Sodexho 1	1042	1036	-0,58
2	Sogenal (Ny) 1	128,20	128,60	+0,32
33	Sommer-Allibert 1	1895	1875	-1,05

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
39,38	Sophia 1	547	549	+0,37
34,50	Sovac 1	1440	1420	-1,39
10,50	SPEP	393	394	+0,25
17	Spie Batignolles 1	400	405,70	+1,43
23	Strafor Facom 1	562	572	+1,78
8,20	Suez 1	359	361,90	+0,81
14,50	Synthelabo 1	245,70	249,90	+1,71
6	Thomson-CSF 1	186,50	184,70	-0,97
7	Total 1	313,90	317,30	+1,08
8	UAP 1	653	652	-0,15
10	UFB Locabail 1	427	430,10	+0,73
5	UGC DA(ex Robur)M1	240	235,60	-1,83
25	UIC 1	557	557	—
33	UIF 1	638	635	-0,47
73,30	UIS 1	1000	960	-4
26	Unibail 1	539	541	+0,37
7	Valeo 1	963	962	-0,10
6,30	Vallourec 1	253,90	249,80	-1,61
9	Via Banque 1	360	364	+1,11
7	Worms & Cie 1	311,90	308	-1,25
28	Zodiac 1	1835	1851	+0,87
56	Elf Gabon	1089	1075	-1,29
0,47	Amax 1	143,20	144,90	+1,19
0,17	American Barrick 1	150,80	151,80	+0,66
1,25	American Express 1	191,90	190,20	-0,89
1,68	A.T.T. 1	368	367,10	-0,24
4	Anglo American 1	174	174,60	+0,34
7,61	Angold 1	395	400,50	+1,39
1,97	Banco Santander 1	300	300,10	+0,03
25,27	B.A.S.F. 1	872	886	+1,61
27,79	Bayer 1	1039	1041	+0,19
0,28	Blenheim Exhibit.1	39,50	39,10	-1,01
2,32	Buffelsfontein 1	59,30	59,30	—
1,50	Chase Manhattan 1	199	200,80	+0,90
32,76	Daimler Benz 1	2620	2630	+0,38
—	De Beers 1	109	109	—
37,80	Deutsche Bank 1	2730	2791	+2,23
38,34	Dresdner Bank 1	1480	1500	+1,35
1,34	Driefontein 1	59,10	59,50	+0,68
2,07	Du Pont Nemours 1	288,10	284,30	-1,32
2,45	Eastman Kodak 1	362,10	359,80	-0,64
—	East Rand 1	18,90	18,50	-2,12
8,16	Echo Bay Mines 1	70,20	70,80	+0,85
3,29	Electrolux 1	188	187	-0,53
1,82	Ericsson 1	275	279,50	+1,64
3,33	Exxon Corp. 1	385,20	385,70	+0,13
1,83	Ford Motor 1	307	303,20	-1,24
2,04	Freegold 1	64	63,80	-0,31
0,23	Gencor Limited 1	13,85	14	+1,08
3,19	General Electric 1	574	577	+0,52
0,93	General Motors 1	280	275,80	-1,50
13,77	Generale Belgique1	401,10	400	-0,27
0,43	Grd Metropolitan 1	40,40	41,50	+2,72
0,71	Guinness Plc 1	45	44,70	-0,67
0,25	Hanson Plc 1	22,60	22,70	+0,44
0,33	Harmony Gold 1	25,30	25	-1,19
1,25	Hewlett-Packard 1	431	—	—
0,25	Hitachi 1	47,30	47,30	—

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
22,73	Hoechst 1	980	980	—
2,50	I.B.M 1	260,20	262,30	+0,81
2,53	I.C.I 1	62,50	61,10	-2,24
2,41	I.T.T. 1	556	549	-1,26
0,77	Ito Yokado 1	262,50	266,20	+1,41
0,28	Matsushita 1	78	78,85	+1,09
8,52	Mc Donald's 1	317,80	319,80	+0,63
1,22	Merck and Co 1	193,40	187,10	-3,26
3,69	Minnesota Mining 1	651	641	-1,54
0,18	Mitsubishi Corp. 1	62,05	62,60	+0,89
3,70	Mobil Corporat. 1	460	456	-0,87
2,98	Morgan J.P. 1	446	439	-1,57
57,18	Nestle SA Nom.	4382	4386	+0,09
0,70	Nippon Meat Packer	91,95	91,50	-0,49
2,02	Norsk Hydro 1	160,10	161	+0,56
5,34	Olsil 1	152,50	161,30	+5,77
34,47	Petrofina 1	1486	1487	+0,07
3,23	Philip Morris 1	295	295,20	+0,07
3,13	Philips N.V 1	112,30	115	+2,40
0,28	Placer Dome Inc 1	127	126,50	-0,39
1,58	Procter Gamble 1	283,10	278	-1,80
6,49	Quilmes 1	209	210	+0,48
1,65	Randfontein 1	46,50	46,45	-0,11
1,29	Rhone Poul.Rorer 1	270,60	272	+0,52
10,93	Royal Dutch 1	589	588	-0,17
1,14	R T Z 1	64	64,70	+1,09
—	Saatchi & Saatchi	14,80	14,70	-0,68
0,82	Sega Enterprises	584	598	+0,67
0,31	Saint-Helena 1	44,30	45,50	+2,71
1,72	Schlumberger 1	387,70	388,40	+0,18
1,06	Shell Transport 1	58,50	59,10	+1,03
33,14	Siemens 1	2350	2356	+0,26
1,13	Sony Corporation 1	250,30	254,50	+1,68
0,19	Sumitomo Bank 1	135	136,90	+1,41
1,13	T.D.K 1	215	213,20	-0,84
1,15	Telefonica 1	69,15	70,65	+2,17
0,23	Toshiba 1	38,70	38,80	+0,26
9,68	Unilever 1	620	636	+2,58
2,09	Unit.Technologie 1	339	336,50	-0,74
9,62	Vaal Reefs 1	443,50	447	+0,79
5,03	Volkswagen A.G 1	1290	1300	+0,78
3,97	Volvo (act.B) 1	340	350	+2,94
3,31	Western Deep 1	196,50	194,90	-0,81
3,66	Xerox Corp. 1	431	—	—
0,29	Yamanouchi 1	135	135,40	+0,30
—	Zambie Copper 1	6,15	6,05	-1,63

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 10,8%79	—	10,682
CNA 9% 4/92 CB	118,90	2,934
EDF 8,6% 92 CI	116,73	3,393
Emp.Etat 6%7/93-97	101,58	0,758
Em.Etat 13,4%83 CA	101,70	9,288
Em.Etat10,26%86 CA	110,50	4,835
OAT 9,90% 12/97 CA	115,99	7,079
OAT TMB 01/99 CA	98,80	5,530
OAT 10% 5/00 CA	121,70	2,630
OAT 01 TME CA	100,40	3,902
OAT 8,5%11/02 CA	116,66	6,497
OAT 8,50% 19 CA	122,20	7,219
OAT 8,50% 92-23 CA	122,70	2,981
BFCE 9% 91-02	118	7,397
CEPME 8,5% 88 CB	108,50	1,421
CEPME 9% 89 CA	115,05	0,296
CEPME 9% 92-06 TSR	110,35	1,761
CFD (CCCE)9,7%90CB	121,75	5,501
CFD exCCCE8,6%92CB	116,79	4,759
CFF 10% 88-98	117,85	8,575
CRH 8,5% 87-88 CA	111,45	4,168
CFF 9% 88-97 CI	111,01	8,188
CFF 10,25% 90 CI	122,79	4,746
CRH 8,6% 92-93 CB	114,50	1,484
CLF 8,9% 88 CI	114,93	2,316
CLF 9%88-93/98 CI	111,70	5,203
EDF 8,6% 88-89	112,85	4,642
Finansder 9%91C2#	120	6,855
Finansd.8,6%92 #C2	114,70	5,889
Floral9,75% 90 CI	118,20	1,015
PTT 11,2% 85 CB#	111,50	7,705
SNCF8,8% 87-93CI	112,55	5,063

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	405	409
Bains C.Monaco 1	916	933
B.Hypoth.Europ.	170	—
B.N.P. Intercont.2	466	468
Benedictine	2925	—
Bidermann Ind	325,90	—
B T P (la cie) 2	38,10	37
Cambodge	880	—
Carbone Lorraine	488	480
Casa Poclain 2	2,10	—
CBC 2	367,50	369
Centenaire Blanzy	345	340
Curagen Holding	30	—
Champex (Ny)	12,60	—
CIC Un.Euro.CIP 1	288	286
C.I.T.R.A.M. (B)	3080	—
Cpt Lyon Alem.2	387	370
Concorde-Ass Risq2	935	945
Constr.Met.Prov.	10,50	—
Credit Gen.Ind.	125,20	—
Darblay	610	—
Didot Bottin	538	537
Eaux Bassin Vichy	2731	—
Ecia 2	420	415

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ent.Mag. Paris	4275	—
Eridania Beghin CI	674	675
Fide(exImmofice)2	370	370
Finalens	370	—
F.I.P.P.	150	—
FNAC 2	2890	—
Fonciere (Cie)	630	625
Foncina	426	424
France I.A.R.D	422	425
France S.A 1	2049	2040
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	645	650
Genefim	335	330
Gevelot	473	—
G.F.C. 2	462	463
Groupe Victoire	1480	1490
G.T.I (Transport)	219	212
Immobail 2	476	480
Immobanque 2	885	880
Im.Marseillaise	5620	5700
Invest.(Ste Cle.)2	2800	—
Lille Bonnieres	1102	1112
Locafinanciere	480	—
Louvre 1	2499	2520
Locle	185	—
Machines Bull 2	24	24,10
Mag.Uniprix	177	179,50
Metal Deploye	275,90	280
Mors 2	41	41,15
Navigation (Nle)	161	—
Optorg 2	270	—
Oreal (CI)	810	920
Origny-Desvroise	915	905
Monoprix	1300	1299
Paluel-Marmont	460	—
Parfinance	220	216
Paris Orleans	205,10	209
Piper Heidsieck	721	703
Porcher	208,20	208,20
Promodes (CI)	678	—
Publicis 2	858	855
Rochefortaise Com.	165	162
Rosario 2	174,70	172
Rougier	235	235,50
S.A.F.A.A.	210	210
S.A.F.I.C Alcan	185	—
Saga	348	347,50
Salins du Midi 2	539	534
Savoisienne M.	155	—
Sific 2	775	781
S.I.P.H.	110	114,70
Sofal 2	470	—
Softo	335	331
Sofitam	65	65,65
Sofragi 2	3449	3400
Soudure Autogene	745	720
Sovabail	427	—
Steml	975	—
Taittinger 1	2179	2155
Tour Eiffel	289	285
Ufiner Cofrath	1551	1560
Vicat 2	440	—
Virax	113,70	110

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	570	581	Kubota Corp.	35	—
Akzo NV	505	—	Noranda Mines	95	—
Alcan Aluminium	115	—	Olivetti Priv.	5,75	5,50
American Brands	190	—	Pfizer Inc.	367	368,80
Arbed	476,50	—	Ricoh Cy.	43,10	—
Asturienne Mines	124	—	Robeco	362,60	366,50
Banco Pop. Espanol	680	685	Rodamco N.V.	185	187,80
Banque Regl.Intar.	36250	36120	Rolinco	361,60	364,10
Chrysler Corp.	258	—	Saipem SPA	10,10	10,10
C.I.R SPA	3,75	—	Sema Group Plc	30,50	—
Commerzbank AG	1100	1102	SKF Aktiebolaget	71,50	70
Dow Chemical Co.1	344	343	Tenneco Inc.	299	300
Fiat Ord.	25,40	26,50	Toray Ind.	33,30	—
G.B.L.(Brux.Lamb.)	569	540	West Rand Cons.	5	—
Gevaert	1180	—			
Glaxo Holdings Plc	51,10	51,50			
Goodyear T.& R.Cy	241,80	—			
Honeywell Inc.	215	—			
Johannesburg Cons.	80	81,50			

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	—	Off.Com.Pharm.*	950	—
Blanzy-Ouest*	835	—	Paris France	215	—
Brasseries Maroc	400	—	Partn.Percier*	230	—
Calciphos*	67	—	Rorento	289,60	—
Canadien Pacifique	92	—	S.A.C.E.R.	630	—
CGH Cogenhor ech.*	7	—	St-Dominique(Fin)2	154	—
CEGF (Ent.Ge.Fri.)	525	—	St Gobain Emball.*	1979	—
Cie Industrielle*	4250	—	Schlumberger Ind.*	431	—
Coparex Inter.*	582	—	SEPR*	1249	—
Cr.Universel (Cie)	248,70	—	SMCI (M)	50	—
CEAC*	75,85	—	SPR "B" nom.	252	—
GFF (Grpe Fon.F) 2	4,80	—	Testut-Aequitas	100	—
Grace and Co	224	—	Viniprix	1800	—
Table France*	380	—	Waterman*	1100	—
Komnkl. Pakhoed	75,10	—			
Lecteurs Monde+ *	187	—			
Nicolas nom.	699	—			

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Cable 1	612	616	Guintoli 2	830	—
B.A.C.	23,70	—	I.C.C.	245,20	250,20
Bolron (Ly) 2 #	470	479	Idianova	67	68,10
Boisset (Ly)	216	207	Immob.Hotel. 2 #	1200	1180
CRCAM Paris IDF 1	965	960	Int. Computer	129,50	130
Calberson	315	310	IPBM	41,50	41,60
Cardif SA 2	1040	1035	Molex	200	—
CEGEP #	169	169	N.S.C Schlum.Ny 2	725	732
CFPI	173	175	Seribo	169	170
C.N.I.M 2	1250	1250	Sopra	315	315
Codetour	327	312	TF1-1	534	536
Creeks	124	—	Thermador Hold(Ly)	396	360
Dauphin OTA	242	250	Unilog	241,50	242
Devanlay 2	1145	1145	Viel et Compagnie	185	185,20
Labor.Dolisos	108	—	Yves St Laurent 1	785	800
Editions Belfond	133	—			
Europ Propulsion 2	281,20	282,10			
Finacor	192	200			
G.L.M. S.A.	695	695			
Gravograph	146	145			

Sicav (sélection) 30 août

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	262,23	255,21	Francic Pierre	136,15	132,18	Plénitude	161,58	156,80
Actimonetaire C et D	31943,84	31943,84	Francic-Regions	1271,20	1234,17 ◆	Poste Croissance	6152,23	6146,08
Améri-gan	8337,62	8018,94	Fructi-Associations	39,28	39,28	Poste Gestion	74043,62	74043,62
Amplitude	773,28	750,76	Fructi-Capi	49,13	48,40	Première Oblig	11156,02	11144,88
Antigone trésor	731597	731597	Fructidor	252,94	249,20	Prévoy. Ecureuil	113,37	112,25
Arbitr. Court Terme	8119,43	8119,43	Fructifrance action C	228,66	223,08	Priv'Associations	32961,29	32961,29
Associa Première	33491,33	33491,33	Fructifrance action D	218,81	213,47	Proficius	1031	1011,78
Associc	1205,91	1205,91	GAN Rendement	5721,98	5637,42	Quartz	157,47	153,63
Atout Futur	544,05	530,78	Gestilion	17247,10	17247,10	Rentacic	176,18	173,58
Aurecic	1682,78	1633,77	Gest.Associations	207,98	203,40	Revenus Trimestr.	5646,58	5590,67
Avenir Alizes	1935,79	1897,83	Horizon	1689,91	1563,02	Revenu-Vert	1233,51	1210,51
Axa Capital	209,44	203,34	HLM Monétaire	15686,45	15686,45	St Honoré Vie & Santé	1085,52	1038,30
Axa Court Terme	8964,65	8964,65	Indicia	1251,15	1226,43 ◆	St Honoré Bons du Tr.	12564,84	12502,33
Axa Cro.Ex.Or.Inve	1170,75	1136,65	Indust.Fse.Court.T	1659,06	1659,06	St Honoré Invest	900,53	858,69
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg	950,20	922,52	Intensys	105,68	105,42	St Honoré Pacifique	825,14	787,72
Axa Europe	140,87	136,77	Interepar	113800,77	110486,18	St Honoré Real	16809,02	16742,05
Axa Investiments	135,33	131,39	Interoblig	17380	17039,22	Sécuricic	1940,97	1940,97
Axa NPI	140,78	136,68	Intersélection Fce	592,54	580,92	Sécuri-Gan	13548,01	13282,36
Axa Ob.Fr.Extrans	165,04	160,23	Japacic	201,98	196,08	Sécuritaux	1556,23	1556,23
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Sa	163,43	158,67	Jeunepargne	334,79	329,84	Sensivalor	30255,66	30255,66
Axa Prem.Ex.Ageprs	129,92	126,14	Latitude	2518,82	2515,85	Sicasdan	755,09	743,93 ◆
Axa Sél.Ex.Or.Sele	163,06	158,31	Lion Association	12082,18	12082,18	Sicav Associations	2062,09	2062,09
Axa Valeurs PER	150,13	145,76	Lion Institution	36235,15	36144,79	SFI-CNP Assur	785,17	762,30
Cadence 1	1134,84	1112,59	Lionplus	1199,42	1175,90	S.G. Fr. oppor. C et D	1479,65	1450,64
Cadence 2	1119,61	1097,65	Lion Trésor	2418,64	2394,69	Sicav 5.000	512,27	498,56
Cadence 3	1133,88	1111,65	Livret Bourse Inv.	866,39	846,98	S.I. Est	1683,09	1614,65
Capimonétaire	7015,93	7008,92	Livret Portefeuil.	836,90	812,52	Silvafrance	819,90	797,96
Capioblig	7760,52	7608,35	Méditerranée	212,04	205,86	Silvarn	475,30	462,58
Capitacic	1611,30	1587,49	Mensuel CIC	10478,30	10374,55	Silvarente	239,63	234,93
Coexis	1550,52	1521,61	Monaden	78698,47	78698,47	Silvinter	554,50	539,66
Comptavalor	3943,15	3937,24	Mone.J	40508,91	40508,91 ◇	S.N.I.	1296,78	1259,01
Credinter	513,83	498,86	Monévalor	46059,12	46059,12	Sogenfrance C	1382,30	1355,20
Credit Mutuel Capital	1497,04	1467,69	Mutualité dépôts	15585,97	15554,86	Sogenfrance D	1335,35	1309,17
Cred.Mut.Ep.Cour.T	747,08	747,08	Natio Court Terme	106617	106298	Sogépargne	358,15	351,13
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	114,04	110,99	Natio Court Terme2	320588	320588	Soginter	1619,35	1587,60
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	112,09	109,03	Natio Epargne	20548,85	20346,39	Soleil Investissements	702,21	675,20
Cred.Mut.Ep.J	77937,16	77937,16	Natio Ep. Capital	12948,37	12820,17	Solstice	2305,29	2298,54
Cred.Mut.Ep.long.T	226,72	220,65	Natio Ep. Croissance	2098,06	2041,91	State Street Act. Eur	12044,99	11637,67
Cred.Mut.Ep.Monde	1396,38	1359,01	Natio Ep. Obligations	223,88	217,89	State Street Act. Frce	12983,11	12804,96
Cred.Mut.Ep.Quatre	1186,94	1155,17	Natio-Ep. Retraite	141,31	137,53	St. Str. Act.Japon	16985,47	16411,08
Dieze	1843,86	1813,21	Natio Ep. Trésor	9134,85	9116,62	State Street Emer. Mts	16239,67	15458,92 ◆
Drouot France	1041,40	1011,07	Natio. Eparg. Valeurs	522,84	508,85	St.Street OAT Plus	12881,89	12629,30
Drouot Sécurité	271,69	263,78	Natio-Fran.index	1209	1178,64	Stratégie Actions	972,41	935,01
Ecocic	1226,68	1190,95	Natio-Imm.	1448,87	1411,07	Stratégie Rendement	1650,92	1598,95
Ecupar	138,97	134,92	Natio-Inter	1801,04	1752,84	Techno-Gan	6630,09	6375,09
Ecur. Capitalisation	3057,43	3027,16	Natio-Monétaire	28151,72	28151,72	Thesora	780,28	772,53
Ecur. Expansion	541946,45	541134,75	Natio-Opportunités	1328,47	1292,91	Trésor Plus	1520,17	1505,12
Ecur. Géovaleurs	2879,13	2801,10	Natio-Patrimoine	1610,40	1587,30	Trésor Trimestriel	1089,06	1078,28
Ecur. Investissement	173,68	168,62	Natio-Perspectives	1308,74	1273,71	Trésoricic	146519,75	146519,75
Ecur. Monepremière	75382	75382	Natio-Placements	66291,66	66291,66	Trilion	5600,85	5528,97
Ecur. Monétaire	22076,05	22076,05	Natio-Revenus	1116,17	1105,12	Uni-Associations	125,47	125,47 ◇
Ecur. Trésorerie	2718,95	2718,95	Natio Sécurité	12369,34	12369,34	Uni-Foncier	1527,15	1489,90
Ecur. Trimestriel	2140,33	2119,14	Natio-Valeurs	1018,82	991,36	Unifrance	684,99	668,28
Elancic	134,97	131,04	Nippon-Gan	7651,64	7367,35	Uni Régions	1386,81	1333,47
Energia	404,75	386,40	Nord Sud Dévelop	1906,12	1902,32	Univar	261,71	261,71 ◇
Eparcic	4055,76	4055,76	Obli-Associations	185,82	183,08	Univers Actions	1572,04	1533,70
Eparcourt-Sicav	4382,35	4371,42	Oblicic-Mondial	3111,69	3065,70	Univers Obligations	2121,57	2082,01
Epargne Associat.	26401,94	26101,32	Oblicic-Régions	1133,89	1117,13	Valorg	2380,14	2297,84
Epargne-Unie	1569,15	1530,88	Oblifutur	3422,55	3358,73	Valreal	59766,73	59736,86
Eurfi Cash capi.	8940,17	8940,17 ◆	Oblig. tres caté.	210,79	207,87	Winterthur St-Honoré	260,78	248,95
Eurco Solidarité	1220,51	1208,43 ◆	Oblilion	1737,42	1720,22			
Eurocic Leaders	1263,22	1226,43	ObliSécurité Sicav	14526,83	14526,83			
Eurodyn	1389,86	1355,96	Oraction	1658,50	1618,05			
Euro Gan	7530,55	7240,91	Paribas Capitalisation	1865,87	1829,11			
Fonsicav	16281,60	16249,10	Paribas Opportunites	148,74	144,47			
France-gan	12772,35	12281,11	Paribas Patrimoine	882,79	862,90			
France Garantie	284,93	284,36	Patrimoine Retraite	255,82	250,80			
France Obligations	496,43	491,51	Parvalor	678,49	665,19			
Francic	546,28	530,37	Planinter	1454,97	1419,48 ◆			

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 30/08	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8360	5,8391	5,60	6,10
Ecu	6,6445	6,6605	—	—
Allemagne (100 dm)	349,9500	349,9000	336	359
Belgique (100 F)	16,4115	16,4125	15,85	16,85
Pays-Bas (100 fl)	311,4400	311,3000	298	319
Italie (1000 lires)	3,6580	3,6575	3,37	3,82
Danemark (100 krd)	84,8000	84,8400	80	88
Irlande (1 iep)	8,1635	8,1490	7,80	8,55
Gde-Bretagne (1 L)	8,8065	8,7265	8,35	9,15
Grèce (100 drachmes)	2,4810	2,4780	2,69	3,09
Suisse (100 f)	396,8700	397,0900	383	405
Suède (100 krs)	71,8300	72,2200	67	76
Norvège (100 k)	80,4200	80,4000	75	84
Autriche (100 sch)	49,7270	49,7200	48	51
Espagne (100 pes)	4,3055	4,3130	4	4,55
Portugal (100 esc)	3,4250	3,4200	3,05	3,80
Canada (1 $ can)	4,4219	4,4269	4,20	4,65
Japon (100 yens)	5,6143	5,6124	5,40	5,75

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 30/08
Or fin (kilo en barre)	69700	69750
Or fin (en lingot)	69500	69600
Napoléon (20f)	403	394
Pièce Fr (10 f)	398	—
Pièce Suisse (20 f)	394	391
Pièce Latine (20 f)	394	404
Souverain	500	490
Pièce 20 dollars	2500	2600
Pièce 10 dollars	1300	1212,50
Pièce 5 dollars	740	—
Pièce 50 pesos	2550	2645
Pièce 10 florins	425	410

Matif (Marché à terme international de France)
30 août 1993

NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 45 616				CAC 40 A TERME — Volume : 29 362			
Cours	Mars 94	Sept. 93	Déc. 93	Cours	Août 93	Sept. 93	Oct. 93
Dernier	126,34	123,66	123,34	Dernier	2203	2219	2210,50
Précédent	126,22	123,40	123,08	Précédent	2183	2197,50	2209,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↑ offre réduite - ↓ demande réduite - # contrat d'animation

AGENDA

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

MERCREDI

Le Rossignol de l'empereur de Chine (v.f.), de Jiri Trnka, 14 h 30 ; le Massacre de Fort Apache (1948, v.o. s.t.f.), de John Ford, 19 h 30 ; Jardins de pierre (1987, v.o. s.t.f.), de Francis Ford Coppola, 21 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

MERCREDI

Portraits de Paris : Logement : Rénovation d'un quartier de Paris (1969) de Jacques Delrieu, Des enfants gâtés (1977) de Bertrand Tavernier, 14 h 30 ; l'Argent : la Banquière (1980) de Francis Girod, 16 h 30 ; les Sans-logis : A La Belle Etoile (1966) de Pierre Prévert, Voir l'éléphant (1990) de Jean Marbœuf, 18 h 30 ; Travail perdu : Portraits - la bistrote (1987) d'Alain Cavalier, Pierre et Paul (1969) de René Allio, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A TOUTE ÉPREUVE (Hongkong, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

AMANTS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

ANTONIA & JANE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BAD LIEUTENANT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

BASIC INSTINCT (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

LA BATAILLE DE SALAMMBO (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

BENNY & JOON (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BODYGUARD (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BOXING HELENA (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55).

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (Bel.) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA CAVALE DES FOUS (Fr.) : Miramar, 14e (36-65-70-39).

LA CHAMBRE 108 (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

CHUTE LIBRE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

CIBLE ÉMOUVANTE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

COMMENT FONT LES GENS (Fr.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

LA CRISE (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

CUISINE ET DÉPENDANCES (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES DÉCOUVREURS (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

DENIS LA MALICE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34).

DRACULA (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DUEL A ICHIJOJI (Jap., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80).

L'ENFANT LION (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).

LES ÉPICES DE LA PASSION (Mex., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

ÉPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78 ; 36-68-75-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FANFAN (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55).

FIORILE (It., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

HENRY V (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

L'HOMME SUR LES QUAIS (Fr.-All.-Can., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55).

HOT SHOTS ! 2 (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

IMPITOYABLE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JAMBON JAMBON (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

JE M'APPELLE VICTOR (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

LAST ACTION HERO (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LA LEÇON DE PIANO (Austr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

LA LÉGENDE DE MUSASHI (Jap., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80).

LOUIS, ENFANT ROI (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MA SAISON PRÉFÉRÉE (Fr.) : Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAD DOG AND GLORY (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

MADE IN AMERICA (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MÉTISSE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MOI IVAN, TOI ABRAHAM (Fr., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MY OWN PRIVATE IDAHO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

NIAGARA, AVENTURES ET LÉGENDES (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

LES NUITS FAUVES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).

L'ODEUR DE LA PAPAYE VERTE (vietnamien, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

L'ŒIL DE VICHY (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34).

ORLANDO (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA PART DES TÉNÈBRES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

PASSION FISH (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34).

PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES PRINCES DE LA VILLE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14).

PROPOSITION INDÉCENTE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

4 NEW-YORKAISES (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

RESERVOIR DOGS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

SANTA SANGRE (Mex., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

SLIVER (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LA SOIF DE L'OR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LE SOUPER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SWING KIDS (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE SYNDICAT DU CRIME 1 (Hongkong, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE SYNDICAT DU CRIME 2 (Hongkong, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

THE CRYING GAME (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

TOUT ÇA POUR ÇA (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TRACES DE SANG (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

UN, DEUX, TROIS, SOLEIL (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

UN FLIC ET DEMI (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18).

UN JOUR SANS FIN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).

UNE BALLE DANS LA TÊTE (Hongkong, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS (Brit.-A., v.o.) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

UNE FAMILLE FORMIDABLE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES VISITEURS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LA VOIE DE LA LUMIÈRE (Jap., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80).

LES FILMS NOUVEAUX

LE FUGITIF. Film américain d'Andrew Davis, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

SI LOIN, SI PROCHE. Film allemand de Wim Wenders, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39).

VAL ABRAHAM. Film portugais de Manoel de Oliveira, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

LES SÉANCES SPÉCIALES

AKIRA (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 30.

ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 19 h toutes les 15 mn.

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer., ven. 16 h, sam. 20 h, dim. 20 h 30.

LE BALLON ROUGE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 13 h 30.

BAMBI (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven., sam., dim., lun 13 h 30, jeu., ven. sam. lun. 15 h 15.

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer. 14 h.

CASABLANCA (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 19 h, sam. 21 h 15.

CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar. à 19 h, 21 h.

CRIN BLANC (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim., avec.

DES JOURS ET DES NUITS DANS LA FORÊT (Ind., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) mer., ven., dim., mar. 15 h 45.

EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h 15.

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 19 h.

HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS (Hongkong, v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer. 16 h, sam. 14 h.

HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS II (Hongkong, v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer. 18 h, ven. 20 h 10.

L'HOMME BLESSÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 35.

L'ILE AUX FLEURS (Brés.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., ven., lun., mar. à 18 h 30, T.U. : 22 F.

JE T'AIME, MOI NON PLUS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 45.

KALAHARI (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 15 h 15, jeu., sam. 17 h, ven., lun. 13 h 30.

LE MÉPRIS (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) mer., ven., dim., mar. à 12 h.

LE MIRAGE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 12 h.

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., ven., dim., mar. 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h, 20 h 45, 22 h 30 film 5 mn après.

MUSIC LOVERS (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 16 h, mar. 20 h.

NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 20 h, ven. 22 h.

LA NUIT SACRÉE (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 18 h, ven., dim. 20 h, sam. 22 h.

ORPHÉE (Fr.) : Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34) mer. 12 h.

PORTIER DE NUIT (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) mer. 22 h.

QUERELLE (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40.

RED ROCK WEST (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 19 h 50, sam. 16 h, dim. 19 h 30, lun. 20 h.

REGGAE SUNSPLASH (All., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., jeu., ven., sam., dim., lun. 20 h 30.

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 19 h.

SUPER MARIO BROS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h, dim. 17 h.

TINTIN ET LE MYSTÈRE DE LA TOISON D'OR (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h.

TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30.

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34) mer., dim. 12 h 05.

LES TORTUES NINJA 3 (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., jeu., ven., sam., dim., lun. 15 h 15, mer. jeu. ven. dim. 17 h, sam. lun. 13 h 30.

UN CHIEN ANDALOU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., ven., lun., mar., avec.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 17 h.

LES GRANDES REPRISES

AN ANGEL AT MY TABLE (néo-zélandais, v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

BAMBI (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

C'EST ARRIVÉ DEMAIN (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) ; Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

DE FORCE AVEC D'AUTRES (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DIAMANTS SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

L'EMPIRE DES SENS (Fr.-Jap., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

FRA DIAVOLO (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).

IF (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

LE LAURÉAT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

LORD JIM (Brit., v.o.) ; Reflet Médicis I (ex Logos I), 5e (43-54-42-34).

LOS OLVIDADOS (Mex., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

MARIAGE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

MEAN STREETS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

1900 (It., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

ORANGE MÉCANIQUE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE QUATRIÈME HOMME (Hol., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

SWEETIE (A.-Austr., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

UN CHIEN ANDALOU (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

FESTIVALS

ADORABLE AUDREY (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). Ariane, séances mer. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Charade, séances jeu. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Sabrina, séances ven. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Vacances romaines, sam., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Funny Face, dim., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Deux têtes folles, lun., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Rose et la Flèche, mar., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

AVANT-PREMIÈRE (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). Dandy, jeu. 18 h, ven. 11 h (entrée libre pour les adhérents de l'Acme.

CARY GRANT, CHEFS-D'UVRE DE LA COMÉDIE (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). Arsenic et Vieilles Dentelles, sam. 19 h 45, 22 h ; Indiscrétions, dim. 20 h, 22 h ; l'Impossible Mr. Bébé, lun. 20 h, 22 h.

CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE (v.o.), L'Arlequin, 6e (45-44-28-80). Alice dans les villes, dim. 11 h T.U. : 30 F.

DEUX PLACES AU PRIX D'UNE : 50 CLASSIQUES (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Pandora, mer. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; la Taverne de la Jamaïque, jeu. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; la Règle du jeu, ven. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Monsieur Arkadin, sam. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; la Chatte sur un toit brûlant, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Une place au soleil, lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; l'Impératrice Yang Kwei Fei, mar. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 PL : 30 F (2e personne invitée).

ERIC ROHMER, Denfert, 14e (43-21-41-01). La Boulangère de Monceau, La Carrière de Suzanne, Véronique et son cancre, sam. 18 h 10.

GORDON MATTA-CLARK (v.o.), Galerie nationale du Jeu de Paume, 1er (47-03-12-50). Vidéos et films inédits, mar., films à 13 h 30, 14 h 30 (séances I), 15 h, 16 h (séance II), 16 h 30, 18 h 15 (séance III).

HUIT MODÈLES DE L'HUMOUR A L'ANGLAISE (v.o.), Reflet Médicis II (ex Logos II), 5e (43-54-42-34). Noblesse oblige, mer., lun. à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 05 film 5 mn après ; Tueurs de dames, jeu., dim. à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 05 film 5 mn après ; Whisky à gogo, ven. à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 05 film 5 mn après ; l'Homme au million, sam. à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 05 film 5 mn après ; l'Esprit s'amuse, mar. à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 05 film 5 mn après.

INGMAR BERGMAN (v.o.), Utopia, 5e (43-26-84-65). Jeux d'été, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h ; Sourires d'une nuit d'été, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h ; les Fraises sauvages, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h ; Rêves de femmes, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h ; Sonate d'automne, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h ; A travers le miroir, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h ; la Nuit des forains, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h.

JAMES STEWART, ANTHONY MANN (v.o.), Reflet Médicis salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34). L'Appât, mer., sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; l'Homme de la plaine, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; les Affameurs, ven., lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Je suis un aventurier, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Winchester 73, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après.

L'ETRANGE FESTIVAL (v.o.), Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47). Des morts, mer. 18 h 30, 20 h 30, 22 h 30 ; la Fille qui en savait trop, jeu. 18 h 30, 20 h 30, 22 h 30 ; Ghosts of the Civil Dead, ven. à 18 h 30, 20 h 30, 22 h 30 ; le Septième Voyage de Sinbad, sam. à 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30 ; 2e Nuit classiques, Les Chasses du Comte Zaroff, Le Portrait de Dorian Gray, Le Monde perdu, La Nuit des morts-vivants, (sous réserve) sam. 22 h 30 ; Singapore Sung, lun. à 18 h 30, 20 h 30, 22 h 30 ; Abel, mar. à 18 h 30, 20 h 30, 22 h 30.

LE DÉCALOGUE (v.o.), 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). Le Décalogue 1, un seul Dieu tu adoreras, Le Décalogue 2, tu ne commettras point de parjure, mer., lun. à 13 h 50, 16 h 15, 19 h 30, 22 h film 5 mn après ; le Décalogue 3, tu respecteras le jour du Seigneur, Le Décalogue 4, tu honoreras ton père et ta mère, jeu. à 13 h 50, 16 h 15, 19 h 30, 22 h film 5 mn après ; le Décalogue 5, tu ne tueras point, Le Décalogue 6, tu ne seras pas luxurieux, ven. à 13 h 50, 16 h 15, 19 h 30, 22 h film 5 mn après ; le Décalogue 7, tu ne voleras pas, Le Décalogue 8, tu ne mentiras pas, sam. à 13 h 50, 16 h 15, 19 h 30, 22 h film 5 mn après ; le Décalogue 9, tu ne convoiteras pas la femme, Le Décalogue 10, tu ne convoiteras pas les biens, dim., mar. à 13 h 50, 16 h 15, 19 h 30, 22 h film 5 mn après.

LES INÉDITS D'AMÉRIQUE (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Sure Fire, jeu. 16 h, mar. 20 h ; Hippy Porn, ven. 20 h, dim. 14 h, lun. 22 h, mar. 16 h ; Highway Patrolman, mer. 16 h, jeu. 22 h, ven. 14 h, sam., lun. 18 h, dim. 20 h ; Together Alone, mer., mar. 18 h, jeu. 14 h, dim. 22 h, lun. 16 h ; Gas, Food, Lodging, mer., sam. 22 h, jeu., lun. 20 h, ven. 16 h, dim. 18 h, mar. 14 h.

LUBITSCH TOUCH (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). Sérénade à trois, mer. à 20 h, 22 h ; The Shop around the corner, jeu. à 20 h, 22 h ; la Huitième Femme de Barbe-Bleue, ven. à 20 h, 22 h.

LUIS BUNUEL, ARCHITECTE DU RÊVE, Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04). Belle de jour, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; le Journal d'une femme de chambre, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Cet obscur objet du désir, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Tristana, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; le Fantôme de la liberté, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; le Charme discret de la bourgeoisie, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; la Voie lactée, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après.

RAINER WERNER FASSBINDER (v.o.), Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18). Le Marchand des quatre saisons, mer. à 13 h 45, 15 h 40, 17 h 35, 19 h 35, 21 h 35 ; Maman Kusters s'en va au ciel, jeu. à 13 h 45, 15 h 40, 17 h 35, 19 h 35, 21 h 35 ; Tous les autres s'appellent Ali, ven. à 13 h 45, 15 h 40, 17 h 35, 19 h 35, 21 h 35 ; l'Amour est plus froid que la mort, sam. à 13 h 45, 15 h 40, 17 h 35, 19 h 35, 21 h 35 ; les Larmes amères de Petra von Kant, dim. à 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30 ; le Mariage de Maria Braun, lun. à 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30 ; le Droit du plus fort, mar. à 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30.

RÉTROSPECTIVE MICHELANGELO ANTONIONI (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Chronique d'un amour, mer. 20 h, jeu. 18 h, ven., mar. 22 h, sam., lun. 14 h, dim. 16 h ; Femmes entre elles, mer. 16 h 30, jeu. 21 h 30, dim. 14 h ; l'Avventura, mer. 16 h 30, ven. 14 h, sam. 19 h, lun. 21 h 30 ; la Nuit, ven. 21 h 30, dim. 14 h, lun. 19 h, mar. 16 h 30 ; l'Eclipse, mer. 14 h, ven. 19 h, sam. 16 h 30 ; le Désert rouge, jeu. 21 h 30, dim. 19 h ; Blow-up, mer., dim. 21 h 30, jeu., mar. 14 h, ven. 16 h 30 ; Profession : reporter, mer., mar., dim. 19 h, jeu., lun. 16 h 30, sam. 21 h 30 ; Identification d'une femme, jeu. 19 h, sam., lun. 14 h, dim. 16 h 30, mer. 21 h 30 ; le Cri, mer., mar. 14 h, sam. 19 h ; Zabriskie Point, sam. 14 h, dim. 21 h 30, mar. 16 h 30 ; la Dame sans camélias, jeu. 19 h, ven. 21 h 30 ; la China, ven. 14 h, lun. 16 h 30 ; les Gens du Pô, Nettoyage urbain, Mensonge amoureux, Superstition, La Villa des monstres, Antonioni vu par Antonioni, Retour à Lisca Bianca, mer., lun. 14 h, ven. 18 h, sam. 16 h.

VISA-VILLES, Maison de la Villette - salle audiovisuelle, 19e (40-03-75-00). Belleville lumière, mer., de 13 h à 14 h, jeu., ven., dim., mar., de 13 h à 15 h, sam., de 15 h 30 à 16 h ; En remontant la rue Vilin, mer. 14 h, jeu., ven., dim., mar. à 15 h 30, 16 h 30, sam. 16 h, 17 h.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 1er SEPTEMBRE

« Le parc André Citroën : serres et jardins à l'emplacement des usines Citroën », 14 h 30, à l'angle de la rue Balard et de la rue Saint-Charles (Monuments historiques).

« Jardins et cités d'artistes de Montmartre », 14 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« De l'hôtel Clisson au monumental hôtel de Soubise : quatre siècles d'histoire, d'architecture et de décoration intérieure » (limité à trente personnes), 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (Monuments historiques).

« Promenade dans le quartier Mouffetard », 15 heures, devant l'église Saint-Médard, 141, rue Mouffetard (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

Maison de La Villette, angle du quai de la Charente et de l'avenue Corentin-Cariou, 15 h 30 : « Le parc de La Villette, ou la genèse d'un parc urbain, 1974-1982 », par A. Orlandini (Maison de La Villette).

11 *bis*, rue Keppler, 19 h 30 : « Aperçus sur la vie spirituelle dans le quotidien ». Entrée libre (Loge unie des théosophes).

MÉTÉOROLOGIE

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 31 AOÛT A 0 HEURE TUC

METEO FRANCE

PRÉVISIONS POUR LE 1er SEPTEMBRE 1993

LEGENDE: ENSOLEILLÉ – ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX – NUAGEUX COUVERTS ÉCLAIRCIES – TRES NUAGEUX OU COUVERT – PLUIE OU BRUINE – NEIGE – AVERSES – ORAGES – BRUMES ET BROUILLARD – SENS DE DEPLACEMENT

METEO FRANCE

TEMPS PREVU LE MERCREDI 01 SEPTEMBRE VERS MIDI

Mercredi : belle journée ensoleillée. – Le soleil dominera cette première journée de septembre sur toute la France.

Le début de matinée verra quand même des bancs de brouillards dans les régions intérieures de l'ouest ou du nord-est du pays. Quelques nuages bas pourront aussi affecter les régions de la Manche. Mais le soleil prendra vite le dessus.

Un léger vent de nord-est soufflera au nord de la Loire ; et près du golfe du Lion le mistral daiblira complètement dans la journée.

Les températures seront tout à fait conformes aux moyennes de la saison : des minima de 7 degrés à 11 degrés du nord au centre, nord-est et sud-ouest du pays, 11 degrés à 13 degrés sur le nord-ouest ; et en Méditerranée, toujours plus de douceur avec 15 degrés à 18 degrés. Dans l'après-midi, les températures seront comprises entre 20 degrés près de la Manche, 21 degrés à 24 degrés sur la moitié nord du pays, et 24 degrés à 28 degrés au sud.

PRÉVISIONS POUR LE 2 SEPTEMBRE 1993 A 0 HEURE TUC

METEO FRANCE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 30-8-1993 à 18 heures TUC et le 31-8-1993 à 6 heures TUC — le 31-8-1993

FRANCE											
AJACCIO	25	12	D	STRASBOURG	23	13	C	MARRAKECH	32	20	D
BIARRITZ	25	12	D	TOULOUSE	23	9	D	MEXICO	22	12	N
BORDEAUX	26	9	D	TOURS	24	12	D	MILAN	23	9	D
BOURGES	24	11	D	ÉTRANGER				MONTRÉAL	25	12	D
BREST	22	13	C	ALGER	28	17	N	MOSCOU	12	7	N
CAEN	21	14	N	AMSTERDAM	17	12	C	NAIROBI	23	10	C
CHERBOURG	20	15	N	ATHÈNES	32	22	N	NEW-DELHI	37	29	N
CLERMONT-FER.	22	7	D	BANGKOK	31	26	C	NEW-YORK	28	23	D
DIJON	24	13	D	BARCELONE	24	15	D	PALMA-DE-MAJ.	28	13	D
GRENOBLE	24	10	N	BELGRADE	–	–	–	OSLO	–	–	–
LILLE	21	12	C	BERLIN	14	9	N	PÉKIN	31	19	C
LIMOGES	21	12	N	BRUXELLES	18	12	C	RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
LYON	22	10	D	LE CAIRE	28	23	D	ROME	28	13	D
MARSEILLE	26	14	D	COPENHAGUE	14	10	N	HONGKONG	31	25	N
NANCY	22	12	N	DAKAR	31	27	N	SÉVILLE	34	19	D
NANTES	25	12	D	GENÈVE	22	9	C	SINGAPOUR	31	23	C
NICE	24	16	N	ISTANBUL	25	19	C	STOCKHOLM	13	10	C
PARIS-MONTS.	23	13	D	JÉRUSALEM	33	22	D	SYDNEY	18	12	N
PAU	25	10	D	LISBONNE	31	19	D	TOKYO	30	24	C
PERPIGNAN	24	13	D	LONDRES	24	10	D	TUNIS	29	17	D
POINTE-A-PITRE	30	23	D	LOS ANGELES	24	19	D	VARSOVIE	17	11	P
RENNES	24	10	C	LUXEMBOURG	19	10	N	VENISE	23	16	C
ST-ETIENNE	22	7	D	MADRID	28	12	D	VIENNE	21	11	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

Questions d'argent

AVEC le «Trésor de Pago-Pago» sur la Une, «La milliardaire» sur la Deux, on allait se gaver d'azur et d'argent. Et voilà que la Trois programmait «Crésus», qui réunit les deux en noir et blanc. La fable est de Giono, très morale et très provençale, sur une attraction fatale : la richesse.

Fernandel y était noyé sous les billets, taraudé par la peur de les perdre, occupé à les compter, perplexe sur leur utilité. C'est une chèvre qui mangea les derniers billets, signifiant que l'argent ne fait pas le bonheur. Plus que cette conclusion somme toute attendue, on retint des images de visages, des querelles de village, et quelques dialogues de Jules-Fernandel.

A Baptistin, qu'il a embauché pour creuser une citerne : *«Baptistin, c'est moi qui paie, c'est moi qui commande.»* A la fin, Baptistin regrettera ce pont qu'ils *«auraient pu construire» – «Où? – Là où il n'y a rien.»*

Aux agents qui l'interrogent sur l'origine de la manne : *«J'ai pris (...) si en plus il faut se poser des questions !»*. Du curé : *«Le démon, il s'appelle misère.»* Et de celle qui ne sait plus très bien si elle représente l'esprit ou la matière : *«Un chiffre avec trente zéros, ça se prononce pour le ciel. Sur la terre, c'est imprononçable.»*

Imprononçable? En tout cas, imprononcé sur TF 1, le prix de cette mosquée Hassan II de Casablanca, dont toutes les chaînes dévoilaient le haut minaret et les grandes beautés. Pudeur aux «vingt heures»? Dimanche, c'est tout juste si la télé-Bouygues signalait que l'ouvrage était une mosquée-Bouygues. Un reportage conclu sur les bienfaits pour l'emploi local du monument citait l'architecte français mais pas l'entreprise, dont le nom n'apparaissait que dans le titre écrit d'un ingénieur interrogé sur le prix. *«Pas plus cher que deux avions de chasse»*, esquivait le bâtisseur, qui compte décidément dans une étrange monnaie. *«Le chiffre n'a jamais été révélé officiellement»*, expliquait TF 1. Lundi, ces mesquines questions laissaient place aux représentants de toutes les religions.

On se demandait alors comment France 2 et France 3 pouvaient avancer le chiffre de 3 milliards de francs. Et on se permettait une suggestion pour TF 1 : puisque le public a le droit de savoir, que la chaîne invite le roi la prochaine fois dans son émission «Combien ça coûte», au lieu de déplacer auprès du commandeur des croyants sa «Sacrée soirée».

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 31 août

TF 1

20.50 Cinéma : L'Invité surprise. □
Film français de Georges Lautner (1989).

22.20 Divertissement : Ciné gags.

22.25 Cinéma : Le Prix de l'exploit. ■
Film américain de John Badham (1985).

0.20 Spécial sport : Surf.
Championnat du monde à Hossegor.

FRANCE 2

20.50 Cinéma : Les Tribulations d'un Chinois en Chine. ■
Film français de Philippe de Broca (1965).

22.30 Magazine : De quoi j'ai l'air?
Présenté par Bruno Masure, Philippe Guérin, Philippe Moulinot et Danièle Evenou.

23.40 Journal et Météo.

FRANCE 3

20.45 Téléfilm : Docteur Teyran.
De Jean Chapot (2e partie).

22.15 Planète chaude.
Les Moissons de fer, documentaire de Gérard Rougeron et Jean-Claude Lubtchansky. 2. Le théâtre des opérations.

23.10 Journal et Météo.

23.35 Documentaire : Les Chemins des hommes.
Paul Morand, de Pierre-André Boutang (2e partie).

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 20.30

20.15 Sport : Football.
Bordeaux-Toulouse. 7e journée du championnat de France de D1.

22.30 Flash d'informations.

22.35 Cinéma : Y a-t-il un flic pour sauver le président ? ■
Film américain de David Zucker (1991) (v.o.).

23.55 Cinéma : Puppet Master. □
Film américain de David Schmoeller (1989).

ARTE

20.40 Soirée thématique : Du côté des jeunes filles.
Soirée réalisée par William Karel.

20.41 Court métrage : Des filles et des chiens.
De Sophie Fillières.

20.45 ▶ **Documentaire : Avoir seize ans.**
De Janis Lundman et Adrienne Mitchell (v.o.).

22.30 Documentaire : Une jeune fille à Fleury.
De Solveig Anspach.

22.50 Documentaire : La Naissance des demoiselles.
De Dominique Gros.

23.20 Cinéma : Les Amours d'une blonde. ■■■
Film tchèque de Milos Forman (1965).

M 6

20.35 Magazine : Grandeur nature.
Présenté par Caroline Avon. Le rêve d'un enfant : Sophie et les girafes.

20.45 Téléfilm : Tendre choc.
De Lou Antonio.

22.35 Série : Mission impossible.

23.35 Les Stars en noir et blanc.
Avec la série : Destination danger.

FRANCE-CULTURE

20.50 A vous le ciel, à nous la Terre.
Chronique de la Renaissance : 1466-1522 (2).

21.50 Dramatique.
Souvenirs de guerre, de Jean Thibaudeau (rediff.).

22.40 Musique : Nocturne.
Carnets de voyage dans l'opéra italien (2).

0.05 Du jour au lendemain.
Avec Pierre Notte (la Chanson de Madame Rosenfelt, rediff.).

0.50 Musique : Coda.
Leonard Cohen (2, rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Royal Albert Hall de Londres) : Concerto pour piano et orchestre no 2 en si bémol majeur op. 83, de Brahms; Le Songe d'une nuit d'été, de Mendelssohn, par le Chœur symphonique de la BBC et l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir. Kurt Masur; sol. : John Lill, piano, Edith Wiens, soprano, Christine Oertel, mezzo-soprano.

23.00 Concert (donné le 8 mai Salle Garnier) : Ariane à Naxos, Médée, de Benda, par le Musica Aeterna de Bratislava, dir. C. Rousset; sol. : O. Teillaud, M. Zammit, B.C. Boes.

0.35 Bleu nuit. Michel Petrucciani avec Andy McKee, contrebasse, et Victor Jones, batterie à Salon-de-Provence en 1989; Bob Florence et son grand orchestre en juin 1979.

Mercredi 1er septembre

TF 1

14.35 Club Dorothée.
18.05 Série : Chips.
18.55 Série : Premiers baisers.
19.20 Série : Hélène et les garçons.
20.00 Journal et Météo.

20.45 Téléfilm : Catherine Courage.
De Jacques Ertaud (1re partie).

23.05 Magazine : 52 sur la Une.
De Jean Bertolino. Recherche femme désespérément, de Thierry Fournet et Patrick Schmitt.

FRANCE 2

15.20 Série : Les deux font la paire.
16.05 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.35 Série : L'Equipée du Poney Express.

17.20 Magazine : Giga.
Présenté par Manuel Gélin. Avec les séries : Happy Days; Le Prince de Bel-Air.

18.25 Série : Riptide.
19.15 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.

20.50 Jeu : Fort Boyard.
Animé par Patrice Laffont et Cendrine Dominguez. Avec l'équipe de l'Association française pour l'étude du foie (AFEF).

22.25 Documentaire : Palais royal.
Où va la famille royale d'Angleterre?, de Léon Zitrone et Gérard Calvet.

23.30 Journal et Météo.

23.50 Feuilleton : Les Cavaliers de l'aube (3e épisode).

FRANCE 3

15.35 Feuilleton : Tourbillons (3e épisode).

16.25 Variétés : 40e à l'ombre.
Emission présentée par Vincent Perrot, en direct de Cannes.

18.25 Jeu : Questions pour un champion.

19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.

20.10 Feuilleton : Une famille pas comme les autres.

20.45 Magazine : La Marche du siècle.
Présenté par Jean-Marie Cavada, en direct de Genève.
Invité : Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de l'ONU.

22.20 Journal et Météo.

22.55 Série : Les Mystères de l'Ouest.
La Nuit du cadavre, d'I. J. Moore.

23.45 Magazine : Aléas.
Présenté par Jacques Sérizier. Les meilleurs moments de l'émission.

CANAL PLUS

15.05 Téléfilm : Le Secret de Sudie.
De Joan Tewkesbury.

16.40 Les Superstars du catch.

17.35 Sport : Tennis.
Résumé de la 2e journée des Internationaux des Etats-Unis.

18.00 *Canaille peluche.*
Beetle Juice.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Série animée : Batman.
18.55 Le Top.
19.30 Flash d'informations.

19.35 Magazine : Nulle part ailleurs.
Les meilleurs moments. La mode.

20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.

21.00 Cinéma : FX2, effets très spéciaux. □
Film américain de Richard Franklin (1991).

22.40 Flash d'informations.

22.50 Magazine : Jour de foot.
Buts et extraits des matches de la 7e journée du championnat de France de D1.

23.35 Cinéma : La Peste. ■
Film franco-britannico-argentin de Luis Puenzo (1992) (v.o.).

1.55 Sport : Tennis.
3e journée des Internationaux des Etats-Unis, en direct de Flushing-Meadow.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Magazine : Mégamix.
De Martin Meissonnier (rediff.).

17.55 Chronique : Le Dessous des cartes.
De Jean-Christophe Victor (rediff.).

18.00 Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).

19.00 Magazine : Rencontre.
Philippe Geluck/Maurane (rediff.).

19.35 Documentaire : Un bunker pour les chauves-souris.
De Christina Walther.

19.45 Documentaire : Les Terres vierges de Pologne orientale.
Les marais de Bierbrza et Narev, d'Ernest Sasse et Thomas Willers.

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 ▶ **Documentaire : Opus.**
Yourodivy, l'innocent visionnaire, de Pierre-Oscar Lévy.

21.30 Musique.
Sir Georg Solti dirige la *10e Symphonie op. 93* de Dimitri Chostakovitch. Avec l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise.

22.30 Musique : De Staat.
De Louis Andriessen, par le Nederlands Blazers Ensemble, direction : Lucas Vis.

23.15 Documentaire : Bill Brandt.
Les ombres de la lumière, de Stephen Dwoskin.

M 6

15.30 Magazine : Fréquenstar.
16.30 Magazine : Nouba.
17.05 Variétés : Multitop.
17.35 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Le Magicien.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Notre belle famille.

20.35 Magazine : Ecolo 6.
L'eau, le gaz et la clim' à tous les étages.

20.45 Série : Les Rues de San-Francisco.
Mike Stone enquête sur la disparition de son ancien partenaire, devenu criminologue.

22.25 Téléfilm : Mannequin sous haute protection.

0.05 Magazine : Vénus.

FRANCE-CULTURE

20.50 A vous le ciel, à nous la Terre.
Chronique de la Renaissance : 1466-1522 (3).

21.50 Dramatique.
L'Anniversaire de l'infante, d'après Oscar Wilde (rediff.).

22.40 Musique : Nocturne.
Carnets de voyage dans l'opéra italien (3).

0.05 Du jour au lendemain.
Avec Jean-Michel Rabate (La pénultième est morte, rediff.).

0.50 Musique : Coda.
Leonard Cohen (3, rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Concert (donné le 7 octobre 1992 lors des Semaines musicales d'Ascona) : Shéhérazade, de Rimski-Korsakov; Concerto pour violon et orchestre en ré mineur, de Khatchaturian; Francesca da Rimini, de Tchaïkovski, par l'Orchestre philharmonique national d'Ukraine, dir. Igor Blazhkov; sol. : Igor Oïstrakh, violon.

22.30 Concert (donné le 4 octobre 1992 à Laon) : Gaspard de la nuit, de Ravel; Quintette pour pianos et cordes, de Desenclos; Concerto pour piano, violon et quatuor à cordes en ré majeur op. 21, de Chausson, par le Quatuor Roussel, Florence Millet, piano, Bertrand Walter, violon.

0.35 Bleu nuit.

Le Monde

Au Brésil où des policiers sont à nouveau mis en cause

Une vingtaine de personnes ont été assassinées dans un bidonville de Rio

Un groupe d'hommes masqués et armés a fait irruption, lundi 30 août, dans la favela (bidonville) de Vigario-Geral, à la périphérie nord de Rio-de-Janeiro, et tué de sang-froid, apparemment au hasard, au moins vingt et une personnes, selon le dernier bilan. Comme dans l'affaire de l'assassinat de huit enfants des rues en juillet, dans le centre de Rio, des policiers sont fortement soupçonnés d'être les auteurs du crime. Ces massacres – avec celui, récent, de plusieurs dizaines d'Indiens Yanomamis à la frontière du Venezuela – s'ajoutent aux violences chroniques et alarmantes de métropoles comme Rio ou Sao-Paulo.

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

L'attaque de la favela de Vigario-Geral, réputée l'une des plus dangereuses de la ville, a eu lieu aux premières heures de la matinée, alors que la plupart de ses habitants dormaient. Réveillés par les tirs, ils ont tenté de s'interposer en dressant des barricades. Ils ont ensuite organisé une manifestation de protestation, en arrêtant les trains de banlieue qui circulent à proximité. L'opération apparaît clairement avoir été menée en représailles à l'assassinat, la veille et au même endroit, de quatre membres des forces de l'ordre, vraisemblablement tués par des trafiquants de drogue opérant dans le quartier.

Le gouverneur de Rio-de-Janeiro, Leonel Brizola, a qualifié de *« vengeance inadmissible »* ce dramatique épisode et annoncé que si *« la participation de la police était confirmée, la corporation aura besoin de subir un choc disciplinaire »*. Le vice-gouverneur Nilo Batista s'est rendu sur place, comme plusieurs hommes politiques de toutes tendances. L'archevêque de Rio, Mgr Eugenio Sales, a lancé un appel à l'union en affirmant que cette tuerie représentait *« une atteinte à la dignité »* de la capitale. Certains députés sont allés jusqu'à réclamer l'intervention de l'armée, en estimant, comme Amaral Netto (droite) qu'il est *« grand temps d'agir »*.

Un mort par balle chaque jour

La violence chronique, qui règne en particulier à Rio et à Sao-Paulo, a depuis longtemps son effrayante et froide traduction statistique. Selon les chiffres officiels de la police, 7 635 personnes ont été assassinées dans l'Etat de Rio-de-Janeiro en 1992, et 2 724 pour les quatre premiers mois de 1993. Chaque jour, plus d'une personne est tuée par balle, les autres à l'arme blanche.

Cette criminalité concerne non seulement les quartiers périphériques de Rio, principalement au nord dans la Baixada Fluminense, mais aussi les favelas du centre-ville. Au sud, dans les riches quartiers, les attaques à main armée se multiplient dans les autobus et le long des grandes artères. La lutte pour le contrôle du trafic de drogue, l'énorme quantité d'enfants désœuvrés vivant dans les rues et l'absence – ou la complicité – des forces de l'ordre sont les principales causes de ces violences.

La presse s'inquiète beaucoup des répercussions de ces sanglants événements à l'étranger. Le président Itamar Franco s'est à plusieurs reprises alarmé devant *« la mauvaise image »* de son pays et a récemment accusé plusieurs de ses ambassadeurs de *« ne pas défendre le Brésil »*. La tâche est sans nul doute devenue plus ardue.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

Ses locaux ayant été investis pour mener une attaque à Mogadiscio

L'AICF dénonce la dernière opération américaine en Somalie

L'organisation humanitaire Action internationale contre la faim (AICF) a dénoncé, lundi 30 août, l'opération militaire américaine à Mogadiscio menée, selon elle, à partir des sièges des organisations humanitaires en Somalie. *« Lundi 30 août 1993, à trois heures du matin, un groupe de trente à quarante militaires américains a atterri sur le toit de la résidence AICF de Mogadiscio. Cette opération dite de* « nettoyage de routine » *à partir des locaux de l'AICF visait à capturer le personnel local, en charge de la sécurité des bâtiments du PNUD* [Programme des Nations unies pour le développement], *supposé être partisan du général Aïdid »*, a indiqué l'organisation dans un communiqué.

« Entre 3 heures et 4 h 30 du matin, heure de repli des troupes américaines, les expatriés AICF ont été isolés dans la résidence, une partie du personnel local AICF a été attaché et fait prisonnier le temps de l'opération, une partie du mur d'enceinte de l'AICF a été délibérément détruit à l'aide d'explosifs ainsi que le portail d'accès au campement », a-t-elle précisé.

L'AICF a demandé un entretien, *« dans les plus brefs délais »*, au secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, *« afin d'éclaircir les conditions d'utilisation de la force par les troupes engagées dans les opérations de maintien de la paix »*.

Le porte-parole militaire de l'Opération de l'ONU en Somalie (ONUSOM), le commandant David Stockwell, a déclaré lundi à Mogadiscio que les soldats américains avaient *« fouillé les bons bâtiments »*, au cours d'une *« mission bien menée »*, dont il s'est refusé à préciser l'objet. A propos de l'interpellation de huit employés du PNUD (*le Monde* du 31 août), il a indiqué que *« les employés du PNUD n'auraient pas dû se trouver dans ce bâtiment »*.

Au cours de cette opération, les forces américaines entendaient ratisser une zone du sud de Mogadiscio considérée comme un bastion des partisans du général Mohamed Farah Aïdid. Il s'agissait de la plus importante opération militaire dans la capitale somalienne depuis plusieurs semaines, et la première depuis l'arrivée, la semaine dernière, d'un contingent de 400 hommes d'une unité d'élite américaine de rangers, envoyée sur place pour retrouver le général Aïdid. – (*AFP, Reuter.*)

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Initiatives » folioté de 21 à 32

Le numéro du « Monde » daté 31 août 1993 a été tiré à 483 079 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Arts et spectacles » : cinéma américain à Deauville

Pour son incursion annuelle sur la côte normande, le cinéma américain débarque avec ses grosses machines – John Malkovitch parle de *Dans la ligne de mire*, le film dont il partage la vedette avec Clint Eastwood – et ses petites productions. L'occasion de faire le point sur le cinéma indépendant aux Etats-Unis. Egalement, la Biennale d'art contemporain de Lyon.

Au Tadjikistan

Soixante-seize morts dans l'accident d'un avion de 38 places

Un YAK-40 de la compagnie aérienne tadjike, un appareil qui compte 38 places, mais qui transportait 80 personnes, s'est écrasé, samedi 28 août, dans le Pamir, ne laissant que quatre survivants hospitalisés à Khorog, a annoncé, lundi, un membre d'une commission d'enquête de Douchanbé. L'avion s'était écrasé peu après son décollage. La surcharge des avions est devenue courante dans les ex-Républiques soviétiques, mais la situation est critique dans le Pamir, où les YAK-40 assurent la seule liaison possible entre Khorog et Douchanbé, les combats ayant rendu la route impraticable. Parmi les victimes se trouvait le délégué du CICR au Tadjikistan Michel Kuhn, âgé de quarante-quatre ans.

La première visite, achevée lundi, du président tadjik Emamali Rakhmanov à Kaboul, ne semble pas devoir déboucher sur l'ouverture de négociations avec l'opposition armée tadjike réfugiée en Afghanistan. Mais elle a permis la libération des cinq gardes-frontière russes – dont quatre du bataillon du Kazakhstan, – enlevés le 10 août au Tadjikistan. – (*AFP, UPI.*)

En Afrique du Sud

Thabo Mbeki est élu président national de l'ANC

Le responsable des relations internationales du Congrès national africain (ANC), Thabo Mbeki, a été élu président national du mouvement par un vote à bulletins secrets du Conseil national exécutif (NEC), la plus haute instance de l'organisation. Il succède à Oliver Tambo, décédé au mois d'avril, à ce poste qui avait été créé lors du congrès de l'ANC en 1991 pour trouver une place et des fonctions honorifiques à l'ancien président du mouvement. Le poste de président national figure en deuxième position dans l'organigramme de l'ANC, entre celui du président Nelson Mandela (soixante-quinze ans) et celui du vice-président Walter Sisulu (quatre-vingt-un ans). L'accession au rang de deuxième personnage de l'ANC fait donc de Thabo Mbeki l'un des dauphins potentiels de Nelson Mandela.

Ancien membre du bureau politique du Parti communiste sud-africain (SACP) – une période de sa vie qu'il passe volontiers sous silence – Thabo Mbeki est le fils de Govan Mbeki, figure historique du SACP et de l'ANC et ancien compagnon de détention de Nelson Mandela au bagne de Robben Island. D'origine xhosa, Thabo Mbeki est né au Transkei, comme Nelson Mandela et de nombreux dirigeants de l'ANC, le 18 juin 1942.

Militant dans des organisations d'étudiants lorsqu'il était en Afrique du Sud, Thabo Mbeki quitte le pays en 1962 à la demande de l'ANC, par le Bechuanaland (Botswana) et la Rhodésie du Sud (Zimbabwe), où il est arrêté. Grâce à l'intervention de parlementaires britanniques, il n'est pas extradé vers l'Afrique du Sud et gagne la Tanzanie, où le président Julius Nyerere lui offre l'asile politique.

Il se rend ensuite en Angleterre et termine des études d'économie avant de rejoindre la direction de l'ANC en exil à Lusaka, qui l'envoie comme représentant au Swaziland puis au Nigéria. Il devient membre du NEC en 1975 et conseiller politique d'Oliver Tambo en 1978. C'est à la mort de Johnny Makatini en 1989 qu'il prend la tête du département des affaires internationales de l'organisation.

Séduisant, élégant, affable, diplomate dans l'âme, Thabo Mbeki conduit les délégations de l'ANC qui s'entretiennent à plusieurs reprises avec des libéraux blancs sud-africains. Après la légalisation de l'ANC le 2 février 1990 et la libération de Nelson Mandela neuf jours plus tard, il est l'un des membres les plus influents de la délégation de l'ANC qui rencontre pour la première fois les représentants du gouvernement à Groote-Schuur, près du Cap, le 2 mai 1990.

Très apprécié dans les cercles diplomatiques et par le gouvernement du président De Klerk pour sa souplesse et sa vision humaniste de la future Afrique du Sud, Thabo Mbeki est souvent critiqué au sein de l'ANC par l'aile dure du mouvement, qui le juge trop enclin à négocier avec les autorités de Pretoria. Son élection au poste – autrefois honorifique – de président national pourrait aussi bien être une mise à l'écart qu'une réelle promotion.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

En Azerbaïdjan

Manœuvres militaires iraniennes à la frontière

Dix mille hommes du 21e corps d'armée iranien ont entamé des manœuvres combinées avec l'aviation, à une cinquantaine de kilomètres au sud de la frontière avec l'Arménie et l'Azerbaïdjan, a annoncé, mardi 31 août, la radio iranienne. C'est la première fois depuis 1979 que des manœuvres d'envergure sont menées dans cette région près de Tabriz, où le 21e corps d'armée, considéré comme une unité d'élite, a été déployé le mois dernier. Le président du Parlement iranien avait lancé, dimanche, un avertissement à l'Arménie, affirmant que les combats en cours à ses frontières étaient une menace pour la sécurité nationale de l'Iran.

Selon un responsable de MSF-Belgique de retour de la région, les blessés affluent dans les hôpitaux du sud de l'Azerbaïdjan, et celui de Belagan, visité il y a quelques jours était *« rempli de militaires, de femmes, d'enfants et de vieillards »*. Les bombardements arméniens auraient cependant cessé samedi, la veille du référendum en Azerbaïdjan, où 93 % des votants ont exprimé leur défiance envers le président Eltchibey, selon les résultats officiels publiés lundi. – (*AFP, Reuter.*)

En remplacement du professeur Jacques Cinqualbre

Jean Marimbert, président de l'Agence française du sang

Jean Marimbert, maître des requêtes au Conseil d'Etat, devait être nommé mercredi 1er septembre, au conseil des ministres, président de l'Agence française du sang en remplacement du professeur Jacques Cinqualbre. Dans un communiqué publié mardi 31 août, Simone Veil et M. Douste-Blazy précisent que le professeur Cinqualbre avait souhaité être déchargé de ses fonctions après avoir mené à bien la transformation en établissement public administratif de l'Agence.

La loi du 4 janvier 1993 relative à la sécurité en matière de transfusion sanguine ne sera pas modifiée. Dans la lettre de mission qu'ils ont adressée vendredi 27 août à M. Jean Marimbert, Simone Veil, ministre des affaires sociales, et Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, précisent en effet qu'ils n'entendent pas *« remettre en cause l'économie générale »* de cette loi. Ils précisent au nouveau patron de l'Agence les grandes lignes de l'action qu'il devra mener dans les prochains mois.

En premier lieu, il devra, d'ici au début de l'année prochaine, mettre au point les textes d'application de la loi, en achevant le plus rapidement possible la définition des *« principes de bonnes pratiques »* qui seront ensuite homologués par arrêté. En outre, M. Marimbert devra au plus vite préparer les décrets d'application de la loi de manière à mettre fin à la période transitoire durant laquelle les relations entre les établissements de transfusion sanguine et l'Agence demeurent régis par de simples conventions passées à l'automne 1992 (l'agence avait alors un statut de groupement d'intérêt public).

Les deux ministres insistent sur la nécessité d'un respect scrupuleux des exigences de sécurité sur lesquelles, disent-ils, *« la puissance publique ne saurait transiger »*. M. Marimbert aura à engager *« un processus de regroupement »* des activités de certains établissements de transfusion sanguine. Il convient, précisent-ils, *« de viser un regroupement des activités de fabrication et de contrôle biologique, dans le but de renforcer la sécurité transfusionnelle »*.

M. Marimbert aura à harmoniser les pratiques des établissements de transfusion et à assurer une plus grande transparence dans leur gestion. Il disposera d'un effectif de soixante-dix personnes.

F. N.

[Né le 10 mars 1956 à Rabat, M. Marimbert est diplômé d'HEC, de l'Institut d'études politiques et de l'ENA (promotion 1983). Auditeur puis maître des requêtes au Conseil d'Etat, il a été conseiller technique au cabinet de Philippe Séguin au ministère des affaires sociales et de l'emploi (1987-1988), chargé de mission auprès de Lionel Stoléru secrétaire d'Etat chargé du Plan en 1988-1989, directeur adjoint du cabinet de M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (1989-1990), directeur général de l'ANPE (1990-1991) .]

EN BREF

□ **ARGENTINE : le missile Condor II et les « techniciens du Proche-Orient ».** – Le ministre argentin de la défense, Oscar Camilion, a reconnu, lundi 30 août, dans une déclaration à la radio, que des *« techniciens du Proche-Orient »* avaient collaboré au projet de missile argentin Condor II, abandonné en 1992. Par ailleurs, le quotidien *Clarin* a affirmé que *« l'Irak avait utilisé de la technologie argentine pour fabriquer ses propres missiles »*, dont le BDR-2000, décrit comme *« un dérivé »* du Condor. Le quotidien de Buenos-Aires dit se fonder sur les résultats de l'enquête menée récemment par deux représentants de l'ONU. – (*AFP.*)

□ **ALGÉRIE : une usine détruite par un incendie criminel.** – Une usine de fabrication de chaussures, qui employait 430 personnes, a été entièrement détruite par un incendie criminel, dans la nuit du dimanche 29 au lundi 30 août, aux Eucalyptus, un quartier situé au sud-est d'Alger. Un commando d'une quarantaine d'hommes armés et cagoulés a maîtrisé les cinq gardiens de l'usine, avant d'allumer l'incendie. Les dégâts sont estimés à plus de 50 millions de dinars (environ 12 millions de Francs). – (*AFP.*)

□ **CAMEROUN : grève générale à l'appel de l'opposition.** – Les fiefs de l'opposition étaient en partie paralysés, lundi 30 août, au premier jour d'une grève de quarante-huit heures déclenchée par l'Union pour le changement, alliance des mouvements d'opposition, pour protester contre la politique économique du président Paul Biya. L'hebdomadaire d'opposition *la Nouvelle Expression* a indiqué qu'on était sans nouvelles du coordonnateur de la grève, Jean-Michel Nintcheu. En outre, le ministre français de la culture et de la francophonie, Jacques Toubon, est arrivé lundi à Yaoundé, à l'invitation de M. Biya. La radio nationale a indiqué que le Cameroun souhaitait accueillir le prochain sommet de la francophonie, après celui d'octobre prochain à l'île Maurice. – (*AFP, Reuter.*)

□ **ÉTATS-UNIS : nouvelle exécution au Texas.** – Condamné pour le meurtre en 1983 d'un directeur de parc de loisirs qui l'avait licencié, Richard James Wilkerson, âgé de vingt-neuf ans, a été exécuté, dans la nuit du lundi 30 au mardi 31 août à Huntsville (Texas). Wilkerson est le soixante-septième condamné à mort à être exécuté au Texas et le 217e aux Etats-Unis depuis le rétablissement, en 1976, de la peine de mort dans certains Etats. – (*AP, AFP.*)

□ **NIGÉRIA : Moshood Abiola ajourne son retour.** – Moshood Abiola, qui affirme avoir remporté l'élection présidentielle annulée du 12 juin, a annoncé, lundi 30 août, à Washington, qu'il avait décidé d'ajourner son retour dans son pays. *« Je ne veux pas être un dirigeant dans les ténèbres et la mort »*, a affirmé l'opposant, qui *« pense toujours »*, néanmoins, que la crise *« peut être résolue sans bain de sang »*. M. Abiola a d'autre part appelé les Nations unies à se réunir d'urgence afin d'adopter des sanctions contre le gouvernement intérimaire dirigé par Ernest Shonekan.

□ **L'AFP présente ses excuses à la Banque Monod.** – Dans une dépêche datée du 30 août, L'Agence France-Presse a présenté ses excuses aux dirigeants et collaborateurs de la Banque Monod, pour *« avoir diffusé une information qui, résultant d'une erreur rédactionnelle manifeste, mettait en cause la Banque Monod, filiale à 90 % de la Compagnie de Suez »*. L'AFP, dans une dépêche du samedi 21 août, avait annoncé le non-paiement, par la banque, des salaires de son personnel depuis la fin juin ainsi qu'une mise sous administration judiciaire. Un démenti a été publié par l'agence, le lundi 23 août, dès la découverte de cette erreur, due à la reprise sans vérification d'un fax concernant en fait une tierce partie. La Banque Monod a fait paraître un avis financier dans plusieurs quotidiens parisiens, pour protester contre cette diffusion et rétablir les faits.

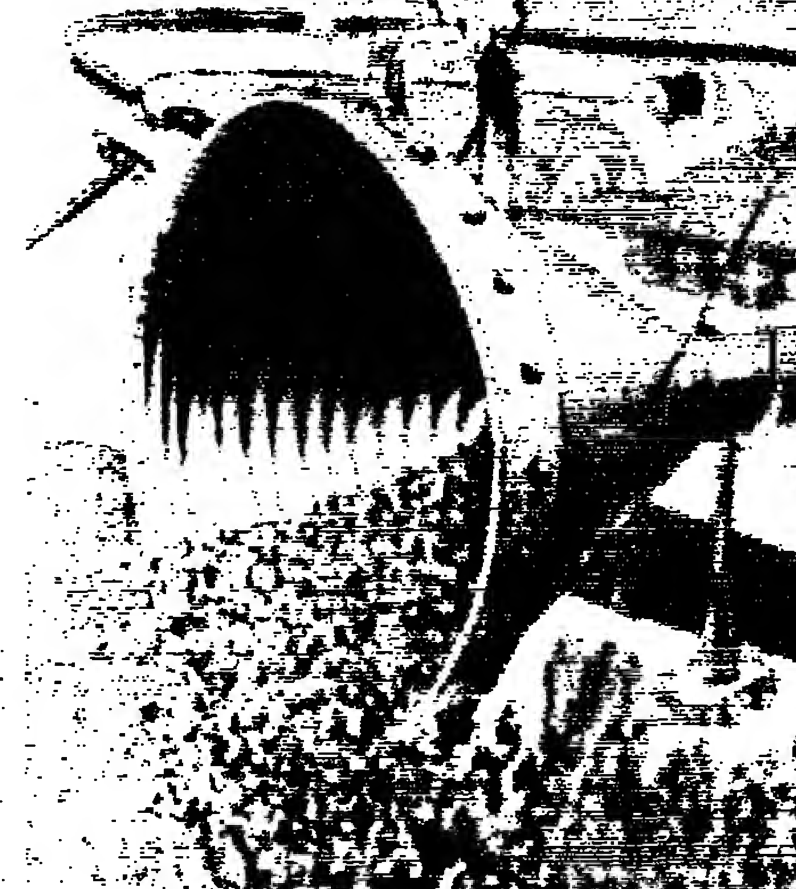
□ **M. Perben à Saint-Pierre-et-Miquelon.** – Dominique Perben, ministre des DOM-TOM, est arrivé lundi 30 août à Saint-Pierre-et-Miquelon, pour une visite d'un peu plus de deux jours dans cette collectivité territoriale. Bouclant ainsi sa tournée des départements et territoires d'outre-mer commencée le 19 mai dernier aux Antilles, le ministre devait visiter les installations portuaires et rencontrer les principaux responsables de la pêche industrielle, activité complètement interrompue depuis un an à la suite d'un désaccord avec le Canada sur la fixation des quotas de pêche français. Il devait s'entretenir avec les responsables de l'archipel des possibilités de diversification économique dans le domaine de la pêche, du tourisme et de l'artisanat.

Le [Monde]

N I T I

Sombres perspe[ctives]

D



C'est pour trouver, c'est aussi pour [pr]oposer un emploi, c'est tous les mardis c'est le Monde Initiatives.



Le Monde
INITIATIVES

Sombres perspectives pour l'emploi

*Que sont devenus les débouchés pour les jeunes diplômés ?
Les établissements multiplient études et enquêtes pour s'entretenir le moral.
Certains cabinets de recrutement sombrent dans la tempête*

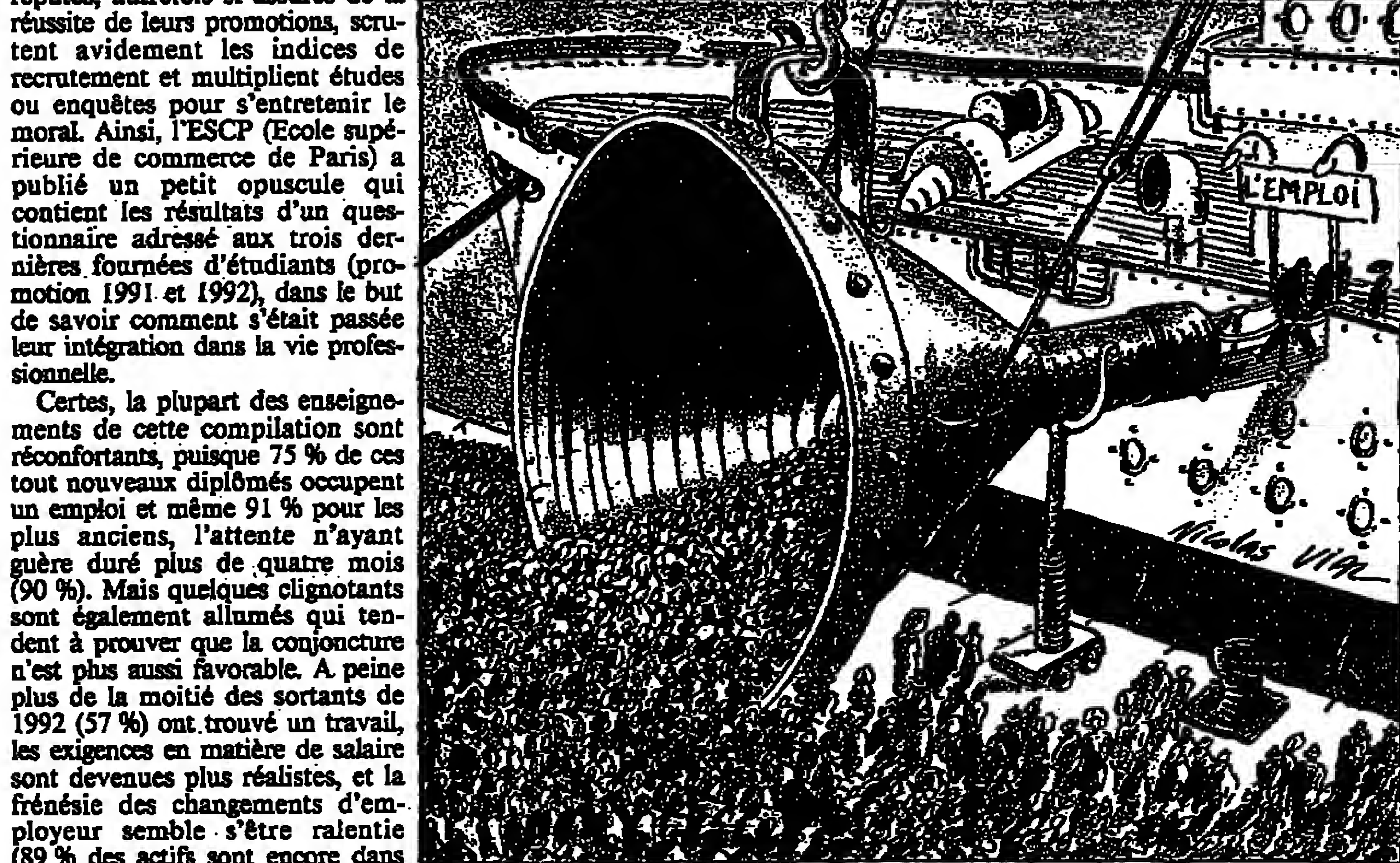
EN ce début de saison 1993-1994, pour ce premier numéro d'« Initiatives » qui inaugure une nouvelle série, la tentation est évidemment grande de succomber au rite bien journalistique du « marronnier » qui consiste ici à dresser le tableau des perspectives de l'emploi pour l'année à venir. Ou, au moins, à faire l'inventaire de la situation.

Malgré le caractère répétitif que suppose un tel exercice, autant dire tout de suite qu'il n'est pas question de s'y soustraire. Une fois de plus, et en dépit de l'apparente facilité que cela peut représenter, les circonstances le justifient tout à fait, malheureusement. Comment pourrait-il en être autrement ? Alors que le chômage ne cesse d'augmenter, une inquiétude croît avec lui dont Henri Lachmann, PDG de Strafor, relève qu'elle amène *« les salariés à se considérer comme des chômeurs en sursis »*. Comment pourrait-on ne pas nourrir des interrogations sur l'état affligeant d'un marché de l'emploi à nouveau entré en dépression voilà trois ans ? Outre les ouvriers et les employés, les cadres sont désormais touchés et les jeunes diplômés en subissent les conséquences. Quoi que veulent bien en dire les dirigeants des grandes écoles et les bureaux d'anciens élèves.

Signe des temps, la plupart des établissements réputés, autrefois si assurés de la réussite de leurs promotions, scrutent avidement les indices de recrutement et multiplient études ou enquêtes pour s'entretenir le moral. Ainsi, l'ESCP (Ecole supérieure de commerce de Paris) a publié un petit opuscule qui contient les résultats d'un questionnaire adressé aux trois dernières fournées d'étudiants (promotion 1991 et 1992), dans le but de savoir comment s'était passée leur intégration dans la vie professionnelle.

Certes, la plupart des enseignements de cette compilation sont réconfortants, puisque 75 % de ces tout nouveaux diplômés occupent un emploi et même 91 % pour les plus anciens, l'attente n'ayant guère duré plus de quatre mois (90 %). Mais quelques clignotants sont également allumés qui tendent à prouver que la conjoncture n'est plus aussi favorable. A peine plus de la moitié des sortants de 1992 (57 %) ont trouvé un travail, les exigences en matière de salaire sont devenues plus réalistes, et la frénésie des changements d'employeur semble s'être ralentie (89 % des actifs sont encore dans leur premier emploi). Surtout, parmi le quart de ceux qui n'ont pas été embauchés, 38 % avouent être sans emploi, tandis que les autres (62 %) proclament, sans doute avec un peu trop d'insistance, qu'ils ont préféré poursuivre des études, le plus souvent universitaires. Un prétexte qui satisfait certainement leur orgueil.

DANS le même esprit, l'Association des anciens de Sciences-Po a réalisé, pour la première fois, une analyse de la conjoncture de l'emploi sur l'année 1992, dont les conclusions sont convergentes. Par exemple, les circuits qui conduisent au recrutement se font plus complexes, ils font la part belle aux candidatures spontanées et font apparaître des systèmes de réseaux sans rapport avec l'école. Franchement, la note rédigée par Sciences-Po Emploi chiffre la tendance. La forte augmentation des licenciements de cadres expérimentés frappe particulièrement la tranche des 37-45 ans dont le nombre a quadruplé en deux ans. De 377 en 1990, le nombre de candidats sans emploi est passé à 550 en 1992. Parallèlement, les offres – 3060 – déposées auprès de l'association diminuent. Elles ont globalement baissé de 17 % en un an, après avoir chuté de 22 % entre 1990 et 1991, mais plus encore pour celles destinées aux débutants : – 36,7 % et – 29,4 %, respectivement, sur les deux dernières années.



Ce constat, bien que nuancé, rejoint celui de l'APEC, qui, saison après saison, ne fait qu'enregistrer la dégringolade des propositions de postes publiées dans la presse. A la fin juin, le recul était encore de 35 % par rapport à l'année précédente, malgré l'apparition d'un « palier descendant »... De leur côté, les professionnels du recrutement veulent croire à une relative stabilité dans l'atonie actuelle pour ne pas se désespérer. C'est d'ailleurs le sens de l'appréciation portée par l'APROCERD (Association professionnelle des conseils d'entreprise pour la recherche de dirigeants), regroupant d'importants cabinets de chasseurs de tête, en affirmant que le deuxième trimestre 1993 a été comparable au premier et également au deuxième de 1992.

Cela ne saurait suffire pour redonner confiance. Le petit milieu des recruteurs bruit de mille rumeurs, le plus souvent étayées. Les rachats et les projets de rapprochement se multiplient, tandis que des cabinets disparaissent corps et biens. Une véritable crise sévit à un moment où, à l'autre bout de l'éventail des opérateurs, Christian Garon, PDG de Garon, Bonvalot et Associés, se demande le plus sérieusement du monde si 1993 ne risque pas d'être *« l'année du procès de l'outplacement » ?* Après tout, ces spécialistes du reclassement des salariés licenciés éprouvent logiquement des difficultés à accomplir leur mission sur un marché de l'emploi détérioré.

C'est que les temps ont bien changé. Comme quelques grosses entreprises, Framatome *« communique »* aujourd'hui en vantant une opération qui vise à proposer des *« contrats d'accès à la vie professionnelle »*, sous forme de contrats à durée déterminée de six mois, pour 300 jeunes diplômés. Il y a peu, ainsi que le rappelle indirectement ce groupe, on déroulait le tapis devant les mêmes jeunes et on se livrait même à des surenchères coûteuses... Les politiques de recrutement, quand elles sont poursuivies, se mènent frileusement, en mettant l'accent sur les formes d'emploi précaires, dont le CDD, et, dans une moindre mesure, l'intérim. Seules exceptions, observées par l'étude de l'ESCP, les cabinets d'audits : mais il est vrai que ceux-ci font du renouvellement de leurs effectifs un mode normal de fonctionnement.

Alain Lebaube

La longue attente

Les cabinets de recrutement espèrent une démarche offensive des entreprises

«*AVRIL et mai ont été relativement faibles, pour ne pas dire mauvais. Juin, qui est traditionnellement le mois de reprise des commandes, n'a pas assez remonté*», souligne sobrement Brigitte Gardon, déléguée générale de Syntec Recrutement, sans cacher par ailleurs son pessimisme pour la rentrée. Elle n'est pas la seule dans son cas. «*En juin-juillet, on a bien vu quelques hirondelles, mais elles n'annonçaient pas forcément le printemps*», observe d'une façon plus poétique Denis Sesboüé, directeur général d'Alexandre Tic SA ; tandis que Claude Dos Reis, associé SIRCA et président de Syntec Recrutement, s'avoue, lui, «*franchement inquiet*» pour la rentrée.

Les embauches sont inéluctables

Certains veulent ou plutôt voudraient présager de meilleurs augures. C'est le cas de Jacques Landreau, PDG de SEFOP et président de la Confédération française du conseil en recrutement, qui avoue cependant qu'il ne se bat sur rien d'autre que sur son «*intuition*» et sur son «*désir qu'il en soit ainsi*». «*De toute façon*, ajoute t-il, *cela ne peut pas durer. Les entreprises ont besoin de pourvoir des postes pour leurs services. La promotion interne ne peut pas suffire à répondre à toutes leurs exigences.*»

Aujourd'hui, après les annonces de reprise en 1992 et en 1993, plus aucun recruteur ne tente de pronostics sur l'avenir. Leur seule certitude : il faudra bien que le recrutement reprenne, car la situation actuelle n'est pas tenable pour les entreprises. «*Les cadres en activité sont surchargés de travail, surstressés ; ils ne tiendront pas longtemps. Ils vont craquer. Tôt ou tard, l'entreprise devra embaucher pour desserrer l'étau*», analyse Jean-Paul Vermès, président de Cogéplan et de la Chambre syndicale nationale des conseils en recrutement (CSNCR). Pour lui, il est clair que les entreprises, si elles veulent survivre, seront amenées à passer d'une démarche défensive à une démarche offensive. «*Cela ne se fera pas avec les personnes qui ont géré le présent*, estime-t-il *il faudra embaucher des gens capables de gérer le futur.*» Bref, les recrutements sont inéluctables. Mais à quelle échéance ?

Le marché n'a pas entièrement disparu

«*Il suffirait de bien peu de chose*, souligne-t-il. *Il suffirait juste qu'un grand groupe se mette à recruter pour que tout se déclenche. De même que ces groupes ont donné le coup d'arrêt au recrutement, ce sont eux qui donneront le signal de la reprise. A ce moment-là, il faudra être prêt car les choses iront très vite.*»

Les cabinets de recrutement peuvent-ils encore tenir le coup si la crise continue ? Certes, le marché a fortement diminué, mais il n'a pas entièrement disparu. «*Il reste par rapport à 1991 un volant d'affaires de 40 % à 50 %*», évalue Jean-Paul Vermès, qui ne croit pas que le recrutement puisse diminuer encore. «*Il y aura inévitablement quelques problèmes, mais ils ne seront pas plus importants que ceux que l'on a connus. Tout le monde s'est équipé pour l'hiver !*»

Ces dernières années, en effet, nombre de petits cabinets ont disparu ainsi que quelques grosses structures comme Egor. Les autres ont pris des dispositions qui devraient leur permettre d'affronter la fin de la crise : réduction des effectifs et des frais ainsi que diversification des activités. Cela sera-t-il suffisant ? «*Ceux qui ont un bon rapport avec leur banquier passeront le cap. Les autres fermeront. Ou alors, ils se réduiront à leur plus simple expression*», analyse Claude Dos Reis.

Des économies sont encore possibles, notamment des économies dans le domaine des structures. L'avenir semble être à la mise en commun des moyens des entreprises : locaux, accueil, secrétariat...

«*Des rapprochements, des fusions seront plus que jamais à l'ordre du jour*», prévoit Jacques Landreau. «*Il y a trop de petites boutiques, on a intérêt à rapprocher les structures ayant une même culture, un même mode de management, une même vision des affaires*», confirme Claude Dos Reis.

La crise et les dégraissages ont aussi fait émerger des problèmes nouveaux. Les consultants renvoyés sur le marché du travail à l'occasion de dépôts de bilan ou d'opérations de licenciement n'ont eu bien souvent d'autres solutions que de créer à leur tour leur propre cabinet ou de travailler en solo chez eux.

Maintenir la qualité et la déontologie

Devant une concurrence devenue de plus en plus vive dans un marché rétréci, la tentation serait grande de tirer les prix vers le bas. «*Ceux qui travaillent chez eux sans frais de structure risquent de brader les prix pour maintenir une clientèle*», remarque Claude Dos Reis, tandis que Jacques Landreau émet une mise en garde parallèle : «*Il faut que les cabinets ne cèdent pas sur la qualité de la prestation et sur la déontologie. Il ne faut pas non plus qu'ils lâchent sur les honoraires. On est payé sur le temps de travail et sur l'expertise. Si on baisse les prix, on consacrera inévitablement moins de temps aux missions. Ce qui irait à l'encontre du respect dû aux clients et aux candidats.*»

Les consultants acculés sauront-ils résister à la pression du marché ? En temps de crise, il y a fort à parier que chacun essaiera en tout premier lieu de sauver sa peau. Seule la reprise pourra empêcher des comportements de désespoir.

Catherine Leroy

Vers la fin de la « décennie PME »

Les petites et moyennes entreprises vivaient jusqu'alors des jours heureux

LES PME perdent aujourd'hui plus d'emplois qu'elles n'en créent. «*Ce qui est grave, c'est que les entreprises les plus saines de la région sont aujourd'hui touchées*» : Alain Puig dirige à Grenoble la délégation régionale du CEPME (Crédit d'équipement des PME). Il couvre à ce titre, outre la capitale du Dauphiné, trois départements (Isère, Savoie et Haute-Savoie). Fin connaisseur du tissu industriel et touristique du secteur dont il a la charge, il situe à avril 1992 le début de ce phénomène nouveau qu'il qualifie de «*très inquiétant*».

«*Aujourd'hui, tous les secteurs sans distinction sont atteints*, affirme-t-il ; *le bâtiment et les travaux publics, les transports, l'industrie, l'hôtellerie de haute et de moyenne montagne. Cette dernière, souvent d'origine familiale, végète. Dans la vallée de l'Arve, l'industrie traditionnelle du décolletage, pour l'essentiel sous-traitante de l'automobile, mises à part quelques exceptions, souffre.*»

Cet état de fait pèse dans les résultats de l'établissement financier. N'est-il pas révélateur que la CEPME ait été contrainte d'annoncer, au printemps dernier, d'importants licenciements parmi le personnel de son siège parisien ? Au niveau national, les chiffres collectés ne sont guère plus réconfortants : les PME françaises (2,5 millions d'entreprises qui emploient les deux tiers des salariés en France), dont on a tant chanté les louanges, vont mal et même très mal. 150 000 PME-PMI ont déposé leur bilan au cours de ces trois dernières années («le Monde-l'Economie» du 6-7 juillet 1993). Et la rentrée de septembre ne laisse prévoir aucune embellie.

«*La grande césure – tous les chiffres le confirment – a commencé en 1991. Aujourd'hui, nous constatons deux tendances lourdes : les PME, y compris dans les services, ont cessé de créer des emplois. Les grandes entreprises, elles, non seulement n'en créent plus mais continuent d'en détruire.*» Tel était, au mois de juillet, le constat fait par Georges Tissié, responsable des affaires sociales à la CGPME (Confédération générale des PME). «*Nous ne pouvons fonctionner avec ces deux tendances négatives conjuguées*, prévient Georges Tissié. *Il est devenu vital de retrouver un certain niveau d'activité.*»

Ce cri d'alarme de la CGPME est d'autant plus fort et révélateur que les PME vivaient depuis vingt ans des jours heureux. La montée de l'emploi dans ces entreprises, dont les effectifs n'excèdent pas 500 personnes, y était régulière et, en quelque sorte, linéaire, cela surtout dans les entreprises de moins de cent salariés. Elles relevaient d'une population certes des plus hétéroclites du monde industriel, commercial, artisanal, des services, autre que les entreprises agricoles. Mais tout le monde s'accordait à voir dans les années 80 «la décennie des PME». N'a-t-on pas vanté sur tous les tons leur dynamisme, leur souplesse d'adaptation, leur flexibilité, le fait qu'elles constituaient la clé de voûte du renouveau économique d'alors et surtout d'être devenues la source principale de la création d'emplois ? On se souvient que, dans le même temps, les grands groupes en restructuration «cassaient» des emplois à qui mieux mieux !

Trois années record

Derrière le vocable des PME se cachent des populations mal cernées et dont l'amalgame prête à confusion. Bon nombre d'entre elles, en effet, sont nées de la tendance à «l'externalisation» d'activité des grandes entreprises. Leurs caractéristiques ne peuvent être comparables aux autres ; de même sont confondues dans la population des PME des entreprises dont les effectifs sont inférieurs à 20 personnes. La moitié des PME n'emploient aucun salarié. En 1990, l'INSEE relevait que 93 % des entreprises françaises employaient de 0 à 10 salariés. Faut-il pour autant exclure ces entreprises du chantier réflexion ? «*Non*, assure Jacques-Roger Machart, ancien député socialiste de Haute-Garonne, auteur d'un ouvrage récent sur les PME. *Elles ont à remplir un rôle de fixation de l'emploi.*»

Enfin, celles employant de 200 à 499 salariés représentent... moins de 2 % des PME. Malgré ce manque de définition claire (ce qui induit l'utilisation de statistiques non homogènes relevant de l'INSEE, de l'UNEDIC, de la Banque de France ou des études propres aux CEPME), il est tenu aujourd'hui pour certain que les établissements de moins de 500 salariés ont créé sur une période de trois ans (de 1988 à 1990) 985 000 emplois, dont 865 000 imputables aux établissements de moins de 200 salariés.

Ce sont les services rendus aux entreprises (informatique et organisation, études de marché, information, documentation, enseignement et services marchands) qui ont le plus progressé, suivis par les services rendus aux particuliers (croissance des emplois dans l'hôtellerie-restauration, et dans les services de nettoyage notamment). Des services dont on louait encore récemment les fortes potentialités.

Coup de tonnerre

La césure – l'image de coup de tonnerre conviendrait mieux – s'est produite en 1991. Au 31 décembre 1991, pour la première fois en effet depuis vingt ans, l'UNEDIC constate qu'il disparaît plus d'emplois qu'il ne s'en crée : moins 41 932. Même évolution en 1992 mais avec un solde négatif aggravé. Les prévisions concernant le premier trimestre 1993 sont encore plus sombres. «*Jusqu'à y compris dans les services, nous aurons un solde négatif de l'emploi. Dans ce secteur encore porteur il y a peu, les créations ne se manifestent plus dès à présent*», commente Georges Tissié à la CGPME. Et de choisir un exemple révélateur : «*L'hôtellerie-restauration dégageait encore un solde positif en 1991 : + 0,92 % ; elle sera dans le rouge en 1993.*»

Bien sûr, dans un milieu aussi hétérogène, la situation reste contrastée. «*Dans la vallée de l'Arve*, constate Alain Puig, *des sous-traitants de l'automobile installés dans des niches et créneaux précis tirent encore leur épingle du jeu. Mais cela se fait au prix d'une sélection très sévère.*»

Jean Menanteau

APEC : ciel uniformément gris

Les embauches se poursuivent, mais en nombre bien insuffisant particulièrement pour les diplômés de haut niveau

«*MALHEUREUSEMENT, en ce qui concerne les offres d'emploi pour cadres, les chiffres les plus récents dont nous disposons confirment nos analyses du début de l'année. Les intentions du recrutement des 4 000 entreprises que nous consultons régulièrement pour établir nos prévisions indiquaient alors une tendance à la baisse : elle n'a pas cessé depuis lors de se manifester dans les faits. En juillet, le niveau de l'offre était inférieur de 25 % à 30 % à ce qu'il était un an plus tôt...*»

A peine exprimé ce constat, Jean Prével, directeur adjoint de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), s'empresse de le protéger des interprétations hâtives : «*Attention ! Il serait faux de dire que les entreprises n'embauchent pas : les recrutements continuent ; mais ils ne sont pas en nombre suffisant.*» Puis : «*Certains imaginaient que le changement de majorité provoquerait un début de relance. Il n'en a rien été et nous sommes en face de phénomènes plus structurels que conjoncturels, trop lourds pour qu'un «effet Balladur» puisse les modifier.*»

La baisse des recrutements concerne la quasi-totalité des branches. Là où elle est un peu moins forte (le bois, l'ameublement, la confection, le papier-carton), c'est moins du fait d'un meilleur site que pour des raisons ponctuelles telles qu'une modification du recrutement ou un renouvellement des effectifs.

Le secteur médico-socio-culturel est le seul à manifester un certain tonus : il a besoin de se doter de gestionnaires plus qualifiés que les anciens bénévoles convertis en permanents qui l'ont longtemps fait vivre. Et il possède indéniablement de fortes potentialités de développement. Mais il souffre de ne pas constituer un marché autonome : il ne peut croître que si la société décide de lui consacrer des crédits.

Quant au BTP, on a parlé de relance mais le recrutement y reste extrêmement faible : «*Les mesures prises ont été beaucoup trop modestes et leurs effets seront relativement lents à se traduire en matière d'emploi.*»

Vue sous l'angle du niveau des diplômes, la baisse des embauches n'est pas moins globale, mais elle se révèle plus ample et plus brutale à l'encontre de ceux qui «*tenaient le haut du hit-parade*» voilà trois ou quatre ans. Ce sont les ingénieurs de l'électronique, de la construction électrique, de l'aéronautique, du traitement de données... Ceux devant qui les plus grandes entreprises «déroulaient le tapis rouge» connaissent aujourd'hui la chute la plus dure.

Ne pas se réfugier dans les études

Une occasion pour les responsables de l'APEC de rappeler qu'ils n'ont jamais cru à la pénurie d'ingénieurs, dont on a beaucoup parlé depuis trois ans : «*Nous ne l'avons jamais constatée et n'avons pas cessé de nous incrire en faux contre ce point de vue (...). Actuellement, celui ou celle qui arrive sur le marché du travail avec un diplôme moins recherché, par exemple une licence ou une maîtrise de sciences humaines, subit un choc moindre ; dans les années fastes, il devait se donner du mal pour trouver du travail ; il doit seulement s'en donner un peu plus encore.*» Prudent, une fois encore, Jean Prével ajoute : «*N'allez pas en conclure qu'il faut se détourner des diplômes de haut niveau.*»

Dans un tel contexte, que conseille-t-on à l'APEC à ceux pris dans la tourmente du chômage ? Les cadres confirmés sont invités à poursuivre leur recherche, obstinément, sans relâche. Le salut ne peut venir que de là.

Aux jeunes diplômés, on suggère de se méfier de la solution vers laquelle ils se tournent le plus volontiers : prolonger leurs études, préparer un diplôme universitaire supplémentaire (un DESS, par exemple) : leur «employabilité» ne s'en trouvera guère améliorée.

En revanche, accepter dans l'immédiat un emploi plus modeste que celui espéré ou en décalage par rapport à leurs acquis peut leur apporter un «plus» non négligeable : en matière de connaissances du monde du travail, d'expériences de ses difficultés, d'aptitudes à les surmonter : faites de cette année peu accueillante une année d'immersion, d'apprentissage pratique, d'initiation... souligne Jean Prével.

Marie-Claude Betbeder

...le règne du sous-emploi



Intérim, un regard vers le

DOSSIER • Sombres perspectives pour l'emploi

Le règne du sous-emploi

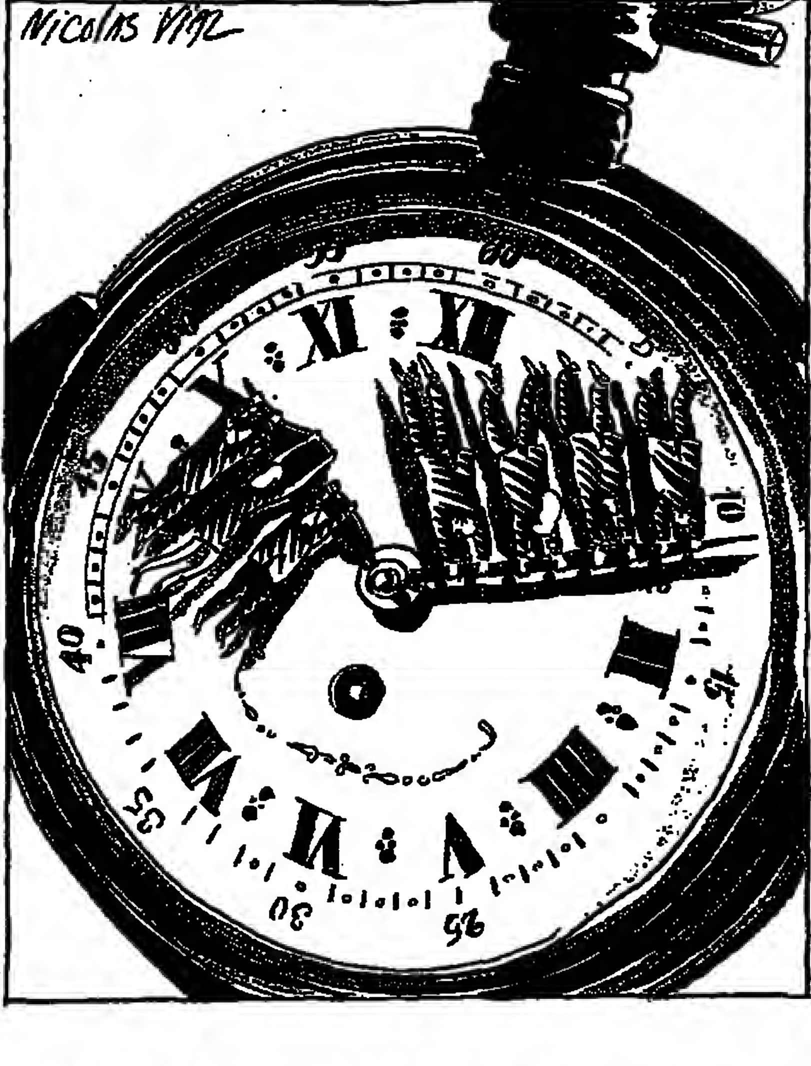
Le travail à temps partiel progresse et les contrats à durée déterminée s'allongent

CONTRATS à durée déterminée (CDD), missions d'intérim, «mesures» jeunes et travail à temps partiel : d'abord perçus, au début des années 80, comme des formes de précarité, ces succédanés d'emploi sont peu à peu devenus des composantes permanentes du marché du travail.

Alors que de 1950 à 1955 ces formules ne concernaient, dans leur ensemble, que 229 000 personnes, elles en ont touché 3,6 millions entre 1982 et 1990 (1). Au cours des trois dernières années, les choses ne se sont guère améliorées. L'évolution du travail à temps partiel offre d'ailleurs une bonne traduction des changements structurels qui se sont durablement imposés en matière d'emploi. En 1992, 2,8 millions de personnes travaillaient à temps partiel – dont 85 % de femmes – contre moins de 2 millions dix ans plus tôt.

«En France, depuis dix ans, c'est le temps partiel qui contribue le plus à augmenter l'emploi (2) *»*, soulignaient à la fin 1992 les responsables de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).

Dans sa dernière enquête emploi – annuelle – réalisée en mars 1993, le même institut précise : *«Le nombre de personnes pour lesquelles le temps partiel est subi plutôt que choisi a augmenté de 39 % par rapport à 1992* (3) *»*. Au total, le travail à temps partiel a concerné 27 % des personnes embauchées depuis moins d'un an (contre 22 % en 1992) et représente à présent près de 14 % des emplois – soit plus de 3 millions de personnes – contre 11,9 % en janvier 1990 et 12,5 % en mars 1992.



Une aide au temps réduit indemnisé

A cette composante du temps partiel, de plus en plus subie, il convient d'ajouter les baisses temporaires d'activité du travail à temps complet. Près de 301 000 emplois à temps plein sont occupés par des personnes qui, au cours de la semaine de référence choisie par l'INSEE, avaient travaillé *moins que la normale*. Ce sous-emploi, composé essentiellement de chômage technique, *«a beaucoup progressé* (63 % en un an) *et concerne surtout l'emploi masculin»*, précisent les experts de l'institut. De plus, et la période le montre, les accords d'entreprise qui diminuent la durée du travail sous prétexte d'éviter les licenciements se multiplient. L'avant-projet de loi quinquennale sur l'emploi, rendu public le 19 août (*le Monde* du 20 août), renchérit sur ces différentes logiques de progression du temps partiel.

En plus de la possibilité de négocier des accords permettant de faire varier la durée du travail – y compris à temps partiel – sur une base annuelle et non plus hebdomadaire, le gouvernement a souhaité faciliter l'aide au passage à temps partiel dans le cadre des plans sociaux. Une aide au «temps réduit indemnisé de longue durée» devrait permettre d'éviter les licenciements, dans la limite de 1 200 heures par salarié et pour une période maximale de dix-huit mois, sous réserve d'une convention entre l'Etat et l'UNEDIC.

Mais le projet du gouvernement touche un autre instrument de la flexibilité dans les entreprises : celui de la précarité des contrats à durée déterminée (CDD), dont le nombre a lui aussi fortement progressé en dix ans. Au nombre de 250 000 en 1983, les CDD ont connu une croissance continue à partir de 1985 ; de 1984 à 1989, leur nombre est multiplié par 2,5 pour s'établir à 600 000 en mars 1989. Représentant aujourd'hui un pourcentage important des embauches, leur nombre, après avoir fléchi à 550 000 en mars 1991, est remonté à 624 000 en mars 1993.

L'avant-projet gouvernemental prévoit que les CDD d'au moins douze mois pourront désormais bénéficier d'exonérations de charges. Surtout, et la mesure a largement soulevé les critiques des syndicats (art. 32), les CDD pourront dorénavant être renouvelés deux fois pour une durée totale pouvant atteindre vingt-quatre mois au lieu de dix-huit. Les possibilités de recours à l'intérim (*voir l'article de L. Delwasse*) sont par ailleurs élargies.

Olivier Piot

(1) *Travail et emploi*, n° 52, 1992.

(2) *INSEE première*, n° 237, décembre 1992.

(3) *INSEE première*, n° 266, juin 1993.

Un CDD, sinon rien...

Chez Framatome, l'opération 300 CDD pour six mois laisse les syndicats perplexes

AVEC trois mille six cents curriculum vitae de «très bon niveau» reçus pour trois cents contrats à durée déterminée (CDD) proposés, la direction de Framatome se dit *«éberluée»* par le succès de son initiative. Le groupe, spécialisé dans le nucléaire, avait lancé, au début de l'été, une campagne d'annonces dans la presse pour offrir dès la rentrée des CDD d'accès à la vie professionnelle d'une durée de six mois à des jeunes diplômés du niveau ingénieur ou 3e cycle universitaire jusqu'au BEP. Ils seront suivis par un tuteur et bénéficieront de conseils d'orientation.

La trentaine d'embauches définitives en 1994 se feront en priorité parmi ces CDD. Face au chômage qui touche les jeunes diplômés, ce contrat sera *«un premier pas qui compte»*, lisait-on dans l'annonce. *«On propose aux jeunes une solution d'attente et c'est mieux que rien»*, résume François Nogué, directeur des affaires sociales, tout étonné tant par la quantité que par la qualité des candidatures, *«très bien ajustées à nos métiers»*.

Mais pouvait-il en être autrement dans le contexte actuel du marché du travail ? Un geste aussi modeste, qui n'est pas étranger à la volonté du gouvernement et du CNPF de voir les entreprises participer à la lutte contre le chômage des jeunes, ne méritait peut-être pas la promotion à laquelle s'est livrée Framatome. De là à reprocher à la direction de profiter de la pénurie d'emplois pour accroître la précarité, il n'y a qu'un pas. Une critique à laquelle le groupe s'attendait. Mais *«ce n'est pas de l'emploi que l'on propose, ni un moyen de répondre à des pointes de charge*, rétorque François Nogué. *Ces jeunes ne prendront pas le travail de notre personnel mais seront en stage d'application»*. Nuance. Cette formule bâtarde existe, en effet, dans le code du travail. Et comme il s'agit d'un «stage», il est logique qu'il soit moins rémunéré qu'un contrat à durée indéterminée (CDI), explique la direction.

Les jeunes ingénieurs, par exemple, toucheront 9 000 à 10 000 francs brut par mois (+ 6 % de prime de précarité) à comparer, selon la direction, aux 12 000 à 14 000 francs brut qu'ils gagneraient en CDI – 14 500 à 17 000 francs, contredit la CGT, en se basant sur une étude du cabinet Alpha Conseil, réalisée pour le comité d'entreprise. Ce qui constitue *«un précédent dangereux»* destiné à *«faire éclater la reconnaissance des diplômes nationaux pour s'assurer une réduction substantielle et durable des salaires»*, affirme la CGT, syndicat majoritaire au comité d'entreprise du siège de Paris La Défense.

Aux dépens d'une politique de stages

L'inquiétude de la CGT, mais aussi de la CFDT, s'explique également par le fait que les plans sociaux se sont multipliés ces derniers mois chez Framatome. Deux cent quinze licenciements en juillet 1992 et, plus récemment, plusieurs centaines dans le groupe. Or, aujourd'hui, des services se trouvent *«en surcharge de travail très importante et font cinquante, voire soixante-dix heures par semaine»*, assure Jacques Masdebail, élu CGT au comité central d'entreprise. C'est pourquoi le syndicat, qui soutient que les jeunes feront *«un travail réel»*, accuse la direction de vouloir par cette opération *«contourner l'interdiction légale d'embaucher après un plan de licenciements économiques»* et exige leur intégration définitive. La CFDT, plus réservée, déclare cependant qu'à la place de cette initiative «poudre aux yeux», mieux vaudrait discuter de l'embauche des jeunes en CDI et y associer des négociations sur la durée du travail et la retraite progressive. La CGC estime que, malgré les conditions de rémunération, *«il faut donner une chance aux jeunes diplômés d'accès à un premier emploi, sinon tout va s'écrouler. Dans le contexte actuel, il n'y a pas le choix»*.

Autre sujet d'inquiétude : Framatome annonce que les CDD remplaceront 90 % des stages que le groupe proposait chaque année aux étudiants avant diplôme. Compte tenu de la rareté des embauches, *«quelle est la priorité ?»* interroge François Nogué : continuer la politique de stages ou offrir *«ce ballon d'oxygène aux gens qui rencontrent de réels problèmes d'emploi»* ?

Déjà de plus en plus rares, les stages étudiants risquent de devenir introuvables si d'autres entreprises suivent l'exemple de Framatome.

Francine Aizicovici

Intérim, un regard vers le bâtiment

Le chiffre d'affaires de la profession aurait baissé de 25 % au premier semestre 1993

MICHAËL GRUNELIUS est président de Manpower depuis 1957, date de son installation en France : autant dire que l'intérim n'a pas de secret pour lui. *«L'intérim anticipe de six mois toute évolution positive ou négative de l'économie»*, estime-t-il, puis il ajoute : *«L'activité du travail temporaire suit rigoureusement les évolutions du PIB (produit industriel brut). D'ailleurs les courbes des deux formes d'emploi, permanent et intérimaire, sont très largement parallèles.»*

C'est peu de dire que le travail temporaire a souffert de la conjoncture. Il y a un an, 1 100 entreprises se partageaient le marché, les trois géants – Ecco, Manpower et Bis – s'en octroyant plus de la moitié. Depuis, plus d'une dizaine ont disparu chaque mois. En un an, 154 sociétés environ, les plus vulnérables, ont mis la clef sous la porte. Pour le premier semestre de 1993, par rapport à la même période de 1992, la profession évalue à 25 % la baisse de son chiffre d'affaires, calculée en nombre d'heures facturées. Le chiffre d'affaires global du secteur aurait baissé, lui, d'environ 20 % à 23 %, baisse inégale suivant les maisons, Manpower annonçant pour sa part 13 % de moins seulement.

Depuis la loi du 2 janvier 1979, les entreprises de travail temporaire, lors du renouvellement annuel des licences, doivent déposer une caution financière au moins égale à 8 % de leur chiffre d'affaires de l'année précédente, soit une caution en trésorerie de 4 millions pour une entreprise de 50 millions.

Cette difficulté supplémentaire, dont le but était de garantir au salarié la solvabilité et le sérieux de son employeur, pénalise les toutes petites entreprises et privilégie les concentrations.

Traditionnellement, janvier et février sont les mois creux du travail temporaire. La pointe se situe d'avril à juillet, où on assiste à une longue montée régulière. Or, cette année, la pointe s'est émoussée et la montée a précédé un grand plat.

Les licenciements de précaution se multiplient

Serge Ter Ovanessian, responsable de la recherche et de l'innovation chez Ecco, explique cette situation par l'attentisme des entreprises. Pour lui, c'est la tonalité générale dominante depuis douze mois. Les sociétés ont attendu le nouveau gouvernement, puis ses premières mesures, et à présent elles attendent leurs effets.

Le bâtiment représente un gros tiers de l'activité de l'intérim. Et si le bâtiment repartait à l'automne, ce serait un heureux signal. Une telle reprise de l'intérim indiquerait un redémarrage plus général de l'emploi quelques mois plus tard. *«Les premiers salariés licenciés sont ceux qui n'ont pas été embauchés*, explique Serge Ter Ovanessian. *Ce sont aussi les intérimaires qui sont les premiers à retrouver un ou des emplois, bien avant les permanents.»*

Mais il n'entrevoit guère pour l'automne ce frémissement du bâtiment qui annoncerait une amélioration de l'emploi, malgré les mesures prises avant l'été par les pouvoirs publics.

Les licenciements de précaution se multiplient. Ils ont même évolué dangereusement sur le plan socioculturel. Alors que jusqu'à la fin des années 50, il était considéré et vécu comme culpabilisant pour l'entreprise, le licenciement économique est devenu monnaie courante et n'effraie plus personne.

Mieux ou plutôt pis : celui qui s'en charge, le directeur des ressources humaines en général, est valorisé comme le héros qui prend sur lui tout le malheur du monde et qu'on plaint d'avoir le courage d'effectuer le sale travail, la nécessaire et vilaine besogne.

Certaines niches d'emploi, pour des raisons complexes, ne sont pas touchées par la crise et ont encore des flux qui tournent. Les métiers de bouche, la restauration et l'agroalimentaire, se portent bien ; ils connaissent même une pénurie de main-d'œuvre, d'après les responsables des entreprises de travail temporaire.

Mais dans l'ensemble des autres secteurs on ne voit guère apparaître de signe de redémarrage pour septembre ni octobre. Les grosses entreprises ne sont plus créatrices d'emplois et, dans les PME, la philosophie générale se résume à cette maxime, «il est urgent d'attendre».

Le capital de confiance du gouvernement est réel, mais l'emploi ne semble pas être la priorité des entreprises. Le résultat prime. Certains diront que, ce faisant, c'est l'entreprise que l'on protège ou, plus simplement, constateront que c'est l'actionnaire que l'on cherche dorénavant à préserver. Pas le salarié.

Liliane Delwasse

INITIATIVES
EXPÉRIENCES

FORMATION

Ambassadrices du Nord à Bruxelles

Les concours de la Communauté constituent une source d'emplois

Il y a quelques mois, Valérie Laurent était chômeuse à Liévin, malgré son BTS de secrétaire trilingue. Licenciée économique. C'est alors qu'une petite annonce du quotidien *la Voix du Nord* la séduit. La chambre de commerce de Valenciennes propose à des demandeurs d'emploi de moins de trente ans, de niveau bac+2 maximum, ayant une expérience professionnelle d'au moins deux ans, une formation pour devenir secrétaire à la Commission européenne.

Parmi près de 200 candidats, seize jeunes gens sont sélectionnés qui s'initient ou se perfectionnent pendant 1 300 heures au secrétariat, à la bureautique, à la pratique de l'anglais, aux institutions européennes et au droit communautaire. Sans oublier un entraînement pratique au concours d'entrée (et notamment aux redoutables tests psychotechniques), et deux stages : l'un en entreprise, l'autre à la Commission. « *Ce module de formation a été défini en étroite collaboration avec Bruxelles* », précise Xavier Loucheur, directeur du centre de formation consulaire de Valenciennes. *La délégation régionale à la formation professionnelle et le conseil régional ont apporté leur appui financier.* » Cosima Dubray, l'une des responsables de la formation professionnelle au conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, est convaincue de la rentabilité de l'investissement consenti (640 000 francs) : « *Ces jeunes filles seront les ambassadrices de la région à Bruxelles. Elles feront du lobbying pour nous.* »

Profiter de la proximité

C'est à Jeanne Penaud, déléguée aux fonctionnaires internationaux auprès du premier ministre, que revient l'idée de cette formation. En 1990, des statistiques sur les personnels de la CEE l'alertent. Les Français ne représentent que 8 % des fonctionnaires de catégorie C, contre 14 % pour les Italiens et 36 % pour les Belges. « *La France est traditionnellement bien représentée en catégorie A (administrateur), jugée « stratégique », mais délaisse les catégories B (fonctions d'application) et C (secrétaires, assistantes...). Or la secrétaire d'un directeur général est parfois aussi très influente...* », souligne-t-elle. Et en plus, elle gagne environ 15 000 net d'impôts par mois.

Les secrétaires belges, avantagées à la fois par la proximité géographique et une excellente pratique de l'anglais et de l'allemand, sont-elles indétrônables ? « *La France aussi forme de bonnes secrétaires, qui parlent de mieux en mieux les langues étrangères. Et puis, pour une secrétaire de Valenciennes, aller à Bruxelles ce n'est pas vraiment un départ outre-Atlantique...!* plaide Jeanne Penaud. *Le seul problème en fait, c'est que les Nordistes ne connaissent pas les concours de la Communauté, ne savent pas qu'il y a là une réserve d'emplois. Pourtant, 3 000 Français travaillent à la CEE, avec des salaires supérieurs à ceux de la fonction publique française, et exonérés d'impôt* ».

Il y a trois ans, Jeanne Penaud a donc lancé un appel auprès des organismes de formation du Nord-Pas-de-Calais. Le seul à saisir l'intérêt de la suggestion a été le centre consulaire de Valenciennes (Tertia Tech 3000). « *Paradoxalement, alors que nous sommes touchés de plein fouet par le chômage, nous ne tirons pas assez profit de notre proximité d'avec Bruxelles* reconnaît Xavier Loucheur. *La frontière est tellement présente à notre esprit, que nous avons tendance à regarder davantage vers Paris que vers Bruxelles.*

Soucieuse de rééquilibrer les nationalités au sein de son personnel, la Commission de Bruxelles a joué le jeu, collaboré à la définition de la formation, et accueilli les jeunes pour un stage de deux mois. Aujourd'hui, tous ont retrouvé un emploi. Pas forcément à la Commission même (une seule jeune fille a réussi le difficile concours), mais aussi au sein des sociétés de lobbying qui gravitent autour, ou, explique Xavier Loucheur, « *dans d'autres entreprises ou organismes intéressés par des secrétaires ayant une bonne connaissance des institutions européennes, et donc susceptibles de leur faciliter l'accès aux différents services de la CEE. L'antenne bruxelloise de l'assemblée permanente des chambres françaises de commerce et d'industrie en a par exemple embauché une* ». « *Le taux de réussite est exceptionnel pour une opération de ce genre, grâce à l'adéquation entre la formation et les exigences de l'employeur* », se réjouit Cosima Dubray.

Du coup, une deuxième promotion est actuellement en cours de sélection, et le centre consulaire de Valenciennes met sur pied une formation en informatique pour agents de catégorie B. « *Nous commençons petit, par les formations les plus faciles à mettre en place*, indique Mme Dubray, *avec l'espoir de former également un jour des fonctionnaires de catégorie A.* » Des cadres encore mieux à même de plaider à Bruxelles la cause de leur région.

Pascale Krémer

PERSONNEL

L'entreprise mono-génération

Les pyramides des âges de nombreuses entreprises sont devenues des tours de Pise



POUR gérer la crise, les entreprises limitent l'embauche des jeunes et continuent à faire partir les anciens par le biais de la préretraite. Une telle politique fige leur pyramide des âges autour de la tranche intermédiaire des 35-55 ans. « *Certes, à court terme, on favorise une culture interne homogène, mais on prend aussi le double risque de freiner le dynamisme lié aux apports nouveaux et de laisser disparaître une partie non négligeable de la mémoire technique et organisationnelle* », note Xavier Gaullier du CNRS (1). Sans compter tous les problèmes qui vont se poser à l'horizon 2000 lorsque la pyramide se structurera autour d'une population vieillissante : encombrement des carrières, inadaptation des compétences, augmentation de la masse salariale, fardeau des retraites...

Le cas de la sidérurgie est significatif. La classe des 35-50 ans a grossi ces dix dernières années, en raison des nombreux départs en préretraite, sans embauche de jeunes. Ainsi, la population des moins de 25 ans est aujourd'hui inférieure à 3 %, comme celle des plus de 50 ans. En 1989, le PDG d'Usinor-Sacilor s'inquiétait de cette situation et déclarait en substance : si on ne fait rien, en l'an 2000, toute la population sidérurgique aura entre 35 et 60 ans (...). Nous passerions à une situation où plus de la moitié de la population aurait dépassé la cinquantaine... Je ne crois pas qu'une société qui se retrouverait sans effectifs de moins de 35 ans puisse bâtir correctement son devenir. Face au drame du chômage, un tel discours a été relégué au second plan. Les problèmes demeurent.

Certaines professions jeunes (électronique, informatique, etc.), voient aussi se déplacer peu à peu leur moyenne d'âge, constate Xavier Gaullier. Or, les embauches se raréfient dans un secteur où l'apport de sang neuf est pourtant particulièrement indispensable compte tenu de la rapidité des évolutions technologiques qui ont tendance à rendre les « anciens » obsolescents à un âge précoce. Dans les services publics, les embauches de jeunes ont été massives au début des années 70. Mais, ici aussi, la croissance a été brutalement interrompue. « *Or, ils garantissent l'emploi à vie alors que les licenciements seraient le seul ballon d'oxygène autorisant un certain renouvellement des générations* », souligne Michel Cicurel dans son ouvrage *la Génération inoxydable* (2).

Mais, c'est sans doute le secteur bancaire qui vit aujourd'hui le problème avec le plus d'acuité. Car aux difficultés de la gestion de la pyramide des âges se superposent celles des qualifications. Les effectifs de 35 à 50 ans représentent aujourd'hui les trois quarts des effectifs. Les années 70 ont vu l'embauche massive de jeunes de faible qualification. « *Nous avons aujourd'hui un double problème*, reconnaît Michel Lemaître, qui planche sur ces questions dans le cadre du Centre de formation de la profession bancaire (CFPB), *d'un côté, on trouve de moins en moins de personnel d'exécution, de l'autre, les jeunes d'hier ont pris du grade* via *la promotion à l'ancienneté sans nécessairement augmenter leurs qualifications.* »

De déséquilibre en déséquilibre

Certains sont même franchement usés avant l'âge par les conditions de travail tayloriennes toujours dominantes dans le secteur bancaire. Entre-temps, la révolution de l'informatique a bouleversé les métiers et généré des sureffectifs qui n'ont guère été résorbés. Les embauches ont donc été stoppées. Aujourd'hui, il faudrait pourtant rajeunir à la fois pour rééquilibrer la pyramide et pour introduire de nouvelles compétences. Mais la récession actuelle ne s'y prête guère. Cependant, les jeunes recrues ont du mal à travailler sous l'autorité hiérarchique des anciens qui ne sont pas rodés aux exigences du management moderne.

Conscients de ces enjeux, les secteurs exposés avaient bien pensé un temps rectifier le tir en dégraissant les effectifs de cette classe d'âge moyennant incitation financière au départ. Mais la crise a mis le problème entre parenthèses. Pas de ballon d'oxygène non plus du côté des départs spontanés car en période de tempête chacun reste vissé sur son siège. Dans la banque, par exemple, les départs naturels ont diminué de 50 %. Et surtout chez les 40-50 ans qui savent qu'ils auront le plus grand mal à se reclasser. De quoi créer un véritable malaise social parmi ces « nouveaux vieux » qui ne se sentent plus bons à rien. « *En fait, la période utile se réduit fortement, ce qui instaure de réels phénomènes d'exclusion potentiels* », souligne Dominique Thierry de Développement et emploi.

Il faut dire que les entreprises françaises n'ont jamais brillé par la qualité de leur gestion des âges. Ainsi, le problème des fins de carrière est particulièrement mal abordé, notent les experts (3). Les entreprises cessent d'investir sur les anciens, cinq ans avant leur départ. Compte tenu des préretraites, vous pouvez être exclu dès 45 ans ! Un paradoxe à l'heure où les pouvoirs publics poussent à la prolongation de carrière pour alléger le fardeau des retraites. En passe de devenir une aberration sur le plan macro-économique compte tenu que les classes nombreuses de l'après-guerre abordent aujourd'hui leur seconde partie de carrière.

On pourrait rêver à une pyramide des âges idéale où toutes les classes seraient bien représentées permettant ainsi le brassage des cultures, le maintien d'une masse salariale équilibrée et le renouvellement régulier de la population. Mais, un tel édifice ne peut se maintenir dans le temps que si on embauche des effectifs. Un luxe réservé aux périodes de croissance.

Mais, la crise renforce aussi les déséquilibres structurels et donne un relief particulier aux erreurs du passé. Ainsi, faute de mettre en place une gestion prévisionnelle des emplois incluant celle des âges, les entreprises françaises sont condamnées à aller de déséquilibre en déséquilibre...

Catherine Lévi

(1) Se reporter aux travaux de Xavier Gaullier, auteur de *la Deuxième Carrière*, paru au Seuil en 1988 et d'un rapport officiel sur la modernisation et la gestion des âges.

(2) *La Génération inoxydable* de Michel Cicurel, Pluriel, Bernard Grasset, 1989, 260 pages.

(3) Développement et emploi s'associe en novembre prochain à un colloque consacré à la gestion des travailleurs vieillissants.

La pyramide de la « poire écrasée »

« *QUAND on aborde les pyramides d'entreprise, il ne suffit pas de constater tel ou tel déséquilibre, encore faut-il s'interroger sur les avantages et les inconvénients de chaque structure d'âge* », souligne Dominique Thierry dans son ouvrage consacré à la gestion prévisionnelle et préventive des emplois et des compétences (1). C'est l'exercice auquel il s'est livré à partir de la typologie Kodak.

La pyramide de la « poire écrasée », composée de beaucoup de jeunes et de peu d'anciens (les secteurs de l'électronique et de l'informatique quelques années plus tôt), possède une masse salariale peu élevée et un important vivier de compétences. Cependant, la culture commune est faible et les charges de formation sont élevées. En l'absence d'embauches, la « poire écrasée » se transforme en « champignon », composé d'une majorité d'anciens. L'accumulation d'expérience est grande, et de nombreux départs à la retraite prévisibles offrent la possibilité de renouveler les générations. Mais les coûts salariaux sont élevés et la résistance au changement grande. C'est le problème auquel s'expose la sidérurgie, et dans sa foulée la banque. Les pyramides des âges de ces secteurs sont aujourd'hui comparables à une « bouteille d'Armagnac », pour reprendre la comparaison du CFPB, où les classes intermédiaires dominent.

A l'opposé, la pyramide « pelote de laine » équilibre jeunes et aînés, mais présente un creux aux âges intermédiaires. Des possibilités de promotion rapide s'offrent aux entrants, tandis que les anciens se préparent à libérer le terrain. Cependant, l'absence de culture commune est dangereuse et les risques de conflits entre générations élevés.

Enfin, dans la pyramide « ballon de rugby », tous les âges sont bien représentés, et la cohérence salariale et humaine solide. Mais elle est difficile à maintenir dans le temps.

En tout cas, conclut Dominique Thierry, « *les pyramides reflètent toujours une somme de pratiques de gestion des ressources humaines* ».

C. L.

(1) *La Gestion prévisionnelle et préventive des emplois et compétences*, de Dominique Thierry et Christian Sauret, Editions L'Harmattan, 268 pages, janvier 1993.

RENDEZ-VOUS



génération

reuses entreprises de Pise

...mide de la « poire écrasée »

TRIBUNE

Fusions... Halte au gâchis !

par Didier Noyé

L'HEURE est aux restructurations en tout genre : regroupements de services, fusions d'unités ou d'entreprises. Mais sait-on que 80 % des fusions sont des demi-échecs ou des échecs, que les objectifs économiques poursuivis sont souvent manqués ? Elle est coûteuse, l'addition des maladresses psychologiques et des *bévues organisationnelles !*

Quelles sont les erreurs les plus fréquentes dans ces rapprochements ?

– S'en remettre à un consultant organisateur pour concevoir l'organisation cible. Déjà, le concept d'organisation cible est en soi fragile parce que la cible est évolutive et se redéfinit en permanence. Mais surtout il ne faut demander à une aide extérieure que des stimuli pour un processus d'auto-organisation constructive. Les dirigeants doivent garder la maîtrise d'œuvre du processus ;

– Décider tardivement qui sera dans la nouvelle structure et dans quelles fonctions. C'est laisser place à la guerre des chefs et aux manœuvres de couloir pour tous ceux qui redoutent d'être relégués « au placard ». Ainsi, lors de certaines fusions, les esprits sont largement mobilisés par des stratégies personnelles et le nombre de collaborateurs qui continuent à faire leur travail devient minoritaire ;

– Pratiquer le donnant-donnant. Pour éviter ce qui ressemblerait à une absorption cynique, on demande à un responsable venant de l'unité A (et qui a conservé une bonne partie du personnel de l'unité A), d'employer les méthodes de travail prometteuses de l'unité B. Inutile de souligner l'aspect dévastateur de ce métissage méthodologique ;

– Maintenir en jachère les laissés-pour-compte. De nombreux rapprochements provoquent des doubles fonctions et un personnel légèrement excédentaire. Il y en a dans toutes les strates et ce ne sont pas forcément des incompétents. Pendant six mois à un an, la nouvelle entité est conduite à fonctionner en relatif sureffectif et en dessous de ses possibilités, pour ne rien dire des potentialités. Inconvénient : il faut gérer les sentiments et *les ressentiments. Le problème est que* les personnes en sureffectif empêchent les autres de travailler ! Pour éviter cela, il est indispensable de leur donner du grain à moudre, de leur confier des missions significatives et tant qu'à faire intéressantes pour l'entreprise : mise en forme de savoir-faire, analyse de l'environnement, propositions pour favoriser le développement de la valeur ajoutée, de l'innovation... missions d'autant plus utiles que les responsables fonctionnels récemment désignés pour faire tourner la nouvelle structure sont absorbés par les préoccupations opérationnelles et ont à se mesurer à leurs nouvelles responsabilités ;

– Autre travers, communiquer abondamment pour tenter de mobiliser un personnel déconcerté : face à des orientations stratégiques qui lui sont exposées, valorisées, mais qui sont au besoin ultérieurement adaptées... pour ne pas dire reniées, le personnel qui calquait son avenir, sa sécurité sur son entreprise voit celle-ci se dérober sous ses pieds. Il se heurte de plein fouet et en première ligne à l'incertitude, au flou. A quoi se raccrochera-t-il ?

∴

L'examen des fusions, ou plutôt des rapprochements, qui réussissent fait apparaître des facteurs de succès. Voici quelques points de repère dans cet esprit :

– Il est bénéfique de clarifier les objectifs du rapprochement ; le gain de productivité ne peut pas être la seule finalité. Cette explicitation du but est indispensable pour donner du sens, pour déterminer comment conduire l'opération et pour communiquer avec le personnel ;

– Un rapprochement gagne à être conduit comme un projet, avec une véritable méthode *de projet, avec un pilotage stratégique* de ce projet et un pilotage opérationnel... Une bonne planification permet, entre autres, de désigner rapidement et en cascade les différents responsables en les associant aux choix qui les concernent ;

– Pour réussir, un rapprochement doit être un projet concerté. Cela nécessite de bien identifier tous les choix d'organisation, qui méritent d'être préparés par une réflexion collective aux bons niveaux (de décision et de réflexion). Il s'agit donc de constituer les groupes de travail qui pourront orchestrer cette concertation ;

– Enfin, la création d'une entité nouvelle nécessite de construire une identité collective. Cette élaboration d'une culture partagée se prépare dès l'émergence du projet de fusion en suscitant, notamment, un réseau de relations interpersonnelles d'une façon informelle. Cette production culturelle passe aussi par l'invention de nouveaux rituels, par l'organisation d'événements signifiants au niveau collectif, qui donnent vie à l'entité, par la création des conditions qui permettront d'articuler les motivations et projets de chacun avec les défis que l'entreprise saura retenir ou proposer.

► Didier Noyé est consultant et auteur, avec Christian Darvogne, du livre *Organiser le travail pour qu'il soit formateur,* INSEP Editions, 1993.

LIBRAIRIE

Rechercher un emploi

■ *La situation est déjà assez* difficile pour se donner tous les atouts et faire les démarches avec un minimum de décontraction. Le petit livre de Florence Le Bras, journaliste, rend la recherche d'emploi plus facile et, surtout, agrémenté de conseils pratiques souvent pertinents, il permet de compenser l'angoisse par l'humour. Du CV à l'entretien, en passant par la façon de dresser son propre bilan ou *de rédiger une lettre de* motivation, l'ouvrage permet de remplacer ses hésitations par des certitudes réconfortantes.

► *Guide pratique de la recherche d'emploi* de Florence Le Bras, Editions Marabout : 8, rue de Nesle, 75008 Paris. 210 pages, 37 francs.

Gérer les hommes

■ Professeur des universités en sciences de gestion à Montpellier-II, spécialiste en gestion des ressources humaines, Henri Mahé de Boislandelle *présente dans cet* ouvrage un outil pratique et technique qui se *« propose d'aider le jeune dirigeant à organiser et à gérer la fonction humaine »*. De la création d'entreprise aux premières attentes pressantes des salariés, on récolte ce qu'on a semé. Et les chefs d'entreprise le savent qui doivent bien souvent gérer les erreurs commises dans le feu du démarrage de la jeune société.

► *Gérer les hommes de la jeune entreprise* d'Henri Mahé de Boislandelle, Chotard éditeur : 5, avenue de la République, 75011 Paris. 200 pages, 180 francs.

STAGES

Pour consulter l'une de ces offres de stages et plus de 5 000 autres (bac à bac + 6), tapez directement 3615 LEMONDE.

Pour en bénéficier et poser votre candidature, contactez STAG'ETUD, le service des stages de la MNEF au : (1) 45-46-16-20.

Les entreprises souhaitant passer une annonce sont priées de contacter le même numéro.

ADMINISTRATIF

□ Secteur : banque. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 4 mois. Ind. : 4 000 F. Formation : bac + 2, avec convention de stage. Mission : assistant guichetier, travail de saisie, photocopies, envoi de courrier aux clients, et tous travaux afférents à la conservation des titres de France. 05695.

ANALYSE FINANCIÈRE

□ Secteur : banque. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : 4 000 F minimum. Formation : bac + 4, école de commerce, connaissance de l'analyse financière, anglais impératif, avec convention de stage. Mission : réaliser l'analyse de bilans et de secteurs économiques, tels que l'aéronautique, l'armement, et les services informatiques. 05704.

LOGISTIQUE

□ Secteur : recherche scientifique. Lieu : Mondonville (31). Date : 13 septembre. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 3, école de commerce, spécialisation en transports/logistique, connaissance des tableurs et TTX, posséder une voiture, avec convention de stage. Mission : réaliser une étude sur le poste transport en France et à l'export dans le but d'optimiser la logistique transport de la société et de mesurer la rentabilité économique du système. 05705.

COMMUNICATION

□ Secteur : création de marques. Lieu : Paris. Date : 15 septembre. Durée : 3 mois. Ind. : 30 % du SMIC. Formation : bac + 4, communication, langues étrangères souhaitées, avec convention de stage. Mission : création de marques, chargé d'études dans l'univers de la communication et de la publicité. 05672.

□ Secteur : organisation humanitaire. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 ou 4 mois. Ind. : 1 500 F + déjeuner + transports. Formation : bac + 3/4, communication, marketing direct, avec convention de stage. Mission : réaliser des dossiers, organiser des mailings, ainsi que des campagnes d'information, de presse et de publicité avec la responsable de la communication. 05711.

□ Secteur : événementiel. Lieu : Boulogne (92). Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 2/3, école de communication/relation publiques, avec convention de stage. Mission : assistant de deux Salons professionnels d'automne dans les secteurs de l'optique et du jardin en relations presse. 05518.

CONTRAT DE QUALIFICATION

□ Secteur : ressources humanitaires. Lieu : Sèvres (92). date : immédiat. Durée : 1 an. Ind. : à définir. Formation : bac + 2, école de commerce et/ou communication. Mission : identifier et présélectionner les candidats potentiels, présentation par téléphone des postes à pourvoir, prise des rendez-vous pour les consultants, assister les consultants dans la gestion des missions, assurer les relations avec les écoles. 05498.

□ Secteur : informatique. Lieu : Les Ulis (91). Date : immédiat. Durée : 18 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 2/3, scientifique/technique. Mission : acquérir une formation théorique sur les produits de la marque ainsi qu'une véritable expérience professionnelle au sein du département support technique (20 postes à pourvoir). 05706.

COMPTABILITÉ

□ Secteur : banque. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois minimum. Ind. : 4 000 F/mois. Formation : bac + 3, DECF, MSTCF, connaissance d'Excel, anglais courant, avec convention de stage. Mission : effectuer tous travaux de comptabilité générale et bancaire requis par les réglementations françaises. 05696.

□ Secteur banque. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois minimum. Ind. : 4 000 F/mois. Formation : bac + 3, comptabilité, connaissances des OPCVM, d'Excel er de l'anglais, avec convention de stage. Mission : sortir et publier les valeurs liquidatives, établir les journaux, grands livres, balances et bilans des OPCVM, suivre les perceptions de revenus et les OST, les appliquer, contrôler l'exactitude des avoirs des OPVCM avec ceux annoncés par les dépositaires. 05697.

MARKETING

□ Secteur : marketing. Lieu : Rueil-Malmaison (92). Date : immédiat. Durée : 3 mois minimum. Ind. : à définir. Formation : bac + 4, scientifique : biologie, biochimie, psychologie, pharmacie, avec convention de stage. Mission : responsable d'études qualitatives réalisées auprès des médecins et pharmaciens. 05616.

□ Secteur : tickets restaurant. Lieu : Vincennes (94). Date : 15 septembre. Durée : 2 mois minimum. Ind. : tickets restaurants, carte orange. Formation : bac + 1, BTS/écoles de commerce, aisance téléphonique, micro-informatique, avec convention de stage. Mission : assister les attachés commerciaux : prise de rendez-vous, développement du réseau restaurateurs, qualification et recherche de cibles. 05701.

□ Secteur : informatique. Lieu : Bourg-la-Reine (92). Date : immédiat. Durée : 4/6 mois. Ind. : 4 000 F minimum. Formation : bac + 3, école de commerce/DUT/-BTS, avec convention de stage. Mission : mettre au point et réaliser une stratégie visant à promouvoir l'image de la société auprès dés dirigeants de grandes entreprises, et créer des événements destinés à identifier des projets. 05340.

ŒNOLOGIE

□ Secteur : produits œnologiques. Lieu : Valence (26). Date : Immédiat. Durée : 6 semaines. Ind. : 2 500 F/mois. Formation : bac + 2/4, microbiologie et/ou œnologie, avec convention de stage. Mission : isoler les souches de levures, ensemencer et suivre la fermentation alcoolique sur un vin rouge (en cuverie expérimentale et sur le terroit en grande nature). 05685.

COMMERCIAL/VENTE

□ Secteur : juridique. Lieu : Paris. Date : janvier 1994. Durée : 4 mois, embauche possible. Ind. : 30 % du SMIC + prime sur résultats. Formation : bac + 4, commerce, gestion, avec convention de stage. Mission : chargé d'affaires sur Paris et l'Ile-de-France auprès des grandes surfaces et des PME/PMI de plus de 100 salariés. 05639.

□ Secteur : communication/publicité. Lieu : Paris. Date : 15 septembre. Durée : 3 mois et demi. Ind. : SMIC + prime. Formation : Bac + 2/3. Vente avec convention de stage. Mission : promouvoir un produit artistique et culturel de qualité exceptionnelle au profit d'une grande œuvre humanitaire. 05686.

□ Secteur : traduction. Lieu : Paris. Date : Immédiat. Durée : 1 an (10 heures/semaine). Ind. : base + prime. Formation : bac + 2, école de commerce, IUT, DUT, action Co., expérience du télémarketing, avec convention de stage. Mission : prise de rendez-vous auprès de prospects déjà identifiés ou à identifier. Définition d'une stratégie commerciale avec les consultants, prospection. 05709.

□ Secteur : restauration collective. Lieu : Colombes (92). Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 1 600 F/mois. Formation : bac + 2, BTS sup. de Co., marketing téléphonique, connaissance de Lotus 1.2.3, avec convention de stage. Mission : envoyer un mailing sur fichier prospects, faire de la prospection téléphonique pour la commercialisation de salles de réunions et de séminaires. 05511.

□ Secteur : télécommunications. Lieu : Suresnes (92). Date : octobre. Durée : 5 à 6 mois. Ind. : à définir. Formation : bac + 4, vente, marketing, connaissances informatiques, expérience dans le télémarketing souhaitée, avec convention de stage. Mission : vendre par téléphone des programmes pour Compacts Disc auprès du réseau de distribution de la marque. Effectuer le suivi du fichier client et tester les nouveaux programmes. 05655.

SECRÉTARIAT

□ Secteur : traduction. Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 à 6 mois. Ind. : 1 700 F + prime. Formation : secrétariat/bureautique, connaissance de Winword, Word, Wordperfect sur Macintosh et PC, avec convention de stage. Mission : renseigner les clients, gérer les fichiers, envoyer la documentation et les mailings, effectuer divers travaux sur Macintosh et PC. 05710.

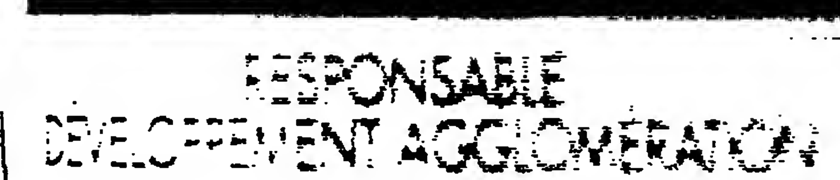
LES DIRIGEANTS

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Postes basés à l'étranger

SECTEURS PUB





Directeur Général de l'Action Sociale

JMLP

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.



SECTEURS PUBLIC ET ASSOCIATIF

Collectivités territoriales - Ministères - Associations

VILLE DE ROUBAIX (NORD) 100 000 habitants

recrute son

Directeur Général de l'Action Sociale

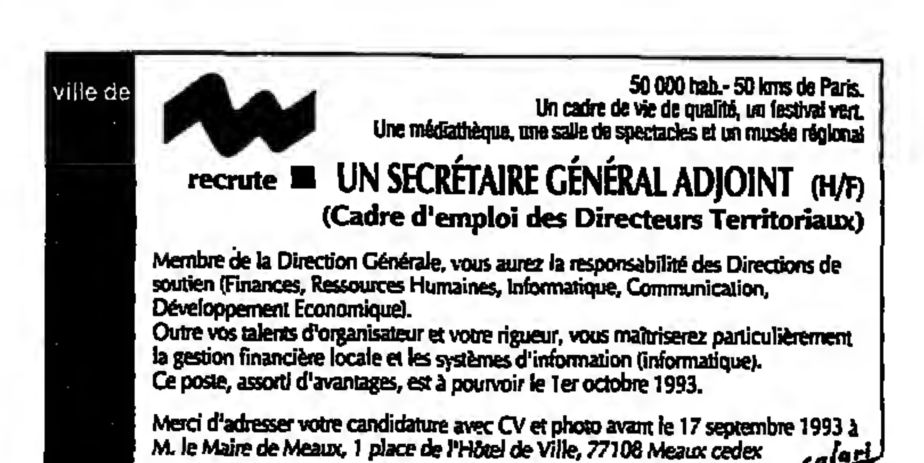
Administrateur Territorial ou équivalent, le candidat retenu aura de préférence l'expérience du secteur social ou aura occupé un emploi de direction dans un autre domaine d'activité et possédera de bonnes compétences juridiques.

Il mettra en oeuvre, dirigera et coordonnera la politique sociale de la Ville, du CCAS et de la Direction de l'Action Sociale, en assurera la maîtrise budgétaire, et mènera les relations et les négociations avec les différents partenaires (CAF, CRAM, Conseil Général, ...).

Merci d'adresser dossier de candidature avec CV, lettre manuscrite et photo à Monsieur le Sénateur Maire de Roubaix BP 737 - 59066 Roubaix Cedex 1.



Deb's



ville de

50 000 hab.- 50 kms de Paris.
Un cadre de vie de qualité, un festival vert.
Une médiathèque, une salle de spectacles et un musée régional

recrute ■ UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT (H/F)
(Cadre d'emploi des Directeurs Territoriaux)

Membre de la Direction Générale, vous aurez la responsabilité des Directions de soutien (Finances, Ressources Humaines, Informatique, Communication, Développement Economique).
Outre vos talents d'organisateur et votre rigueur, vous maîtriserez particulièrement la gestion financière locale et les systèmes d'information (informatique).
Ce poste, assorti d'avantages, est à pourvoir le 1er octobre 1993.

Merci d'adresser votre candidature avec CV et photo avant le 17 septembre 1993 à *M. le Maire de Meaux, 1 place de l'Hôtel de Ville, 77108 Meaux cedex*

safari



Avec 200 000 habitants, l'ensemble de nos 18 communes forme le District du Grand Caen.
Pour nourrir la réflexion et animer la politique de l'agglomération et ses projets, nous vous proposons la fonction de

RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT AGGLOMÉRATION

Véritable adjoint du Directeur Général et en liaison avec les élus, vous aurez pour mission principale la mise en oeuvre de notre "Atelier Développement". Réflexion stratégique, analyse économique, approche technique et opérationnelle seront les dimensions principales de votre action.

Diplômé de troisième cycle d'urbanisme, vous privilégiez "l'aménagement urbain et l'approche sociologique".

Nous vous offrons de valoriser votre compétence fondée sur une réelle expérience du travail avec les élus de collectivités territoriales.

Merci de bien vouloir adresser votre résumé de carrière et votre projet professionnel sous la référence DI/8080-01. JMLP Consultants Sa ACTIS TECHNOPOLE - 12 rue du Col. Rémy, 14000 CAEN - Tél : 31 43 67 67
Confidentialité assurée.

JMLP

MEYLAN



Notre ville - 19 000 habitants, plus de 500 agents communaux, nombreux équipements socio-culturels et sportifs, Technopole - s'est dotée d'un projet d'entreprise. Afin de poursuivre notre développement, nous recherchons notre

Secrétaire Général

Agé de 35/40 ans, de formation supérieure, vous justifiez d'une expérience similaire dans la fonction publique territoriale ou d'état. Votre fort potentiel, votre sens des responsabilités et votre *tempérament de leader seront des atouts indispensables pour mener à bien cette mission.* Ouvert aux techniques modernes de gestion, vous possédez un très bon sens relationnel et faites preuve de diplomatie. Dynamique, organisé, rigoureux, vous savez faire passer vos idées. De bonnes connaissances en gestion financière seront appréciées.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à notre conseil qui vous garantit une totale confidentialité
Chantal LEBRUN - 46, chemin des Buclos - 38240 MEYLAN.



CHANTAL LEBRUN

MEDIAPA

Pour conduire et animer l'élaboration de la Charte du Grand Havre (382 000 habitants), l'Agence d'urbanisme de la région du Havre (A.U.R.H.)
recrute un

CHEF DE PROJET

De *formation supérieure (développement local, aménagement,* urbanisme), le (la) candidat(e) devra posséder une expérience confirmée de l'animation du partenariat local et du management des projets intercommunaux.

(Poste à pourvoir rapidement dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée).

Merci de transmettre vos candidatures sous référence CP/AURH à Pierre-Olivier ARCHER – Bourse des métiers du développement territorial Groupe TEN – 93, rue de la Jonquière – 75017 Paris.

LA COMMUNAUTÉ DU GRAND ALÈS-EN-CÉVENNES
RECRUTE
DIRECTEUR DE MISSION LOCALE D'INSERTION

PROFIL :
Connaissances dispositifs formation – aptitude à la direction et animation d'une équipe – maîtrise, gestion budgétaire – très bon relationnel – expérience professionnelle dans secteur formation ou insertion.

Adresser candidature Présient Communauté
GRAND ALÈS-EN-CÉVENNES, Mairie d'ALÈS 30107 ALÈS CEDEX

Importante ville de la banlieue parisienne

RECHERCHE

SON RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ DES BATIMENTS COMMUNAUX (100 bâtiments)

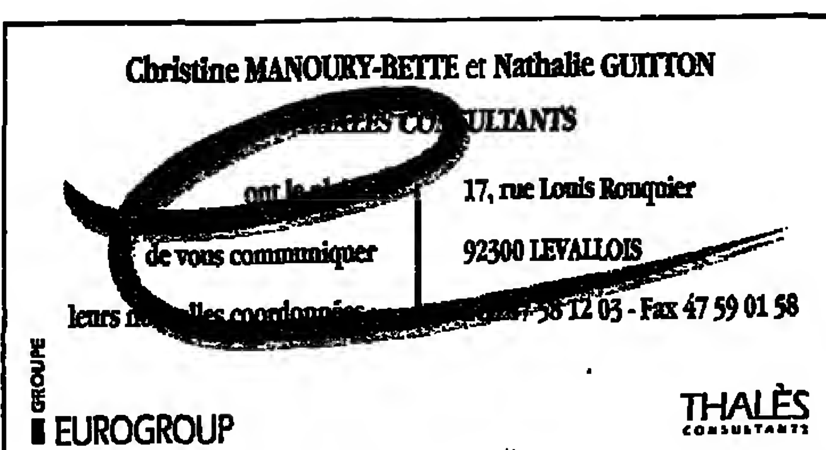
Sa mission :
- encadrement, gestion, organisation, développement du service fonctionnant 24 heures sur 24;
- mise en place, respect et contrôle des procédures de surveillance;
- sensibilisation des partenaires (entreprises, services internes) à la sécurité d'un patrimoine public;
- suivi et développement des installations de contrôle d'accès.

Profil :
- expérience prouvée et encadrement : 5 ans minimum;
- connaissances techniques des matériels.

Adresser lettre de motivation manuscrite, photo et CV au journal, qui transmettra

sous référence 8669 LE MONDE PUBLICITÉ 15/17, rue du Colonel Pierre-Avia 75902 Paris Cedex 15.

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.



Des Organisations publiques ou Associatives

vous offrent des opportunités de carrières chaque semaine dans :

Le Monde
INITIATIVES

ECTEUR GENERAL
MAINTENANCE
CHNIQUE D'IMMEUBLE
± 500 000 F



16-62-72-02
16-62-73-90
-62-98-74

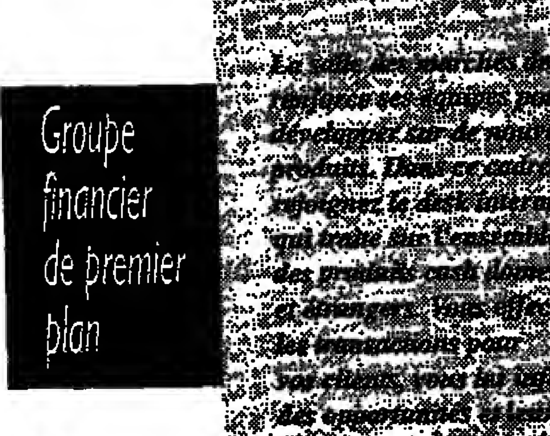
ALES

LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

SERVICE DE SURVEILLANCE

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion - Finance - Ressources humaines - Juridique



2 Opérateurs intermédiation de taux

[illegible] Pour ces postes, nous souhaitons rencontrer des diplômés d'économie, de finance ou d'actuariat (bac + 5), riches d'une expérience de 2 ans sur les marchés de taux.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo, prétentions) sous référence 280 à COMMUNIQUÉ - 50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX, qui transmettra.

Consultants internes gestion / finances / comptabilité

Ile-de-France - Bordeaux - L'Isle d'Abeau - Marseille - Nantes

[illegible]

Les postes sont à pourvoir en région parisienne (Paris et St Quentin-en-Yvelines), à Bordeaux, L'Isle d'Abeau, Marseille et Nantes.

Merci d'adresser, sous réf. 8FC/M, en précisant votre rémunération actuelle, lettre manuscrite et CV à SM CONSEIL, 3 rue Treilhard, 75008 Paris.



Société industrielle, leader sur son secteur d'activité, recherche pour l'une de ses unités de production, un

CONTROLEUR de GESTION

Après une solide formation de type ESC ou DECS, votre expérience du contrôle de gestion (5 ans minimum), acquise en milieu industriel dans un environnement international, vous permet de maîtriser la comptabilité analytique et générale, les outils de gestion industrielle et la gestion des stocks.

Contrôler les flux physiques et financiers, optimiser les procédures de contrôle de gestion, analyser les écarts entre coûts réels et standards, préparer et suivre les budgets d'exploitation et d'investissement seront les points forts de votre mission, sous la responsabilité du Directeur Industriel et en étroite collaboration avec le Directeur Financier du Siège.

Pour réussir dans ce poste basé en Normandie et évoluer ensuite au sein de notre Groupe, votre maîtrise de la langue anglaise, vos qualités relationnelles et votre implication seront des atouts majeurs.

Si ces perspectives vous intéressent, merci d'adresser votre lettre manuscrite, curriculum vitae et rémunération actuelle sous la référence PH 703 à COMMUNIQUE 50/54, rue de Silly, 92513 Boulogne-Billancourt Cedex, qui transmettra.

MEDIAPA

Groupe Bancaire, intervenant majeur sur les marchés (taux d'intérêt, change, actions...) poursuit son développement centré sur 3 métiers.

- Gestion pour compte propre
- Intermédiation
- Gestion pour compte de tiers

DIPLOME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (2 ans d'expérience)

Pour répondre à ses objectifs de renforcement permanent de contrôle et de maîtrise du système d'information financière du Groupe, la Direction du contrôle de gestion et de la comptabilité renforce ses équipes.

Elle propose à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur au sein d'une équipe de cinq personnes :
- de participer au développement et à la gestion du systèmes d'information comptable.
- de réaliser les études comptables et réglementaires relatives aux opérations du groupe.

Formation requise · (Grande Ecole de Commerce, IEP, DESS Banque-Finance)

2 ans d'expérience dans un cabinet d'audit -département Banque- ou dans un établissement financier exerçant des activités de marché.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence DES/3137- OCBF - 7, rue de Madrid - 75008 PARIS.



Vous assiste dans le recrutement bancaire

★ RSCG CARRIERES

Un groupe industriel en expansion, 400 personnes, plusieurs sites industriels et de travaux en France et en RFA recherche pour sa filiale industrielle à Arpajon

UN JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

ESC option Finances comptabilité ou similaire + 2 à 3 ans d'expérience en comptabilité et contrôle de gestion, comportant l'utilisation de l'informatique.

Sa mission : Seconder le Directeur de cette filiale industrielle qui fabrique en série plusieurs gammes de composants modernes pour le bâtiment. Il devra exploiter et appliquer un système de contrôle de gestion et collaborer à la préparation et au suivi des budgets, ainsi qu'au reporting vers la société mère.

Poste d'avenir formateur aux responsabilités évolutives et motivantes.

Merci d'adresser votre CV détaillé sous référence S/1660 à

SELETEC
CONSEIL DE DIRECTION

25, avenue du Général de Gaulle
B.P. 37
67044 STRASBOURG CEDEX

LA FISCALITÉ SOUS TOUTES SES FACETTES...

Groupe de distribution en expansion (57 000 pers. - 70 mds de CA) nous recherchons pour notre société holding :

JEUNE FISCALISTE

Rattaché au Directeur Juridique et Fiscal vous aurez pour mission d'assister et de conseiller nos Directions Financière, Comptable, Immobilier...

A 28/32 ans, de formation supérieure en droit et fiscalité, vous avez nécessairement une première expérience de fiscaliste acquise en Cabinet, en entreprise ou dans l'Administration Fiscale. Vous parlez anglais.

Outre votre technicité, vos qualités de communication, votre autonomie et votre ténacité seront des atouts indispensables à votre réussite.

Poste basé à Saint-Etienne.

Adressez-nous une lettre de motivation, un CV, une photo et vos prétentions sous la référence FI/LM à l'adresse suivante : Groupe Casino - Service Gestion de l'Encadrement 24, rue de la Montat - 42008 Saint-Etienne Cedex.

Casino
ON CHOISIT CASINO COMME ON CHOISIT SA VIE

Importante Banque Française de dimension internationale recherche un

Juriste International

Paris — **300/350 KF**

Au sein de la Direction Juridique et en étroite liaison avec ses membres, vous êtes le conseiller juridique des différentes directions et services que vous assistez depuis l'élaboration, la négociation des opérations et les contrats internationaux avec les tiers jusque dans leur suivi.

Vous intervenez principalement sur les opérations bancaires internationales : de financements de projets, financements spéciaux (joint-venture, société d'économie mixte), etc...
Vous pourrez également participer à des opérations de restructurations, fusions, acquisitions.

Doté d'une solide formation juridique (DEA, DESS, DICE), vous justifiez d'une expérience réussie de 3/5 ans dans une activité similaire.
Une pratique courante de l'anglais est indispensable. Rigueur, rapidité, sens du service et du travail en équipe vous permettront de mener à bien votre mission, d'être à l'aise avec des interlocuteurs de tous niveaux.

Contacter Christophe Duchatellier au (1) 47.57.24.24 ou adresser CV + photo + n° de tél + rém. actuelle à Michael Page Tax & Legal, 3 bd Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex, sous réf. CD9182MO.

MP
Michael Page Tax & Legal
Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

Contrôleur de Gestion

Au sein de notre division Mode vous participerez, avec votre équipe, au contrôle de l'activité Gros et Haute Couture : budgets, plans, tableaux de bord, clôture (préparation et validation).

Vous apporterez également votre assistance au démarrage et à l'évolution de nouveaux systèmes informatiques de gestion.

Diplômé(e) d'une école de commerce, vous possédez une expérience de 2 à 4 ans du contrôle de gestion acquise en entreprise ou en cabinet d'audit, dans un environnement informatisé. Vous avez de bonnes connaissances en comptabilité et maîtrisez à la fois les outils micro (Excel de préférence), et macro. Vous pratiquez l'anglais.

Votre ouverture d'esprit, et votre sens du contact alliés à une forte puissance de travail seront les gages de votre intégration au sein d'un environnement en mutation.

Si cette proposition répond à vos attentes professionnelles, merci de nous faire parvenir votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. CG/LM à CHANEL - DGRH - Recrutement Cadres - 135 av. Charles de Gaulle - 92521 NEUILLY / SEINE CEDEX.

CHANEL

ADMINISTRATIO

CIC Banque Scalbert Dupont

DIRECTEUR DE DEPARTEMENT RELATIONS SOCIALES ET COMMUNICATION INTERNE

etap

Responsable Expansion Economique

DIREC "GRAND

Consultants

MP Michael Page Finance

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

CIC Banque Scalbert Dupont

Au sein du Groupe CIC, la BANQUE SCALBERT DUPONT, avec 2400 personnes, 150 agences couvrant les cinq départements du Nord de la France est le premier employeur bancaire de la métropole lilloise. Elle recherche son JURISTE SOCIAL

DIRECTEUR DE DEPARTEMENT RELATIONS SOCIALES ET COMMUNICATION INTERNE

Intégré au sein de la Direction des Ressources Humaines, ce juriste de valeur préside le Comité d'Etablissement du siège et ses missions concernent :

- les relations de travail et les négociations au niveau de l'entreprise,
- le suivi des accords signés et les relations avec les membres des institutions représentatives du personnel,
- l'assistance et le conseil auprès des chefs d'établissement en matière d'application du droit du travail,
- la communication interne,
- l'animation d'une équipe de jeunes professionnels performants.

La réussite dans ces fonctions implique :

- une formation maîtrise de droit, complétée par une spécialisation en droit social,
- 8 à 10 ans d'expérience de fonction "personnel", avec une dominante Relations Sociales acquise de préférence en milieu bancaire ou administration,
- des qualités marquées de praticien, de dialogue, d'animateur lui permettant de prendre une part active aux responsabilités stratégiques et opérationnelles de la Direction des Ressources Humaines et à la réalisation des objectifs de l'entreprise.

Poste basé à Lille

Ecrire sous réf. 35C 2569 3M
Discrétion absolue.



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

MEDIAPA

Etablissement financier de premier plan

Opérateur obligataire

Vous rejoindrez, dans la salle des taux, l'équipe de trading-arbitrage obligataire.
En binôme avec le spécialiste des obligations scandinaves, vous assurerez la gestion de vos positions (volumes importants) sur le Franc belge, la cotation pour nos sales et enfin la rédaction de notes d'actualité en concertation avec l'économiste de marché.

Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer un opérateur de formation économique, financière ou scientifique (Bac + 5), ayant géré d'importantes positions (2 ans d'expérience) et parlant l'anglais.

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature (lettre, CV, photo, prétentions) sous référence 295 à COMMUNIQUÉ 50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX, qui transmettra.

Responsable de l'Expansion Economique

Nord Meusien

L'Association du réseau des villes du Nord Meusien, composée de huit villes, soit environ 90 000 personnes, recherche son *Responsable de l'Expansion Economique.*
Votre mission : Promouvoir la Meuse nord.
Après avoir étudié toutes les possibilités du département, vous serez • chargé sur le plan économique d'aider les industriels locaux dans leurs différentes démarches : création de réseau, débouchés économiques... • chargé de promouvoir l'implantation d'entreprises nouvelles • responsable de la communication du réseau.
Vous travaillerez en lien étroit avec les élus, hauts fonctionnaires, chefs d'entreprises et autres leaders d'opinion nationaux ou locaux.
Il est exigé : Vous êtes diplômé d'études supérieures économiques (école de commerce, Sciences-Po Ecofi...) et *avez une expérience réussie dans une mission similaire* pour une ville, un département ou une région.

Votre réussite dans la Meuse sera aussi celle d'un département attachant au cœur d'une grande région européenne.
Merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions, sous réf. 1205/LM, à Bernard Krief Recrutement, BP 186-07, 75326 Paris Cedex 07.
Nous répondrons à toutes les candidatures correspondant aux exigences ci-dessus décrites.

BERNARD KRIEF RECRUTEMENT
Un département de Bernard Krief Consulting Group
Washington Moscou Bruxelles Paris

LE MONDE DES CADRES

Promotion - Médias - Communication

Vous avez commencé votre carrière dans une entreprise bien structurée. Fort de votre réussite opérationnelle, vous êtes spécialement attiré par les ressources humaines, et peut-être même, êtes-vous déja devenu Consultant. Vous savez prospecter et développer un marché et vous souhaitez en large autonomie prendre la responsabilité d'un centre de profit.

Aujourd'hui, filiale du Groupe ECCO, notre Cabinet présent dans toutes les grandes régions de France élargit son offre : outre notre métier de base, le recrutement, nous proposons à nos clients des savoir-faire diversifiés dans le champ des Ressources Humaines (Evaluation, bilan de compétences, formation, audit,...). Nous cherchons notre

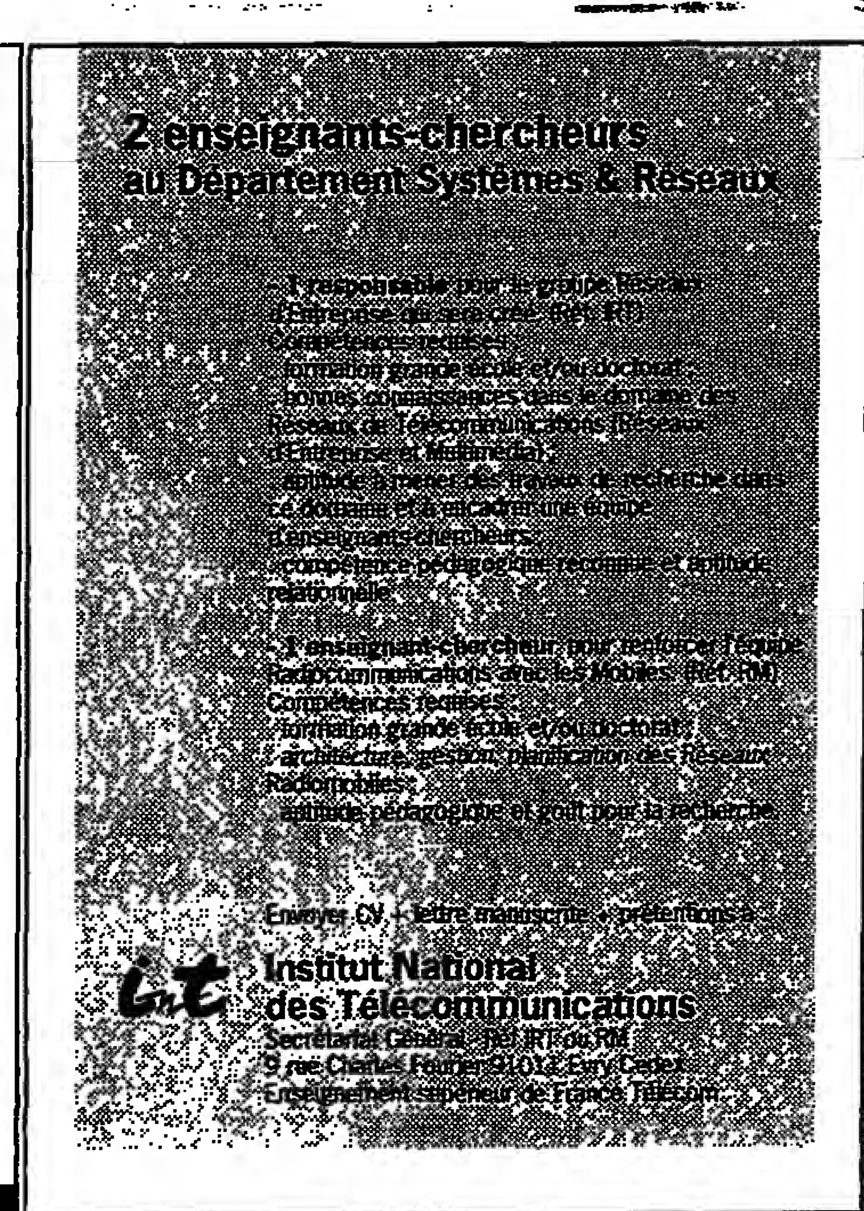
DIRECTEUR "GRANDE REGION NORD"

Basé à Lille, venez promouvoir l'image régionale de notre bureau par vos actions personnelles : vous animez au plan technique et commercial une équipe de 5 collaborateurs et êtes responsable du résultat de l'ensemble. Vous en êtes le principal acteur commercial, car vous avez déja développé un réseau de relations à haut niveau, en particulier dans la métropole Lilloise. Par ailleurs, vous prenez en charge personnellement un certain nombre de missions.

Notre Directeur Général,
Denis SESBOUE, se réjouit de recevoir votre candidature (réf. 5976/LM)



ALEXANDRE TIC
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS



MICHAEL PAGE, leader des cabinets de recrutement en Europe (500 MF pour 350 consultants) recherche dans le cadre de son développement en France des

Consultants

Au sein d'une structure à taille humaine, vous prenez en charge la prospection, le développement et la fidélisation de nouveaux clients. Après une formation spécifique vous aurez la responsabilité de vos missions de recrutement (conseil, négociation, entretien, suivi).

Agé de 26 à 30 ans, de formation type ESC, vous justifiez d'une expérience réussie comme Ingénieur Commercial ou Auditeur au sein d'une structure internationale. Vous parlez couramment anglais.

Votre sens du service, du contact et votre esprit d'entrepreneur sont des atouts indispensables pour réussir.

Veuillez envoyer votre dossier de candidature à **Michael Page Finance**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex, sous réf. HDP7810MO.

MP
Michael Page Finance

Nicole Ancessi et son équipe vous prient
de bien vouloir noter leurs nouvelles coordonnées.

19, rue de la Trémoille - 75008 Paris
Tél. : (1) 47 20 24 34 - Fax : (1) 47 20 24 30

NICOLE ANCESSI
CONSEIL

LE MONDE DES CADRES

Promotion - Médias - Communication

Un nouvel élan pour votre carrière

Vous êtes dynamique, vous possédez une expérience dans la gestion des affaires au niveau européen.

Notre société, leader dans son industrie avec un chiffre d'affaires de plusieurs milliards de dollars, cherche actuellement à accroître sa présence en Europe. Si vous êtes un cadre expérimenté, énergique et créatif, et si vous êtes tenté par le défi de mettre sur pied une activité de premier ordre dans le domaine des services, l'un des postes suivants peut vous offrir des perspectives de carrières intéressantes:

DIRECTEUR DU MARKETING (réf. F1)
Responsable de l'intégralité de l'action marketing avec pour objectif de prendre de la part de marché dans le domaine des services et reportant au Directeur Général, il prend notamment en charge le développement et le positionnement des produits, la segmentation du marché, et l'analyse de la concurrence, la politique de prix,et la communication corporate. Ce poste s'adresse de préférence à des candidats disposant d'une expérience réussie dans le marketing d'au moins 10 ans au sein d'une société de services européenne, et diplômé d'une grande Ecole de gestion ou de Commerce.

POUR LES POSTES DE DIRECTEURS SUIVANTS :
Nous recrutons des directeurs pour assurer le développement de nos nouvelles activités. Ces directeurs reportent au niveau Direction général. Ces postes s'adressent de préférence à des candidats ayant une expérience de 5 à 8 ans dans une multinationale et ayant un diplôme universitaire ou de grande Ecole.

DIRECTEUR DU MARKETING (réf. F2)
Responsable de l'évaluation et du développement des stratégies marketing, il identifie les opportunités commerciales, et effectue des analyses de la clientèle et de la concurrence servant de base à la politique produits et à la tarification.

DIRECTEUR DE LA PLANIFICATION ET DE L'INGENIERIE DES OPERATIONS (réf. F3)
Responsable de l'évaluation, de la planification et de la mise en place des stratégies et du code de procédures opérationnelles, il travaille en collaboration avec la Direction général pour mettre en place le réseau et les installations nécessaires au fonctionnement performant de l'activité.

DIRECTEUR INFORMATIQUE (réf. F4)
Responsable de la conception et du développement de l'architecture des systèmes stratégiques de la société, au service des clients et des équipes internes, il identifie les technologies de pointe (matériel, logiciels, réseau, gestion des données) et leurs applications pour les principales fonctions de l'entreprise.

DIRECTEUR FINANCIER/COMPTABLE (réf. F5)
Responsable de l'ensemble des questions financières de l'entreprise, il met notamment en place les procédures et contrôles financiers, établit les prévisions financières, et prend en charge la comptabilité et la consolidation des résultats.

Nous offrons également des postes d'analystes. Donnez une impulsion nouvelle à votre carrière en établissant, avec nous, cette activité. Nous offrons des opportunités dans les domaines de marketing, de la planification des opérations, de l'informatique et de la finance/comptabilité.

ANALYSTES ECONOMIQUES (réf. F6)
A partir des informations glanées sur le terrain ou par d'autres sources, il élabore des budgets et des analyses financières, maintient des outils analytiques sur support informatique, et élabore des présentations de la Direction. Ce poste s'adresse de préférence à des candidats diplômés d'université ou de grande Ecole, ayant une solide formation analytique, et ayant une expérience professionnelle antérieure appropriée.

L'ensemble des postes proposés ci-dessus offrent une rémunération attractive ainsi que des avantages sociaux compétitifs. Une connaissance parfaite de l'anglais et, si possible, de l'allemand et/ou du français sera un plus apprécié. Tous ces postes sont basés à notre siège, dans un pays de la Communauté Européenne, et nécessitent des voyages fréquents à l'étranger. Si vous pensez être l'homme de notre réussite, merci de nous faire part de vos motivations et de vos expériences dans les domaines décrits ci-dessus, dans votre réponse à ces annonces. Veuillez envoyer votre curriculum vitae **EN ANGLAIS**, en rappelant la référence qui correspond au poste de votre choix à COMMUNIQUE, 50/54, rue de Silly 92513 BOULOGNE BILLANCOURT.

LE MONDE DES COMMERCIAUX

Marketing - Vente - Commercial



Leader Mondial du Conseil Marketing recherche des

Consultants JUNIORS

De formation supérieure Grande Ecole ou Université, et désirant s'investir TOTALEMENT dans un métier d'EXPERT, les candidats devront avoir un double profil :
- rigueur et goût pour les chiffres,
- sens du contact avec une clientèle de haut niveau.

Après une période de formation aux techniques d'études BURKE, les candidats prendront progressivement en charge la vente à une clientèle existante et à prospecter.

Maîtrise de l'anglais totalement indispensable.

Envoyer C.V. avec photo et lettre manuscrite à
BURKE MARKETING - Nathalie LALEVÉ
78/80, av. du Général de Gaulle - 93174 BAGNOLET Cedex.

OBC CONTESSE

Cabinet Conseil en Organisation et en Informatique de Gestion spécialisé dans les Moyens de Paiement, l'Informatique Bancaire et l'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrages recherche un

INGENIEUR COMMERCIAL

Diplômé d'une Ecole d'Ingénieur ou de Commerce, vous êtes agé de 28/30 ans environ et possédez une expérience commerciale réussie de 3 à 5 ans dans la vente de prestations intellectuelles dans nos domaines d'activité, acquise au sein d'un Cabinet Conseil ou d'une SSII.

Rattaché directement au Directeur Général, vous serez responsable de l'action commerciale auprès d'une clientèle Grands Comptes essentiellement bancaire. Vous participerez également à la stratégie marketing et à l'élaboration de propositions en collaboration avec les Consultants et les Responsables Techniques.

Votre efficacité commerciale est confortée par une solide connaissance des Moyens de Paiement, de l'Informatique et du monde Bancaire. Vous possédez des qualités de clarté d'esprit, de synthèse et de créativité. Vous êtes dynamique, tenace et organisé : votre sens de la négociation, vos qualités d'écoute et de diplomatie feront de vous l'interlocuteur privilégié d'une clientèle de haut niveau.

L'évolution au sein du Cabinet est envisageable vers la responsabilité d'un département technique ou d'un centre de profit. Poste basé à Paris.

SME conseil

Si vous souhaitez rejoindre une structure dynamique et ambitieuse, merci d'adresser votre dossier de candidature sous la réf. COM à SME Conseil - Département Recrutement - 24 rue des Jeûneurs - 75002 Paris.



SECODIP SOFRES (1000 personnes, 1MD de CA), est le premier Groupe français spécialisé dans les études de marchés et les sondages. Dans la perspective d'une modernisation importante de notre panel de consommateurs, nous recrutons notre

GROUPE SOFRES

DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

De formation Grande Ecole de Commerce, avec de préférence une spécialisation marketing, vous justifiez d'une expérience d'environ 5 ans en marketing produit Grande Consommation qui vous a familiarisé avec les études et les négociations commerciales.

Directement opérationnel, vous assurerez la prospection de nouveaux clients et développerez les nouveaux produits auprès de notre clientèle déjà existante. Votre maîtrise de l'analyse des besoins en entreprise et votre sens commercial vous permettront de proposer des solutions adaptées et de convaincre des interlocuteurs de haut niveau.

Pour assurer ces missions, vous serez assisté d'une équipe de 5 personnes.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature sous réf. DCM sur enveloppe à SECODIP - DRH - BP 3 - 78241 CHAMBOURCY Cedex.

RCG CARRIERES

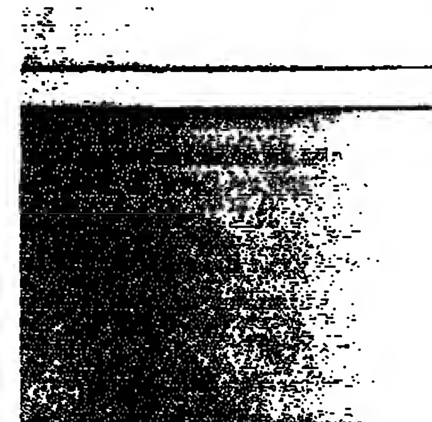
SECTEURS

CHEF DE PROJET TELECOMMUNICATIONS

ADJOINT DU DIRECTEUR INFORMATIQUE

Pour passer vos annonces :

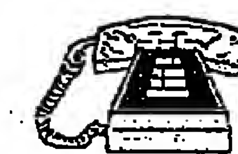
46-62-72-02
46-62-73-90
FAX : 46-62-98-74



SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute technologie

Pour passer vos annonces :



46-62-72-02
46-62-73-90

FAX : 46-62-98-74

SECTEURS DE POINTE



Arts et S

Tandis que les négociati

Israël et l'(

à une recon

Les Russes quittent la Lituanie

Un entretien avec